

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

THESE DE DOCTORAT

Troisième cycle (LMD)

Filière : Sciences économiques
Spécialité : Entrepreneuriat et Développement des Territoires

Thème

**L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LE
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**
QUELLE RÉALITÉ POUR LES TERRITOIRES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU ?

Présenté par

KARA Aldjia Souad

Devant le jury composé de :

ABRIKA Belaid	Professeur	UMMTO	Président
AKNINE-SOUIDI Rosa	Professeure	UMMTO	Rapporteur
CHELANE Arezki	Professeur	UMMTO	Examineur
BOUMOULA Samir	Professeur	UAM/Bejaia	Examineur
BERBAR Mouloud	MCA	UMMTO	Examineur
AYAD Naima	MCA	UAM/Bejaia	Examinatrice

Soutenu le 10/03/2024

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

THESE DE DOCTORAT

Troisième cycle (LMD)

Thème

**L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LE
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**
QUELLE RÉALITÉ POUR LES TERRITOIRES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU ?

Présenté par

KARA Aldjia Souad

Devant le jury composé de :

ABRIKA Belaid	Professeur	UMMTO	Président
AKNINE-SOUIDI Rosa	Professeure	UMMTO	Rapporteur
CHELANE Arezki	Professeur	UMMTO	Examineur
BOUMOULA Samir	Professeur	UAM/Bejaia	Examineur
BERBAR Mouloud	MCA	UMMTO	Examineur
AYAD Naima	MCA	UAM/Bejaia	Examinatrice

Soutenu le 10/03/2024

L'université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions sont propres à l'auteur.

Remerciements

Je remercie Allâh le Tout Puissant de m'avoir permis de mener à terme ce travail.

Je dois tout à mes parents, qui m'ont tout donné. C'est grâce à eux, que je suis devenue ce que je suis à présent. Je dois aussi beaucoup à ma sœur et à mes frères, pour leurs encouragements et leur assistance aussi bien matérielle que morale. Sans eux, je n'aurais pas eu l'énergie de mener ce projet à bien.

J'ai eu l'honneur de bénéficier de l'encadrement de Mme. AKNINE-SOUIDI Rosa, pour qui l'esprit et la ténacité constituent bien plus que de simples valeurs, et dont le soutien m'a permis de mener à terme ce travail et sans lequel ce modeste travail n'aurait jamais abouti. Je la remercie pour sa disponibilité, ses conseils, sa simplicité et pour toutes les heures qu'elle a consacrées à diriger cette recherche.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres de jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail

Enfin, Je remercie tous ceux, qui ont de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce travail. Je citerai spécialement M. ALLOU Kamal et M. AMROUN Tayeb.

*À mes parents
Rien ne pourrait leur exprimer ma profonde reconnaissance.*

Sommaire

Introduction générale.....	08-19
Chapitre I : Le développement local : dynamiques, acteurs et mécanismes de financement	
<i>Une approche par les acteurs du développement local</i>	
1. Le développement local : la reconnaissance de la dimension locale comme base de développement	22
2. Le développement local : entre l'approche territoriale et l'approche par acteurs	32
3. Acteurs locaux et coordination : des éléments clés du développement local	36
4. Le processus de mise en œuvre des projets de développement local	48
5. Le financement du développement local	52
Chapitre II : Aspects épistémologiques et méthodologiques	
<i>Comprendre les fondements de notre étude</i>	
1. Le positionnement épistémologique et ontologique de la recherche	63
2. La méthodologie de recherche.....	68
Chapitre III : Le développement local en Algérie : politiques et acteurs	
<i>Évolution, état des lieux et perspectives</i>	
1. La place du développement local dans les politiques de développement en Algérie ..	95
2. Le développement local à l'ère de La transition et la relance économique.....	111
3. La décentralisation en Algérie : quel rôle pour les acteurs dans le développement local	116
Chapitre IV : Le financement public des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou	
<i>Un état des lieux</i>	
1. Présentation du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	128
2. La part de la wilaya de Tizi-Ouzou des plans de développement (1968-2014).....	140
3. Le financement des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1999-2022).....	145
4. Les limites de l'intervention publique dans le financement des projets de développement local.....	153
Chapitre V : L'implication de la société civile dans le financement des projets de développement local	
<i>Essai de généralisation pour les territoires de la Wilaya de Tizi-Ouzou</i>	
1. Des dynamiques villageoises pour le développement local en Kabylie.....	163
2. La contribution de la société civile dans les projets de développement local	175
3. les phases de la mise en œuvre des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou	183
4. Les déterminants de l'implication des acteurs dans le financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	190
Conclusion générale	201

Introduction générale

Introduction générale

La problématique du développement découle d'une prise de conscience selon laquelle la génération de richesses et d'opportunités ne peut être obtenue sans une intervention consciente et continue des acteurs dans les processus sociaux et économiques. Cette prise de conscience a été motivée par les expériences passées de crises politiques et économiques qui ont engendré des effondrements sociaux et des conflits à l'échelle mondiale. Toutefois, la question de ce que recouvre exactement le concept de développement, ainsi que celle des modalités pour y parvenir, demeurent au cœur des débats dans les milieux académiques et politiques.

Au fil du temps, les conceptions du développement économique ont connu une évolution notable, passant d'une perspective traditionnelle, qui se concentrait principalement sur les performances économiques telles que le produit intérieur brut, la productivité, le taux d'investissement et le niveau d'industrialisation, à une approche plus holistique qui met en avant les résultats obtenus en termes d'éducation, de culture, d'autonomie, de répartition des ressources et d'égalité des opportunités. Par ailleurs, l'idée selon laquelle certains modèles de développement incarnés par certaines sociétés devraient être reproduits fait progressivement place à une vision plus nuancée et contextuelle du développement.

Ainsi, les espaces infranationaux (le local) commencent à être privilégiés dans la mise en place des politiques de développement. Cette tendance est alimentée par un courant qui valorise les processus de décentralisation administrative comme moyen de réformer l'État. D'une approche économique, le local commence à être valorisé comme un espace qui permet de mettre en articulation les processus de production, la génération de revenus et l'investissement dans un circuit autonome, qui combine les initiatives des acteurs locaux, les ressources disponibles et la technologie.

Une autre perspective appréhende le local comme le premier maillon des rapports sociopolitiques et économiques, la société locale comme le lieu d'articulation d'acteurs porteurs de certaines interprétations sur la construction du territoire local. Dans cette perspective, le local constitue la configuration particulière qu'acquièrent, avec une certaine continuité, les relations entre les acteurs structurés à travers leurs pratiques. Ces relations se déroulent sur un territoire déterminé par ces mêmes pratiques, indépendamment des frontières administratives, et renvoient à la génération, la distribution et la disposition de biens matériels et symboliques. D'où son importance pour le développement conçu comme une transformation des façons de penser et d'agir dans la société locale.

A partir du milieu des années 80, la majorité des pays en développement ont adopté des réformes visant l'instauration d'un système décentralisé, dans lequel une partie de l'autorité de l'État est transférée vers le niveau local, il s'agit d'un transfert de responsabilités, de ressources financières et humaines du national au local. (Lauzon Et Bossard, 2005). L'un des objectifs du processus de décentralisation, qui paraît comme démarche pertinente pour accélérer les processus de développement est le déclenchement de dynamique de développement local, ce dernier a pris place dans la théorie économique avec le regain de la dimension locale, étant donné que les programmes de développement par le haut sont remis en cause. (Moulaert & Nussbaumer , 2008)

Cependant, la décentralisation comme démarche juridique et administrative, ne peut produire un développement local sans l'intervention des autres acteurs locaux. (Angeon & Callois, 2005). En effet, une réelle autonomie financière permet aux populations locales de prendre en charge, la gestion de leurs territoires dans le cadre de la gouvernance locale (Gontas & Hellou, 2008). Ainsi, les ressources financières et une réelle autonomie financière sont liées étroitement au développement local.

Le processus de développement local est basé sur la population et aux mouvements culturels, économiques ou sociaux, et la mobilisation de toutes ses ressources qui peuvent

être de nature divers. (Deberre, 2007). Selon C. Courlet (2014), les acteurs interviennent dans une logique de construction de ressource qui doit être permanente pour accompagner l'évolution du territoire qu'il définit comme un stock de ressources ou la productivité est l'art de combiner ces ressources.

La démarche de développement local est un processus permettant d'orienter les initiatives locales des acteurs locaux vers la valorisation des potentialités et des richesses au niveau économique, des partenariats locaux au niveau social et l'expression de solidarité, citoyenneté et responsabilité au niveau culturel (Chassagne & Romefort, 1987), cité dans (Tremblay et al, 2009)

La concrétisation des initiatives et de projets de développement nécessite un système de gouvernance adéquat aux composantes du territoire, puisqu'elle s'appuie sur les forces endogènes du territoire. Autrement dit, le développement local est une forme de développement localisé ou l'on compte sur ses propres forces (Pecqueur, 2000) c'est-à-dire, le développement local d'un territoire dépend de l'implication des divers acteurs. Ces acteurs agissent sur le territoire par les ressources dont ils disposent, par des actions collectives et par la gouvernance de leur territoire. Ceci atteste que le financement du développement local n'est pas seulement la responsabilité de l'État ou des collectivités locales, mais la responsabilité de tous les acteurs d'un territoire donné, par les ressources financières dont ils disposent (Rangeon et *al*, 1995).

Ces ressources doivent être mobilisées et mises en valeur à travers des stratégies, qui sont considérées comme le fruit de coordination d'acteurs impliqués dans une démarche collective visant le développement local. La mise en place de ces stratégies par les acteurs locaux, reflète l'existence d'une solidarité locale, une coordination entre les acteurs et une volonté d'agir en faveur de leur territoire pour construire un projet de développement local.

1. Objet de recherche

En Algérie, l'échec des politiques de développement centralisées a poussé les autorités publiques à revoir leur politique centralisatrice en donnant certaines prérogatives aux collectivités locales, en leur accordant une personnalité morale, en encourageant l'essor du mouvement associatif et en rapprochant les organismes de développement de la population (PCD, PSD, etc.). Grâce à ces différentes initiatives, les autorités publiques comptaient créer un environnement local propice au développement local. Bien que le développement local soit une mission essentielle des élus locaux, encadrée par la loi. Cependant, il est constaté que les communes du pays rencontrent d'importantes difficultés en matière de développement local et de qualité des services publics proposés à leurs habitants. Cette situation s'explique en grande partie par l'intervention de l'État central, qui exerce un contrôle important sur les collectivités territoriales via ses relais locaux. Bien que ces dernières disposent d'une certaine autonomie de décision, leur marge de manœuvre est souvent limitée par leur dépendance financière à l'égard de l'État. (Maherzi, 2013) Cette situation les empêche de mettre en place des programmes de développement locaux adaptés aux besoins spécifiques de leur territoire. Les collectivités territoriales sont souvent cantonnées à la fourniture de services publics de base, tel que la collecte des déchets. Leur rôle est ainsi limité, et elles sont tributaires du budget alloué par l'État pour mener à bien leurs missions. (Mebtoul, 2011)

Les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou ne sont pas épargnés de cette situation, pour en sortir les acteurs locaux de certains territoires ont décidé prendre en charge leurs territoires, poussés par une volonté partagée d'origine locale, qui représente une condition indispensable pour la réussite de projets de développement local dans lesquels la communauté locale contribue par des actions et des financements à des projets permettant l'amélioration de la qualité de vie (Teisserenc, 1994). Ce qui constitue selon Worms (1987), une forme de développement local, qu'il définit comme une réponse à une situation de crise. Cette situation est marquée par des problèmes d'emploi et d'identité.

Selon Worms (1987), le développement local est avant tout une réponse spontanée des communautés face à leurs problèmes, plutôt qu'une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements. En d'autres termes, le développement local émerge de la communauté elle-même pour répondre aux besoins locaux. En effet, les situations de crise ou les conditions de vie défavorables peuvent être un facteur de revitalisation, car les acteurs locaux sont incités par les problèmes engendrés par ces situations à se mobiliser pour défendre leur territoire et améliorer leur cadre de vie (Klein et al, 2003). Cependant, il est important de noter que certains territoires de la même wilaya peuvent présenter une faiblesse, voire une absence totale d'actions ou de contributions à des projets locaux, alors que leurs conditions de vie ne sont pas meilleures que celles des autres villages qui présentent une forte activité communautaire.

L'objet de notre travail porte donc sur les pratiques des acteurs locaux dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui s'impliquent dans les affaires de leur territoire et contribuent aux actions, initiatives et projets de développement local, donnant lieu au financement de ceux-ci. Il s'agit d'une approche par acteurs qui met en avant le rôle essentiel des acteurs locaux dans le développement de leur territoire, en considérant leur capacité à mobiliser les ressources et à coordonner les actions pour atteindre des objectifs communs. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les facteurs qui favorisent ou entravent l'implication des acteurs locaux dans le développement local. Cette réflexion nous amène à formuler la problématique suivante :

Comment les dynamiques des acteurs dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou contribuent-t-elles à mobiliser les ressources financières afin de mettre en place de projets de développement local ?

Pour mieux comprendre le sujet et répondre à cette question de départ, d'autres questions seront posées, ces questions permettront de cerner le sujet et d'orienter la démarche que nous allons suivre.

Première question : Quels sont les différents acteurs qui participent aux processus de développement local et quels sont les rôles qu'ils jouent ?

Deuxième question : Quels sont les mécanismes de financement des projets de développement local ?

Troisième question : Comment s'est développé le concept de développement local en Algérie ?

Quatrième question : Hormis les acteurs publiques, comment s'organisent les acteurs locaux pour la mise en place de projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou ?

Cinquième question : Quel est l'origine des ressources mobilisées par les acteurs locaux de la wilaya de Tizi-Ouzou pour le financement des projets de développement local ?

2. Propositions de la recherche

En sciences sociales, les chercheurs disposent de deux outils clés pour leurs recherches. D'une part, des hypothèses de recherche qui sont utilisées dans le cadre de l'approche hypothético-déductive. D'autre part, ils ont des propositions de recherche où ils exposent leurs réflexions sur les faits. (Di Ruzza, 1988). Ces propositions de recherche sont un élément crucial du processus de théorisation et d'analyse, car elles s'inscrivent dans une démarche inductive qui est diamétralement opposée à la position couramment adoptée dans les recherches dites mathématiques. (Kara, 2017). Une proposition est une assertion qui suggère un lien entre deux concepts lorsque celui-ci ne peut être vérifié par l'expérience. Bien qu'elle soit similaire à une hypothèse, elle se base principalement sur des recherches antérieures et des preuves corrélatives existantes. En somme, elle vise à établir une relation plausible entre les concepts en question. (Di Ruzza, 1988).

La manière dont les études sont menées peut varier en fonction de l'utilisation de propositions ou d'hypothèses de recherche. Le test des hypothèses est un élément clé selon

Karl Popper, qui préconise l'utilisation de méthodes mathématiques telles que les statistiques ou l'économétrie pour corroborer ou réfuter les hypothèses. (Kara, 2017). Bien que les tests d'hypothèses soient basés sur des techniques d'échantillonnage probabilistes, ils ne sont pas essentiels dans les études en économie où aucune hypothèse ou relation de variables n'est testée à l'aide de méthodes statistiques. En revanche, les propositions de recherche sont élaborées, validées ou rejetées en utilisant des techniques littéraires, historiques ou qualitatives. Ces propositions de recherche sont essentielles pour développer notre thèse. (Kara, 2017)

Notre travail soutient l'idée générale que le sous-développement de certains territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou est dû principalement à deux raisons. Tout d'abord, il est dû au manque de ressources financières mobilisables (ressources publiques). Ensuite, il est dû à la non-participation des acteurs locaux à la gouvernance et au financement des actions et des projets de développement local. En d'autres termes, dans les territoires qui manquent de ressources financières, le défi consiste à assurer une coordination efficace des acteurs locaux afin de mobiliser efficacement les ressources financières dont ils disposent et de réguler les déséquilibres socio-économiques dans le territoire. Nous pouvons expliquer ce point de vue à travers les propositions suivantes :

Première proposition : L'analyse des processus de développement local à travers une approche par acteurs doit considérer plusieurs éléments essentiels. Il est important de prendre en compte la logique des acteurs locaux envers leur environnement et son développement, ainsi que la nature des relations existantes entre ces acteurs. Les conditions socioéconomiques locales sont également des éléments clés qui peuvent influencer les acteurs locaux dans leur engagement en faveur du développement local. En effet, ces conditions peuvent avoir des influences variées sur les acteurs locaux et leur capacité à contribuer au développement local.

Deuxième proposition : La capacité d'une société locale à mobiliser des ressources financières dépend en grande partie des acteurs locaux qui la composent, de leurs

motivations et des relations qu'ils entretiennent entre eux. La nature de ces acteurs locaux, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile, d'entreprises locales ou d'autorités locales, ainsi que leurs logiques d'action et leurs modes de coopération ou de concurrence peuvent influencer leurs modes de mobilisation et leur capacité à mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre des projets de développement local.

Troisième proposition : les mécanismes publics de financement de développement local en Algérie devraient être évalués afin de pouvoir les réformer et ainsi répondre aux besoins fondamentaux exprimés par les communautés locales. Cette évaluation permettrait d'analyser les sources de financement actuelles, ainsi que d'évaluer leur efficacité et les éventuels obstacles à leur mise en œuvre. En identifiant les lacunes dans ces mécanismes de financement, il serait possible de formuler des recommandations pour leur réforme, en prenant en compte les besoins locaux exprimés par les communautés.

Quatrième proposition : Les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou qui ont une participation citoyenne plus élevée ont tendance à avoir un développement local plus équilibré que ceux qui ont une participation citoyenne plus faible. Cela repose sur l'idée que la participation citoyenne peut améliorer la transparence et la responsabilité dans la prise de décisions locales, ainsi que la mobilisation des ressources financières et humaines pour les projets de développement.

3. Les objectifs de la recherche

La présente recherche a deux principaux objectifs :

Un objectif d'ordre théorique : La présente recherche souhaite apporter des éléments de compréhension et d'analyse du rôle des acteurs locaux dans la recomposition des territoires et dans gestion des déséquilibres socio-économiques. Pour atteindre cet objectif, nous allons procéder à une analyse de la littérature existante sur les acteurs locaux, leurs actions et interactions, en nous appuyant sur une approche par acteurs. Par la suite, nous

allons examiner les différentes modalités et ressources de financement des projets de développement local, toujours dans le cadre d'une approche par acteurs.

Un objectif d'ordre empirique : En utilisant l'approche par acteurs, l'objectif empirique de cette recherche serait d'analyser les actions des acteurs locaux et leur participation aux initiatives et aux projets de développement local et au financement des actions collectives visant à améliorer les conditions de vie et le développement de leur territoire (Commune pour le financement public et village pour le financement solidaire). Cette analyse permettra de comprendre les déterminants et les modes de participation citoyenne et d'implication des acteurs locaux dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou. En se concentrant sur les stratégies des acteurs locaux, cette recherche permettra d'identifier les facteurs clés qui encouragent ou découragent la participation citoyenne dans les initiatives de développement local, ainsi que les modes d'implication des acteurs locaux dans ces initiatives.

4. L'intérêt de la recherche

L'intérêt de cette recherche se présente en deux points. Premièrement, d'un point de vue théorique, elle vise à effectuer une revue de littérature théorique sur les approches d'analyse du développement local, ainsi que sur les relations entre les différents acteurs impliqués, et sur le financement de celui-ci. De plus, elle entend réaliser une revue sur l'évolution des politiques de développement local en Algérie.

Deuxièmement, d'un point de vue pratique, cette étude analyse les différents mécanismes de financement du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment le financement public et celui provenant principalement de la société civile organisée au sein de comités de villages. Elle vise à évaluer leur impact sur le développement et l'amélioration des conditions de vie dans la wilaya.

5. Méthodologie de la recherche

Cette étude, menée dans le domaine du développement local, adopte une approche basée sur les acteurs et vise à analyser les pratiques de financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou. Son objectif est de tirer des conclusions à partir de données empiriques, ce qui en fait une **étude inductive**.

Les pratiques et les comportements des acteurs doivent être analysés à travers une étude qualitative (Giordano & Jolibert, 2016). Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour mener des études qualitatives, et dans le cas de cette thèse, la méthode de **l'étude de cas** est la plus appropriée. Pour mener cette étude, nous avons utilisé plusieurs outils, notamment **le recueil documentaire, les entretiens de recherche et l'observation in situ**. Pour analyser les données recueillies à travers ces outils, nous avons employé la méthode de **l'analyse qualitative des données**.

6. Structure de la recherche

Ce travail de recherche est composé de 07 chapitres qui sont classé comme suit :

Chapitre I : Le développement local : dynamiques, acteurs et mécanisme de financement :

Une approche par les acteurs du développement local : Dans ce chapitre, Nous avons expliqué que l'approche par acteurs, qui porte sur l'analyse du comportement des acteurs est la mieux adapté à l'analyse du financement des projets de développement local par les acteurs dans les territoires de Tizi-Ouzou. Ensuite, nous avons exposé les divers modes de financement des projets de développement local.

Chapitre II : Aspects épistémologiques et méthodologiques : *Comprendre les fondements*

de notre étude : dans ce chapitre nous avons présenté les fondements méthodologiques et épistémologiques de ce travail de recherche. Il est consacré essentiellement à la description des méthodes de recherche utilisées, des outils de collecte de données, et de

l'analyse des données. L'objectif de ce chapitre est de cerner le cadre méthodologique et de servir de fil conducteur pour les autres chapitres qui suivent.

Chapitre III : Le développement local en Algérie : politiques et acteurs : *Évolution, état des lieux et perspectives* : L'objectif de ce chapitre était d'exposer l'évolution des politiques de développement en Algérie et la place accordée au développement local au fil des plans de développement mis en place par les pouvoirs publics. De plus, nous avons succinctement présenté les divers acteurs du développement local en Algérie.

Chapitre IV : Le financement public des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou : *un état des lieux* : Ce chapitre était consacré au financement public des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou à travers les différents plans et programmes publics, ainsi qu'à l'analyse des diverses limites auxquelles ces mécanismes publics de financement peuvent être confrontés.

Chapitre V : L'implication de la société civile dans les projets de développement local basée sur une perspective horizontale : *Essai de généralisation pour les territoires de la Wilaya de Tizi-Ouzou* : ce chapitre avait pour objectif d'analyser la contribution de la société civile au financement et à la mise en place des projets de développement local dans les villages situés dans des zones rurales montagneuses de la wilaya de Tizi-Ouzou et de discuter des déterminants de cette implication.

Chapitre I

Le développement local : dynamiques, acteurs et mécanismes de financement

Une approche par les acteurs du développement local

Introduction

Le développement économique a toujours été lié à l'activité humaine, il représente le résultat du progrès de cette dernière qui a pour objectif l'amélioration du bien-être des individus. Historiquement, au XIXe et au début du XXe siècle, il existait de grandes différences de niveau de vie entre les différentes populations au sein des pays et entre eux. Dans la conception économique et politique, ces différences étaient considérées "naturelles. Cette pensée, qui s'avère insuffisante pour le bien-être général, a donné lieu à des oppositions permanentes. Par conséquent, les pouvoirs publics ont commencé à agir sur le terrain et l'intervention de l'État dans l'économie et dans la société est devenue indispensable pour adapter les rythmes d'accumulation du capital et de croissance économique, pour une distribution équitable des revenus, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie. (Ehrhart, 2006).

Ce chapitre, en se basant sur une vaste revue de la littérature, analyse l'évolution qui s'est faite dans les politiques de développement économique politiques, basées sur une perspective « ascendante » appelées politiques de développement « par le bas » ; qui semblent intégrer les acteurs locaux dans toutes les phases du processus de développement. Nous allons analyser les processus de développement local en tant que résultat d'action et d'interaction proactive entre les différents acteurs sociaux, économiques et publiques des interrelations entre les dimensions économiques, politiques, institutionnels et culturels sont indispensables (Courlet, 2014). Nous aborderons spécifiquement l'acteur local et la coordination d'acteurs. L'analyse des acteurs impliqués dans les processus de développement territorial et leurs actions peut être examinée à travers divers cadres analytiques, notamment les logiques d'acteurs et les relations qu'ils entretiennent avec le territoire et entre eux.

En outre, nous discuterons des mécanismes de financement du développement local en nous appuyant sur une typologie centrée sur les acteurs.

1. Le développement local : la reconnaissance de la dimension locale comme base de développement.

L'émergence des expériences de développement localisées est venue confirmer certaines des idées révélées dans les critiques formulées au paradigme du développement par le haut. Depuis le début des années 1980, l'utilisation du terme développement endogène s'est répandue avec un grand succès dans le monde académique et professionnel. Le plus grand attrait du terme est son utilité pour interpréter les processus de développement des territoires, à une époque où de grandes transformations ont lieu dans l'économie et la société en raison d'une intégration économique, politique et culturelle accrue. Les grandes lignes du nouveau modèle s'articulaient ainsi autour de la nécessité de réorienter les objectifs vers la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, en d'autres termes, le besoin pour la participation des communautés locales tant dans la conception de leurs objectifs de développement que dans les stratégies visant à les atteindre, afin d'assurer une utilisation plus efficace des atouts locaux.

1.1. Des théories de développement basées sur la dimension locale

La dimension locale du développement devient importante à partir des crises économiques des années 70. Lorsque le rôle de la dimension locale dans le cadre des systèmes productifs est redéfini, de telle sorte que les propositions de la politique de développement « par le bas », surgissent en réaction à l'épuisement du modèle de développement « par le haut ». Comme l'affirme P. Hamel (1990, p.43) :

« Le retour du local correspond, aux confins des représentations idéologiques qui l'accompagnent, à une série de chambardements socio-économiques et sociopolitiques qui ont conduit les sociétés complexes, dans les années 80, à repenser leur modèle de développement »

Ces propositions sont nées en conséquence de la tentative de trouver une manière d'agir pour réaliser le développement des localités et des territoires en retard et de réduire les disparités spatiales de développement. (Tremblay, 1999). L'autre raison de l'apparition de ces visions est l'analyse des processus endogènes de développement industriel dans les

localités et les régions du sud de l'Europe, ce qu'on appelle les systèmes de production localisés. Cette interprétation des processus de développement est renforcée par l'apparition de formes plus souples dans l'organisation territoriale de la production, l'incorporation des réseaux d'entreprises et des réseaux d'acteurs dans l'analyse économique des territoires et la reconnaissance que les composantes socioculturelles et institutionnelles ont une valeur stratégique dans les processus de développement.

En effet, durant cette période, il y a eu de grandes restructurations économique, sociale et politique, marquée par le passage du modèle de la grande entreprise industrielle fordiste, basé sur les économies d'échelle, à un modèle d'accumulation flexible, caractérisé par la réduction de la taille des entreprises et le dégroupage et l'externalisation de la production, avec l'augmentation conséquente de proximité entre les entreprises, formant des réseaux entre producteurs et fournisseurs. Pour certains auteurs (Tremblay, 1999 ; Pecqueur, 1989 ; Aydalot, 1985), cette conception du développement constitue la naissance d'un nouveau paradigme de développement, qualifié, par certains travaux, de paradigme du développement par le bas, qui va dans le sens contraire de celle du développement par le haut. B. Jean (2015) souligne que cette approche de développement marque une rupture radicale avec la logique de développement régional.

Le tableau récapitulatif suivant (Cunha, 1988), selon divers critères de comparaison, nous donne les principales différences entre le développement par le haut appelé par l'auteur « paradigme productiviste », et le développement par le bas appelé par l'auteur « développement existentiel » ou développement territorial.

Tableau. I.01 : Caractéristiques des paradigmes de développement

Critères de comparaison	le développement par le haut	Le développement par le bas
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité - Rationalité économique - Individualisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Équité - Rationalité sociale - Solidarité

Valeurs instrumentales		
Société	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisée - l'organisation à grande échelle - Ordre 	<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisée - l'organisation à petite échelle - Tolérance
Economie	<ul style="list-style-type: none"> - l'économie de marché - Profit - Risque - Intérêt individuel 	<ul style="list-style-type: none"> - l'économie mixte - Satisfactions des besoins - Sécurité - Intérêt collectif
Politique	<ul style="list-style-type: none"> - Structures autoritaires - Hiérarchie - Priorité à l'ordre établi 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures ouvertes - Autonomie - l'expérimentation sociale
Espace	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration - Développement par le haut - Uni polarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispersion - Développement par le bas - Polycentrisme
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformisation - Ethnocentrisme - Sociocentrisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit à la différence - Relativisme culturel - Relativisme culturel
Nature	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Prudence écologique

Source : Cunha, A. (1988). Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement. *L'espace Géographique*, 181-198.

1.2. L'évolution du concept de développement local

Les théories de développement basées sur la dimension locale étaient perçues comme un modèle alternatif qui se base sur les forces des acteurs locaux sous sa forme de développement endogène (J. Friedman ; W. Stöhr). Ensuite, comme une réponse à la mondialisation qui assure la valorisation culturelle et économique des communautés locales (Campagne et Pecqueur, 2014). Enfin, comme une approche alternative, loin des principes de développement endogène, visant l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques en intégrant les acteurs locaux (Angeon et Callois, 2005).

1.2.1. Le développement local sous la dimension endogène.

L'approche endogène du développement local soutient que le développement fait référence aux processus de transformation économique et sociale qui sont générés en conséquence de la réponse des villes et des régions aux défis de la compétitivité. Dans ces

processus, les acteurs locaux ont adopté des stratégies et des initiatives visant à améliorer le bien-être de la société locale. Ces approches prônent des stratégies de développement par le bas, qui ouvrent l'éventail des opportunités de croissance aux personnes, aux groupes sociaux et aux communautés territorialement organisées, et qui leur permettent de mobiliser leurs capacités et leurs ressources. Ainsi, le territoire devient important, puisque les gens vivent, travaillent et interagissent dans un lieu précis, où les citoyens jouent un rôle de premier plan dans la défense de leurs intérêts. s

C'est à partir des années 1980 que le modèle du développement endogène a émergé. Selon ce modèle, le développement ne serait pas déterminé par les forces du libre marché ou par des politiques d'aménagement du territoire émanant du pouvoir central, mais plutôt par des aspects intrinsèques du territoire, et par la capacité de ses acteurs à mobiliser et à diriger son potentiel dans les voies de développement. Ce modèle s'oppose au modèle de développement classique rejetant la nécessité d'une imitation linéaire des sociétés industrielles et valorisant les spécificités de chaque territoire.

Le modèle de développement endogène, tel que formulé par J. Friedman et W. Stöhr vers la fin des années 1950, fonctionne comme un modèle interprétatif pour comprendre les transformations et les changements économiques en cours. Par conséquent, c'est un instrument d'action efficace, conçu de manière intégrale comme un modèle alternatif et de changement pour la croissance économique. Ce modèle ne se limite pas à la dimension économique, mais intègre les dimensions sociale et politique à travers un processus de participation des acteurs locaux pour l'activation et la consolidation du potentiel de développement. Ce potentiel est exprimé dans l'existence territoriale de potentialités physiques, naturelles, humaines et culturelles, afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Pour cela, il est nécessaire d'introduire des changements dans l'organisation de la production à travers les systèmes de production locaux, changements qui sont déterminés par un processus continu d'innovation technologique.

le développement endogène est un processus de croissance et de changement structurel, dans lequel l'organisation du système productif, le réseau de relations entre les acteurs et les activités, les dynamiques économiques, d'apprentissage et le système socioculturel internes déterminent les processus de changement, ajouté tout cela à la dimension locale qui les compose ; conduisant à de différentes voies de développement, en fonction des caractéristiques et des capacités de chaque économie et société locale et les ressources dont elle dispose. D'où l'importance de connaître les cultures locales de l'entrepreneuriat, les tendances à l'innovation chez les acteurs locaux et, en particulier, les idées que ces acteurs se font du développement. (Hattab-Christmann, 2007).

Le développement endogène est avant tout une stratégie d'action dans laquelle les acteurs locaux qui ont leur propre identité, lancent des initiatives pour le développement de leur territoire. En effet, selon ce modèle de développement, le progrès économique d'un territoire n'est possible que lorsque les acteurs du territoire interagissent, s'organisent et investissent en vue de développer l'économie et la société locales. (Friedman et Weaver, 1979). C'est-à-dire qu'il :

« n'est pas provoqué, ou tiré par des acteurs extérieurs à la région, mais qui a sa logique propre, son autonomie, une logique qui ne peut se comprendre que par les acteurs, les relations et la dynamique internes à la région » (Crevoisier, 2010, p. 973).

Lorsque ces acteurs développent leurs capacités organisationnelles, ils peuvent empêcher les entreprises et organisations externes de limiter leur potentiel de développement et d'entraver leur propre processus de développement. La capacité des acteurs locaux à conduire le processus de développement lui-même, ainsi que la mobilisation du potentiel de développement, sont les éléments qui permettent à cette forme de développement d'être qualifiée de développement endogène.

Cependant, pour certains auteurs « le changement n'est jamais purement endogène » écrit L. Quéré (1984, p. 32). Dans le même sillage, F. Fourquet, (1988, p. 77) affirme que « même le développement local endogène est en quelque sorte exogène » et que « l'épreuve

de la modernité économique et culturelle se paie toujours d'une perte de l'identité et de la communauté culturelle ». Cela admet que les processus de développement ne peuvent pas être purement endogènes, mais il est indispensable pour les territoires qui veulent lancer une dynamique de développement, d'intégrer une composante exogène, qui représente majoritairement l'implication des pouvoirs publics par des politiques de développement planifiées centralement dans les territoires.

1.2.2. Le développement local : une version plus développée et plus globale du développement endogène.

Le développement local constitue une approche de développement « par le bas » qui découle directement du développement endogène (Tremblay, 1999), pour certains auteurs ces deux modèles sont assimilables, tel que M. Boisvert cité dans (Tremblay, 1999, p.25) qui affirme que le développement endogène :

« mieux connu sous le nom de développement local, est le seul qui mette autant d'accent sur le milieu comme facteur de développement, opposant une planification ascendante « par le bas » aux stratégies habituelles de type descendant « par le haut » »

Développement local, développement endogène ou développement par le bas, les principes de ces concepts sont identiques, ils :

« traduisaient la volonté d'implication des populations et de prise en compte des spécificités locales, allant à l'encontre des politiques macro-économiques décidées par les États et plaquées sur des milieux possédant des ressources et un esprit souvent très divers » (Torre, 2015, p. 278).

Cependant, le développement local semble être la version la plus développée par les économistes. En effet, c'est dans le cadre de ce concept que la majorité des travaux scientifiques sont publiés pendant de longues années et plusieurs approches sur spécialisation flexible et du développement économique local se sont dégagées des analyses rattachées à ce concept (Tremblay, 1999). Plus tard, c'est le concept de développement territorial qui prend place. « Le terme de développement territorial est

plutôt récent, et longtemps les auteurs lui ont préféré ceux de développement local (Aydalot, 1986 ; Greffe, 2002) ou par le bas (Stohr et Taylor, 1981)» (Torre, 2015, p. 278).

Le passage d'un développement endogène à un développement local se réalise lorsqu'un acteur exogène s'implique dans le processus de développement conçu pour un territoire donné. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, cet acteur représente l'Etat central dans la majorité des cas. Ce qui fait que le développement soit une version plus global du développement endogène.

L'approche du développement local est loin d'être un projet autarcique. Elle cherche à diffuser le développement, en tentant d'endogénéiser localement les bases de la croissance économique et de l'emploi productif. Cela augmente également les possibilités de tirer parti des opportunités existantes en matière de dynamisme externe. Le développement local est conceptualisé à partir de différentes perspectives, allant des approches théoriques du développement, aux stratégies de développement assumées par des acteurs qui soutiennent leurs différents styles ou modes de développement et qui vont avec les réalités et les caractéristiques du territoire. Expliquant ainsi le débat riche et profond que suscite la conceptualisation du processus de développement local

1.2.3. Le développement local comme instrument des politiques publiques de développement

La convergence au tour du développement local comme alternative aux politiques de développement par le haut s'est amplifiée parallèlement à la montée des politiques de la décentralisation, et simultanément à celles de la mondialisation de l'économie. Le lien entre développement et décentralisation favoriserait de plus grandes opportunités pour les populations et les intègre dans les processus de prise de décision, ce qui renforce la réalisation des objectifs du développement local, à ce propos P. Langevin (1990, p. 118) a écrit :

« L'Etat centralisé n'est plus à même de contrôler ou, tout simplement, d'induire le développement économique (il faut toujours ajouter « social » et

« culturel »...). Sans doute lui reste-t-il, entre autre, le devoir de financer les grandes infrastructures, la politique industrielle, la politique de l'emploi, les aides à l'agriculture, la politique monétaire et financière... Pour le reste, il faut faire confiance au local pour s'organiser. La décentralisation a d'ailleurs été inventée pour cela »

La décentralisation est donc perçue comme un moyen pour l'État d'effectuer une rationalisation en transférant des responsabilités et des compétences aux gouvernements locaux. Ce qui permettrait aux communautés locales de se prendre en main et de participer au processus de régulation des rapports entre l'État et leurs territoires (Tremblay, 1999). Les raisons pour lesquelles les processus de décentralisation sont indispensables aux processus de développement local, en commencent par le rôle attribué aux gouvernements locaux dans la satisfaction des besoins des citoyens. En effet, c'est la dimension locale qui permet aux acteurs locaux d'exprimer leur besoins directement aux autorités. Il s'agit aussi, de chercher des opportunités de collaboration et de coopération afin de se soutenir mutuellement, tout en développant des stratégies personnalisées pour répondre aux besoins spécifiques de leur communauté.

De plus les gouvernements locaux complètent les stratégies de développement nationales et supranationales en mobilisant des acteurs locaux dans le but de soutenir des actions dans la dimension local vers la dimension national. Cela permet de promouvoir la participation de tous les acteurs locaux et de déclencher des initiatives locales de développement économique qui soient inclusives, durables pour le bien-être commun. En reconnaissant l'importance du fait que les gouvernements locaux sont mieux placés pour comprendre les besoins de leur communauté et pour y répondre de manière efficace, de nombreux pays ont mis en place des programmes de décentralisation qui visent à confier aux autorités locales la responsabilité du développement économique sur leur territoire.

Le développement local constituait une alternative attirante pour les pays en développement qui ont vu l'échec de leurs politiques économiques néolibérales orthodoxes centralisées, qui ont trouvé leur expression maximale dans les programmes

d'ajustement structurel du Fonds monétaire. Cet échec, qui a causé des inégalités régionales significatives dans ces pays. En effet :

« La notion de développement local, est devenue récurrente dans les nouveaux agencements politiques, institutionnels ou industriels, d'abord dans les pays développés puis dans les sociétés en développement » (Dubresson, & Fauré, 2005, p. 11).

Les pays en développement ont progressivement intégré les politiques de développement local, comme un outil privilégié pour combiner des actions visant à influencer la sphère économique en essayant de diverses manières de stimuler et de soutenir les processus de développement économique local . Sur le plan politique, ces pays se sont mis à appliquer des politiques décentralisatrices en léguant une partie des responsabilités aux collectivités territoriales car, « la planification par le haut se révèle inadéquate et doit être remplacée par une planification décentralisée, contrôlée par les acteurs locaux ». P. Hamel (1990, p.43).

Pour ces pays, le principal enjeu de la décentralisation était d'instaurer une dynamique de développement local qui semble être la formule permettant de sortir de la situation de crise socioéconomique qui a touché la majorité des pays en développement durant les décennies 1980-1990, une situation accentuée par la mise en place imposée des plans d'ajustement structurel. Les principes et les méthodes de ce transfert varient d'un pays à l'autre en fonction des conditions locales (Bouedja, 2013).

Dans ce système décentralisé une partie de l'autorité de l'État est transférée vers le niveau local, cela implique un transfert de responsabilités, de ressources financières et humaines du national au local. (Bossard & Lauzon, 2005). Cependant, la décentralisation comme démarche juridique et administrative, ne peut produire un développement local sans l'intervention des autres acteurs locaux. (Angeon & Callois, 2005). Autrement dit, le processus de développement local est basé sur la population et ses mouvements culturels, économiques ou sociaux, ainsi que sur la mobilisation de ses ressources qui peuvent être de nature divers. (Deberre, 2007) .Dans ce sens Guigou, (1983, p 84) explique :

« Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique ».

Ceci signifie que la démarche de développement local est un processus permettant d'orienter les efforts et les initiatives locales des acteurs locaux vers la valorisation des potentialités et des richesses au niveau économique, des partenariats locaux au niveau social et l'expression de solidarité, citoyenneté et responsabilité au niveau culturel (Chassagne & Romefort, 1987), cité (Fontan & Tremblay, 2003).

La forme d'organisation de l'État et, surtout, l'efficacité du processus de décentralisation administrative et politique ont un impact significatif sur l'émergence et le développement d'initiatives de développement local. En effet, lorsque l'État est configuré de manière décentralisée, la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement économique en sont fortement affectées, principalement en raison de la modification des mécanismes de fonctionnement de l'État et des relations de pouvoir. (Deberre, 2007). Cela montre que l'état institutionnel renforce les potentialités de développement existant sur le territoire. Lorsque la constitution reconnaît et renforce les objectifs des territoires, le développement économique ne se conçoit pas uniquement en fonction des intérêts généraux de l'État central, mais le développement local apparaît au moins comme une stratégie possible et complémentaire. (Angeon & Callois, 2004).

La prise de décision et la fourniture de services plus proches des citoyens peuvent responsabiliser davantage les autorités vis-à-vis de leurs citoyens, améliorer la pertinence des biens et services publics par rapport aux besoins locaux, donner aux résidents locaux de plus grandes possibilités de participer aux décisions qui affectent leur vie (Bherer, 2011) et construisent ainsi la démocratie et la stabilité politique. De plus, les collectivités locales deviennent l'agent idéal pour mener à bien la politique de développement territorial. La Constitution leur attribue des compétences importantes en matière économique,

territoriale et de fourniture de services et leur confère dès lors un rôle important dans la conception de la politique de développement local. (Teisserenc, 1994)

Enfin, après le processus de décentralisation, le transfert de compétences aux régions facilite la dimension politico-administrative des processus de développement local. En effet, la politique de développement qui découle de la décentralisation renforce de l'autonomie des communautés locales et consolide les valeurs culturelles et sociales du contenu local. (Moulaert & Nussbaumer, 2008).

2. Le développement local : entre l'approche territoriale et l'approche par acteurs.

G. Benko (1995), dans son article « les théories de développement local » classe les théories de développement local en approches territoriales et en approches basées sur les acteurs. Les approches territoriales perçoivent le territoire comme un réseau d'intérêts d'une communauté territoriale, qui promeuvent des politiques de développement territorial. L'objet de ces théories est d'analyser les effets de la proximité et de la concentration géographique des activités économiques sur le territoire. De l'autre côté, l'approche par les acteurs du développement local se base sur l'analyse des rapports qu'entretiennent les acteurs et les mécanismes qui permettent la recomposition des systèmes socio-économiques.

2.1. L'approche territoriale du développement local

À l'origine, le territoire dans la théorie économique est sans épaisseur économique, il est considéré comme un générateur de coûts de transport. Le territoire comme un concept propre dans l'économie, émerge à partir des travaux de Marshall, dans lesquels il explique que les interactions entre activités font que les décisions de localisation deviennent interdépendantes et soumises à des conditions liées à ces interactions. « Le territoire a acquis progressivement le statut d'objet géographique puis, plus récemment, d'objet économique » (Benko, 2007, p. 15)

Dans l'économie territoriale, le territoire est un système complexe, constitué d'un ensemble d'êtres et d'organismes qui sont à l'origine tout aussi complexes et qui entretiennent des relations particulières, une raison pour laquelle il doit être étudié sous ses multiples dimensions. En effet, le territoire peut être un système de relations économiques et sociales, un système de gouvernance local qui rassemble un ensemble d'acteurs privés et publics, ou encore un ensemble de facteurs matériels et immatériels qui différencient un territoire des autres, ces facteurs peuvent constituer des avantages grâce à la proximité. Selon B. Pecqueur (2000, p. 24) :

« L'espace n'est pas une sorte d'étendue homogène et indifférenciée. Il est, au contraire, pluriel, c'est-à-dire, composé de parties hétérogènes et nettement différenciées qu'on appelle « Territoires », qui présentent des caractéristiques sur le plan économiques ainsi que sur le plan socio-culturel. »

Selon cette branche de l'économie, le territoire n'est pas un morceau de la nation, mais une dynamique collective de coordination d'acteurs qui résulte d'une organisation spécifique qui combine les stratégies privées et les interventions publiques. Dans ce sens (Grefe, 2002, p. 45) a écrit : « Le territoire se donne, à travers un projet, le moyen d'ébaucher des initiatives qui définiront et consolideront son développement ». Le territoire tire ses spécificités de sa géographie, de la composition de la population qui l'occupe (histoire, vécu, culture patrimoine...) et de la nature des relations existantes entre les acteurs du territoire. Autrement dit, il ne peut être perçu comme un groupement de zones ou un stock de ressources, mais une création collective et un champ d'action des acteurs qui ont la capacité d'intervenir sur le territoire. En ce sens R. Lafarge (cité dans Moine, 2006, p. 117), a écrit :

«Le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation»

A l'origine du développement local il y a les expériences de succès dans un certain nombre de régions. Les années 1970 ont vu une série de changements et de nouvelles approches des modèles de croissance. Il y a eu également des progrès dans le système de

production, caractérisés par une plus grande flexibilité qui répond aux changements de la demande. Tout cela a motivé le développement de nouvelles formes de concentration industrielle qui peuvent prendre plusieurs formes selon les rapports interentreprises qui les composent (Courlet, 2001), surprenant les modèles de croissance existants jusqu'alors. Ces concentrations industrielles sont des modèles d'organisation de la production, basés sur des relations stables entre les entreprises, ainsi que sur la division du travail et la création d'un modèle d'échanges locaux. Cela conduit à une augmentation de la productivité et de la croissance de l'économie. Ces modèles, à leur tour, permettent l'adoption de formes d'organisation plus flexibles des grandes entreprises et des groupes d'entreprises qui les rendent plus efficaces et compétitifs.

Parmi ces approches territoriales, nous trouvons une catégorie qui se préoccupe des mécanismes de création d'une dynamique économique localisée (Touzri, 2007), il y a les districts industriels (Marshall, 1890) et les systèmes de production localisés (Courlet, 2001). Ces concentrations géographiques d'entreprises présentent une série d'avantages dérivés de la proximité mutuelle, ces derniers consistent dans l'émergence d'industries subsidiaires sur le territoire de sorte que la production séparée serait impossible en raison de son coût de production élevé. Un deuxième type d'avantage est l'existence constante d'une main-d'œuvre qualifiée connaissant les techniques utilisées dans l'industrie située dans la localité en question. (Courlet, 2001).

Une autre catégorie s'intéresse aux avantages concurrentiels que la concentration géographique d'entreprises dans une certaine région leur confère à l'instar des clusters. L'étude des clusters explique que les connaissances et les qualifications augmentent au fur et à mesure que les entreprises s'imitent et que le personnel passe d'une entreprise à l'autre (Porter, 1991). Par conséquent, les entreprises obtiennent un avantage concurrentiel dans un secteur donné lorsqu'elles sont en mesure d'obtenir des informations continues sur l'évolution des préférences des consommateurs, et ainsi d'orienter la production (Porter, 1991).

D'autres approches territoriales de développement local a l'instar « des métropoles » (Scott & Storper 1986 ; Scott, 1988 ; Scott & Walker ; Scott & Storper, 1992), mettent en avant les avantages de l'agglomération de firmes en un même lieu dans la minimisation des couts de transaction. (Lipietz, & Benko, 1995). Quant à la théorie des milieux innovateurs de P. Aydalot (1986), elle focalise son analyse sur la capacité des territoires à favoriser la création et l'implantation d'entreprises innovantes et à créer une dynamique d'apprentissage. Ces approches territoriales du développement local qui se basent sur la proximité géographique, analysent les dynamiques territoriales d'un angle essentiellement économique et privilégient les relations marchandes dans l'analyse. Le développement local est présenté comme un résultat des stratégies d'entreprises et de leurs modes de concentration et d'implantation sur le territoire.

2.2. L'approche par acteur du développement local

A côté de ces approches, certains économistes ont analysé ces dynamiques territoriales par la proximité organisationnelle des acteurs qui permet la coordination des actions des acteurs. En effet, la proximité géographique « est ressource latente » qui s'active seulement en cohérence avec une proximité organisationnelle. À cet effet, B. Pecqueur et J-B. Zimmermann (cité dans Telaidjia, 2016, p.44) notent :

« La proximité géographique ne se décline pas automatiquement en une proximité organisationnelle, qui permet la coordination. Par contre, elle facilite et structure cette coordination, non pas tant par les fonctions et les structures dont le territoire dispose, mais plutôt par le fait que le territoire est créé par les stratégies d'acteurs ».

L'approche par acteurs s'intéresse à analyser les relations entre les différents acteurs économiques, les institutions et les structures de pouvoir. Son objet est d'analyser comment les relations, les compromis et les contradictions permettent au système socioéconomique de se reproduire. Cette approche met l'accent sur la nécessité d'examiner les interactions entre ces acteurs afin d'assurer que les efforts de développement sont coordonnés, durables et inclusifs. En effet : «La diversité des logiques

et des acteurs engendrant une complexité des rapports, est l'essence d'une dynamique de développement. ». (Touzri, 2007 p.33).

Selon cette approche il est impossible de comprendre le développement local sans tenir compte du contexte socio-économique global dans lequel il se déploie. Les régulations économiques, sociales et politiques mises en place par l'État considéré comme l'acteur de développement central, et les autres acteurs sont des éléments essentiels pour favoriser le développement local.

3. Acteurs locaux et coordination : des éléments clés du développement local

Dans les théories du développement local, les relations entre les acteurs occupent une place prépondérante dans la mesure où le processus de développement local est le produit des actions de tous les acteurs impliqués dans un réseau qui comprend à la fois l'État et ses représentants, les acteurs économiques, sociaux et politiques qui s'impliquent dans la régulation et la recomposition territoriale. L'action collective coordonnée sur le territoire est d'une importance fondamentale car elle prend compte de l'existence d'une société locale qui constitue la base sociétale du processus. Ainsi, la clé du développement réside dans les ressources utiles communes et les compétences locales. En ce sens (Mengin et Masson, 1989, p. 21) définissent le développement local comme « la voie grâce à laquelle les acteurs entament un processus de remobilisation, de recréation d'un espace social d'où peut naître un développement ».

Le développement local postule que l'orientation de chaque projet de développement, et la structure des acteurs impliqués, constituent des configurations spécifiques de chaque expérience et sa formulation est le résultat d'un processus de débat des acteurs du territoire. Le développement n'est pas seulement un processus économique, mais surtout un processus de synergies d'action coordonnées par des acteurs publics et

privés, économiques, sociaux, politiques, technologiques, qui opèrent et prennent des décisions sur le territoire, ou qui ont un impact sur celui-ci.

3.1. L'acteur local : un pilier du développement local

Dans la pensée économique dominante nous trouvons le concept de *l'homo-économecus* qui décrit l'acteur économique comme un agent rationnel qui cherche à maximiser son utilité en toute circonstance, dans un environnement où l'intérêt individuel représente l'horizon de chacun hors de tout lien social. (Raffinot, 2021). Cette conception de l'acteur économique s'oppose à celle de l'économie de développement. Pour les pionniers de l'économie du développement en l'occurrence F. Perroux et A. Hirschman, les acteurs sont :

« Des agents économiques différents les uns des autres, dotés de pouvoirs inégaux, capables de modifier leur environnement matériel et humain par l'énergie de changement qu'ils développent à travers leurs décisions Ils refusent à la fois l'individu "hyper socialisé", *l'homo oeconomicus* ou l'acteur stratège agissant en fonction d'une rationalité limitée. Ils se situent davantage dans la tradition de M. Weber en supposant un acteur engagé agissant au nom de valeurs et combinant des actions traditionnelles, affectives et rationnelles. » (Hugon, 2003, p.10-11).

Dans la logique de développement local, qui préconise que le développement est le résultat des actions des acteurs qui découlent de leur volonté de changement et d'amélioration des conditions de vie, l'acteur est celui dont le système d'action coïncide avec le système d'action local, et dont l'activité contribue à déployer les potentialités existantes dans la société locale. Il faut aussi intégrer dans cette définition les acteurs qui entravent, par diverses modalités, les possibilités de développement. L'analyse de faisabilité d'une stratégie de développement local nécessite l'identification des différents types d'acteurs, d'évaluer les intérêts qu'ils représentent et le pouvoir dont ils disposent.

Il est nécessaire de distinguer la différence entre l'acteur local défini comme tel car il agit sur la scène locale et l'acteur de développement local, défini comme tel par le sens qu'il donne à son action sur le territoire. En effet, tous les individus, groupes ou

organisations ayant une action locale ne peuvent pas être considérés comme un acteur de développement local. Ceux-ci ne seront que ceux qui, par leur action, visent à mieux utiliser les ressources existantes dans un territoire donné, de manière cohérente avec l'efficacité économique, la préservation de l'environnement et l'équité sociale. Dans cette perspective le développement local est défini comme « une dynamique d'initiatives locales qui met en mouvement des acteurs » (Angeon et Callois, 2005, p. 23).

3.1.1. Typologie des acteurs locaux :

Pour mettre en œuvre un projet de développement local, il est important d'analyser la nature des acteurs locaux qui existent sur le territoire, pour cela il est primordial de comprendre quel sont les différents types d'acteurs locaux qui peuvent exister. Dans ce qui suit nous proposerons deux typologies d'acteurs locaux basées sur de différents critères. Ainsi, dans la première typologie nous pouvons définir trois catégories d'acteurs selon leurs **systemes d'action** :

- **Acteurs du système d'action politico-administratif** : C'est l'ensemble des organes qui composent l'administration locale. Une logique verticale tend à prédominer les actions de ce type d'acteurs, mais le développement d'une logique territoriale-horizontale implique de favoriser des instances d'accord interinstitutionnel et l'établissement de relations avec les autres acteurs locaux en vue d'une action collective.
- **Acteurs du système d'action économique** : inclut les entrepreneurs et membres d'organisations patronales et syndicales.
- **Acteurs du système d'action socio-territoriale** : comprend les membres d'ONG, d'organisations sociales citoyennes. L'action de ces organisations est axée selon une logique territoriale et orienté pour répondre aux besoins fondamentaux des communautés locales ce qui s'inscrit dans une logique de recherche d'intérêt général et d'amélioration de conditions de vie des communautés locales.

Nous pouvons aussi classer les acteurs en fonction **des relations que les acteurs locaux entretiennent avec le territoire**. Ainsi, nous pouvons distinguer plusieurs catégories :

- Les acteurs dont les actions sont entièrement ancrées dans le territoire local, se reproduisent à travers les interactions locales. Cela concerne les acteurs économiques qui produisent et commercialisent leurs produits localement, les acteurs politiques dont le pouvoir dépend de leurs liens politiques locaux, ainsi que tous les acteurs dont le champ d'action et l'identité sont façonnés par leurs activités au sein du territoire local.
- Les acteurs dont l'action est partiellement ancrée dans le contexte local, bien que leur activité se déroule localement, voient leur rôle évoluer au-delà du cadre des relations locales. Il s'agit tous les acteurs dont le champ d'action va au-delà des frontières de la localité.
- Les acteurs externes qui déploient leurs activités sur un territoire par le biais d'agences ou de filiales. Les décisions sont prises à l'extérieur du territoire, ce qui restreint la marge de manœuvre des représentants locaux.
- Acteurs en situation de précarité, confrontés à des défis pour répondre à leurs besoins fondamentaux, et dont l'attachement à la communauté locale dépend des opportunités qu'elle leur offre.

Cette distinction permet d'identifier l'importance des acteurs locaux, compte tenu de leur niveau d'implication dans la société locale, de leur perception des problèmes et de leur capacité à valoriser les ressources disponibles et dans une large mesure, la possibilité de leur implication dans la mise en œuvre une stratégie de développement réussie.

3.1.2. La logique des acteurs envers le développement local

Comme nous avons vu précédemment, les travaux sur le développement local ont relevé l'importance de la logique d'action des acteurs dans la mise en œuvre des projets de développement local, c'est-à-dire le rôle stratégique des logiques de l'action collective dans l'objectif de l'intérêt général de la société local, qui représente la finalité du développement local. (Angeon et Callois, 2004 ; Hugon, 2003).

Une logique est un processus qui implique une certaine cohérence entre les intentions, les objectifs, les interprétations, les stratégies et les pratiques. Les objectifs représentent les projets et les réalisations que l'on entend atteindre. Ils sont fortement

associés à des principes et à des valeurs, mais aussi aux conditionnements structurels et contextuels de l'environnement des acteurs. En fonction de leurs objectifs, ces acteurs se mobilisent par trois types de logiques : une logique individuelle d'accumulation, une logique communautaire de recherche d'intérêt général et une logique publique de développement. (Lapeyre, 2005).

3.1.2.1. La logique individuelle : c'est une logique qui privilégie la sphère immédiate des intérêts personnels. (Tollison, 1982). Elle repose sur l'hypothèse qui stipule que la satisfaction des besoins par l'utilisation des ressources de toutes sortes nécessite l'exclusion des autres « *l'homo-économecus* ». Cela implique l'absence, ou la faiblesse, d'un objectif de groupe qui conduit à diverses formes d'appropriation, de contrôle et d'accumulation de ressources, provoquant des situations de dépendance et de domination . (Raffinot, 2021).

La prédominance de la logique individualiste au sein d'un groupe, réduit le niveau de confiance, fragilise ou dégrade les relations sociales ce qui entrave la possibilité d'action collective pour des objectifs communs ou de promouvoir des changements dans la société locale. Toutefois, l'activité de cet acteur joue un rôle important dans la mise en œuvre du processus de croissance économique au niveau local.

Dans les perspectives de développement, l'acteur qui agit d'une logique individualiste est l'entreprise, dont l'objectif principal est la recherche de profit, tandis que le mode typique de d'intervention de ce type d'acteurs est le marché. Néanmoins, il est important de signaler que l'activité de ce type d'acteurs a des externalités positives sur le territoire.

3.1.2.2. La logique communautaire : elle se forme autour des identités sociales, culturelles, ethniques et religieuses, et des besoins de reproduction de la vie quotidienne, et se développe à travers des pratiques fondées sur la solidarité, l'entraide et, dans certains cas, l'action collective, représentatives d'une logique communautaire. Elles peuvent être divisées en pratiques structurées par une logique de survie ou par une logique de recherche d'amélioration du niveau de vie collectif. (Raffinot, 2021). Les acteurs

expriment une logique communautaire dans la mesure où leur action suggère l'existence d'un groupe restreint et assez homogène, qui travaille souvent à partir d'un consensus qui n'a pas besoin d'être explicite mais qui s'appuie sur des identités et des solidarités actives. Dans les cas où prédomine la logique de survie, s'établit une idée de réciprocité qui trouve son origine dans la matrice typique des relations de parenté, c'est-à-dire dans les engagements d'entraide entre membres d'un même groupe.

Ici, le premier rôle est tenu par les diverses formes d'organisation fondées sur l'identité et la solidarité qui composent ce qu'on appelle le secteur associatif ou socioculturel, structuré sur la base d'échanges de réciprocité et de reconnaissance de soi et qui, bien qu'ils a toujours existé, s'est beaucoup développé ces dernières années comme moyen de réguler les déséquilibres et les conséquences de la crise dans une économie ou un territoire à travers « des initiatives » et « des propositions » (Lapeyre, 2005). Et en particulier l'identification des priorités et des projets de développement à mettre en œuvre en adéquation avec les besoins de la société locale et des manques enregistrés sur le territoire.

3.1.2.3. La logique publique : Les acteurs orientés par une logique publique tendent à favoriser la libre accessibilité aux ressources de toute nature et, surtout, à favoriser la constitution d'espaces de construction réflexive d'un certain type d'intérêt collectif. Les objectifs coopératifs prédominent et favorisent l'inclusion élargie des citoyens dans la mesure où l'idée du public avance sur les différents groupes de la société locale. Cette sphère de la vie collective a été majoritairement représentée par les institutions étatiques. Le rôle des communes, le poids et la nature de leur intervention dans la génération et le maintien de ce type de logique, est un indicateur qui permet de distinguer les collectivités territoriales qui constituent le principal acteur de développement local (Lapeyre, 2005), ou plutôt des collectivités territoriales représentées par de simples administrations.

Dans le tableau suivant nous retraçons les logiques des acteurs envers le développement local que nous venons de présenter.

Tableau I. 02 : les logiques des acteurs envers le développement local

	individualiste	communautaire	publique
Types d'acteurs	- Acteurs économiques	- La société civile et ses organisations	- Institutions publiques
Mode d'intervention	- Marché	- Horizontale (coopération, solidarité, recherche de bien commun)	- Verticale
domaines d'action	- Externalités positives - Croissance économique	- Proposition - Initiatives - Actions collective	- Intérêt collectif - Génération de biens publics

Source : Etabli par l'auteure

Une société peut créer des stratégies de développement, en prêtant attention aux caractéristiques des types de logiques et des domaines d'action et, surtout, en identifiant le poids relatif de chaque acteur et les niveaux d'articulation entre les acteurs. Il est possible de faire l'hypothèse que dans un territoire en difficulté de développement prédomine une logique individualiste ; il faut cependant chercher les lieux où se produisent des changements souhaitables. Ces changements, sont souvent le produit de l'effort des acteurs qui agissent selon des logiques basées sur des principes et des valeurs de recherche de bien-être commun. Ces logiques sont à l'origine de pratiques pouvant prendre plusieurs dimensions, et ne peuvent exister en dehors d'un système d'acteurs caractérisé par des relations et des interactions qui donnent lieu aux changements.

3.2. Les acteurs locaux et le développement local : articulations et interactions dans de diverses dimensions

Le développement local est un processus qui se construit différemment dans chaque pays en fonction des différentes articulations qui se déroulent entre les acteurs du territoire. Par conséquent, il n'y a pas de modèle idéal à suivre, c'est ce que soutient B. Pecqueur (1989) quand il note que le développement local « n'est ni mode ni modèle ». Ce processus implique une diversité d'articulation d'acteurs et de mobilisation de ressources dans diverses dimensions.

« Il s'agit donc d'un mouvement aux dimensions culturelle, économique et sociale, qui cherche à augmenter le bien-être d'une société, à valoriser

les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent »
(Deberre, 2007, p. 46).

Dans ce qui suit, nous nous focalisons sur les différentes dimensions que peuvent prendre les actions et les interactions des acteurs de développement local à savoir : La dimension socioculturelle, la dimension économique, la dimension sociale et la dimension juridique-politique-administrative. Cela nous permettra de comprendre l'importance de chaque dimension dans la construction d'une politique de développement adéquate aux composantes du territoire.

3.2.1. Des actions qui découlent de la dimension identitaire et culturelle :

L'existence de processus de développement local réussis sans composante d'identité forte qui stimule et diffuse le potentiel des initiatives n'est pas possible. Par conséquent, l'une des clés fondamentales pour expliquer le développement territorial consiste à analyser la manière dont l'identité locale a été constituée ou reconnue dans une histoire collective sur un territoire donné, en essayant de définir les caractéristiques qui ont eu un impact décisif sur les acteurs locaux.

Pour que l'identité collective des acteurs devienne un levier de développement, ses processus constitutifs doivent articuler le passé, le présent et le projet dans une même réalité, intériorisée par tous les membres de la société. Et aussi lorsque l'identité les conduit à découvrir la possibilité d'agir ou de générer un horizon collectif incarné dans un projet. Car seule une identité génératrice de projet permet de construire une vision partagée sur le développement de la localité, de l'État et du pays. (Teisserenc, 1994). Ces attitudes proactives deviennent une condition indispensable pour que tous les acteurs sociaux deviennent des acteurs ou des sujets du développement local. Ce dernier ne peut résulter que d'un effort endogène mobilisant les énergies sociales qui rendent une société responsable de ses actions et de leurs résultats.

Commencer un processus de développement fondé sur des initiatives locales nécessite un changement et des ajustements des structures sociales, mentales et culturelles,

car il implique de nouveaux modes d'organisation dans les domaines économique, politique et social. (Diop, 2018).

3.2.2. Actions et interactions au niveau économique

Pour que le processus de développement local soit couronné de succès, il est essentiel de disposer d'une stratégie de développement explicite à caractère intégral, exprimée par un développement qui permet d'articuler les réalisations dans le domaine de la production économique avec les réalisations sociales et culturelles. C'est-à-dire une articulation entre l'État, le marché et la société. Cela implique l'existence d'un dispositif productif générateur de richesse dynamisé par les acteurs économiques locaux. Il est nécessaire de créer des structures de soutien locales pour le développement de petites entreprises, organisées sur la base d'un projet cohérent et viable, permettant l'insertion au niveau local du petit entrepreneur.

L'appareil productif doit être diversifié, fondé sur le potentiel de ses ressources et de ses vocations socioculturelles, il doit être générateur de processus de développement moins dépendants et doté de meilleures défenses contre les crises, ainsi que de stratégies de développement interrégionales et nationales. Pour cela, il est nécessaire de disposer de groupes actifs dotés d'une capacité d'initiative, de véritables agents de développement ayant la capacité de mieux capitaliser les potentialités et les vocations locales, capables de négocier des implémentations commerciales exogènes, d'interagir avec le reste des acteurs locaux. Ils devraient également promouvoir le réinvestissement de l'excédent économique dans la société locale, ce qui permettra l'expansion de l'emploi et la satisfaction des besoins, et permettra l'intégration de technologies appropriées à la réalité locale.

3.2.3. L'action sociale : une assise du développement local

Le processus de développement local devrait permettre de générer des services et des infrastructures qui améliorent la qualité de vie des citoyens, c'est-à-dire qui garantissent le bien-être collectif ou la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Par conséquent, l'intégration sociale et la cohésion sont nécessaires pour surmonter les

formes d'exclusion sociale ou de pauvreté. Ce qui fait de la politique sociale une dimension essentielle de la stratégie de développement local, étroitement liée aux décisions et aux actions du secteur économique productif, confirmant que les processus de développement ne sont pas simplement de la croissance économique, mais soulèvent toujours l'articulation synergique des priorités économiques, efficacité productive et équité.

C'est au niveau local que les politiques sociales deviennent un instrument d'intégration sociale et de construction de la citoyenneté ; La commune est un espace privilégié pour l'utilisation efficace des ressources, avec des impacts et des résultats évidents pour le bien-être collectif. Par conséquent, des politiques sociales structurelles, participatives, focalisées et intersectorielles peuvent être conçues, permettant ainsi d'atteindre un objectif fondamental du développement local, tel que la réduction des inégalités, grâce à une meilleure répartition du produit social. Le profil de la société locale doit être construit à partir d'une volonté local, de solidarité et d'un effort de négociation permanent entre les différentes logiques d'action, dans la mesure où elles sont toutes nécessaires pour valoriser les ressources locales ce qui créer le développement territorial en ce sens (Guigou, 1998, p. 36-37) à écrit :

« Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »

Le succès dans le processus de construction du développement local implique également la consultation, la négociation et l'interaction entre les acteurs la recherche d'une articulation des intérêts, dans laquelle les collectivités territoriales ont un rôle crucial dans les institutions de construction qui permettent cette articulation en créant des structures regroupant des organisations sociales territoriales, des entreprises locales, des agences de l'Etat, des ONG, etc. Par conséquent, l'existence d'un système d'acteurs fortement articulés et consolidés est le moteur essentiel pour stimuler les processus de

développement, qui ont besoin de pilotes et de dirigeants disposant de réelles possibilités de mener à bien le projet collectif. (Denieuil et Laroussi, 2005).

La production d'actions collectives différenciées qui enrichissent la société civile en initiatives est un signe indiscutable de l'existence de processus de développement local capable de renforcer les ressources humaines et matérielles. La participation des citoyens par des voies formelles et informelles, la manifestation de revendications, la réalisation de projets sont aussi importantes pour maintenir la capacité de gouvernance locale pour initier le projet de développement. En ce sens, l'existence d'organisations sociales consolidées et légitimes est nécessaire pour garantir la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

3.2.4. La dimension politique-administrative

La construction du développement local est liée à des processus politico-administratifs, tels que la décentralisation politico-administrative ; l'approfondissement de la démocratie et la redéfinition des relations entre la société civile et l'État. La décentralisation politico-administrative est considérée comme une condition nécessaire du développement local, car elle accorde aux différents niveaux territoriaux une autonomie suffisante pour devenir des gestionnaires efficaces de leurs ressources propres, faisant de la commune l'organe administratif et politique local. (Bossard & Lauzon, 2005). La décentralisation devrait permettre une plus grande autonomie du système économique local, pour la promotion et le développement du bien-être social collectif. Néanmoins, pour qu'elle soit efficace et qu'elle exprime de nouvelles articulations entre l'État et la société civile, elle doit permettre de nouvelles formes d'interactions, elle doit aussi être proactive au niveau local et riche en initiatives. (Kara & Aknine-Souidi, 2021).

La forme d'organisation de l'État et, surtout, l'efficacité du processus de décentralisation administrative et politique ont un impact significatif sur l'émergence et le développement d'initiatives de développement local. En effet, lorsque l'État est configuré de manière décentralisée, la conception et la mise en œuvre des stratégies de

développement économique en sont fortement affectées, principalement en raison de la modification des mécanismes de fonctionnement de l'État et des relations de pouvoir. (Deberre, 2007).

En ce sens, la collectivité territoriale devrait constituer une instance du gouvernement qui joue le rôle d'agent de facilitation et promoteur de la croissance et du développement territorial et du processus de création d'un bien-être social politique et économique par la mobilisation de ressources humaines, financières, matérielles et immatérielles, de fournir des biens et des services. En d'autres termes, il est le concepteur de la stratégie de développement exprimée dans le plan de gestion local, ce qui l'oblige à mettre en œuvre des mécanismes de planification pour identifier les problèmes prioritaires et tirer parti des opportunités, avec la participation d'acteurs locaux capables de stimuler et d'intégrer le potentiel des initiatives existantes dans la société locale. (Kara & Aknine-Souidi, 2021)

Un processus de développement local efficient et efficace exige de nouvelles politiques de développement. L'intervention des pouvoirs publics via ses représentants ne peut être réduite à la logique du rôle de contrôleur mais doit tendre à favoriser les rencontres avec les différents acteurs de la société civile, en reconnaissant leur capacité d'action spécifique sur le niveau local. Ainsi, il devient l'acteur responsable des initiatives et des nouvelles formes de promotion du développement, articulant sa rationalité en tant qu'acteur coordinateur avec celle d'autres acteurs.

L'analyse de l'action publique constitue un instrument théorique particulièrement adapté, qui permet la compréhension et l'explication de l'action publique localisée en identifiant avec plus de précision les réseaux d'acteurs, les mécanismes d'interaction et le rôle des collectivités territoriales dans les dynamiques de développement local.

4. Le processus de mise en œuvre des projets de développement local.

Dans son article sur la mobilisation des acteurs dans les politiques de développement local, P. Teissernec propose une réflexion méthodologique sur le rôle des processus symboliques et culturels impliqués dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement local et sur la manière de les gérer efficacement en fonction des objectifs identifiés et partagés dans le projet de développement. Il s'agit d'un raisonnement sur la gestion des processus de développement local par rapport à l'activation de relations et des interactions entre les acteurs locaux.

« L'approche de Pierre Tiesserenc s'intéresse particulièrement à la dimension de participation et d'implication des acteurs locaux. Ces acteurs s'engagent dans un processus d'interaction portant sur la recomposition du système local. Cette dynamique d'échange instaurant un espace d'élaboration et de gestion d'un projet local conçu comme outil de développement s'assimile à un espace d'apprentissage collectif. »
(Touzri, 2007, p.37)

La réflexion de P. Teissernec se développe autour de trois phases opératoires dans lesquelles s'articulent les trajectoires de transformation des sociétés locales et de développement local, en identifiant pour chacune d'entre elles des objectifs et des stratégies spécifiques pour guider les processus de représentation partagée des territoires et les voies possibles d'interaction entre les différents acteurs locaux et de valorisation des ressources. Ces phases constituent les éléments d'un processus réitératif, d'approfondissement continu, le long duquel se déroule le processus de planification et de mise en œuvre du développement local, selon une logique d'amélioration continue. Sur la base du travail de P. Teissernec nous avons essayé de distinguer les phases du processus de mise en œuvre de projet de développement local en partant du principe que le développement local est un processus social et politique complexe qui a ses propres caractéristiques en fonction des territoires et de leurs caractéristiques et dont la base est ses composantes de coordination d'acteurs et les différentes stratégies d'interaction.

4.1. Mise en place et développement du réseau d'acteurs locaux pouvant être impliqués dans le processus de développement local et identification des ressources.

Cette première phase se concrétise au moment de l'identification des éléments sur lesquels préparer les interventions spécifiques pour le développement local. Cela serait, le résultat d'un diagnostic territorial qui permet, en premier lieu, l'identification de la dotation en ressources présentes sur le territoire et ses déficits. Cette analyse permet d'identifier les interactions entre les différents aspects positifs et négatifs du capital territorial du système local (capital social, environnemental, cognitif, d'habitat, infrastructurel, productif et relationnel) et en second lieu, l'analyse des acteurs potentiels du développement local (administrateurs locaux, entrepreneurs, professionnels, travailleurs et représentants syndicaux, opérateurs sociaux et culturels et citoyens). Dans cette phase, il est important d'identifier de manière adéquate les attentes des acteurs individuels en ce qui concerne le projet de développement local et leur orientation par rapport aux stratégies et objectifs de développement possibles.

« La réalisation des projets initiés au cours de la première phase est en effet l'occasion pour les acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés, de confronter leurs représentations des situations, et d'apprendre à connaître les stratégies des uns et des autres et à apprécier les ressources disponibles »

En ce sens, il devient crucial d'analyser la demande actuelle et potentielle de développement local, implicitement ou explicitement exprimée par les acteurs impliqués, afin d'identifier les modèles qui orientent les représentations du concept de développement et les stratégies relationnelles qui peuvent potentiellement être mises en œuvre par ces acteurs dans le contexte du territoire qui est à l'arrière-plan du processus de développement. De cette manière, il devient possible d'identifier les voies de développement possibles des objectifs mis en évidence, afin de guider les processus de changement culturel et organisationnel utiles pour promouvoir des systèmes de relations entre les acteurs visant à poursuivre des objectifs de développement local mutuellement partagés et la mise en œuvre de stratégies adéquates. Ainsi :

« L'enjeu des politiques de développement est alors de conforter la spécificité de ces milieux en valorisant les ressources propres et en facilitant l'émergence de facteurs sociaux économiques, culturels et politiques favorables à leur réussite. » (Teissernec, 1994, p. 200)

4.2. Définition des pistes de développement possibles et détermination des projets de développement adéquats au territoire et des stratégies à suivre.

Dans cette deuxième phase, sur la base des éléments identifiés au cours de la première phase, il devient possible de déterminer les scénarios de développement possibles, basés sur une interaction synergique entre les différents aspects du territoire. Ses forces et ses faiblesses, les opportunités et les menaces qui se présentent et les interactions possibles dans le contexte territorial et dans son environnement. La connaissance de ces éléments revêt une valeur stratégique d'importance fondamentale pour guider le processus de développement local car elle constitue un facteur essentiel dans la formation et la compréhension de scénarios de développement possibles et les actions et interactions possibles qui peuvent se produire entre les acteurs impliqués dans le cadre de partenariat de réseaux et de stratégies de coopération.

Cette phase est « significative du point de vue de l'institutionnalisation du développement » (Teissernec, 1994, p. 204). Car, c'est durant cette phase que les stratégies d'action et de coopération sont mise en place dans le cadre d'une politique de développement adéquate au territoire intégrant les acteurs et les ressources déjà identifiés. Elle constitue aussi la phase de « professionnalisation » des projets de développement, en effet, l'application des politiques de développement et la réalisation et le suivi des projets de développement clairement identifiés est mise en place dans le cadre « d'une structure de coordination et d'impulsion unique pour promouvoir la politique de développement » . (Teissernec, 1994)

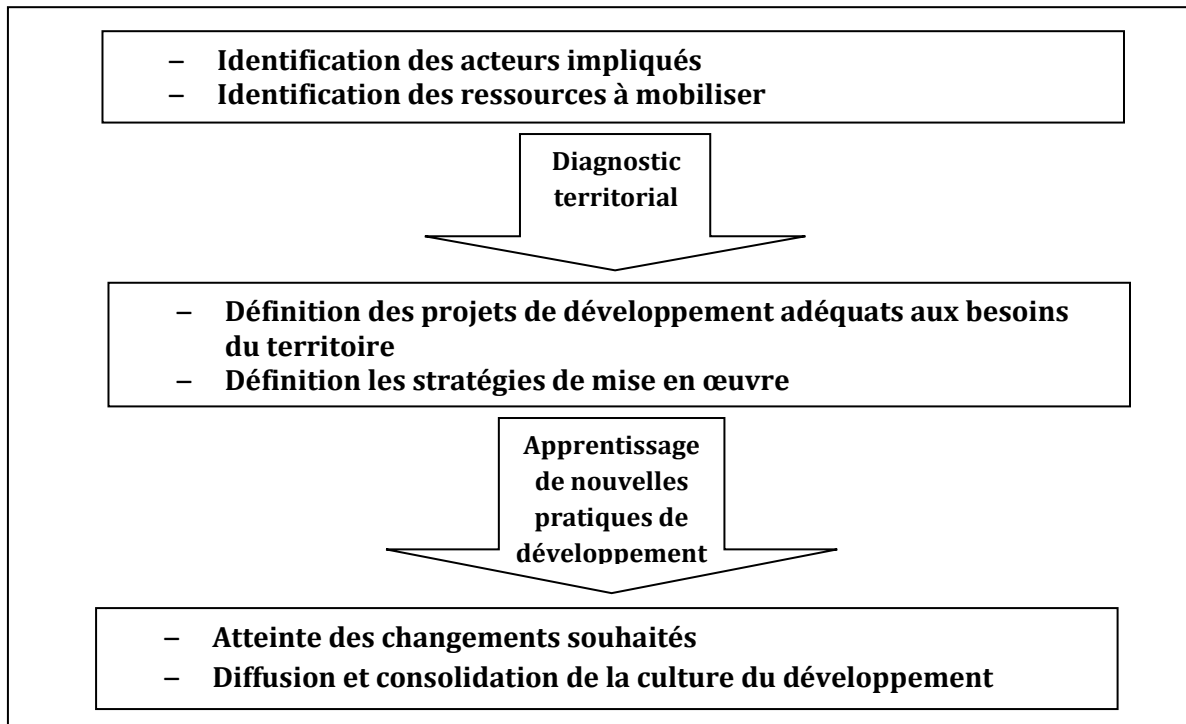
Un autre point important auquel P. Teissernec fait référence dans cette phase est celui de la définition de stratégies spécifiques d'interaction et d'échange avec d'autres systèmes locaux. Cela consiste à identifier les possibles interactions mutuellement

commodes entre les schémas de forces et de faiblesses, les opportunités et les menaces au sein d'un réseau de systèmes locaux, afin de tenter de définir et d'initier des relations d'échange, évitant le risque de relations déséquilibrées fondées sur des degrés de pouvoir de négociation différents, des situations de dépendance ou de marginalisation entre systèmes locaux. L'objectif principal de ces nouveaux partenariats entre systèmes locaux est de développer de nouveaux potentiels et opportunités, que les systèmes territoriaux ne pourraient autrement pas saisir et développer individuellement. Il devient donc, stratégiquement important de procéder à l'analyse des représentations réciproques des acteurs locaux des systèmes territoriaux en question.

4.3. La diffusion et la consolidation de la culture de développement au sein des communautés locales

La compréhension des processus impliqués dans la construction sociale des territoires et de leurs possibilités de développement peut en fournir des éléments utiles pour identifier et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour développer les modalités relationnelles entre les différents acteurs et systèmes locaux impliqués, visant à moduler l'orientation divergente des acteurs individuels vers des comportements plus ou moins coopératifs, qui donnent lieu à un degré différent d'obtention de résultats mutuellement commodes. Ce type de connaissances permet d'identifier les critères d'interprétation quant aux différentes manières dont les acteurs impliqués reconnaissent et valorisent le potentiel réciproque spécifique et aux différentes manières relationnelles qu'ils mettent mutuellement en œuvre, selon des modèles plus ou moins orientés vers l'échange avec l'autre, sur la base de compétences réciproques, ou au contrôle de l'autre selon la logique du pouvoir et de l'appartenance. Ces processus de changement au sein des communautés locales sont à long terme et nécessitent un engagement, une collaboration et un dévouement.

Figure I.01 : Schéma récapitulatif du processus de mise en œuvre des projets de développement local



Source : établi par l'auteure

L'analyse de ces étapes nous a permis de comprendre que tous ces projets nécessitent la présence de quatre éléments clés : La mobilisation des acteurs locaux pour élaborer une stratégie réactive face aux contraintes, la volonté collective de valoriser les ressources locales, le besoin d'un changement de mentalité des acteurs de la société civile pour se tourner vers la création, et le rôle central des institutions publiques et des collectivités locales dans ce processus (Gianfaldoni et Manoury, 2021). Dans la section suivante, nous nous focalisons sur la mobilisation des ressources financières locales qui constituent un élément primordial dans les projets de développement local.

5. Le financement du développement local

Dans toute stratégie de développement local, la gestion des financements constitue un élément fondamental à considérer. Non seulement en raison de sa rareté, mais aussi en raison de la nécessité d'une mobilisation efficace et opportune de ceux existants. Pour cela, il est nécessaire de stimuler la création de fonds d'investissement, accompagnés de

l'utilisation de sources internes et de l'accès à des financements externes favorables. Grâce à un processus d'analyse et de contrôle efficace, cela facilite la prise de décision par le gouvernement local sur la base d'investissements pour le développement.

Le financement du développement local est défini comme un processus participatif, interactionnel et à plusieurs niveaux par lequel l'administration publique, sur la base de ses compétences et capacités, planifie, organise, met en œuvre, contrôle et évalue le financement des projets de développement local, en fonction de la mobilisation des ressources endogènes et les ressources exogènes. L'accès aux ressources financières peut être difficile pour de nombreuses communautés, en particulier celles qui sont économiquement marginalisées ou qui n'ont pas accès aux systèmes financiers formels. De plus, la disponibilité des ressources financières peut être fortement dépendante des conditions macroéconomiques et de la volonté des investisseurs de prendre des risques.

5.1. Le rôle et la nature de la ressource financière :

Les ressources financières constituent une composante essentielle du développement local, leur disponibilité et leur gestion déterminent le succès ou l'échec des projets de développement. Le rôle des ressources financières dans le processus de développement ne peut être surestimé. Dans la mesure où, elles fournissent les fonds nécessaires pour lancer et soutenir divers projets de développement.

Le rôle des ressources financières dans le développement local est double : premièrement, elles facilitent la fourniture d'infrastructures et de services sociaux, qui sont essentiels à la croissance économique et au développement. Deuxièmement, elles renforcent les capacités locales de génération de revenus, d'opportunités d'emploi et de bien-être social, qui sont essentielles au bien-être des communautés locales.

Les ressources financières constituent une composante essentielle dans les projets de développement local, ce qui fait d'elles une ressource stratégique. En effet, les collectivités locales peuvent devenir plus autonomes et prendre en main leur propre

développement en ayant accès aux ressources financières. Les gouvernements locaux peuvent stimuler l'engagement des populations locales pour la prise en main de leur propre développement en fournissant des fonds pour des projets communautaires.

Les ressources financières locales peuvent provenir de sources internes comme de sources externes. Les ressources financières internes qui sont d'origine locale. Les acteurs locaux ont un contrôle total sur ces ressources. En raison de leur indépendance vis-à-vis des sources extérieures, elles peuvent être plus durables et plus sûres. Les ressources financières de provenance externes, quant à elles, présentent souvent moins de stabilité et sont plus susceptibles de changer en réponse aux conditions régionales et mondiales.

L'existence d'une activité économique sur le territoire est requise pour que les ressources financières répondent au critère de reproductibilité ; en effet, c'est cette activité qui permet la création et le renouvellement de la capacité financière interne des territoires. Or, ce qui définit la reproductibilité des ressources financières locales, c'est la capacité de l'activité économique locale à produire des ressources pour les finances locales. Par conséquent, si l'économie locale est en difficulté ou s'il n'y a pas de sources de revenus locales en place pour soutenir le développement local, les ressources financières de la région pourraient ne pas être suffisantes pour répondre aux demandes locales.

En fin, la disponibilité de ressources financières dans un territoire n'est pas une condition suffisante pour amorcer un processus de développement, puisque ces ressources doivent être utilisées de manière appropriée et sur la base d'une stratégie de développement économique local cohérente, planifiée et durable.

5.2. Les mécanismes de financement du développement local.

Le développement local repose sur la mise en place de projets et d'investissements qui visent à améliorer les conditions de vie des populations locales et à favoriser la croissance économique. Il existe plusieurs mécanismes de financement du développement local, que nous présentons dans ce qui suit.

5.2.1. le financement public du développement local.

Le gouvernement est l'une des principales sources de ressources financières pour le développement local. Le financement public peut provenir de plusieurs sources qui sont :

5.2.1.1. Le financement du développement par les collectivités locales

Les collectivités territoriales, ont un rôle de plus en plus important dans la gestion des affaires publiques. Ils sont responsables de la fourniture de services et d'équipements publics à leurs populations respectives, ainsi que de la contribution au développement économique et à la protection de l'environnement sur leur territoire. (El-Mensi, 2018). Dans le financement du développement local, les collectivités locales se basent sur plusieurs ressources, en l'occurrence : Les ressources propres, les ressources supplémentaires et les emprunts.

- **Les ressources propres des collectivités territoriales** : elles sont constituées des impôts locaux, les redevances perçues sur les services publics locaux ou les recettes générées par les activités économiques locales. Ces ressources sont directement gérées par les collectivités territoriales et leur permettent de financer les dépenses courantes et les investissements nécessaires aux projets de développement local. (Guengant et al. 2005).
- **la fiscalité locale** : Les principales sources de la fiscalité locale sont : l'impôt sur la propriété (bâtie ou non bâtie), la taxe d'habitation ou de résidence ainsi que des licences diverses (commerces, marchés, permis de construire, débits de boissons, jeux, spectacles, publicité, hôtels). (Gateau, 2010).
- **Redevances d'utilisation des services publics** : les autorités locales peuvent imposer des frais pour l'utilisation des services locaux tels que l'élimination des déchets, l'eau et d'autres services. Ces redevances peuvent générer des revenus pour les collectivités locales, qui peuvent être utilisés pour financer des projets et des services locaux. (Gateau, 2010).
- **Les ressources supplémentaires des collectivités territoriales** : En plus des ressources propres, et afin de favoriser le développement local, la cohésion sociale et la solidarité, réduire les inégalités économiques et sociales, l'État central attribue des ressources

supplémentaires aux collectivités territoriales qui permettent de réaliser des interventions spéciales en faveur des territoires. Ces ressources supplémentaires peuvent prendre la forme de subventions ou d'aides remboursables. (El-Mensi, 2018).

- **Les subventions** : ce sont des fonds fournis par le gouvernement central ou d'autres organismes de financement tels que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement, pour soutenir des projets locaux spécifiques. elles sont attribuées chaque année aux collectivités territoriales en fonction de critères tels que la population, le potentiel fiscal ou le niveau de développement.
- **Les aides remboursables** : sont des prêts accordés par le gouvernement central ou par des organismes de financement, aux collectivités territoriales pour financer des projets spécifiques. Contrairement aux subventions, les aides remboursables doivent être remboursées, avec ou sans intérêts, selon les modalités du contrat de prêt. Les collectivités territoriales doivent répondre à des critères précis pour bénéficier de ces aides financières.
- **Les emprunts** : les collectivités locales peuvent également recourir aux emprunts auprès de banques, d'institutions financières ou d'autres sources de crédit pour financer des projets locaux. Cette méthode de financement est souvent utilisée pour des projets à grande échelle.

5.2.1.2. Le financement public dans le cadre de partenariats : Le financement du développement local par les collectivités territoriales peut s'opérer dans le cadre de partenariats avec d'autres collectivités territoriales, ces partenariats peuvent prendre la forme de coopération décentralisée ou de coopération intercommunale.

- **Le financement dans le cadre des coopérations décentralisées** : cette forme de coopération met en œuvre partenariat rapprochées d'élus politique à élus politiques. Dans certaines coopérations, des financements sont octroyés pour le financement de projets de développement local. (Groupe de travail d'Epargne Sans Frontière, 2013).

– **Le financement dans le cadre des coopérations intercommunales** : consiste à regrouper les ressources de plusieurs communes ayant des caractéristiques ou des intérêts communs, pour mettre en œuvre des programmes ou des projets qui les lient.

5.2.2. Le financement privé du développement local

Le financement privé du développement local est un mécanisme de financement qui implique la participation des acteurs privés, tels que les entreprises, les banques ou les investisseurs, dans le financement des projets de développement local. Les acteurs privés peuvent apporter des financements sous différentes formes, telles que **les dons** qui sont des fonds non remboursables (ils peuvent être classés dans le financement solidaire), **des prêts** qui représentent des fonds qui doivent être remboursés avec intérêts, **les investissements en capital**, sont des fonds qui sont investis dans une entreprise ou un projet en échange d'une participation dans les bénéfices futurs.

5.2.3. Le financement mixte du développement local

C'est une forme innovante alternative aux formes traditionnelles de financement, il permet de diversifier les sources de financement et de réduire la dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire financier. Enfin, il favorise la participation des différents acteurs locaux et renforce ainsi la gouvernance locale et la participation citoyenne.

5.2.3.1. Partenariats public-privé : ce sont des accords entre les autorités locales et des organisations du secteur privé pour financer et gérer des projets locaux. Dans le cadre de ces accords, les organisations du secteur privé fournissent le financement et l'expertise pour mettre en œuvre des projets locaux, tandis que les autorités locales fournissent le soutien réglementaire et administratif.

5.2.4. Le financement solidaire du développement local

La présence de la finance solidaire sur un territoire favorise un dynamisme économique et social qui se concrétise par la production de services marchands et non marchands, économiques et sociaux : création d'activité et d'emploi, échanges d'informations, mobilisation de bénévoles et de partenaires locaux.... Cette production

d'activités engendre directement (création d'emploi par les structures de finance solidaire, par les porteurs de projets) ou indirectement de l'emploi (prestataires de services). (Demoustier, 2006).

Le financement solidaire suppose l'articulation entre acteurs locaux dans le but de gérer efficacement les ressources dont ils disposent individuellement en fonction du développement. Il repose sur une collaboration qui prévoit une action conjointe dans la gestion des ressources nécessaires à la réalisation d'un projet d'intérêt commun pendant une période de temps déterminée. Il évite d'effectuer un certain type de dépense individuellement et isolément, en l'organisant et en le répartissant entre les différents acteurs, en réduisant les dépenses nécessaires à effectuer individuellement. Le financement solidaire peut prendre plusieurs formes qui sont : à savoir :

5.2.4.1. Le mono-financement : il repose sur l'utilisation d'une source de financement pour la mise en œuvre d'un projet dont le montant de l'investissement initial peut être couvert par une source unique de financement.

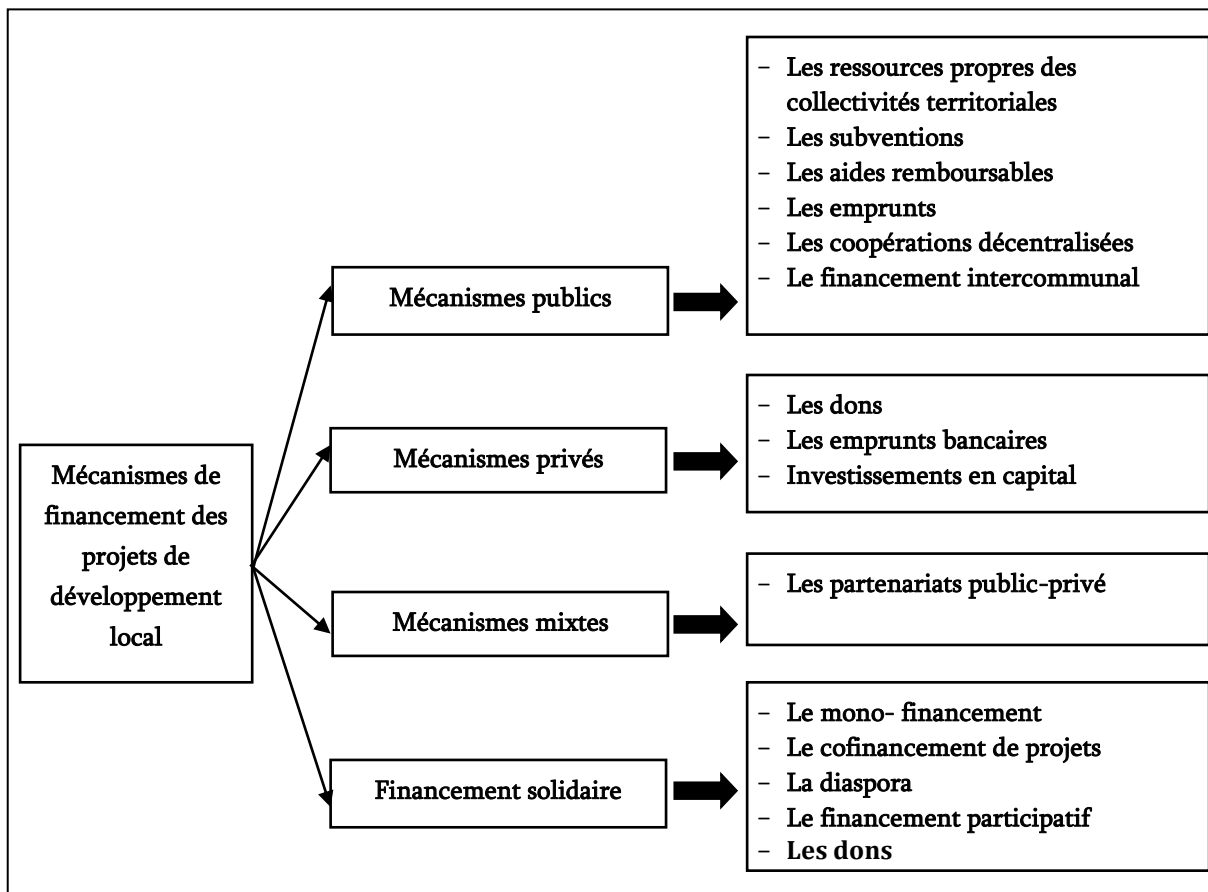
5.2.4.2. Le cofinancement de projets : il repose sur l'utilisation de plusieurs sources de financement en même temps avec leurs logiques différentes. Il permet le développement de grands projets qui ne peuvent être financés par une seule source de financement.

5.2.4.3. Le financement du développement local par la diaspora : les apports de la diaspora jouent un rôle important dans le financement des projets de développement local. Principalement insérés dans des mouvements associatifs, les actions des diasporas s'inscrivent, dans la majorité des cas, dans les activités rattachées à l'économie sociale et solidaire. Les ressources de la diaspora, peuvent renforcer les efforts de développement au niveau local et communautaire et contribuer au financement des projets de développement dans les pays d'origine, compte tenu de l'existence d'incitations et des mécanismes de soutien nécessaires. (Assogba, 2002)

5.2.4.4. Le financement participatif (crowdfunding): Aujourd'hui, les gouvernements, les entreprises, les investisseurs et les banques commencent à réaliser le potentiel qu'offre le financement participatif dans les économies modernes. En effet, le crowdfunding n'est pas seulement un mécanisme d'acquisition de ressources, mais aussi de gestion de celles-ci. Les initiatives de financement participatif peuvent être utilisées pour mobiliser des ressources financières auprès de la communauté locale pour des projets de développement. Les plateformes de financement participatif permettent aux individus de contribuer à des projets de développement local en faisant des dons, des prêts ou en investissant dans des entreprises locales. (Brüntje & Gajda, 2016)

Le schéma suivant récapitule les différentes formes des mécanismes financement du développement local que nous avons présenté ci-dessus :

Figure.I.02 : les mécanismes de financement du développement local



Source : Etabli par l'auteure

Conclusion

L'objet de ce chapitre était d'analyser et d'expliquer les notions rattachées au développement local en se basant sur une approche par acteurs c'est-à-dire étudier leur comportement, leurs actions et leurs logiques envers le développement de leur territoire, les différentes articulations et interactions qui peuvent se produire entre les acteurs et leurs impacts que le développement local. L'analyse et la compréhension de ces éléments permet une meilleure interprétation des réalités locales et des processus de construction des territoires.

L'analyse des phases la mise en œuvre des projet de développement local nous a permis de comprendre que tous les projets de développement nécessite la présence de quatre éléments clés. Ces éléments ont été présenté dans la troisième section de ce chapitre qui sont : la mobilisation des acteurs locaux pour élaborer une stratégie réactive face aux contraintes, la volonté collective de valoriser les richesses locales, la nécessité d'un changement de mentalité des acteurs de la société civile pour se tourner vers la création ; le rôle central des institutions publiques et des collectivités locales dans la coordination des acteurs.

En outre, nous avons parlé du financement des projets de développement local, qui être que le fruit d'un effort commun de coordination des acteurs locaux, elles constituent un enjeu crucial pour le développement local. Les acteurs ont besoin de ressources financières suffisantes pour financer des projets de développement local et améliorer la qualité de vie des habitants. Cependant, la mobilisation des ressources financières est souvent difficile en raison des contraintes auxquelles les acteurs peuvent être confrontés

La mobilisation des ressources financières ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Il est important que les ressources financières mobilisées soient utilisées de manière efficace et efficiente pour répondre aux besoins et aux priorités des habitants et pour promouvoir un développement à long terme.

Chapitre II

Aspects épistémologiques et méthodologiques

Comprendre les fondements de notre étude

Introduction

Expliquer les choix méthodologiques et épistémologiques qui ont été faits pour mener à bien l'étude est important dans la mesure où cela permet de comprendre les raisons pour lesquelles une méthode particulière a été choisie, ainsi que les implications épistémologiques de cette méthode.

Ce chapitre fournit une des détails sur les approches méthodologiques et des positionnements épistémologiques qui ont été adoptés dans le cadre de cette recherche, et explique comment ces approches ont été appliquées pour répondre aux questions de recherche. En outre, il fournit également des informations sur la collecte des données, la sélection des participants, la justification des choix méthodologiques et les techniques d'analyse de données qui ont été utilisées.

Ce chapitre méthodologique est crucial dans une thèse car il fournit un cadre clair et transparent sur la manière dont la recherche a été menée, ce qui permet aux lecteurs d'évaluer la qualité et la pertinence des résultats présentés.

1. Le positionnement épistémologique et ontologique de la recherche

Dans tout travail de recherche, il est essentiel de présenter le positionnement épistémologique et ontologique du chercheur. En effet, la façon dont le chercheur conçoit la réalité et la connaissance a un impact direct sur la façon dont il mène son étude et interprète les résultats obtenus.

Le positionnement épistémologique renvoie à la manière dont le chercheur appréhende la connaissance, tandis que le positionnement ontologique se rapporte à sa conception de la réalité (Al-Saadi, 2014). En exposant clairement son positionnement sur ces questions, le chercheur peut faciliter la compréhension et l'interprétation de son travail par les lecteurs. De plus, cela permet également de mettre en perspective les choix méthodologiques et les résultats obtenus.

1.1. L'épistémologie du développement local

Dans le contexte du développement local, l'épistémologie fait référence aux théories et aux principes qui sous-tendent notre compréhension de la manière dont le développement local se produit, des facteurs qui y contribuent et de la manière dont nous pouvons mesurer ses résultats.

Le développement local fait référence au processus de promotion du progrès économique, social et environnemental dans une zone géographique spécifique. Il s'agit d'une approche ascendante qui met l'accent sur la participation et l'autonomisation des communautés locales, ainsi que sur l'utilisation des ressources et des connaissances locales.

D'un point de vue épistémologique, le développement local repose souvent sur l'idée que la connaissance est spécifique au contexte et située, ce qui signifie qu'elle est façonnée par les conditions sociales, culturelles et économiques d'un lieu particulier. Cela contraste avec l'idée de connaissance universelle, qui suppose que la connaissance est objective et peut être appliquée dans n'importe quel contexte.

Le développement local s'appuie également sur une gamme de perspectives disciplinaires, notamment l'économie, la sociologie, la géographie, l'anthropologie et les sciences politiques. Chacune de ces disciplines offre différentes manières de comprendre les interactions complexes entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui façonnent le développement local. Dans le même temps, on reconnaît également l'importance des connaissances et de l'expérience locales, qui peuvent fournir des informations précieuses sur les défis et opportunités spécifiques auxquels une communauté particulière est confrontée.

Cela signifie que le développement local implique souvent une approche collaborative et participative, où les acteurs locaux sont activement impliqués dans l'identification des priorités, la conception des interventions et l'évaluation des résultats. Dans l'ensemble, l'épistémologie du développement local met l'accent sur l'importance du contexte, de la collaboration et de la participation dans la promotion d'un développement durable et inclusif au niveau local.

1.2. Un positionnement ontologique constructiviste et une épistémologie interprétative

Le constructivisme est un modèle qui indique que les connaissances se développent à partir des différentes constructions qu'un chercheur fait de son environnement, sur la base de schémas mentaux et de réflexions préalablement définis influencé par le vécu et par l'observation. (Al-Saadi, 2014)

Selon le constructivisme, la réalité est dans l'esprit de chacun, c'est pourquoi il n'y a pas de réalité objective unique. Le chercheur construit ses connaissances à partir de ses expériences vécues, de ses structures mentales et de ses croyances. Cette façon personnelle de créer une réalité est ce qui détermine, selon le constructivisme, qu'il n'y a pas de monde plus réel qu'un autre. L'esprit est le moyen qui permet l'interprétation des événements, des objets ou des perspectives de la réalité, de sorte que la connaissance qui en résulte est totalement personnelle. (Al-Saadi, 2014)

L'approfondissement de l'analyse des processus de développement local nécessite une réflexion constructiviste. Parmi les principes associés au constructivisme dans son application au développement local à travers une approche par acteurs, nous distinguons :

- Le développement des territoires est lié à la capacité de transformation. Ce principe suppose une transformation constante comme un processus naturel nécessaire pour approcher l'avenir des territoires et des populations qui y vivent, ce qui implique une volonté et une maturité pour assumer le changement collectif.
- Les réalités multiples des différents acteurs avec lesquels des stratégies de développement sont construites et tissées à travers des réseaux qui reçoivent les préoccupations et les aspirations des populations, nécessitent une vision constructive. Pour que l'environnement soit perçu et transformé dans une perspective cognitive et notamment sous l'idée que les différentes interprétations ne doivent pas être perçues comme une restriction mais comme une opportunité de s'adapter aux changements et de créer des transformations.
- Une connaissance collective développant des capacités collectives dynamiques, c'est-à-dire articulant des valeurs collectives pour approcher les processus de création, d'intégration, de transfert et d'absorption des connaissances qui permettent la reconfiguration et la recomposition des territoires.

La pensée constructiviste propose d'aborder les problématiques de développement local sous plusieurs angles (environnemental, social, innovant, entre autres). La résolution de ces problèmes commence, soit par la création de nouvelles connaissances, soit par l'intégration et la réorganisation des connaissances existantes. Cela se fait par une logique interprétative qui repose sur l'interprétation du chercheur et les explications causales. Le chercheur positionné dans le constructivisme et l'interprétativisme tente respectivement de comprendre la réalité et de la construire, en se basant sur la conviction que l'essence de l'objet ne peut être atteinte directement. (Al-Saadi, 2014)

Dans le cadre de ce travail basé sur une approche par acteurs, l'épistémologie interprétative se concentre sur la compréhension « subjective » des acteurs locaux et sur la signification qu'ils accordent à leurs actions et à leur environnement. Cette approche considère que la réalité socio-économique est construite par les acteurs locaux et que le chercheur doit donc comprendre leur point de vue pour saisir la complexité des phénomènes socio-économiques au niveau local, ainsi que les pratiques et les processus de développement dans une communauté donnée, ce qui permet reconnaître la diversité de ses perspectives et ses expériences.

1.3. Un raisonnement inductif

Selon l'approche constructiviste-interprétativiste, le processus de recherche est souvent considéré comme inductif (Al-Saadi, 2014). Ce raisonnement est couramment utilisé dans les sciences sociales pour tirer des conclusions à partir de données empiriques. Il peut être utilisé pour formuler des propositions ou des hypothèses, pour généraliser des résultats à partir d'échantillons et pour déduire des tendances à partir de données. Il repose sur l'idée que si une proposition est vraie dans un certain nombre de cas particuliers, alors elle est probablement vraie de manière générale. Dans ce sillage P. N'da, (2015, p. 18) explique : « L'induction consiste à induire des énoncés généraux (des vérités) à partir d'expériences particulières rigoureuses et systématiques »

La perspective interprétative de type inductif se concentre sur les expériences subjectives et les contextes variés dans lesquels elles se produisent. Cette approche ne vise pas l'objectivité absolue, car elle reconnaît que les phénomènes et les relations humaines sont complexes et comportent des spécificités liées à des actions, à des processus et à des interactions humaines. (Denis et al, 2019)

Dans le contexte du développement local, le raisonnement inductif est utilisé pour tirer des conclusions à partir de données empiriques recueillies sur un terrain. Les chercheurs peuvent collecter des données à partir d'observations, d'entretiens, de questionnaires ou d'autres sources pour identifier des tendances et des modèles dans les

pratiques de développement local. Cela veut dire qu'en partant de la description des phénomènes, le chercheur en développement local peut dégager des principes génériques, comparer les différents cas, générer des propositions explicatives, des modèles théoriques et des stratégies d'action.

Dans le cadre de cette recherche portant sur les pratiques des acteurs du développement local, principalement en ce qui concerne le financement des projets de développement local, nous chercherons, à partir du cas des territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou à comprendre et à déduire les pratiques efficaces des acteurs locaux qui pourraient être appliquées avec succès dans d'autres contextes similaires.

1.3.1. Pertinence et limite du raisonnement inductif

Le falsificationnisme de Karl Popper critique les principes épistémologiques de la science moderne, en particulier l'induction et la vérification. Selon Popper, la science ne peut pas garantir la véracité des énoncés généraux, car une expertise future peut toujours les contredire. Selon Popper, il est impossible de prouver la véracité d'une proposition générale par le biais des données empirique. Même si toutes les observations passées soutiennent une hypothèse, il suffit d'une seule observation future contradictoire pour réfuter cette hypothèse. (N'da, 2015)

Le falsificationnisme propose donc une approche différente de la science. Au lieu de chercher à prouver la vérité d'une hypothèse ou d'une proposition, il met l'accent sur la réfutation. Une hypothèse scientifique doit donc être formulée de manière à pouvoir être réfutée par des expériences ou par des observations et des narrations dans le cas de propositions de recherche. Si une hypothèse ou une proposition résiste à la réfutation malgré de nombreux tests ou de nombreuses observations, elle peut être considérée comme étant provisoirement corroborée, mais jamais vérifiée définitivement. (N'da, 2015)

Ainsi, le falsificationnisme souligne l'importance de la falsifiabilité et de la rigueur dans la méthode scientifique. Il encourage les scientifiques à formuler des hypothèses

claires et testables ou des propositions qui peuvent être validées et rejetées et à chercher activement des preuves qui pourraient les réfuter. Cette approche vise à garantir que les théories scientifiques sont constamment remises en question et améliorées, plutôt que de chercher à prouver leur véracité absolue. (N'da, 2015)

2. La méthodologie de recherche

Dans tout travail de recherche, la méthodologie est une étape cruciale qui permet de garantir la crédibilité et la qualité d'un travail de recherche. En effet, en présentant les différentes étapes suivies par le chercheur pour mener à bien son étude, la méthodologie permet de mettre en exergue la pertinence et la fiabilité des conclusions tirées. Dans cette optique, il est essentiel de prendre le temps de décrire avec précision les instruments et les techniques utilisés, ainsi que les éventuelles limites et biais de l'étude.

2.1. L'approche par acteurs

Dans ce travail de recherche qui s'articule autour des acteurs, Nous nous appuyons sur une approche par acteurs ainsi que sur les concepts clés associés, tels que la gouvernance locale, la coordination d'acteurs et les stratégies d'actions collectives et de mobilisation de ressources, pour étudier la question des acteurs et de leurs contributions aux projets de développement local. Cette approche nous permet de mieux comprendre les dynamiques des acteurs et les enjeux liés à la gestion des ressources dans le contexte local.

Nous avons choisi cette approche car elle est bien établie dans la littérature et a été utilisée avec succès pour analyser les relations entre les acteurs locaux. Les concepts clés associés à cette approche sont également pertinents pour notre analyse de l'implication des acteurs dans les projets de développement local, nous pouvons résumer cela dans les points suivant :

- L'approche par acteurs analyse les rapports entre acteurs sociaux et économiques et les mécanismes qui permettent de réguler les déséquilibres qui peuvent surgir sur

un territoire donné, cela sert à établir une coordination d'actions des acteurs locaux. La coordination locale à son tour représente un élément important dans la démarche d'action collective en faveur du territoire

- Les notions liées à l'approche par acteurs telles que la gouvernance, la coordination locale et le processus décisionnel constituent une base théorique importante dans l'analyse des rapports et des comportements des acteurs du territoire et le degré de leur implication dans les projets de développement local.
- L'approche par acteurs permet d'analyser « les systèmes de règles, formelles ou informelles, des habitudes et des traditions, qui permettent de distinguer les unes des autres des sociétés. » (Klein, 2008 p. 42). Sous cet angle de réflexion, nous pouvons analyser les rapports formels et informels des acteurs locaux des territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui nous permettra de comprendre la logique de ces acteurs envers leur territoire et les éventuels projets de développement.

En explorant ces concepts clés, nous pourrions approfondir notre compréhension des interactions entre les acteurs locaux, ainsi que leur relation avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales dans le contexte du développement local. Cette analyse nous permettra d'identifier les facteurs clés qui influencent la réussite ou l'échec des projets de développement local. Ainsi, nous pourrions mettre en évidence les meilleures pratiques de développement local et les leçons apprises qui pourront être utiles pour d'autres territoires et dans d'autres contextes dans le futur.

2.2. Une Etude qualitative

Cette thèse qui s'inscrit dans le cadre des travaux sur le développement local analysé à travers une approche par acteurs, tente d'appréhender les pratiques des acteurs du développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous nous

* Selon Albarello, Cité dans (Dahak et Kara, 2022), appréhender des pratiques constitue l'un des objectifs de recherche des études qualitatives.

intéresserons essentiellement au processus de financement du développement local par les acteurs, les montants des financements sont certes importants mais ce qui nous intéresse dans cette recherche est l'analyse des actions, les comportements et les interactions de ces acteurs qui donnent lieu à la concrétisation de projets de développement local.

Cela devrait se réaliser nécessairement à travers une étude qualitative, car ce sont les études qualitatives qui mettent l'accent sur les acteurs et leurs comportements contrairement aux études quantitatives qui se basent les variables. (Giordano & Jolibert, 2016).

Les données qualitatives sont généralement des descriptions détaillées larges et diverses d'un phénomène dans un contexte et un moment donnés (Dahak & Kara, 2022). Ces données représentent les multiples significations attribuées par les participants au phénomène étudié, en fonction de leurs propres perception du phénomène, c'est pourquoi elles sont considérées comme valides, mais peu fiables et difficiles à reproduire. En partant de la description des phénomènes, le chercheur en développement local peut dégager des principes génériques, comparer les différents cas, générer des propositions explicatives, des modèles théoriques et des stratégies d'action.

Selon R. K. Yin (2009), les méthodes de recherche qualitatives les plus couramment utilisées sont la méthode de l'étude de cas et la méthode historique. Dans le cadre de cette recherche, la méthode la plus appropriée pour répondre à la problématique est celle de l'étude de cas, que nous allons présenter dans le point suivant.

2.3. La méthode de l'Etude de cas

La méthode de l'étude de cas est une approche de recherche qualitative qui vise à analyser un phénomène particulier en l'étudiant en profondeur, elle est axée sur la compréhension des dynamiques dans des contextes spécifiques, en fournissant ainsi une description, une compréhension et une explication détaillées de celui-ci, tester une théorie ou générer une théorie (Eisenhardt, 1989). Selon Yin (2003) « l'étude de cas peut

être utilisée afin d'expliquer, de décrire ou d'explorer des événements ou des phénomènes dans leur contexte réel ».

Notre étude requiert la mise en œuvre d'une étude de cas portant sur les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou en tant qu'objet d'investigation. Cette méthode permettra d'examiner en profondeur le cas spécifique de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en analysant les comportements et les pratiques des acteurs locaux impliqués dans ce cas

Nous savons que le territoire est à géométrie variable, il peut être présenté sous de différentes échelles (Tremblay, et al, 2002), Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de considérer la commune comme une unité territoriale de référence, en raison de la disponibilité de statistiques et de la délimitation géographique claire pour l'analyse du financement public des projets de développement local. En ce qui concerne les pratiques des acteurs non gouvernementaux, nous avons opté pour le village comme unité territoriale pertinente pour refléter l'activité de la société civile, en raison de la signification symbolique que le village revêt pour la société kabyle.

2.4. Les outils de collecte de données :

La méthode de recherche de l'étude de cas permet de recueillir des données qualitatives à l'aide de différents outils. Selon Barlatier (2018) : « l'étude de cas n'est pas une technique de collecte de données en soi, mais une approche méthodologique qui s'accommode d'un certain nombre de dispositifs de collecte de données». Lors de notre collecte de données pour la réalisation du cas d'étude, nous avons utilisé les outils suivants :

2.4.1. Un recueil documentaire : Cela désigne la collecte d'informations à partir de documents existants sur le sujet de recherche. Ces documents peuvent inclure des articles universitaires ou de presse, des entretiens, des travaux de recherches universitaires, des données statistiques ou des livres qui traitent du sujet. Le recueil documentaire permet au

chercheur de se familiariser avec le sujet de recherche, d'acquérir une compréhension plus approfondie du sujet et d'identifier les questions clés à explorer dans le travail empirique. (Maillard, 2020).

En examinant les travaux antérieurs, le recueil documentaire permet également au chercheur de comprendre les recherches précédentes sur le sujet et d'éviter de réinventer la roue. De plus, cette analyse permet au chercheur d'identifier les lacunes dans la recherche et les domaines qui nécessitent une attention particulière.

Dans notre recherche, le recueil de données est divisé en deux étapes :

La première étape de la collecte de documents consiste à rassembler des informations pour comprendre le sujet de recherche et acquérir une compréhension approfondie de ses différents aspects. Les documents consultés peuvent inclure des articles, des livres, des rapports et des travaux universitaires. Dans notre recherche, les documents portaient sur des thématiques larges telles que les théories de développement, la théorie développement local, les approches de développement local, le développement social local, l'acteur économique, les acteurs locaux, les ressources financières locales et la décentralisation. D'autres documents ont été sélectionnés pour explorer le lien entre les ressources financières locales et le développement local, ainsi que la contribution des acteurs locaux au développement local à travers leurs ressources ou leurs actions. L'objectif de cette étape est de cerner les éléments théoriques pertinents pour la recherche et de construire une revue de littérature théorique pertinente qui servira de base pour l'étude empirique.

La deuxième étape de la collecte de documents consiste à rassembler des informations pour analyser les différentes dimensions de la problématique de notre recherche et identifier les questions clés à explorer dans le travail empirique. Ces documents peuvent inclure des textes de loi sur l'activité des acteurs locaux ou sur le financement du développement local en Algérie, des études de cas ou des enquêtes de travaux universitaires ou de presse, des données statistiques collectées au près des

organismes publics, des données sur les activités des comités de villages et des associations que nous avons eu au cours de la réalisation des entretiens de recherches. En combinant ces données avec les résultats de nos entretiens et observations, nous serons en mesure de mener une étude de cas pertinente.

2.4.2. Entretiens de recherche : L'objectif principal des techniques de collecte de données qualitatives est d'obtenir des informations basées sur les perceptions, les croyances, les opinions, les significations et les attitudes des participants, pour lesquelles l'entretien est l'une des plus précieuses. Cette technique est pratiquée en conjonction avec la technique d'observation, de plus en plus adoptée dans les recherches quantitatives. L'entretien est l'un des principaux outils de collecte de données qualitatives dans lequel l'interviewé partage oralement avec le chercheur ses impressions sur un sujet ou un événement survenu dans sa vie ou dans sa communauté.

Selon la manière dont il est mené, l'entretien peut avoir une certaine structure (directif, semi-directif) ou aucune structure (non directif). Dans le domaine du développement local, deux formes peuvent être utilisées : l'entretien semi-directif pour demander des données précises sur certains enjeux, acteurs et relations, ainsi que les propres impressions subjectives de l'interviewé, et l'entretien non directif, qui permet de savoir en profondeur les positions des différents acteurs locaux qui travaillent dans les sphères publiques et privées, ainsi que des leaders communautaires, sur les aspects controversés ou qui génèrent de la dissidence.

Les entretiens doivent être souples et dynamiques, non standardisés, Cela permet à l'interviewé de s'exprimer librement et d'élargir son point de vue. Ils sont définis comme des rencontres en face-à-face répétées entre le chercheur et les informateurs, des rencontres visant à comprendre les perspectives que les informateurs ont de leurs expériences ou situations, telles qu'elles les expriment avec leurs propres mots.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mené 58 entretiens. Les participants sont impliqués dans les processus de développement local en fonction de leur pouvoir et de leurs prérogatives respectives que nous allons présenter selon leur catégorie :

2.4.2.1. Les académiciens : Les académiciens de développement local sont des experts qui se consacrent à l'étude et à la recherche sur le développement local. Nous avons entamé les entretiens avec les académiciens du département des sciences économiques de l'université de Tizi-Ouzou qui est connue pour être l'une des premières universités en Algérie à avoir intégré le développement local comme spécialité dans ses programmes et formation de licence, master et de magister. En conséquence, de nombreux académiciens spécialisés dans le développement local y exercent. Par la suite, nous avons mené des entretiens avec des académiciens au niveau national et international à travers des emails, des appels téléphoniques ou des audioconférences.

Au début de la recherche, nous avons mené des entretiens avec des académiciens et d'autres spécialistes pour nous orienter dans nos recherches, élargir nos perspectives, trouver de nouvelles idées et cibler les lieux et les personnes que nous interrogerons ultérieurement pour approfondir notre étude de cas.

Au cours de notre recherche, ces entretiens nous ont été très utiles pour interpréter les différentes données collectées auprès des personnes interrogées. Ils nous ont également aidés dans l'analyse des données que nous avons recueillies auprès des différents acteurs publics ou de la société civile, ces entretiens nous ont permis aussi d'approfondir notre compréhension du développement local et de mieux cerner les enjeux et les opportunités liés à ce domaine.

2.4.2.2. Les professionnels de développement local : Nous désignons par professionnels de développement local les personnes qui travaillent dans le domaine du développement économique et social dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Leur travail peut inclure la planification stratégique, la mobilisation et la recherche de financement, le suivi et la coordination de projets avec divers partenaires locaux. Les entretiens avec les

professionnels revêtent une importance particulière en raison de leur implication directe dans le processus de développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou. De plus, leur longue expérience et leur maîtrise du domaine font d'eux des interlocuteurs privilégiés pour comprendre les enjeux et les défis du développement local dans la région. Les informations et les perspectives qu'ils peuvent nous fournir seront donc essentielles pour approfondir notre recherche et élaborer des recommandations pertinentes pour améliorer les initiatives de développement local dans la région.

Les entretiens avec les professionnels de développement local ont eu lieu dans les sièges des différents organes et directions de la wilaya de Tizi-Ouzou :

- **La direction de la planification et du suivi budgétaire (DPSB)** : La DPSB est chargée de plusieurs tâches dans les domaines budgétaire et de gestion. En matière budgétaire, elle doit proposer l'inscription des programmes et projets locaux financés sur le budget de l'État, suivre la réalisation des projets déconcentrés et mettre en place une base de données portant sur les principaux paramètres d'évaluation de la situation socioéconomique et financière des secteurs et des collectivités locales. En matière de gestion, la DPSB doit assister toute mission d'inspection et d'évaluation des services extérieurs du budget et conserver les archives de la direction.¹ Dans cette direction de la wilaya, nous avons d'abord interviewé le chef de service responsable du développement des programmes locaux ensuite l'agent responsable du suivi des projets de développement local, puis nous avons également interrogé le directeur de la DPSB pour plus de détail.
- **La direction de l'administration locale (DAL)** : C'est lors des interviews réalisées à la DPSB que nous avons appris qu'il était nécessaire de mener des entretiens et de recueillir des données au niveau de la DAL pour approfondir notre recherche au niveau communal. En effet, l'une des missions de La DAL est de rassembler et d'analyser toute documentation nécessaire au fonctionnement régulier des services

¹ <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/services-2/budget/65-direction-generale-du-budget-role-et-missions>

communaux, d'optimiser les ressources financières de la wilaya et des Communes, et d'approuver les budgets et les comptes administratifs des communes et des établissements publics (Mezghiche, 2022).

En poursuivant nos entretiens au sein de la DAL, nous avons pu obtenir des informations plus précises sur le financement public des projets de développement local organisés selon les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics (PCD, PSD, CSGCL) au niveau communal. Nous avons effectué le premier entretien avec le chef de service de l'animation local qui nous a ensuite orientés vers le chef du bureau du budget et patrimoine des Communes chargé de l'animation et du suivi du patrimoine communal, contrôle et suivi des projets de développement mis en place au niveau des communes ainsi que l'approbation des budgets communaux.

- **Le secrétariat général :** Le secrétariat Général est une structure clé de l'administration générale de la Wilaya, chargée de coordonner les différentes structures et organismes publics au niveau du territoire de la Wilaya (Mezghiche, 2022).

Au sein du Secrétariat Général, des entretiens ont été menés avec le chef du bureau de documentation et de la banque de données, qui est responsable de collecter, d'exploiter et de diffuser tout document d'information et de publication utile aux directions de la Wilaya. Ce bureau est également chargé de constituer et de gérer le fond documentaire de la Wilaya, en veillant à ce que les informations soient organisées et accessibles à tous les services de la Wilaya. Un autre entretien a été mené avec le chef du bureau de l'analyse, qui a porté sur les données relatives aux programmes annuels d'activités des directions de la Wilaya, ainsi que sur les rapports et les bilans de leurs activités.

- **La cour des comptes :** La cour des comptes est une institution supérieure chargée du contrôle a posteriori des finances publiques. Elle établit de manière indépendante ses programmes de contrôle annuels et dispose du pouvoir

d'investigation, de sanction et de communication. La Cour des comptes ne s'immisce pas dans la gestion des organismes soumis à son contrôle. Sa mission consiste à promouvoir l'utilisation régulière et efficace des ressources publiques, à encourager la reddition de comptes et la transparence dans la gestion des finances publiques, ainsi qu'à contribuer à la prévention et à la lutte contre les fraudes et les pratiques illégales.

Afin de mieux comprendre les paramètres et les points importants à prendre en compte lors d'une étude de cas portant sur le développement local et son financement, il a été envisagé d'organiser des entretiens avec les conseillers attachés à la Cour des comptes. Cette idée a émergé après avoir consulté les rapports annuels de la Cour des comptes sur le développement local dans différentes wilayas. L'objectif de ces entretiens était de déterminer les meilleures pratiques pour mener une étude de cas efficace et d'identifier les étapes clés à suivre pour mener à bien une telle étude.

L'objectif des entretiens avec les professionnels du développement local était de mieux comprendre le fonctionnement des mécanismes de planification, de mise en œuvre et de financement publics des projets de développement local. Ces entretiens ont également permis de collecter des données statistiques sur le financement des projets de développement local par commune, en fonction des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics au cours de la dernière décennie.

2.4.2.3. Les élus locaux (P-APC) : Le président de l'assemblée populaire communale a un rôle important au sein de la collectivité territoriale. En tant que représentant de la commune, il participe à toutes les cérémonies solennelles et manifestations officielles, ainsi qu'aux actes de la vie civile et administrative conformément à la législation en vigueur. Il est également responsable de l'exécution des délibérations de l'assemblée populaire communale et de l'exécution du budget de la commune. Sous le contrôle de l'assemblée populaire communale, il gère les biens et droits de la commune.

En tant que représentant de l'État, le président de l'assemblée populaire communale veille au respect et à l'application de la législation et de la réglementation en vigueur. Il est également chargé d'accomplir tous les actes relatifs à l'état civil, conformément à la législation en vigueur et sous le contrôle du procureur général compétent.

2.4.2.4. Secrétaires généraux de la commune : La commune est dirigée par le Président de l'Assemblée Populaire Communale (P-APC) qui est assisté d'un Secrétaire Général chargé de l'animation de l'administration. Sous l'autorité du P/APC et de quatre vice-présidents, le Secrétaire Général a pour mission de coordonner les différents services de la commune, de programmer les réunions de l'assemblée et de gérer le courrier. Il est également responsable du contrôle des services administratifs et techniques et exerce le pouvoir hiérarchique sur les fonctionnaires de la commune.

L'objectif des entretiens menés avec les P/APC et les secrétaires généraux était de mieux comprendre la situation financière des communes et les obstacles financiers auxquels elles sont confrontées dans la réalisation des projets de développement local. Nous avons cherché à comprendre comment la contribution des citoyens peut être une source de financement importante pour le développement local et à identifier les moyens d'encourager cette contribution. Nous avons également examiné les mécanismes de financement existants. Les résultats de ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre les défis financiers auxquels les communes sont confrontées et de proposer des solutions pour surmonter ces obstacles dans notre étude.

2.4.2.5. Les élus de l'APW : L'Assemblée populaire de wilaya est responsable de traiter les affaires qui relèvent de ses compétences définies par délibération. Elle délibère sur les sujets prévus par les lois et règlements, ainsi que sur toute question d'intérêt pour la wilaya qui lui est soumise. En plus de donner les avis requis par les lois et règlements, l'Assemblée populaire de wilaya peut également formuler des propositions ou des observations au ministre compétent concernant les affaires de la wilaya. Les compétences

générales de l'Assemblée populaire de wilaya incluent le développement économique, social et culturel, l'aménagement du territoire de la wilaya, la protection de l'environnement et la promotion des vocations spécifiques.

Au sein de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW), nous avons mené plusieurs entretiens afin de mieux comprendre comment la wilaya contribue au financement du développement local des communes. Nous avons ainsi interviewé le chef du cabinet de la wilaya ainsi que le secrétaire général pour obtenir des informations et des données sur le sujet. En parallèle, nous avons également rencontré le président de la commission du village le plus propre qui est le président de la commission de santé, d'hygiène et de protection de l'environnement, pour recueillir ses connaissances approfondies sur la participation des populations locales au développement de leurs villages, ainsi que sur la nature des projets financés par les citoyens. Nous avons également cherché à identifier les villages où la participation citoyenne est la plus forte.

2.4.2.6. Les présidents et Membres de comité de village : Le comité de village en Kabylie est une ancienne institution qui a su résister aux influences extérieures et perdure encore aujourd'hui. Il est considéré comme une forme de démocratie où les villageois ont leur mot à dire dans la gestion de leur territoire et leur communauté. Les membres du comité sont élus pour des mandats déterminés et sont responsables de la gestion des ressources locales, de l'organisation des événements communautaires et de la résolution des conflits.

2.4.2.7. Présidents et Membres d'associations : Les associations sont des organisations formées par un groupe de personnes partageant un objectif commun, qu'il s'agisse d'un intérêt culturel, social, éducatif ou autre. Elles peuvent être créées pour promouvoir des activités, pour offrir des services à la communauté ou pour défendre des causes spécifiques. Les membres d'une association travaillent ensemble pour atteindre leurs objectifs, en se basant sur des statuts et des règlements qui régissent leur fonctionnement et qui définissent les responsabilités des membres, les procédures de prise de décision et les règles de gestion financière.

Au cours des entretiens avec le président de la commission du village le plus propre, nous avons pu obtenir les coordonnées des présidents et des membres des comités de plusieurs villages dans de différentes communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous avons ensuite interviewé les présidents et les membres des villages qui répondaient aux critères que nous avons préalablement sélectionnés. Ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre l'activité des comités de village. Nous avons pu discuter avec les participants de leur implication dans les actions collectives visant à améliorer les conditions de vie dans leur village, ainsi que des sources de financement de ces actions et de la contribution des villageois au financement.

En outre, les présidents et membres des comités de villages que nous avons interviewés nous ont mis en contact avec des présidents et des membres des associations les plus actives dans leurs villages. Ces entretiens nous ont permis d'obtenir un aperçu plus complet de l'implication de la communauté locale dans les projets de développement local. Nous avons également pu recueillir des informations sur les défis auxquels sont confrontées les associations locales et les moyens mis en œuvre pour y faire face.

Le tableau II.01 présente une vue d'ensemble des participants aux entretiens menés dans le cadre de notre recherche. Ce tableau montre que nous avons interviewé un total de 58 personnes, qui appartiennent à différentes catégories d'acteurs locaux. Nous avons interviewé 10 professionnels du développement local, 08 académiciens, 02 élus locaux, 06 secrétaires généraux de la commune, 06 élus de l'APW, 04 présidents de comités de village, 10 membres de comités de village, 02 présidents d'associations et 10 membres d'associations.

Nous avons mené une variété d'entretiens, comprenant des entretiens non directifs, semi-directifs et directifs, en fonction des objectifs de notre recherche et du statut des personnes interrogées. Les entretiens ont été menés dans différents endroits, adaptés aux participants. Certains entretiens ont eu lieu dans les directions de la wilaya, à l'université, par téléphone ou par vidéoconférence. D'autres ont été réalisés au siège de la commune,

au siège de l'APW, au siège du comité de village, et enfin, dans les villages respectifs des participants.

Dans le tableau II.01, nous fournissons des détails sur les entretiens que nous avons menés dans le cadre de notre étude sur les pratiques de développement local. Ce tableau présente le nombre d'entretiens réalisés, la nature de chaque entretien, le lieu où il a eu lieu, ainsi que le statut des participants.

Tableau .II.01 : Présentation des participants aux interviews

Statu des personnes interviewés	Nombre de personnes interviewés	Types d'entretien	Lieux de l'entretien
Professionnel de développement local	10	Non directif/ Semi directif	Directions de la wilaya
Académicien	08	Non directif/ Semi directif	UMMTO/ téléphone/ audioconférence/ vidéoconférence
Elus locaux (P-APC)	02	Semi directif	Siege de la commune/ téléphone
Secrétaires généraux de la commune	06	Semi directif	Siege de la commune /téléphone
Elus de l'APW	06	Non directif / Semi directif	Siege de l'APW
présidents de comité de village	04	Non directif/ Semi directif	Siege du comité de Villages
Membre de comité de village	10	Semi directif /directif	Siege du comité de Villages/ UMMTO/ téléphone
Président d'associations	02	Non directif /Semi directif	Villages/ UMMTO/ téléphone
Membre d'associations	10	Semi directif/ directif	Villages/ UMMTO/ téléphone

Source : Etabli par l'auteure

2.4.3. L'observation in situ : Dans les recherches en sciences sociales, l'observation est une étape cruciale qui permet d'étudier les comportements et les interactions des individus dans leur environnement naturel, sans les perturber. Cette méthode est très utile

pour comprendre les pratiques et les comportements des acteurs locaux dans leur contexte réel, car elle fournit des données détaillées sur leurs activités, leurs relations sociales et les dynamiques de pouvoir qui existent entre eux. (Quivy et al, 2022). Il arrive que les personnes interrogées lors des entretiens de recherche ne décrivent pas toujours fidèlement leurs comportements ou leurs expériences. Dans de tels cas, ils peuvent être complétés par des méthodes d'observation. (Jourdan et al, 2021) c'est pour cela que cet outil de collecte de données devrait intervenir avant et après les entretiens de recherche.

Dans les recherches en sciences sociales plusieurs modes d'observation in situ peuvent être utilisés, et le rôle et l'action du chercheur peut varier selon ses objectifs. Il est important pour un chercheur de choisir le rôle qu'il souhaite jouer sur le terrain lors de l'observation in situ. En 1958, Gold cité dans (Martineau, 2005, p. 8-9) a établi une typologie des quatre rôles possibles du chercheur dans l'observation en situation.

Le premier rôle est celui du "participant complet", où le chercheur observe dans la clandestinité et doit participer aux actions du groupe pour ne pas être repéré. Le deuxième rôle est celui du "participant observateur", où le chercheur peut être un pair et son statut d'observateur est connu des autres.

Le troisième rôle est celui de "l'observateur participant", où le chercheur est intégré au groupe mais cette intégration est limitée et il ne fait que remplir certaines tâches au sein de la communauté observée. Le dernier rôle est celui de "l'observateur complet", où le chercheur ne fait qu'observer sans prendre part à l'action. Bien qu'il soit reconnu comme observateur, il réalise une intégration en retrait.

Dans le cadre de notre recherche, l'observation in situ revêt une importance cruciale, notamment dans la sélection des territoires (villages) qui feront partie de notre étude de cas. Une fois cette étape franchie, nous avons procédé à l'observation en tant « qu'observateur complet » dans les territoires choisis afin de recueillir des informations en parallèle avec les entretiens portant sur les projets de développement local réalisés et financés par les acteurs locaux dans lesdits territoires. Cette approche nous permettra

d'obtenir une meilleure compréhension des dynamiques locales en matière de développement et de mettre en lumière les réussites et les défis rencontrés par les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets.

2.5. Le mode d'analyse de données : L'analyse et l'interprétation des données qualitatives sont des processus qui se déroulent simultanément à leur collecte. L'interaction sociale avec les participants permet au chercheur de créer un processus relationnel entre les observations, les données collectées des entretiens, les documents administratifs, les données statistiques et la référence théorique, où les idées pertinentes sont progressivement reformulées et raffinées.

Les approches interprétatives et qualitatives considèrent les réalités subjectives comme des objets de recherche scientifique. (Anadón, & Savoie-Zajc, 2009). Elles se basent sur une épistémologie interprétative qui s'intéresse aux dynamiques sociales et culturelles qui influencent la façon dont les individus expérimentent, vivent, produisent, comprennent et interprètent le monde qui les entoure. Ces approches étudient les données, en se concentrant sur les significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences, ainsi que sur les différentes interprétations qu'ils ont du monde. Les données traitées sont complexes, flexibles et sensibles au contexte social et culturel dans lequel elles sont produites. Le chercheur en science sociale dispose de plusieurs modes d'analyse de données qualitatives en l'occurrence l'analyse qualitative de contenu, l'analyse narrative, l'analyse ancrée, l'analyse du discours et enfin, l'analyse thématique. (Anadón, & Savoie-Zajc, 2009).

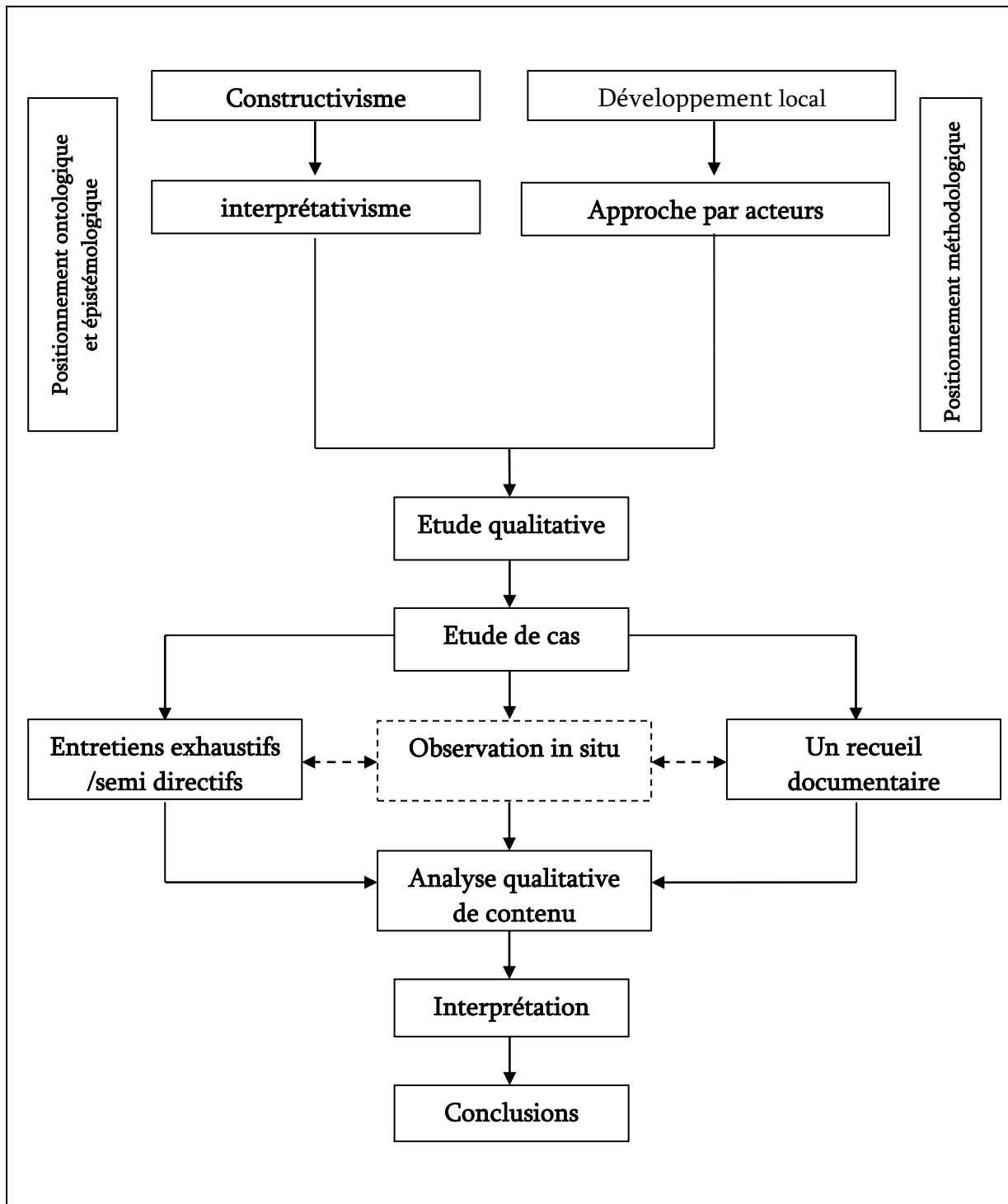
2.5.1. L'analyse qualitative de contenu : L'analyse qualitative de contenu est une approche de recherche qui vise à comprendre les perceptions, les constructions de réalité et les interactions des individus avec leur environnement social et culturel. Elle permet d'explorer en profondeur les phénomènes sociaux et culturels dans toute leur complexité et leur diversité.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons spécifiquement au mouvement d'implication des acteurs dans les projets de développement local. Cette dynamique est caractéristique des villages de Kabylie, où les communautés locales jouent un rôle actif dans la mise en œuvre et la gestion de ces projets. Cette particularité distingue la région de Kabylie des autres régions algériennes, où le niveau d'implication des acteurs peut varier.

L'analyse qualitative de contenu implique trois processus interreliés : la description, l'analyse et l'interprétation. Tout d'abord, la description consiste à organiser les données collectées de manière claire pour en extraire les éléments de sens évoqués par les participants. Ensuite, l'analyse permet de comparer les données, de faire ressortir les convergences et divergences, et de distinguer les dimensions centrales et périphériques. Enfin, l'interprétation est un processus créatif qui permet au chercheur de donner un sens conceptuel aux données en utilisant son intuition, son inventivité et sa capacité à faire des liens avec des concepts théoriques. (Anadón, & Savoie-Zajc, 2009).

Ces processus doivent être crédibles, cohérents et pertinents, et sont discutés avec les participants à la recherche pour assurer leur validité. La description et l'analyse reposent sur la compétence à utiliser divers outils de travail, tandis que l'interprétation requiert des compétences plus intuitives et conceptuelles. L'analyse de données est donc une étape cruciale de la recherche qui permet d'élaborer une compréhension en profondeur des phénomènes étudiés. (Anadón, & Savoie-Zajc, 2009).

Figure. II. 01 : Positionnement ontologique, épistémologique et méthodologique de la recherche



Source : établi par l'auteur

2.6. Le choix du territoire de l'étude

Le choix du territoire est une étape cruciale dans les recherches sur le développement local. Dans le cadre de recherches qualitatives, la taille de l'échantillon peut être réduite, mais il est important que cet échantillon soit cohérent avec les objectifs de recherche et permette d'obtenir des résultats pertinents. (Maillard, 2020). Ainsi, le choix du territoire doit se faire selon des méthodes non probabilistes qui prennent en compte les objectifs de l'étude, les caractéristiques sociales, culturelles et économiques du territoire, ainsi que la faisabilité de la recherche dans le territoire choisi. Il est primordial pour les chercheurs d'avoir accès aux données et aux ressources nécessaires pour mener à bien leur étude. En effet, le choix du territoire peut avoir un impact significatif sur la qualité des résultats obtenus.

L'échantillonnage non probabiliste regroupe différentes méthodes où les éléments de l'échantillon ne sont pas sélectionnés de manière aléatoire. Parmi ces techniques, on trouve l'échantillonnage de convenance, intentionnel, par expert, par quota, etc. (Ajar et al .1983). Dans cette étude, nous avons utilisé deux méthodes non probabilistes pour sélectionner le territoire à étudier : le choix de convenance et le choix intentionnel.

2.6.1. Le choix de convenance : Le choix de convenance, également appelé "choix par commodité", est une méthode d'échantillonnage non probabiliste qui repose sur la disponibilité et la facilité d'accès des participants plutôt que sur une sélection aléatoire ou représentative. Cette méthode est souvent utilisée lorsque les chercheurs ont des contraintes de temps, de budget ou d'accès aux participants ou au territoire.

Le choix de convenance permet au chercheur de sélectionner un territoire où il peut facilement accéder aux données nécessaires pour mener son étude, telles que des données démographiques, économiques ou environnementales. De plus, le territoire peut offrir des ressources disponibles pour la recherche, telles que des institutions, des organisations ou des experts. Cette méthode permet également d'éliminer les contraintes logistiques et financières qui peuvent influencer le choix du territoire en sélectionnant un

territoire proche de son lieu de travail ou avec des coûts de déplacement et d'hébergement plus abordables.

2.6.2. Le choix intentionnel : Le choix intentionnel est une méthode de sélection d'échantillon couramment utilisée dans la recherche qualitative où la qualité des données est plus importante que la taille de l'échantillon, elle se base sur des critères de pertinence pour l'étude. Cette méthode permet de sélectionner des participants ou des territoires qui sont caractéristiques de la population étudiée et qui peuvent fournir des informations précieuses pour répondre aux questions de recherche. (Savoie-Zajc, 2006).

Le choix intentionnel permet aux chercheurs de recueillir des données plus précises et pertinentes pour répondre aux questions de recherche et à mieux comprendre le phénomène étudié. Cette méthode offre également plusieurs avantages, tels que la représentativité du territoire choisi qui peut être considéré comme représentatif de la population ou de la communauté que le chercheur souhaite étudier. Cela permet d'obtenir des résultats qui peuvent être généralisés à un niveau plus large.

De plus, la pertinence thématique du territoire peut être un critère de sélection, qui permet au chercheur de mieux comprendre les dynamiques spécifiques liées au contexte. Enfin, le choix du territoire peut être influencé par des opportunités de collaboration avec des partenaires locaux, tels que des organisations communautaires, des autorités locales ou des acteurs clés. Cela peut faciliter la collecte de données, l'accès à des informations pertinentes et la compréhension approfondie du contexte local.

2.6.3. justification du choix des territoires de l'étude de cas

Le choix des territoires dans notre travail peut se justifier donc par la convenance, et la représentativité ou de pertinence par rapport à l'objet d'étude

2.6.3.1. La wilaya de Tizi-Ouzou : Le choix de la wilaya de Tizi-Ouzou comme territoire d'étude a été fait par convenance en raison de la facilité d'accès aux données nécessaires

pour mener l'étude, étant donné que c'est notre wilaya de résidence et d'étude. De plus, cette sélection permet de réduire les coûts logistiques et financiers associés aux déplacements et à l'hébergement. En plus d'être un choix de convenance, la wilaya de Tizi-Ouzou regorge de nombreuses potentialités et présente des spécificités territoriales que nous avons prises en compte pour orienter notre choix. Ces spécificités sont essentielles pour nous permettre de mener une étude sur l'implication des acteurs dans la mise en œuvre et le financement des projets de développement local.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le concept de "village" revêt une grande importance en tant que territoire spécifique, avec ses propres limites, règles et communauté. Ce territoire est le cadre d'une organisation qui œuvre dans divers secteurs pour le bien-être des citoyens et le développement local. Cette organisation se manifeste à travers l'institution ancestrale de la Tajmaât, qui s'est modernisée pour devenir un comité de village, et est complétée par des associations actives dans divers domaines, travaillant ensemble pour atteindre les mêmes objectifs au sein du village et au-delà de ses frontières.

En outre, cette sélection peut offrir des opportunités de collaboration avec des partenaires locaux, tels que des organisations communautaires et des autorités locales, qui peuvent faciliter la collecte de données et l'accès à des informations pertinentes pour la recherche.

2.6.3.2. Les villages : Nous avons utilisé la méthode du choix intentionnel pour sélectionner les villages qui feront partie de notre étude de cas. Les critères que nous avons pris en compte comprennent la forte implication citoyenne, l'appartenance à une commune pauvre ou à une commune à promouvoir. Nous avons défini ces critères avec précision et nous avons un plan clair pour les mesurer et les identifier dans notre étude.

Les villages qui ont été sélectionnés sont :

- Le village Tawrirt de la commune de Bouzguene
- Le village Ait Aicha de la commune d'Idjeur

- Le village Sahel de la commune de Bouzguene
- Le village Aouirir Ouzemour de la commune d'Akbil
- Le village de Tirourda de la commune de d'Ifarhounen
- Le village Amokreze de la commune de Beni Zikki

Cette sélection s'explique par :

- **La réalisation de projets par les propres moyens de la société civile (comité de village principalement) :**

Étant donné que notre travail se concentre sur la contribution des acteurs au financement des projets de développement local, il est essentiel pour nous de sélectionner des territoires qui ont concrétisé des projets grâce à l'implication de la société civile. De plus, la réalisation de projets par la société civile dans un territoire est le fruit d'une dynamique qui mérite d'être analysée.

- **Des villages appartenant à une commune considérée comme pauvre ou à handicap :**

Les villages que nous avons sélectionnés font partie de communes classées dans le quatrième ou le cinquième rang de richesse selon le classement de la DAL, et sont considérés comme des communes à fort ou à moyen handicap selon le classement du plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou (PAWT). Dans le tableau suivant nous donnons plus de détails sur ces classements :

Tableau .II. 02 : classement des communes des villages du cas d'étude

Communes	Classement de la DAL	Classement du PAWT	Villages
- Akbil	- Cinquième rang	- Moyennement handicapée	- Aourir Ouzemour
- Beni zikki	- Cinquième rang	- Fortement handicapée	- Amokreze
- Bouzguene	- Quatrième rang	-	- Tawrirt - Sahel
- Idjeur	- Cinquième rang	- Fortement handicapée	- Ait Aicha
- Ifarhounen	- Quatrième rang	- Fortement handicapée	- Tirourda

Source : Etabli par l'auteure à partir des données de la wilaya

Le classement de la DAL s'est effectué en fonction du ratio entre les recettes fiscales et la population (recettes fiscales/ population), tandis que celui du PAWT s'est basé sur "le niveau d'équipement", c'est-à-dire l'accès des populations aux infrastructures de base telles que la santé, l'éducation, la jeunesse et le sport.

Il est essentiel de souligner que ces cinq communes figurent dans la liste des localités relevant des zones bénéficiant d'un intérêt particulier en matière d'investissement, ainsi que dans la liste des localités dont le développement nécessite un accompagnement spécifique de l'État dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces localités étaient précédemment désignées comme des "zones à promouvoir". Ces listes ont été publiées dans le décret exécutif n° 22-301 du 11 Safar 1444 correspondant au 8 septembre 2022.

- **Des villages appartenant à un milieu montagneux rural :**

Les villages que nous avons sélectionnés sont classés comme des territoires ruraux, car dans les régions rurales montagneuses kabyles, l'intervention des pouvoirs publics est minime par rapport aux zones urbaines. De plus, l'absence d'activités industrielles et commerciales se traduit par des recettes fiscales limitées, ce qui établit un lien entre le critère de ruralité et le critère de pauvreté mentionné précédemment.

Tableau .II.03 : Classement des communes rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou par ensembles géographiques homogènes.

Cadre géographique	Sous-zones	Répartition des communes rurales
Zone côtière	Frange littorale Arrière-pays côtier	Tigzirt, Iflissen, Mizrana, Timizart Azeffoun, Aichafaa. Makouda, Boudjima, Aghrib, Ait Aissa Aimoun.
Zone de vallées et de plaines	Vallée du SEBAOU	Ain Zaouia, M'kira.
Zone de montagne	La haute montagne (massif kabyle)	Zekri, Yakouren, Ifigha, Idjeur , Ait Mahmoud, Beni-Zemenzer, Beniaissi, Soukeltennin, Irdjen, Beni Douala, Ait Oumalou, Ait Khelili, Ait Yahia, Ait Agouacha, Illoula Oumalou, Imsouhal, Ifarhounen , Ain El Hamam, Yatafene, Abi Youcef, Frikat, Bounouh, Ouadia, Illilten Bouzegane , Ait Ziki , Akbil . Iboudrarene, Assi Youcef, Agouni Gueghrane, Ait Boumahdi.

Source : Données de la DAL

Ce contexte met en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontés les habitants. En raison de leur éloignement géographique et des conditions naturelles particulières, l'accès aux services publics, à l'emploi et aux opportunités de développement économique peut être entravé. Cette situation peut engendrer des inégalités et limiter les perspectives de progrès socio-économique pour les populations résidant dans ces régions.

Conclusion

En conclusion de ce chapitre méthodologique, nous avons présenté les choix méthodologiques que nous avons faits pour mener notre étude sur les acteurs et leurs contributions aux projets de développement local. Nous avons d'abord exposé notre positionnement épistémologique et ontologique, qui sous-tend notre compréhension de la réalité et de la connaissance dans le contexte du développement local.

Nous avons ensuite décrit notre approche de recherche qualitative, qui consiste en des entretiens de recherche de différent type avec des acteurs locaux et une analyse des documents pertinents. Nous avons expliqué comment nous avons sélectionné les participants à notre étude et comment nous avons prévu de les contacter. Nous avons également présenté notre plan d'analyse des données, qui consiste en une analyse qualitative de contenu.

Nous sommes conscients que notre étude présente des limites, notamment en termes de généralisabilité et de subjectivité des résultats. Cependant, nous sommes convaincus que notre approche méthodologique est appropriée pour répondre à notre question de recherche et pour atteindre nos objectifs.

Ce chapitre méthodologique sert de fondation pour la compréhension des chapitres qui suivent dans une thèse. Il fournit le cadre nécessaire pour interpréter les résultats présentés dans les autres chapitres de ce travail de recherche. En décrivant en détail les méthodes de recherche utilisées, les techniques d'analyse de données et les mesures prises pour assurer la validité des conclusions, le chapitre méthodologique permet aux lecteurs de contextualiser et d'apprécier pleinement les conclusions et les discussions qui seront développés par la suite dans la thèse.

Chapitre III

Le développement local en Algérie : politiques et acteurs

Évolution, état des lieux et perspectives

Introduction

La voie du développement local en Algérie a connu diverses évolutions, marquées par des succès, des échecs et des aspects négatifs nécessitant des solutions. Les obstacles et les retards survenus entre 1990 et 1999 ont représenté un défi économique pour les autorités algériennes. Pour y faire face, ces autorités ont lancé plusieurs programmes de développement visant à répondre aux besoins des citoyens et à stimuler la croissance économique.

À partir des années 2000, les autorités centrales ont encouragé le développement initié et mis en œuvre par les acteurs locaux, en harmonie avec la politique de développement nationale globale. Aujourd'hui, l'État algérien s'est fixé des objectifs de relance économique nécessitant la participation de divers acteurs pour partager les responsabilités et les efforts de développement. Le recentrage sur les enjeux du développement local vise à répondre aux besoins des populations locales et à encourager les initiatives privées. Bien que la décentralisation soit encore limitée, la démocratisation de la gestion du développement a contribué à créer un environnement social plus inclusif, notamment par la multiplication des associations.

Dans ce chapitre, Nous nous intéressons à l'analyse de l'importance qui a été accordé au développement local en tant que politique de développement durant les différentes phases de l'histoire économique de l'Algérie indépendante et au rôle que joue les acteurs gouvernemental et non gouvernemental dans le développement local de nos jours

1. La place du développement local dans les politiques de développement en Algérie :

La voie du développement local en Algérie a connu plusieurs évolutions, caractérisées par des succès, des échecs ou des points négatifs auxquels il faut remédier. L'objet de cette première section est d'analyser l'évolution des politiques de développement en Algérie et de comprendre quelle était la place accordée au développement local au cours de l'histoire de l'Algérie indépendante.

1.1. Planification et industrialisation (1967-1980)

Après l'indépendance, la principale occupation des pouvoirs publics algériens était la prise de pouvoir sur l'appareil productif et la nationalisation du marché pétrolier. Parallèlement, l'Algérie prenait le contrôle de ses structures monétaires et financières. Après cela, le gouvernement algérien, à l'instar des autres gouvernements des pays longtemps colonisés, s'est engagé dans des politiques de développement visant l'amélioration de la situation socio-économique défavorable du pays. Après une période d'attente (1962-1966), l'Algérie a lancé un plan d'urgence orienté vers les industries légères ; A partir de 1967, les pouvoirs publics ont opté pour une politique de développement appelée industries industrialisantes qui était la stratégie de développement désignée par l'Algérie en vue de sortir de la situation précaire dans laquelle elle s'est retrouvée après 130 ans de colonisation, un choix qui va longtemps marquer l'économie algérienne.

1.1.1. Les Industries industrialisantes

Les industries industrialisantes est une politique économique fondé par l'économiste français D. De Bernis, qui s'est basé dans le développement de ce modèle sur la théorie des pôles de croissance de F. Perroux. (Azoulay, 2002). Dans cette théorie F. Perroux définit le processus d'industrialisation comme : « processus cumulatif structurant l'ensemble social par l'emploi intensif de systèmes de machines et permettant l'augmentation à un coût

décroissant des objets bénéfiques au groupe humain » (Raffinot & Jacquemot 1977, p, 141). Dans ce modèle de développement, l'industrialisation n'est pas le principal objectif mais ce sont les effets d'entraînement qui résultent des industries mises en place. Selon De Bernis (1968, p. 419), l'industrie industrialisante est :

« l'industrie ou le groupe d'industries dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle et des transformations des fonctions de production grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité de l'un des facteurs ou la productivité globale et entraînent la restructuration économique et sociale ».

L'idée de base de ce modèle est donc, la recherche de conditions d'un taux de croissance accélérée de l'emploi comme de la production agricole ou industrielle (Benachenhou, 1980). Les pouvoirs publics algériens expliquent le choix de cette politique économique de la façon suivante :

«L'intérêt et il n'est pas mince, du concept d'industries industrialisantes est de nature explicative. On choisit, les industries de bien de production, non parce que Lénine l'a tracé et parce qu'il a été le modèle du premier pays socialiste, mais parce qu'elles seules permettent un dépassement de la désarticulation, de transformer rapidement les structures de l'ensemble sous développé, de réaliser l'intégration de l'économie nationale, de noircir la matrice des consommateurs unitaires des tableaux des échanges inter- industriels ». (Ministère algérien de l'information et de la culture, 1971), cité dans (Boudjenah, 2002, P. 72)

A cette époque, cette politique de développement suivie par l'Algérie visait l'atténuation des déséquilibres socioéconomiques hérités de la période coloniale, à savoir : l'absorption du chômage, l'atténuation de l'inflation, la réduction des disparités régionales et la restructuration du commerce extérieur.

1.1.2. L'application du modèle de développement des industries industrialisantes

L'application de la politique des industries industrialisantes en Algérie a connu trois phases, chacune représente un plan de développement. Ces plans de développement étaient principalement consacrés à la mise en place d'industries lourdes menant à la production des biens d'équipements.

1.1.2.1. Le plan triennal 1967-1969 : Après l'application de ce plan, l'investissement annuel de l'Algérie est passé de 5 % de sa production intérieure en 1963 à 29 % en 1969. L'investissement industriel représentait 23% en 1963 et 49 % en 1969 de l'investissement total. (De Bernis, 1971). L'objectif de ce plan était de mettre en place des organismes pour la réalisation et le suivi des plans de développement constituant les phases de l'application du modèle de développement choisi par l'Algérie. Ainsi, ce plan « avait pour but de commencer à réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre des perspectives, mais surtout de préparer les administrations à l'effort de développement » (Brulé et Fontaine, 1986, p143)

En parelle au plan triennal de développement, des programmes spéciaux de développement et d'équipement ont été mis en place par les pouvoir publics répondant à la volonté affirmée dans la Charte d'Alger « d'éliminer progressivement les disparités régionales pour ralentir, sinon enrayer l'exode rural ». Ces programmes ne s'insèrent pas dans la politique nationale des plans de développement. Ils ont une enveloppe budgétaire supplémentaire affectée aux wilayas concernées. Ils étaient plus destinés à accroître les revenus des ménages des régions concernées par ces programmes qu'à favoriser des investissements productifs, contrebalançant en cela les effets rigoureux de l'austérité des plans nationaux préoccupés de créer une base industrielle lourde. (Mignon, 1974)

1.1.2.2. Le plan quadriennal 1970-1973 : Ce plan a prévu un investissement total de 27,7 milliards de dinars, soit plus de 35 % de la production intérieure de la période. L'industrie est restée la première préoccupation des plans de développement ; elle a eu une part de 44,7% du total investi soit 12400 milliards DA. L'essentiel du reste consacré à

l'investissement industriel, les hydrocarbures, la métallurgie et la mécanique, et la chimie recevront 66 % auxquels s'ajoutent encore 12 % pour les mines et l'électricité. Les industries de transformation 22 % ira aux matériaux de construction 8 %, compte tenu du retard accumulé dans ce domaine, et aux textiles 5 %. (De Bernis, 1971). Ce plan avait pour objectif le développement et l'élargissement des unités de production en établissant de nouvelles unités de production pour renforcer la capacité des unités mises en place lors du premier plan triennal. (Benachenhou, 1980).

1.1.2.3. le second plan quadriennal 1974-1977 : Dans cette troisième phase, les pouvoirs publics algériens ont consacré plus de 110 milliards de dinars pour le plan quadriennal (1974-1977), plus de 43% de ce total était destiné à l'industrie. Dans le cadre de ce plan de développement, les pouvoirs publics ont décidé d'amorcer une industrie local orientée vers l'arrière-pays et l'expansion des zones industrielles des régions est et ouest des pays à travers un programme d'industries locales. Ces industries étaient appuyées sur des unités politiques décentralisées en l'occurrence les collectivités territoriales, la wilaya et la commune. (Tehami, 1979). Durant la même période et dans le même objectif d'éliminer les disparités régionales et ralentir l'exode rural, les pouvoir publics algériens ont mis en place des plans communaux de développement (PCD).

Le tableau récapitulatif suivant, nous donne les montants des fonds investis par secteur, durant la phase d'industrialisation de l'Algérie.

Tableau .III.01 : Les phases d'application de la politique de développement des industries industrialisantes

Les secteurs	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	milliards de DA	%	milliards de DA	%	milliards de DA	%
Agriculture	1 869	16,8	4140	14,8	12 005	10,9
Industrie	5 400	48,7	12400	44,7	48 000	43,4
Infrastructure	1 537	13,8	2307	8,3	15 521	14
Education	1 039	9,3	3310	11,9	9 945	9
Autres	1 236	11,5	5583	20,7	24 784	22,7
Total	11 081	100	27 740	100	110 257	100

Source : Brulé, J. C., & Fontaine, J. (1986). L'Algérie, « volontarisme étatique et aménagement du territoire ». Alger : OPU, p. 144.

Par l'observation de ces chiffres nous pouvons noter l'existence d'importants « dérèglements économiques dans le système d'investissement ». C'est-à-dire, dans la répartition des fonds investis pour le développement des différents secteurs, on remarque alors, la promotion du secteur de l'industrie au détriment des autres secteurs qui ont enregistré des retards considérables, affirme A. Benachenhou (1980)

1.1.3. Les sources de financement :

Pour instaurer cette stratégie de développement fondée sur l'industrialisation, il était nécessaire pour les autorités publiques algériennes d'investir davantage et mobiliser des ressources financières supplémentaires. Deux modes de financement distincts ont été utilisés pour couvrir les différentes phases de la mise en œuvre de cette stratégie de développement. Au cours de la première période allant de 1967 jusqu'à 1970, le financement des investissements publics a été principalement assuré par le budget de l'Etat et dans une moindre mesure par les prêts et avances accordés par la banque centrale au trésor. (Kasmi, 2008).

Pendant la période du plan triennal (1967-1969), 54% du financement provenait du budget de l'État et le reste sous forme de crédits. Avec le lancement du plan quadriennal en 1970, qu'il n'était plus possible de financer les investissements selon l'ancien système. Une réforme a donc été entreprise, ayant pour principal changement l'introduction du crédit comme moyen de financement des investissements planifiés, ce qui a permis de séparer les investissements de l'État des investissements planifiés des entreprises. À partir de 1970, la part du financement bancaire a ainsi connu une évolution (Kasmi, 2008), comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau. III.02 : le financement des investissements en % (1967-1978)

Type de financement	1967-1969	1970-1973	1974-1977	1978
Budget de l'État	54	48	27	23
Crédit banque	46	52	63	67

Source : Henni, A. (1987). *Monnaie et financement en Algérie 1962-1987*. Alger: CREAD. P. 352 cité dans (Kasmi, 2008).

1.1.4. Les programmes spéciaux, le programme d'industries locales et les plans communaux de développement : une genèse de l'idée de développement local ?

Le programme d'industries locales et les plans communaux de développement représentent une tentative pour remédier aux effets négatifs de l'industrialisation menée par les sociétés nationales. En effet, il existait un grand écart entre les revenus dans les zones urbaines industrialisées (secteur moderne), et les revenus dans les zones rurales (secteur traditionnel). Cela a eu comme conséquence l'exode rural et l'augmentation du chômage urbain. Cette « voie du processus d'industrialisation » se concentre sur les attributions communales pour le développement économique et social, tels que la création d'emplois et de revenus ruraux non agricoles, la mise en valeur des ressources locales, la satisfaction des besoins locaux, ainsi que la décentralisation et l'aménagement de l'espace. (Ecrement, 1979).

1.1.4.1. Le programme d'industries locales (PIL) : Ce programme était la base d'un second secteur industriel étatique sous tutelle des collectivités locales, regroupant plus de 500 projets dont les investissements étaient orientés vers d'autres secteurs d'activités à savoir, l'artisanat, le tourisme, le thermalisme les coopératives artisanales, Il repose sur les principes suivants :

- « La décentralisation administrative doit aller de pair avec un accroissement des responsabilités locales sur le plan économique.
- Chaque région doit être dotée d'un ensemble de petites industries devant concourir à l'autonomie relative de la région quant à la couverture de certains de ses besoins.
- Des ensembles industriels types devront faciliter l'intégration économique régionale en concourant à l'élargissement des capacités locales (dans le domaine des bâtiments, travaux publics et matériaux de construction surtout) de réalisation des investissements.
- L'industrie locale doit être un facteur important de réduction des disparités régionales et de freinage des migrations de la campagne vers les villes, des régions intérieures vers les régions littorales. Aussi l'un des objectifs prioritaires du programme d'industrialisation locale est-il de créer des emplois.
- L'industrie locale doit permettre d'élargir le processus d'industrialisation, de le faire reposer sur des bases régionales diffuses et non plus seulement nationales polarisées, d'assurer la continuité du tissu industriel et la diffusion de « l'esprit d'entreprise ». » (Ecrement, 1979, p 824).

L'investissement des pouvoirs publics dans le programme d'industries local ne représente qu'une part minime, comme le montre le tableau suivant :

Tableau. III.03 : la part des industries publiques locales de l'investissement total durant la période de l'industrialisation

Année	1967-1969	%	1970-1973	%	1974-1978	%
Investissement total	11,08	100	27,27	100	110,2	100
Part des PIL	0,041	0.37	0,410	0.5	0,910	0.8

Source : Rapports généraux Ier et IIe Plans quadriennaux. Cours « Stratégie » ITPEA, 1977-1978.

Cité dans (Ecrement, 1979)

1.1.4.2. Les plans communaux de développement : Les plans communaux de développement (PCD) sont des programmes d'équipement et de développement effectués au niveau le plus bas. Ils s'inscrivent dans le processus d'élargissement de la planification à l'échelon local et le renforcement du rôle de la commune, conformément à l'objectif inscrit dans le code communal (Mignon, 1974, p 391).

Les PCD se caractérisent par un cadre territorial, privilégié à la redistribution des revenus en faveur des populations des communes les plus défavorables et le développement de ces zones en fonction des besoins et des potentialités réelles, par des actions de mise en valeur des potentialités agricoles, de création de structures d'accueil qui doivent freiner l'exode rural et régler la crise déséquilibrante des rapports villes-campagnes. (Saheb, 1989, p. 39). « Théoriquement, les opérations contenues dans les PCD couvrent l'essentiel des besoins de la commune » (Sahli, 1985, p. 01).

Au cours de cette phase d'industrialisation du pays caractérisée par la mise en œuvre de divers plans et programmes, dans l'objectif d'amorcer une dynamique de développement basée sur un modèle de développement par le haut, d'importants fonds ont été investis et de multiples efforts ont été engagés. Malgré cela, on remarque que les politiques de développement suivies par l'Algérie n'ont pas atteint les résultats escomptés par les initiateurs de cette politique économique. En effet, le dualisme de l'économie a persisté, l'industrie est fortement concentré dans les régions caractérisées par une forte

concentration de la richesse et des revenus (littoral, notamment Alger, Oran) car, le coût de décentralisation des investissements industriels vers les régions intérieures est important vu que ces régions ne remplissent pas les conditions techniques voulues. (Benissad, 1979)

En ce qui concerne le développement local, malgré la diversité des plans (PS, PIL, PCD) mis en place, ces plans de développement n'ont pas pris en compte efficacement les disparités territoriales ou l'exode rural dont l'atténuation représentait leur principal objectif. Ce modèle tel qu'envisagé par les pouvoirs publics algériens, présentait des limites institutionnelles et fonctionnelles dues au maintien et à la prédominance du système de planification centralisé. (Moussaoui, 2019)

Au lieu d'être le produit des actions des autorités locales comme les communes, le développement au niveau local était contrôlé par une politique centrale, qui interprétait le centralisme décisionnel excessif. Pour A. Bouguermouh et O. Bouteldja (1992, p. 21), ce type de développement planifié par le haut « apparaît comme le moyen par lequel le centre assiste une périphérie et véhicule donc une logique d'assistance et non de participation des agents ».

En réalité, ces programmes de développement (PS, PIL, PCD) n'ont pas été conçus dans une optique de développement local. Car, comme nous venons de voir, ils sont planifiés et mis en œuvre par le haut et les pouvoirs publics algériens, durant la mise en œuvre de ces programmes, n'avaient pas l'objectif de déclencher dynamique de développement local mais plutôt de moderniser l'économie du pays en impliquant collectivités locales en matière de création et de gestion d'activité industrielle. En effet, Les lois et réglementations qui régissent l'activité des associations et du secteur privé en Algérie étaient également très strictes, ce qui limitait leur rôle au niveau local.

À cette époque, les autorités locales sont les seules à mener et à gérer des activités industrielles à ce niveau. (Ecrement, 1979), et la décentralisation n'était qu'un instrument d'appuyer l'autorité de l'Etat central au niveau inférieur, c'est ce que précise la charte

communale de 1967 cité dans (Taïy, 1967, p. 772). « La commune, doit être décentralisée, mais elle doit être au service du pouvoir révolutionnaire »... Ainsi, « la décentralisation communale n'a pas pour objet d'exprimer une autonomie ».

Après l'évaluation des résultats obtenus et en comparant aux fonds investis, on constate l'existence d'un écart notable et que cette politique de développement n'a pas donné ses fruits, et n'a pas réalisé les objectifs prévus par ses initiateurs. En effet, la situation socio-économique du pays ne s'est pas améliorée (emploi, chômage, santé, éducation...), car le secteur économique n'avait la capacité de couvrir la forte augmentation démographique de cette époque*. De plus, la gestion bureaucratique des entreprises publiques a constitué un blocage pour le développement de celles-ci. Les conditions sont restées critiques. Du fait de l'importance des dérèglements constatés, les planificateurs ont jugé que ce modèle de développement a échoué, cela a conduit à une vaste vague de réformes et de restructurations.

1.2. La restructuration et la tentative de redressement de l'économie algérienne : 1980 - 1990 :

A partir de 1980, l'Algérie s'engage dans une nouvelle étape de planification. Durant cette période, l'Algérie a connu plusieurs changements politiques et économiques qui ont été initiés suite à un débat sur l'avenir et le développement social et économique du pays, ainsi que sur l'efficacité des politiques et des modèles de développement suivis pendant la phase d'industrialisation et de planification. Les réformes et les restructurations entreprises durant cette période visaient à donner plus de pouvoir aux collectivités locales et à développer une approche de développement économique et social plus locale et efficace. En 1980, le ministre de la planification et de l'aménagement du territoire justifie les restructurations apportées à l'économie algérienne comme suit :

* La population en Algérie a augmenté de plus de 50% en dix ans

« Nous allons faire porter nos efforts sur la gestion. La planification sera renforcée et décentralisée. L'industrialisation n'est pas abandonnée, elle fait l'objet de réorientations et de restructurations, L'accent sera mis sur le développement des petites et moyennes industries au niveau des communes et des wilayas, qui constitueront au tour des grands pôles de développement déjà créés, un tissu industriel couvrant tout le pays »

1.2.1. Les causes des réformes et de la restructuration

Les réformes qui ont été mises en place durant cette période étaient principalement axées sur le renforcement des pouvoirs des collectivités locales dans la gestion de l'appareil productif qui constituait le principal moteur de l'économie. Cela s'est fait par la promulgation de lois relatives à la planification, à la décentralisation et la restructuration organique des entreprises publiques.

Ces réformes et restructurations mises en place par les pouvoirs publics ont été motivées par plusieurs raisons. Tout d'abord, le système productif mis en place lors de la phase de planification et d'industrialisation a montré des dysfonctionnements importants, nécessitant des investissements et des fonds qui dépassent les capacités financières de l'économie algérienne. Ensuite, certains secteurs tels que l'agriculture, l'habitat, le transport, le tourisme et l'artisanat ont été négligés au profit de l'industrie. Cette dernière a d'ailleurs contribué à la mono-exportation de l'économie algérienne, en négligeant la productivité au profit de la redistribution.

De plus, l'absence d'une politique de préservation des hydrocarbures, qui constituent la principale source de revenus pour l'Algérie, a été un facteur aggravant. Enfin, les fluctuations du taux de change du dollar ont causé d'importantes pertes à l'économie algérienne, entraînant une perte de 8 milliards de dollars selon Boudjedar (1993). En outre, la taille gigantesque des entreprises publiques caractérisées par la bureaucratie et le gaspillage des ressources a également été un facteur déterminant dans la mise en place de ces réformes et restructurations.

1.2.2. Les objectifs de la restructuration

Le décret relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises, expose les objectifs à atteindre par cette restructuration. Ces objectifs visent à favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise et de ses unités, afin d'utiliser rationnellement les compétences humaines et de valoriser efficacement les ressources matérielles des entreprises. Cela doit permettre d'accroître la productivité et de renforcer la production nationale, tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

La restructuration doit également renforcer la décentralisation et la déconcentration de la gestion des activités de production de biens et services, en définissant les différents niveaux de prise en charge effective des responsabilités, notamment au niveau de la production. Cela doit faciliter la gestion et l'autofinancement des entreprises publiques, en réduisant leur taille.

En outre, les pouvoirs publics cherchent à réduire les inégalités intersectorielles en orientant les investissements de l'État vers des secteurs négligés par le passé, tels que l'agriculture, l'habitat, le transport, le tourisme et l'artisanat (Boudjema, 2011). Enfin, la restructuration doit mettre en place des mécanismes qui permettront de réduire les pratiques bureaucratiques dans les administrations publiques.

1.2.3. L'application de la restructuration

Plusieurs lois et décrets relatifs à la mise en œuvre des restructurations sont instaurés par les autorités publiques

- Décret N°80/242 du 4 octobre 1980 relatif à la mise en œuvre de la restructuration des Entreprises ;
- Les lois 88/01 à 88/06 qui concernent : l'orientation sur les entreprises publiques, la planification, les fonds de participation, la modification du code du commerce.

1.2.3.1. Les réformes économiques : Les premières restructurations économiques ont été mises en place lors du premier plan quinquennal de 1980-1984. Ce plan avait pour objectif de corriger les erreurs et les déviations passées, en particulier le recours excessif à l'assistance technique étrangère. Il visait également à améliorer la maîtrise de l'appareil de production et de commercialisation, ainsi qu'à redimensionner les grandes entreprises en entreprises de taille moyenne pour améliorer leur performance et créer des effets d'entraînement dans toutes les régions.

Le deuxième plan quinquennal de 1985-1989 avait pour objectifs de favoriser le développement des secteurs négligés dans le passé, d'adapter le système productif aux besoins de la population et d'étendre le capital privé, en priorité dans les secteurs du commerce et du bâtiment. (Ferhat, 2015)

Les restructurations ont été appliquées entre 1982 et 1986 (Kasmi, 2008), entraînant l'éclatement des 90 entreprises publiques existantes en 455 sociétés moyennes pour favoriser la séparation des fonctions, la décentralisation et la spécialisation. (MPAT, 1988). Cependant, la suppression de 822 entreprises publiques parmi les 1172 existantes a également eu pour effet de priver les collectivités locales d'un moyen d'intervention économique important que les codes communal et de wilaya de 1967 et 1969 leur avaient donné. (Bellache, 2006).

1.2.3.2. Les réformes institutionnelles : En plus des réformes économiques, des réformes institutionnelles ont également été mises en place en Algérie pour encourager la participation des collectivités locales et des entreprises, notamment du secteur privé, au processus de développement. Des textes législatifs ont été promulgués pour définir les compétences des instances décentralisées et pour encourager leur participation à la planification et à l'aménagement du territoire.

En 1988, une nouvelle loi a été promulguée pour organiser le processus de planification et permettre aux collectivités locales de prendre en charge le développement

local. Les collectivités locales ont ainsi été dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour jouer un rôle actif dans le processus de développement local. (Moussaoui, 2019)

Cependant, ces réformes institutionnelles ont été confrontées à plusieurs défis qui ont entravé leur efficacité et l'implication effective des collectivités locales dans la dynamique de développement a été limitée. L'un des principaux obstacles rencontrés par les collectivités locales a été l'insuffisance des moyens et le manque de ressources propres pour financer leurs projets de développement. Cette situation a entravé leur capacité à mobiliser des ressources financières suffisantes pour réaliser leurs projets et à accéder aux financements et aux ressources nécessaires. Les collectivités locales ont ainsi été confrontées à des difficultés pour mobiliser des ressources financières suffisantes pour financer leurs projets de développement.

La mise en œuvre de ces réformes institutionnelles a également été entravée par des problèmes de coordination et de coopération entre les différentes institutions impliquées dans le processus de développement local. Les collectivités locales ont souvent été confrontées à des obstacles bureaucratiques pour accéder aux financements et aux ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets.

En outre, les collectivités locales ont également été confrontées à des problèmes de capacités et de compétences pour gérer efficacement leurs ressources et leurs projets de développement. Les élus locaux ont souvent manqué de formation et de soutien technique pour élaborer des plans stratégiques efficaces et mettre en œuvre des projets de développement viables. Cette situation a limité leur capacité à jouer un rôle actif dans le processus de développement local et à contribuer efficacement au développement économique et social à l'échelle locale.

En résumé, l'analyse de la stratégie de développement entreprise par l'Etat algérien durant cette période (1980-1990), met en évidence l'inefficacité des différentes réformes

mises en place, qui ont conduit à une détérioration de la situation économique du pays. Cette période s'est caractérisée par un relâchement de l'effort de construction et une tendance au désinvestissement. (Moussaoui, 2019)

Les grandes entreprises nationales ont connu une forte régression, ce qui a eu un impact négatif sur l'économie algérienne. Par ailleurs, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une baisse plutôt qu'une croissance, tandis que la production a été reléguée au second plan au profit de la consommation. En outre, l'ouverture du marché algérien aux importations a entraîné une inondation du marché local par des produits étrangers. Ces différents facteurs ont contribué à la situation difficile dans laquelle s'est retrouvée l'Algérie en 1985 (Moussaoui, 2019)

La période qui a suivi l'effondrement des prix du pétrole en 1986 a été marquée par une instabilité socio-économique croissante en Algérie. Face à cette situation, une tentative de libéralisation a été entreprise dans l'objectif de sortir le pays de ses difficultés économiques. Cette libéralisation s'est traduite par un désengagement de l'Etat des entreprises publiques et des collectivités locales, dans le but de favoriser un développement plus autonome et décentralisé, conduit par les collectivités locales et le secteur privé. Dans cette phase de transition économique, le secteur privé qui a connu une expansion vers le début de la décennie 1990*

1.3. le ralentissement de l'économie la mise en place du PAS

La dette extérieure et la chute des prix du pétrole en 1986 ont eu des effets socio-économiques négatifs et ont provoqué une instabilité sociale en Algérie. Ceci a conduit à des revendications de changements politico-économiques lors des événements d'octobre 1988, pour éradiquer la corruption, la bureaucratie et l'amélioration des conditions de vie de la population. La situation de l'économie algérienne est dans un état désastreux, l'Algérie n'a pas les moyens de faire face à une pareille situation, ceci l'a mis dans

* Selon le recensement économique de l'ONS, plus de 93% des entreprises recensées en 2011 ont été créées après 1990.

l'obligation de faire appel au FMI, et ses créanciers. Des réformes sont entreprises, et l'Algérie s'est engagée dans une transition vers la démocratisation et l'économie du marché, mais le déclenchement d'une crise sécuritaire a mis fin aux tentatives de changement ; un PAS est mis en place dans le but de stabiliser la situation économique.

1.3.1. La transition vers l'économie de marché et l'application du PAS

La baisse des prix du pétrole brut en 1986 suivi par les émeutes de 1988 ont mis l'Algérie dans une situation défavorable ; pour s'en sortir, elle s'est adressée au FMI ; cette démarche algérienne s'est soldée par la signature d'un accord dit stand-by 1 en 1989 (Zemouri, 2003). . Pour la signature de cet accord, le FMI a émis des conditions consternant la politique monétaire et la suppression du déficit budgétaire, l'Algérie a accepté de signer cet accord vue que ces conditions ne touchent pas le centre de décision politico-économique. (Benissad, 1997).

Le niveau des prix du pétrole ne s'est pas amélioré au cours du temps, la contrainte financière ne s'est pas assouplie et l'Algérie ne peut pas faire face à cette situation sans l'intervention du FMI. Un deuxième accord stand-by de 06 mois est signé en 1991, mais avec des conditions plus dures et plus diverses. Ces conditions concernent la libéralisation du commerce extérieur, le contrôle quantitatif du crédit bancaire accompagné d'une majoration des taux d'intérêt, la dévaluation du dinar et le financement orthodoxe de l'économie. (Benissad, 1997).

En 1994, l'Algérie a repris les négociations avec le FMI ; la baisse des prix du pétrole de 24,3 dollars en 1990 à 17,8 dollars en 1993, puis 16,3 dollars en 1994 a entraîné un large déficit budgétaire, ceci a mis l'Algérie dans l'obligation de faire un troisième recours au FMI. (Cheriet, 2007)

Durant cette période, nous remarquons l'absence de tout effort de développement local à cause de la situation socioéconomique désastreuse, les objectifs des pouvoirs publics à cette époque était de sortir de la crise, cela a du orienté tous les efforts à l'aspect

sécuritaire et de la restauration de la stabilité, car les communes et leurs habitants, notamment les régions reculées et isolées personnes, souffraient du fléau du terrorisme ce qui a fragilisé l'économie algérienne tant locale que nationale.

Cette analyse met en évidence les différentes étapes du développement économique en Algérie, marquées par des politiques de planification, d'industrialisation, de réformes et de restructurations, Il est important de souligner que tout au long de ces différentes phases, le développement local a été un aspect crucial mais souvent négligé.

2. Le développement local à l'ère de La transition et la relance économique

Les entraves rencontrées et les retards enregistrés pendant la période 1990-1999 ont représenté un défi économique pour les pouvoirs publics algériens. Pour le soulever, les pouvoirs publics ont lancé de divers programmes de développement, dont le but était de prendre en charge les besoins des citoyens et de contribuer à la relance de la croissance économique.

À partir des années 2000, les autorités centrales ont commencé à promouvoir le développement est initié et mis en œuvre par les acteurs locaux, tout en étant aligné avec la politique de développement nationale globale.

2.1. Le plan de soutien à la relance économique (2001-2004)

En 2001, un plan de soutien à la relance économique a été initié pour soutenir les activités agricoles et renforcer les services publics liés à l'irrigation et aux équipements de base. Il visait également à améliorer les conditions de vie, développer les ressources humaines, stimuler la demande globale et soutenir les activités à valeur ajoutée créatrices d'emplois en élevant le niveau d'exploitation des petites et moyennes entreprises productives locales. Selon le ministre algérien des finances en 2001 :

« Ce plan ne constitue pas un retour à la planification ou au dirigisme économique et ne doit pas être confondu avec le budget de l'État, même

s'il est d'un montant équivalent, de l'ordre de 7 milliards de dollars ; il se présente en réalité comme un complément au budget. »

Une enveloppe financière d'environ 525 milliards de dinars soit 7 milliards de dollars a été allouée à ce plan sur la période 2001-2004. Une part importante de ce financement, équivalant à 204.2 milliards de dinars, a été consacrée aux programmes de développement local. Cette allocation visait à fournir une base financière solide aux programmes sectoriels décentralisés et aux plans communaux de développement afin d'atteindre des objectifs tels que la lutte contre la pauvreté, la création de nouveaux emplois pour absorber le chômage, la construction de structures de base pour répondre aux besoins des citoyens et le soutien à la base économique. Enfin, ce financement avait pour but d'atteindre l'équilibre régional, de limiter les migrations internes et de reconstruire ces territoires.

Tableau III.05 : Le plan de soutien à la relance économique (2001-2004)

En milliards de dinars

Secteur /Année	2001	2002	2003	2004	Total %	Total
Grands projets et structures de base	100.7	70.2	37.6	02	40.1	210.5
Développement local	71.8	72.8	53.1	6.5	38.8	204.2
Soutien au secteur d'agriculture et de pêche	10.6	20.3	22.5	12	12.4	65.4
Soutien aux réformes	30	15	/	/	8.6	45
Total	213.1	178.3	113.2	20.5	100	525

Source: Becharef, K., & Imekhelaf, R. (2021). L'efficacité de la politique de dépenses dans le cadre des programmes de développement du troisième millénaire en Algérie. *Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol, 15(02)*.

Ce tableau présente le plan de soutien à la relance économique pour les années 2001 à 2004. On peut observer que le secteur des grands projets et des structures de base a bénéficié du plus grand investissement sur la période, avec un total de 210.5. Cependant, les investissements dans ce secteur ont diminué progressivement au fil des années, passant de 100.7 en 2001 à seulement 2 en 2004. Le développement local a également été un secteur important en termes d'investissements, avec un total de 204.2. Les investissements

dans ce secteur ont été relativement stables au cours des années, avec une légère augmentation en 2003.

2.2. Le plan complémentaire de soutien à la relance économique (2005-2009)

Afin de garantir la réalisation des objectifs fixés dans le cadre du plan de soutien à la relance économique, un plan complémentaire de soutien a été mis en place. Le principal objectif de ce programme est d'améliorer les conditions de vie de la population, comme en témoigne l'allocation de plus de 45% du budget total à cet objectif. Le tableau suivant fourni plus de détails.

Tableau III.06 : Le plan complémentaire de soutien à la relance économique (2005-2009)

En Milliards de DA

Secteur	Montant	%
Programme d'amélioration des conditions de vie de la population	1908.5	45.5
Programme de développement des installations de base	1703.1	40.5
Programme d'appui au développement économique	337.2	08
Développement et modernisation de la fonction publique	203.9	4.8
Programme de développement de la nouvelle technologie et de la communication	50	1.1
Total	4202.7	100

Source: Becharef, K., & Imekhelaf, R. (2021). L'efficacité de la politique de dépenses dans le cadre des programmes de développement du troisième millénaire en Algérie. *Revue Algérienne d'Economie et gestion* Vol, 15(02).

Les objectifs secondaires de ce plan complémentaire sont les suivants : développement des équipements de base, soutien au développement économique et modernisation des services publics. Ce plan dispose d'une enveloppe budgétaire de 55 milliards de dollars, à laquelle s'ajoutent 14 milliards pour le développement des régions des hauts plateaux et du grand sud

2.3. Le plan quinquennal (2010-2014)

Un autre plan de développement est mis en place en 2010, ce programme qui s'étale sur une durée de 5ans (2010-2014) avait pour but de parachever les grands projets déjà entamés et d'engager de nouveaux projets dans le développement des infrastructures de base, le développement humain et l'amélioration des conditions de vie. Les objectifs visés principalement la redynamisation de l'économie et la construction d'une économie et productive, afin de sortir le pays de sa dépendance des hydrocarbures. Pour cela une enveloppe financière de plus de 20 412 milliards de dinars lui a été allouée. Selon le communiqué du conseil Les objectifs de ce plan sont :

- Amélioration des infrastructures et des équipements de transport en allouant un montant de 2806 milliards de dinars pour l'extension et la modernisation du réseau routier afin de
- Améliorer les conditions de circulation des citoyens, la circulation des marchandises et des chemins de fer, et la construction de bonnes lignes de base à travers les hauts plateaux et le sud ;
- Assurer l'entretien et la réhabilitation du réseau routier dont dispose le pays, et la réalisation des aménagements techniques.
- Améliorer les conditions de vie dans le monde rural afin de réduire l'exode vers les villes, notamment vers la bande littorale
- Améliorer les indicateurs de développement humain dans les domaines de l'éducation, de la santé, des ressources énergétiques et financières, de la jeunesse et des sports dans les communes à promouvoir.
- Renforcer la cohésion de la nation autour de son identité et de son caractère nationaux ;
- Promouvoir l'économie de la connaissance.

Dans le tableau suivant, nous présentons les montants alloués au plan quinquennal (2010-2014) par secteur.

Tableau V.07 : Le plan quinquennal (2010-2014)

En Milliards de DA

Secteur	Montant	Total en %
Développement humain	10122	49.5
Structures de base	6448	31.5
Amélioration des services publics	1666	8.1
Développement économique	1566	7.6
Lutte contre le chômage	360	1.7
Recherche scientifique et nouvelle technologie de l'information et de communication	250	1.6
Total	20412	100

Source: Becharef, K., & Imekhelaf, R. (2021). L'efficacité de la politique de dépenses dans le cadre des programmes de développement du troisième millénaire en Algérie. *Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol, 15(02)*.

Dans le but d'améliorer les infrastructures de base et les services publics, de nombreuses communes classées comme communes à promouvoir ont bénéficié de l'installation d'infrastructures pour un montant total de 431 milliards de dinars dans le cadre des Plans Communaux de Développement (PCD) uniquement. (Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, 2020).

2.4. Le plan quinquennal (2015-2019)

Pour poursuivre les objectifs tracés dans le plan précédent, un plan quinquennal de développement économique et social (2015-2019) a été lancé, avec une enveloppe de 130 milliards de dollars, dont l'objectif était de renforcer la résistance de l'économie aux effets de la crise financière mondiale et à développer une économie compétitive. Ce plan est engagé avec de nouvelles méthodes visant à mettre en concertation tous les acteurs économiques aussi bien au niveau national que local afin d'intégrer les initiatives émanant de tous les acteurs nationaux ainsi que de tirer les leçons des expériences passées

et améliorer son impact sur le développement local et le développement humain. Ce programme vise à atteindre les objectifs suivants :

- Préserver les acquis sociaux en donnant la priorité à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les secteurs du logement, de l'éducation, de la formation, de la santé publique, et en reliant les habitations aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz...etc ; rationaliser les transferts sociaux et soutenir les classes populaires défavorisées ;
- Accorder plus d'attention à la diversification économique et à la croissance des exportations en dehors du secteur des hydrocarbures ; Attentif au développement agricole et rural, en raison de sa contribution à la sécurité alimentaire et de sa diversification ;
- Création d'emploi ; Poursuivre l'effort de lutte contre le chômage et encourager les investissements productifs créateurs de richesse et d'emplois ;
- Accorder une attention particulière à la formation et à la qualité des ressources humaines en encourageant et en promouvant la formation de cadres et de main-d'œuvre qualifiée.

Les objectifs de ce plan au niveau local étaient de garantir l'équilibre, l'équité et l'attractivité sur l'ensemble du territoire national dans le cadre d'un développement durable. Cette approche repose sur le renforcement des infrastructures et des installations dans les communes, le soutien à l'établissement d'activités économiques, la promotion de la connectivité et de la mobilité.

3. La décentralisation en Algérie : quel rôle pour les acteurs dans le développement local ?

La décentralisation est devenue l'une des composantes centrales dans le processus le développement local. Elle serait aussi, un processus d'accomplissement démocratique et de redéfinition de l'État. Dans cette optique, les objectifs du développement local sont considérés comme la promotion de: la démocratisation des processus sociaux, par le biais

de l'élargissement des droits des libertés et de la construction de la citoyenneté; l'augmentation de la participation populaire et du contrôle social sur la gestion publique; la satisfaction des besoins essentiels de la population; la réduction des inégalités, à travers une meilleure répartition du produit social et la croissance économique productive des collectivités locales.

Dans le contexte de la relance économique, les objectifs fixés par l'État ne peuvent être atteints sans la participation d'un certain nombre d'acteurs, partageant les responsabilités et les efforts de développement. C'est ainsi que le repositionnement des enjeux de développement local vers ce nouveau relais vise à répondre aux préoccupations des populations locales, ce qui devrait favoriser les initiatives privées de développement. Malgré le niveau relativement faible des politiques de décentralisation, la démocratisation de la gestion du développement a contribué à la création d'un cadre social de plus en plus intégré et intéressé. Ce comportement est particulièrement illustré par le mouvement associatif, qui s'est multiplié ces dernières années. En effet, la participation citoyenne, la coordination des différents acteurs locaux et la gouvernance locale sont des notions fondamentales dans le processus de développement local. C'est dans ce contexte que nous nous intéresserons au rôle de ces différentes composantes dans les dynamiques locales.

3.1. Le cadre légal de la décentralisation et de la participation citoyenne en Algérie

La participation est un outil de plus en plus important dans la société moderne ; il s'agit en fait d'un concept largement utilisé et adaptable à différents contextes. C'est la base d'une société démocratique, qui permet aux citoyens d'exprimer leur opinion et de se sentir partie prenante des décisions prises.

Le processus participatifs au sein d'une communauté, c'est donc se référer à des processus qui touchent de près les rapports sociaux les plus profondément intériorisés et, en même temps, impliquent les espaces de la vie quotidienne, ceux dans lesquels un

investissement affectif est le plus déterminé par les acteurs et qui interviennent plus intensément dans l'élaboration de l'identité personnelle et collective.

Le législateur algérien a consacré une subdivision relative à la participation des citoyens dans la gestion des affaires de la commune, En effet, les articles Art. 12. Art.13. Art. 14 de la loi 11-10 relative à la commune précisent le rôle de l'assemblée populaire communale dans la gestion de la commune, le développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. La commune est le cadre institutionnel d'exercice de la démocratie locale et l'encadrement des initiatives locales permet aux citoyens de participer au développement et à la gestion de leur territoire.

La commune a une personnalité morale et une autonomie financière pour une prise en charge des territoires dans le cadre d'une gouvernance locale. L'assemblée populaire communale à un rôle consultatif sur les projets d'investissement et d'équipement, initie des actions pour favoriser le développement économique, réalise des établissements scolaires, des infrastructures de proximité et participe à l'amélioration du cadre de vie du citoyen. La commune veille également au respect de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de préservation de l'hygiène, de la salubrité publique et de la voirie communale.

D'autres articles de la même loi précisent le rôle de l'assemblée populaire communale chargée de la gestion de la commune, dans le développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens tel que : Art .109. Art.111. Art. 122. Art.123. Art.124, en la dotant d'une personnalité morale et une autonomie financière (Art. 1) dans l'objectif d'une prise en charge des territoires dans le cadre d'une gouvernance local. (Boulifa., 2018).

3.2. Les collectivités territoriales algériennes : missions et prérogatives

Le développement local est un processus de changement structurel situé sur un territoire spécifique, associé à une augmentation permanente de la qualité de vie de

chaque membre de la communauté et de chaque habitant du territoire (Angeon & Callois, 2004). Dans ce processus, les collectivités locales jouent un rôle clé en tant qu'articulateur du développement intégré du territoire. Au cours des dernières décennies, de nombreux gouvernements ; notamment ceux des pays en développement ont connu une transition de l'économie administrée vers l'économie de marché tel que l'Algérie ; ces derniers ont transféré la responsabilité de diverses fonctions de l'État aux collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales comme acteur de développement local ont un rôle prépondérant. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les collectivités territoriales sont indispensables au processus de développement local, à commencer par leur rôle traditionnel qui consiste à fournir des biens et des services publics et de répondre aux besoins des citoyens. (Santé publique, éducation, logement, mobilité, gestion des déchets, accès à l'eau, éclairage, installations culturelles et autres biens et services publics essentiels à la qualité de vie sur le territoire) ainsi que la promotion des mesures qui contribuent au développement durable de leurs territoires (espaces verts, gestion des déchets, ...).¹

De plus la collectivité territoriale doit jouer le rôle de l'acteur coordinateur dynamisant les mécanismes d'articulation entre les différents acteurs du territoire vu qu'elles disposent d'une légitimité suffisante sur le territoire qui lui permet de gérer les différents accords entre les acteurs et de mettre en place des stratégies de suivi de toute activité articulée sur le territoire. (Knauf, 2007).

La commune est la collectivité territoriale de base en Algérie. Elle joue un rôle important dans divers domaines. La constitution attribue un rôle important aux communes et aux élus locaux, dans le but de rapprocher cet acteur institutionnel de la communauté local et de développer les territoires des communes. Dans ce cadre, il a distingué un ensemble de rôles et de fonctions dans plusieurs domaines :

¹ Ces rôles sont affectés aux communes par la constitution.

3.2.1. Dans le domaine économique

La loi communale 10-11 a distingué la commune comme acteur du développement en l'associant à l'activité économique en laissant à l'initiative économique de la commune la responsabilité de trouver des solutions dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles afin d'élever le niveau de vie de la communauté.

L'article 103 de la loi 11-10 relative à la commune est monte que la commune doit s'acheminer vers la réalisation de toute initiative qui développerait les activités économiques et développerait l'initiative locale pour atteindre les objectifs de développement local au niveau de la commune.

Les communes, jouent un rôle important dans le développement urbain, car les plans locaux visent à préparer le territoire local, et cela à travers un plan de développement urbain, qui incarne le plan national de développement urbain au niveau de base et est exécuté à travers deux outils : le schéma directeur d'aménagement et de construction et le schéma d'occupation des sols.

3.2.2. Dans le cadre de l'éducation, de la protection sociale et du tourisme

Dans ce domaine, on peut constater que la commune a plusieurs fonctions, notamment :

- achèvement et mise à niveau des établissements d'enseignement primaire.
- Recenser les groupes sociaux défavorisés et les prendre en charge dans le cadre de la protection sociale.
- Prendre toutes les mesures visant à développer ses capacités touristiques et encourager les opérateurs intéressés à les exploiter.

En Algérie, comme nous l'avons vu la constitution attribue un rôle important aux communes et aux élus locaux, dans le but de rapprocher cet acteur institutionnel de la communauté local et de développer les territoires des communes, malgré cela

d'importantes insuffisances sont remarqués dans les communes algériennes. En effet, en 2015, plus de 958 communes (62%) sont classées pauvres, contre 480 communes (31%) classées moyennes et seulement 103 communes (7%) sont considérées comme riches²

Ce que l'on peut retenir du rôle des acteurs étatiques dans le cadre du développement local, c'est l'incapacité à incarner sur le terrain les missions qui leurs sont confiées à cause des insuffisances de capacités humaines et matérielles allouées pour matérialiser ces pouvoirs sur le terrain, ce qui empêche l'activation dès son rôle premier d'acteur dans le déclenchement d'une dynamique de développement local. Et puisque le développement local est un processus ouvert qui se cristallise dans un environnement qui comprend plusieurs sous-systèmes, où plusieurs acteurs se superposent dans sa cristallisation et son accompagnement, en plus des acteurs étatiques, notamment à la dans le cadre d'une bonne gouvernance, qui consacre un rôle central des autres acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques et la réalisation du développement, et en conséquence. Il est important de discuter du rôle de ces acteurs qui contribuent à l'incarnation du développement local en Algérie.

3.3. Les acteurs économiques (entrepreneurs et leurs organisations)

Ce sont des acteurs pertinents dans la mesure où ils définissent, par leurs actions, les caractéristiques de l'économie locale. Ces entrepreneurs peuvent être des acteurs locaux ou extra-locaux, ils peuvent être représentés par des grandes, moyennes ou petites entreprises. Cet acteur occupe une place stratégique dans le processus du développement local en raison du rôle que les entreprises jouent dans la définition du profil du système productif local et dans la création d'emplois. En outre, les possibilités de croissance de ces entreprises sont souvent fortement liées aux capacités du territoire, générant une relation d'interdépendance avec son environnement.

² Selon le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué portant sur les chiffres officiels sur le déficit budgétaire des Collectivités

En Algérie, Le rôle du secteur privé au niveau local s'est accru durant la période qui suivit l'application de l'ajustement structurel, c'est-à-dire depuis 1994, lorsque les communes connurent une situation critique dans le domaine de l'activité économique, où la majorité des entreprises publiques locales ont été dissoutes sur la base des recommandations du Fonds monétaire international.

En 2010, dans le cadre du plan quinquennal de 2010-2014, le secteur privé a pris une place importante dans la participation aux actions au niveau local, notamment dans le cadre de la fourniture de services et d'emplois. Par exemple, le partenariat entre les collectivités locales et les entreprises du secteur privé dans la gestion des déchets et la préservation de l'environnement, ou encore le transport secteur public, dont une grande partie était gérée par le secteur privé, notamment les transports terrestres, en allégeant la pression sur le secteur public et en réalisant le développement dans ce cadre. (Benterki, 2018).

Malgré la grande importance que peut avoir le secteur privé dans le développement local, il se plaint encore de nombreux obstacles principalement liés aux procédures bureaucratiques, ainsi que le manque de financement pour ses projets, en plus du monopole des institutions gouvernementales pour mettre en œuvre certains projets et programmes. Ainsi apparaît l'importance d'impliquer d'autres acteurs pour réaliser le développement local, notamment la société civile, dont nous montrerons le rôle à travers l'élément suivant.

3.4. Le rôle de la communauté local et ses organisations

Les organisations de la société civile jouent un rôle important dans la prestation de services à divers groupes de la société, en tenant compte de l'aspect humanitaire. D'un autre côté, elles ont un rôle important dans le processus de développement local en aidant l'administration locale par un travail direct ou une influence indirecte par l'ensemble des activités qu'elle entreprend, ce qui permet de fournir une meilleure forme de services à

certains groupes de citoyens. Ainsi, les institutions de la société civile jouent un rôle important non moins que le rôle du secteur privé dans le développement local, notamment sur le niveau de vie des individus, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de bien-être social, éducatif et sanitaire. La société civile joue également un rôle important dans l'incarnation de la démocratie participative et de la citoyenneté. Par conséquent, la société civile exprime les jugements et les opinions des citoyens car elle implique les citoyens dans le processus de prise de décision au niveau local.

Quant à l'émergence des organisations de la société civile en Algérie, elle s'est clairement déroulée entre 1988 et 1995, en raison de la transformation démocratique qu'a connue l'Algérie. Dans la pratique, en effet, nous constatons qu'il existe de nombreuses organisations de la société civile en Algérie qui ont contribué de manière significative à la promotion du développement, en particulier au niveau local, car c'est l'espace immédiat d'activation des rôles de la société civile, en particulier dans le domaine du volontariat et la prestation de services aux communautés locales en partenariat avec des groupes locaux. Il est devenu possible pour les organisations de la société civile de travailler à tous les niveaux, humanitaires, sociaux et économiques et d'intervenir en tant que partenaire dans les processus de construction et de développement, y compris qu'ils se sont impliqués dans diverses activités vitales telles que :

- Le travail bénévole visant à nettoyer l'environnement et les environs et les campagnes de reboisement, où l'Algérie a enregistré un taux de contribution estimé à 60% des organisations de la société civile.
- Renforcement des services de santé, notamment en milieu rural, en alertant les autorités sur les carences et déficits enregistrés dans ces zones, et en intervenant dans les projets de soins de santé primaires et de santé de la reproduction par la sensibilisation.
- Œuvrer dans le domaine de la formation, de la réinsertion et de l'alphabétisation et contribuer au domaine des petits projets productifs

- Travailler dans le domaine de la lutte contre la pauvreté à travers le travail des organisations caritatives religieuses à travers la zakat et l'aumône.
- S'occuper des affaires des femmes et les intégrer comme un acteur économique important qui profite à la société à travers des associations de formation productives. Le travail des volontaires en Algérie est multiforme, se rétrécissant et s'élargissant selon les circonstances de chaque association, et dépend de l'intérêt du volontaire.

Malgré le grand nombre d'associations en Algérie qui s'élève à 108900³ associations, et l'existence d'un cadre légal qui organise l'activité de ces associations et qui leur permet une implication dans le processus de développement, on peut dire que leur reste limité, car leur impact sur la prise de décision reste très limité. Nous constatons également que les obstacles bureaucratiques, notamment en ce qui concerne l'obtention de l'accréditation, affectent la liberté et l'indépendance des associations dans la gestion de leurs affaires et affectent ainsi négativement leurs objectifs.

³ Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. (2018)

Conclusion

Ce chapitre a examiné l'évolution des politiques de développement en Algérie, en mettant l'accent sur la place accordée au développement local. Pendant longtemps la sphère locale a été marginalisée par les pouvoirs publics algériens qui se sont focalisé sur politiques de développement nationales. À partir des années 2000, après la stabilisation de la situation socioéconomique en Algérie, les autorités algériennes ont accordé une plus grande importance aux territoires locaux en renforçant le rôle des acteurs locaux dans la gestion des affaires locales et en se rapprochant des préoccupations des citoyens.

De plus, ce chapitre met en évidence l'importance des acteurs locaux tels que les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les entreprises et les citoyens, dans le processus de développement local.

Au terme de chapitre, nous avons identifié certaines limites observées dans les communes algériennes. Pour approfondir notre analyse, nous allons examiner le cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le prochain chapitre afin de comprendre l'origine des lacunes existantes au niveau local.

Chapitre IV

Le financement public des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Un état des lieux

Introduction

En Algérie, l'organisation administrative repose sur deux systèmes : centralisé et décentralisé. Ce dernier a été mis en place pour rapprocher l'administration des citoyens et favoriser leur implication dans la prise de décisions locales, dans un objectif de démocratie et de bien-être. Les collectivités locales ont pour mission de gérer les équipements locaux et de promouvoir des projets de développement au niveau local. Elles bénéficient d'une personnalité juridique et d'une indépendance financière, garanties par la loi et la constitution.

Pour améliorer la compréhension de la réalité du financement local en Algérie, nous allons analyser le financement public du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'identifier ses limites. L'objectif de cette étude serait donc d'examiner l'intervention du secteur public en ce qui concerne le financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou et en Algérie, et de déterminer quelles sont ses limites.

1. Présentation du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

Cette section vise à mettre en lumière le territoire de notre étude de cas en prenant en considération un large éventail de facteurs, les caractéristiques démographiques comme la population et la répartition des habitants, les aspects sociaux incluant l'histoire et culture et les infrastructures sociales, ainsi que les éléments économiques tels que les activités économiques dominantes, l'emploi, l'industrie et le commerce. Cela permettra une compréhension approfondie du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

1.1. Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou

Il convient, par souci de clarté, de commencer par la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui constitue le cadre géographique de notre étude de cas, en mettant l'accent sur l'aspect socio-économique à savoir : la population, l'emploi et les activités économiques de la région.

1.1.1. Aperçu historique

La wilaya de Tizi-Ouzou, en Kabylie, a une histoire profondément marquée par la résistance et la lutte pour l'indépendance. Pendant la guerre de libération nationale algérienne (1954-1962), Tizi-Ouzou était un bastion de la lutte contre le colonialisme français. La Wilaya III, dont faisait partie Tizi-Ouzou, a été le théâtre de nombreuses opérations militaires stratégiques et de combats héroïques menés par des moudjahidines déterminés à libérer leur pays.

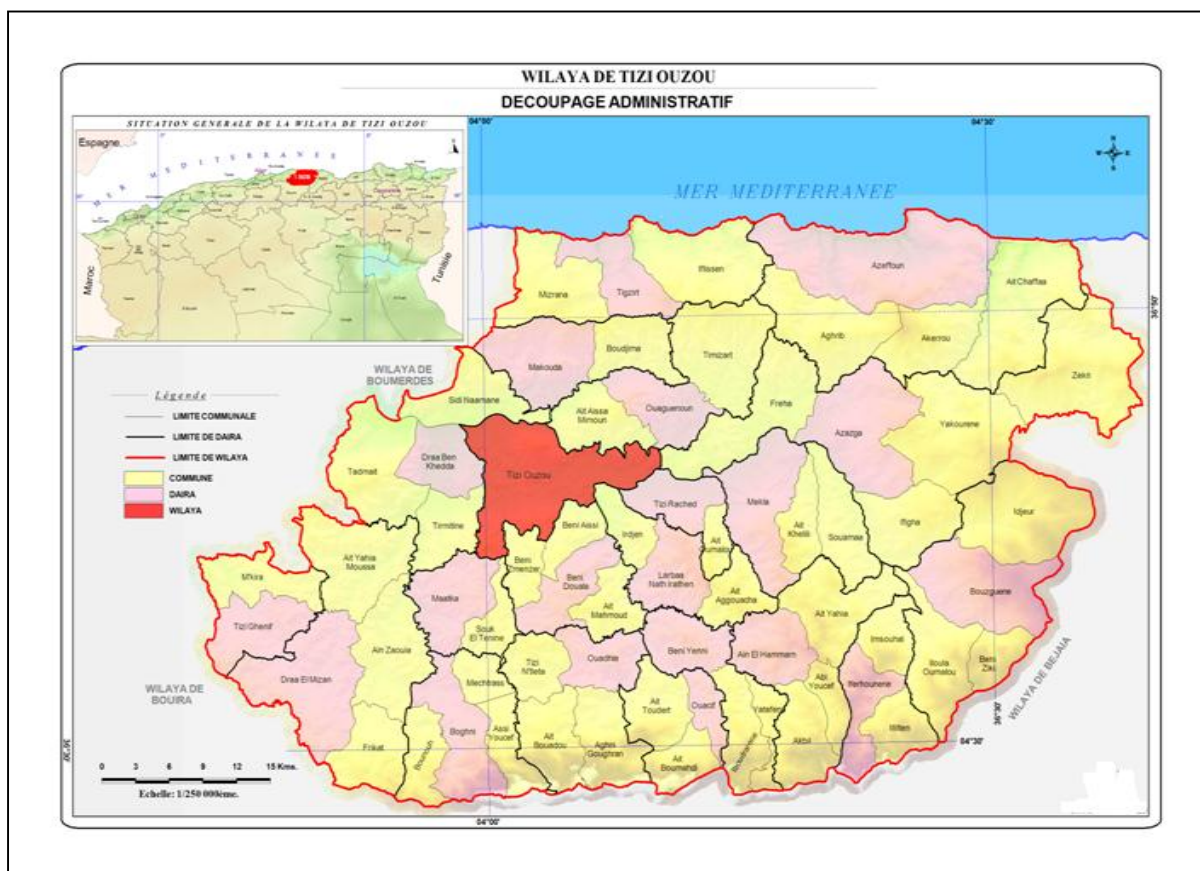
La région de Tizi-Ouzou a été le foyer de figures emblématiques de la résistance telles que Lalla Fatma N'soumeur et Amirouche, qui ont joué un rôle crucial dans la mobilisation et l'organisation des combattants pour l'indépendance. Les habitants de Tizi-Ouzou ont activement participé à la lutte armée et ont sacrifié beaucoup pour la liberté de l'Algérie.

Après l'indépendance, Tizi-Ouzou a continué à jouer un rôle important dans le développement du pays. La région est reconnue pour son riche patrimoine culturel, sa langue amazighe, ses traditions ancestrales, et son engagement envers la préservation de son identité et de sa mémoire historique. Aujourd'hui, Tizi-Ouzou reste un symbole de la lutte pour la liberté et un pilier de la culture et de l'histoire de l'Algérie.

1.1.2. Territoire et population

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. La wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée par la mer méditerranée au nord, la wilaya de Béjaia à l'est, la wilaya de Boumerdes à l'ouest et la wilaya de Bouira au sud.

Figure. IV.01 : Carte administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2957,94 Km² et abrite une population estimée à 1 341 147 habitants en 2021, soit une densité moyenne de 453 habitants/ Km². Tizi-Ouzou est comptée parmi les 04 wilayas les plus peuplées de l'Algérie (plus d'un million d'habitants). Plus de 90% de la population de la wilaya est agglomérée et le reste des habitants vit dans les zones éparses.

1.1.3. Emploi

Le secteur des services emploi la plus grande partie de la population occupée de la wilaya de Tizi-Ouzou (40.6%), puis l'administration (23.4%) et le bâtiment (21.9%) et l'industrie (9.5 %), et en dernier l'agriculture (7.13%) Dans le tableau ci-après nous présentons les principaux indicateurs d'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les tableaux VII.01 et VII.02 nous donnent plus de détails :

Tableau. IV. 01 : Répartition de la population selon la catégorie socio-professionnelle (Données au 31/12/2021)

Population occupée	Population Active	Population au chômage
415 341	497 035	81 694

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Ce tableau présente des données sur la population occupée, la population active et la population au chômage. Sur un total de 497 035 personnes faisant partie de la population active, 415 341 sont occupées soit 83,6%, tandis que 81 694 se trouvent au chômage soit 16,4%.

Tableau. IV. 02 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité : (Données au 31/12/2021)

Population occupée	Population occupée par branche d'activité				
	Agriculture	BTP	Industrie	Administration	Commerce, transport et autres services
415 341	17 566	41 718	48 985	150 939	156 133

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

1.1.4. L'activité économique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans tous les territoires, l'activité économique revêt une importance capitale, influant sur le développement et la dynamique locale. Il est essentiel de dresser un panorama des principaux secteurs d'activité présents dans la région pour saisir pleinement son économie.

1.1.4.1. Le secteur industriel : La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'une zone industrielle avec une superficie totale de 97,84 hectares, dont 97,77 hectares sont occupés. Il y a un total de 32 entreprises dans cette zone, dont 15 sont en activité. De plus, il y a 18 zones d'activités avec une superficie totale de 312,45 hectares, dont 266,92 hectares sont occupés. Dans ces zones, il y a un total de 762 entreprises, parmi lesquelles 139 sont en activité.

Tableau. IV. 03 : données sur la zone industrielles et les zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Indicateurs	unité	Données pour 2022
Nombre de zones industrielles	Nombre	01
Superficie totale	Ha	97,84
Superficie occupée	Ha	97,77
Nombre total des entreprises	Nombre	32
Nombre d'entreprises en activité	Nombre	15
Nombre de zones d'activités	Nombre	18
Superficie totale	Ha	312,45
Superficie occupée	Ha	266,92
Nombre total des entreprises	Nombre	762
Nombre d'entreprises en activités	Nombre	139

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

1.1.4.2. L'agriculture : La surface agricole utile (SAU) de la wilaya est estimée à 98 842 hectares, représentant seulement 33% de la superficie totale. La répartition de la SAU par commune montre une prédominance montagnaise avec une pente généralement supérieure à 12%. Les zones de plaine comprennent 17 007 hectares répartis dans 9 communes, tandis que les zones de montagne totalisent 79 835 hectares répartis dans 58

communes.

Seulement 80% de la SAU est actuellement irriguée, principalement dans la vallée du SEBAOU, le couloir de DRAA-EL-MIZAN et la plaine d'AZEFFOUN. Les pacages et parcours occupent 10% de la surface agricole totale, tandis que les terres improductives représentent 56 581 hectares, dont seulement 38,63% sont utilisées à des fins agricoles. Enfin, les forêts et maquis couvrent une grande partie du territoire, soit 45% de la wilaya. Les principales productions agricoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont présentées dans les tableaux suivants :

Tableau. IV. 04 : Production végétale

Céréales (qx)	Total Fourrages (qx)	Légumes secs (qx)	Maraichages (qx)	Oléiculture (qx)	Agrumes (qx)	Viticulture (qx)	Noyaux pépins rustique
169 131	2 570 853	12 100	882 955	303 080	477 612	316 474	317 323

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Ces données de production végétale mettent en évidence une diversité de cultures cultivées dans la région, allant des céréales aux légumes secs en passant par les agrumes et la viticulture. La quantité significative de fourrages produits suggère une activité agricole importante dans l'élevage.

Tableau. IV. 05 : Production animale

Production du Lait (1000L)	Viandes rouges (qx)	Viandes blanche (qx)	Œufs (103U)	Miel (qx)	Laine (qx)
136 748,9	85 286,3	144 626,8	112 964,3	1 350,9	1 764,4

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Les données de production animale révèlent des chiffres significatifs dans différents secteurs. La production de lait est importante avec 136 748,9 milliers de litres, tandis que les quantités de viandes rouges et blanches sont également considérables, atteignant respectivement 85 286,3 qx et 144 626,8 qx. La production d'œufs est également notable,

avec 112 964,3 milliers d'unités.

Tableau. IV. 06 : Production Halieutique (en Tonne) :

Espèces	Port de pêche		Total
	Azeffoun	Tigzirt	
Poissons blancs	15,25	17,292	32,542
Poissons bleus	167,835	15,586	183,421
Squales/Espadons	5,696	23,531	29,227
Crustacés	34,553	0,107	34,660
Mollusques	0,836	1,001	1,837
Total	224,17	57,517	281,687

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Les données sur la production halieutique dans les ports de pêche d'Azeffoun et Tigzirt montrent une répartition des captures par espèces. En combinant les données des deux ports, on constate une production totale de 281,687 tonnes, mettant en évidence l'importance de la pêche pour l'économie locale et la diversité des espèces capturées dans la région.

1.1.5. Les infrastructures de la wilaya

Les infrastructures disponibles revêtent une importance majeure pour le développement et le bien-être de ses habitants. Il est primordial de présenter de manière succincte les différentes infrastructures existantes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Parmi ces éléments essentiels nous citerons, les infrastructures de transport, de santé, d'habitat et d'enseignement.

1.1.5.1. Les infrastructures de Transport

– **Le réseau routier :** de la wilaya s'étend sur 4 965 km, comprenant des routes nationales, des chemins de wilaya et des chemins communaux. Les principaux axes routiers desservant la région sont notamment les RN 12, RN 24, RN 30, RN 71, RN 72, RN 15 et RN 25.

Tableau. IV. 07 : données sur le réseau routier de la wilaya de Tizi-Ouzou

Indicateurs	unité	Données pour 2022
Longueur du total du réseau routier	Km	4 809,126
Longueur de la traversée Autoroutière	Km	7,805
Longueur des routes nationales	Km	621,213
Longueur des chemins de wilaya	Km	639,913
Longueur des chemins communaux	Km	3 548,000
Longueur des Pistes	Km	390,441

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou ,2021.

– Le réseau ferroviaire longe la vallée de Tadmaït vers Tizi-Ouzou sur 18 km et s'étend jusqu'à la zone industrielle d'Oued-Aïssi sur 14,2 km. La wilaya dispose de deux infrastructures portuaires : le port mixte d'Azeffoun et le port de Tigzirt.

– En ce qui concerne le transport par télécabine à Tizi Ouzou, le système comprend une télécabine reliant la gare multimodale de Kef Naâdja au quartier de M'douha. Cette télécabine est exploitée par l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) et a une capacité de 10 personnes par cabine. À l'avenir, le système sera étendu avec une nouvelle télécabine reliant M'douha à l'hôpital Sidi Belloua, et un téléphérique reliant l'hôpital Sidi Belloua au village de Redjaouna. Cette extension portera la longueur totale du système à 5,4 km, avec six stations et 120 cabines au total.

1.1.5.2. Habitat et urbanisme : La wilaya compte un total de 476 662 logements, avec un taux d'occupation moyen par logement de 4,46. La répartition des logements se fait entre la zone urbaine avec 273 086 logements et la zone rurale avec 203 576 logements. En termes de catégories de logements, on retrouve des logements sociaux, participatifs, ruraux, en location/vente, promotionnels. De plus, plusieurs nouvelles villes et zones d'extension urbaine ont été développées dans différentes communes de la wilaya pour répondre aux besoins croissants en logements et à l'urbanisation de la région.

1.1.5.3. Le secteur de la santé : ce secteur dans la wilaya de Tizi-Ouzou est organisé autour d'un secteur public et un autre privé. Le secteur public comprend un Centre

Hospitalier Universitaire pour deux structures hospitalières totalisant 1013 lits, ainsi que quatre Établissements Hospitalo-Universitaires Spécialisés dans divers domaines médicaux. De plus, huit Établissements Publics Hospitaliers sont répartis dans les chefs-lieux des Daïras, offrant une capacité totale de 2945 lits. La wilaya compte également huit Établissements Publics de Santé de Proximité et un réseau de soins comprenant des polycliniques, des maternités, des services de Médecine Chirurgie, des salles de soins, des Unités de Dépistage Sida et des Unités de Consultation et de Traitement des Maladies Respiratoires. En termes de formation, il existe deux instituts de formation paramédicale avec une capacité de 380 places pédagogiques et 470 places d'internat. Le secteur de la santé assure également des services de dialyse à travers cinq centres d'hémodialyse répartis dans différents établissements de la région.

Les établissements hospitaliers privés jouent un rôle complémentaire dans le secteur de la santé de la wilaya de Tizi-Ouzou, offrant des services médicaux et chirurgicaux spécialisés. Ils sont répartis à travers différentes localités, avec des cliniques ambulatoires spécialisées en ORL et Ophtalmologie, des centres d'hémodialyse, des cliniques dentaires, des centres de diagnostics, et des unités de transport sanitaire équipées d'ambulances et de VSL. Ces structures privées contribuent à l'offre de soins de santé dans la région, avec une capacité d'hospitalisation totale de 408 lits, et dix autres EHP sont en cours de réalisation pour renforcer le dispositif de santé local.

1.1.5.4. Infrastructures d'enseignement et d'éducation

– **Enseignement supérieur** : L'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, créée en 1977, est un campus pluridisciplinaire avec plus de 55 000 étudiants, 2108 enseignants et 1000 personnels techniques et administratifs. Elle abrite neuf facultés couvrant divers domaines tels que le génie, les lettres, les sciences biologiques, le droit, la gestion, la médecine, l'informatique et les sciences humaines. L'université compte une trentaine de laboratoires de recherche approuvés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, couvrant des domaines variés comme la chimie, l'éducation, l'aménagement linguistique,

la biochimie et la conception des systèmes de production.

– **Education** : Dans le domaine de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'enseignement public comprend 125 388 élèves scolarisés, 6 265 enseignants répartis dans 663 écoles primaires avec 4 984 salles de classe. Pour l'enseignement moyen, on compte 75 110 élèves, 5 399 enseignants dans 182 établissements avec 2 629 salles de classe, tandis que pour l'enseignement secondaire, il y a 39 917 élèves encadrés par 3 446 enseignants dans 74 établissements. Du côté de l'enseignement privé, on recense 22 écoles primaires accueillant 4 784 élèves, 19 CEM avec 1 732 élèves et 14 lycées recevant 1 587 élèves.

– **La formation professionnelle** : Dans ce domaine, on compte 07 Instituts nationaux spécialisés (INSFP), 32 CFPA et 10 annexes offrant un total de 13 340 postes de formation. Le nombre total de stagiaires s'élève à 8 372, dont 3 265 en formation résidentielle et 5 107 en apprentissage. En outre, la wilaya dispose de trois établissements de formation spécialisée à vocation régionale : l'ITHT (Tourisme), l'école paramédicale (Santé) et l'ITMA (Agriculture), offrant une capacité d'accueil totale de 1700 stagiaires.

1.2. Les acteurs de développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou

Pour décrire le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou de manière complète, il est essentiel d'identifier les acteurs qui jouent un rôle dans le développement local ou dont les actions ont un impact significatif sur le développement de la wilaya.

1.2.1. Les acteurs publics

Nous désignons par acteurs publics du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les administrations publiques et l'instance décentralisé de l'Etat, ces acteurs sont représentés par :

1.2.1.1. Les élus locaux : Les élus locaux sont à la fois les représentants de l'État au niveau local et des acteurs élus par les populations pour les représenter auprès de l'État central. Dans le chapitre précédent, nous avons présenté le rôle de ces élus par rapport au

développement local. La wilaya de Tizi-Ouzou compte 67 communes réparties sur 21 daïras.

Tableau. IV. 08 : le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou

N°	Daïra	Nombre de Communes	Superficie en Km ²
1	Tizi-Ouzou	1	102,36
2	Ain-el-hammam	04	144,89
3	Azazga	05	360,27
4	Azeffoun	04	319,01
5	Beni Douala	04	102,35
6	Beni Yenni	03	82,74
7	Boghni	04	122,13
8	Bouzeguene	04	209,98
9	Draa-Ben-Khedda	04	172,23
10	Draa El Mizan	04	239,21
11	Larbaa nath irathen	03	86,73
12	Iferhounen	03	84,47
13	Maatkas	02	66,15
14	Makouda	02	92,37
15	Mekla	03	129,25
16	Ouacifs	03	74,99
17	Ouadhias	04	139,54
18	Ouaguenoun	03	141,21
19	Tigzirt	03	166,38
20	Tizi-Gheniff	02	76,91
21	Tizi-Rached	02	44,79
Total wilaya		67	2 957,94

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

1.2.1.2. Les acteurs parapublics : les acteurs publics peuvent être présentés par d'autres organismes qui n'ont pas une relation directe avec le développement local, mais leur activité génère des effets sur les territoires de la wilaya tel que : La chambre du commerce de l'industrie, la chambre d'agriculture, la chambre de l'artisanat et des métiers, l'agence algérienne de promotion de l'investissement

1.2.2. Les acteurs économiques

Ces acteurs sont représentés par les entreprises activant dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le tissu des entreprises dans de Tizi-Ouzou est composé de 93 301 issus des secteurs public et privé et réparties sur différents secteurs d'activités comme le montre le tableau suivant :

Tableau. IV. 09 : répartition des entreprises selon le secteur d'activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Activités		Commerce		Import/ export	Autres (Services)	Total
Industrielles	Artisanales	De gros	De détail			
19 043	88	2 181	34 443	680	36 866	93 301

Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2021

Ce tableau représente la répartition des entreprises ou unités opérationnelles dans différentes catégories d'activités économiques. En analysant les chiffres, on peut observer que le nombre d'unités dans les activités de commerce et services est significativement plus élevé que dans les autres catégories.

1.2.3. Les acteurs de la société civile

La spécificité de la wilaya de Tizi-Ouzou réside dans ses niveaux de gouvernance au sein des communautés villageoises, ainsi que dans la présence d'un mouvement associatif diversifié et dynamique. Elle réside également dans sa capacité à évoluer et à s'adapter à la modernité, tout en préservant ses principes et ses valeurs face aux mutations sur tous les plans, notamment en ce qui concerne l'organisation ancestrale Tajmaât qui s'est transformée en une association sociale, désignée comme comité de village avec une représentation de la gouvernance au niveau local.

Il est important aussi de noter que ces organisations sont très actives sur leurs territoires et réalisent des actions en faveur de la communauté dans de multiples

domaines. Ce critère est indispensable pour mener une étude sur l'implication et le financement des projets de développement local par la société civile.

Les acteurs de la société civile sont représentés par les associations, Selon les données de la wilaya, le bureau des associations, la wilaya de Tizi-Ouzou comptait 1 910 associations qui activent dans la wilaya en 2021, comme le montre le tableau suivant :

Tableau. IV. 10 : répartition des associations selon la daïra dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Daïra	Nombre d'associations	Daïra	Nombre d'associations	Daïra	Nombre d'associations
Tizi-Ouzou	207	Bouzeguene	111	Mekla	58
Ain-el-hammam	133	Draa-Ben-Khedda	99	Ouacifs	66
Azazga	131	Draa El Mizan	143	Ouadhias	67
Azeffoun	90	Larbaa nath irathen	64	Ouaguenoun	89
Beni Douala	67	Iferhounen	54	Tigzirt	93
Beni Yenni	40	Maatkas	92	Tizi-Gheniff	97
Boghni	111	Makouda	53	Tizi-Rached	45

Source : données de la wilaya- bureau des associations, 2022

Ce tableau nous montre que le nombre d'associations dans de la wilaya de Tizi-Ouzou est important. Elles sont réparties d'une manière déséquilibrée sur l'ensemble des daïras de la wilaya. Le chef-lieu de wilaya prend le dessus avec 207 associations soit 11% du total de la wilaya. Ce nombre important souligne l'engagement de la population locale dans des initiatives associatives variées. Ces associations jouent un rôle crucial dans le tissu social et communautaire de la wilaya, contribuant à la vie culturelle, sociale et économique locale, ainsi qu'à la promotion de la solidarité, de l'entraide et de l'engagement citoyen.

2. La part de la wilaya de Tizi-Ouzou des plans de développement (1968-2014)

Durant la période de planification le développement local était une affaire centrale. En effet, tous les plans de développement sont élaborés par le gouvernement central. Pour analyser les mécanismes de financement de développement local par les acteurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il est important de présenter ce qui a été fait dans ce domaine depuis l'indépendance.

Au lendemain de l'indépendance, la création de l'emploi et la lutte contre le chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou, étaient la première préoccupation des pouvoirs publics. L'importante population en chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou a poussé les pouvoirs publics à mettre en place un programme spécial Kabylie qui s'est caractérisé par des projets de développement locaux. Dans le cadre de ce programme les pouvoirs publics ont pris des mesures pour atténuer les disparités entre les régions. Ce programme avait pour objectif de créer des emplois en milieu rural, d'une part et de revitaliser l'économie locale, d'autre part.

Dans cette section nous mettons en lumière la part de la wilaya de Tizi-Ouzou des plans de développement mis en place par les pouvoir publics depuis l'indépendance. Bien avant la mise en place de ces plans de développement qui eut pour centre d'intérêt les industries, la wilaya de Tizi-Ouzou disposait déjà de trois unités industrielles nationales et une unité locale, un total de quatre unités spécialisées dans le textile.

2.1. Programme spécial Kabylie

Le programme spécial de la wilaya de Grande Kabylie fut arrêté le 24 Octobre 1968 par les pouvoirs publics. Il était prévu pour une durée de 3 ans. Le programme devait permettre à la wilaya de sortir de son sous-développement et de réunir les conditions

propres à un décollage économique. Ce programme était évalué à 55 milliards de centimes et englobait tous les secteurs économiques, sociaux et infrastructures culturelles. Le programme spécial était insuffisant pour les objectifs fixés, il est suivi d'un programme complémentaire doté d'un crédit de 280 millions de DA. (Saheb, 1989)

Ce programme spécial a impliqué plusieurs secteurs d'activité pour stimuler le développement régional. Dans le domaine de l'agriculture, des actions telles que la création de pépinières fruitières, la formation de tailleurs-greffeurs, la mise en place d'une ferme pilote d'élevage, la construction d'une laiterie-fromagerie, la réhabilitation de vergers et de pistes, ainsi que des travaux de reboisement ont été réalisées.

Concernant l'hydraulique, des mesures ont été prises pour valoriser les terres par l'irrigation, avec des études menées dans plusieurs régions. De plus, la construction du barrage de Draa-El-Mizan et l'équipement du périmètre pilote de Bouira ont été entrepris, accompagnés de la mise en place d'équipements collectifs tels que des silos, un centre d'abattage et des étables.

2.2. Plan quadriennal 1970-1973

Les investissements au cours de ce plan ont été consacrés aux secteurs de l'hydraulique et à l'industrie. Les investissements dans le secteur d'hydraulique s'élèvent à 1 100 millions de dinars qui permettront la mise en place de 41 000 ha d'irrigations nouvelles, ainsi réparties par dont 2300HA en grande Kabylie (Brogini, 1971).

Dans le secteur d'industrie, ce plan prévoyait l'installation de 03 complexes industriels de grande taille, mais concrètement et dans le cadre de ce plan de développement, seulement 02 complexes industriels sont réalisés : l'un est localisé à Oued Aissi, spécialisé dans l'électroménager, l'autre est localisé à Fréha, spécialisé dans l'électronique. Le troisième projet est réorienté vers une autre wilaya. (Saheb, 1989)

2.3. Plan quadriennal 1974-1977

Ce plan a prévu la mise en place d'un grand nombre d'industries locales 467 dans l'ensemble du territoire national.

Durant l'application de ce plan le tissu industriel de la wilaya a connu une grande évolution avec l'implantation de 07 unités locales spécialisées dans les matériaux de construction, de 03 unités pour la transformation du bois orientées au secteur du bâtiment, cela pour renforcer l'activité des unités spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction.

En plus de l'installation de ces 10 unités, la wilaya a bénéficié aussi de la réalisation de 04 unités nationales, l'une spécialisée dans le secteur agro-alimentaire, 02 dans la transformation du bois, et l'implantation d'une unité de production dans un nouveau secteur qui est la chimie et plastique.

2.4. La période 1978-1979

Durant cette période les débats autour de la politique de développement centralisée appliquée ont commencé, les spécialistes ont insisté sur la nécessité de restructurer l'appareil productif national, et de suivre une gestion décentralisée.

Tizi-Ouzou a bénéficié de cette décentralisation. En effet une unité de distribution spécialisée dans la mécanique est installée au sein de la wilaya, cette unité est issue de la restructuration d'une unité déjà existante (SNVI Rouïba). Sur le plan local, une boulangerie communale est installée à Draa Ben Khedda

2.5. Plan quinquennal 1980-1984

Durant cette période caractérisée par un mouvement de restructuration, 02 unités sièges se sont implantées dans la wilaya, il s'agit de l'ENIEM qui dirige le complexe spécialisé dans l'électroménager d'Oued Aissi et le siège COTITEX de Draa Ben Khedda.

En ce qui concerne le secteur local, 02 unités de production de matériaux de construction s'ajouteront à ce secteur, l'une spécialisée dans les matériaux de construction, l'autre spécialisé dans la menuiserie générale du bâtiment.

2.6. Plan quinquennal 1985-1989

Ce plan a consacré 03 unités nationales pour la wilaya à savoir : une unité de brulure à gaz à Larbaa Nath Irathen, une unité de confection à Ain El Hemam, et la briqueterie d'Irdjen. Le secteur d'industrie locale a bénéficié de 02 unités locales de matériaux de construction. Cette période a connu aussi la reconversion de 02 unités : celle de l'ex unité SONAREM en une unité produisant la poudre de marbre, et elle a bénéficié de ces équipements. La deuxième reconversion est celle de l'ancienne couscousserie de Mekla en une unité de fabrication de biscuits, en gardant le même effectif mais avec les équipements d'une autre unité hors la wilaya de Tizi-Ouzou.

2.7. De 2000 à nos jours

Les pouvoirs publics, durant la période de relance économique, ont mis une variété de plans de développement. Commenant par les plans quinquennaux 1999-2004 et 2005-2009, qui sont considérés comme des programmes de développement et de mise à niveau des infrastructures de base. L'enveloppe allouée a la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre de ces plans était de 252,18 milliards de dinars, les principaux secteurs que ces plans de développement ont couvert sont : l'hydraulique, les travaux publics, l'enseignement supérieur et l'éducation, l'énergie (gaz et électricité), l'habitat et l'urbanisme, les transports.

Pour appuyer ces plans et atteindre les objectifs tracés ,une autre enveloppe a été accordé à la wilaya de Tizi-Ouzou au titre des programmes sectoriels décentralisés et des plans communaux de développement, un montant de 141,3 milliards de dinars dont 125,4 milliards de dinars au titre des plans sectoriels dedéveloppement (PSD) et 15,9 milliards de dinars au titre des plans communaux de développement (PCD)

Le plan quinquennal 2010-2014 a consacré une enveloppe de de 265,4 milliards de dinars pour la wilaya de Tizi-Ouzou dont 109 milliards de DA constitue une autorisation de programme sectoriel de cette période. Cette enveloppe est destinée à financer les nouveaux grands projets structurants inscrits à l'indicatif de la wilaya et faire un bond important dans la préparation des conditions d'investissement tant attendues par cette région. (Moussaoui, 2014). Les différents projets destinés à la wilaya de Tizi-Ouzou à travers les différents plans de développement sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau. IV. 11 : Programmes d'investissements destinés à la wilaya de Tizi-Ouzou de 1974 à 2014.

Secteur	Plan 1974-1977		2000-2004		2005-2009		2010-2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PME, artisanat et tourisme	50500	2,50	3000	0,01	32000	0,04	1114700	1,02
Infrastructure de liaison	145611	6,20	7517400	25,49	19340518	22,94	30056734	27,57
Hydraulique	517465	22,10	6585648	22,33	13220492	15,67	13177000	12,08
Habitat et urbanisme	761250	32,50	816500	2,76	17599000	20,87	4231600	3,88
Agriculture	204055	9	319932	1,08	33900	0,04	73000	0,06
Environnement, amenag.territoire	-	-	666500	2,26	349500	0,41	2225500	2,04
Education et formation	396990	17	6096147	20,67	8742720	10,36	15656856	14,36
Postes télécomm.	151765	6,40	40000	0,13	-	-	-	-
Energie	-	-	190953	0,64	-	-	-	-
Forets	-	-	394434	1,33	800600	0,96	634696	0,58
Transports	-	-	-	-	-	-	157792	0,15
Commerce	-	-	-	-	150000	0,17	492000	0,45
Infra. Administratives	32110	1,20	1735350	5,88	3621970	4,29	17823631	16,35
Enseignement super	-	-	2347523	7,96	10231000	12,13	9619500	8,82
Social	77300	3,10	2493987	8,46	9919000	11,76	13041609	11,96
Autres	-	-	275000	0,93	305000	0,36	710352	0,65
Total	2337046	100	29482374	100	84345700	100	109014970	100

Source : (Moussaoui, 2014)

Ce tableau présente les programmes d'investissements destinés à la wilaya de Tizi-Ouzou sur une période de 40 ans, de 1974 à 2014, répartis en différents secteurs et plans quinquennaux. Les montants d'investissement et les pourcentages alloués à chaque

secteur sont détaillés pour les plans 1974-1977, 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014.

On peut observer une évolution significative des investissements dans certains secteurs au fil du temps. Par exemple, les investissements dans les infrastructures de liaison et l'habitat/urbanisme ont augmenté de manière substantielle, tandis que les investissements dans l'agriculture et l'environnement ont été relativement stables. De plus, certains secteurs tels que l'éducation et la formation, ainsi que les infrastructures administratives, ont également bénéficié d'une part importante des investissements.

Il est également intéressant de noter que les investissements dans certains secteurs tels que l'énergie, les forêts, les transports et le commerce ont été relativement modestes par rapport à d'autres secteurs prioritaires au fil des différents plans quinquennaux.

3. Le financement des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1999-2022)

Lors du financement des programmes de développement local, les pouvoirs publics mobilisent diverses sources de financement. Ces sources peuvent inclure des sources internes dont disposent les communes et d'autres sources externes qui proviennent d'un niveau administratif supérieur.

3.1. Les dépenses d'équipements et d'investissements (L'autofinancement) :

Les communes disposent de deux principales sources de financement : les sources fiscales et les sources non fiscales. Les sources fiscales comprennent les taxes et redevances perçues au profit des communes, imposées par l'autorité centrale. Elles représentent environ 90% des revenus des collectivités locales. Les sources non fiscales proviennent de l'exploitation de la propriété des collectivités locales, telles que la location d'immeubles et la vente de produits. Cependant, ces revenus ne représentent généralement pas plus de 10% des ressources totales (Boulifa, 2018)

Les dépenses d'équipements et d'investissements est une déduction faite par les collectivités locales des recettes de fonctionnement en faveur des dépenses d'équipement et des investissements, l'autofinancement permet aux collectivités territoriales d'investir sans le recours aux subventions de l'État.

Il s'agit de toutes les ressources disponibles qui peuvent être fournies à partir de différentes sources pour financer le développement local au niveau des collectivités locales de manière à atteindre les taux les plus élevés de ce développement au fil du temps et à maximiser l'indépendance des localités vis-à-vis du gouvernement central dans la réalisation des objectifs de développement souhaités. Dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou les ressources financières des communes

3.2. La contribution de la wilaya au financement des investissements et des équipements dans les communes :

La wilaya effectue un prélèvement chaque année afin d'accorder des subventions d'intérêt général aux communes qui ont besoin de financement pour des opérations urgentes et nécessaires, telles que l'aménagement des écoles et des rues.. Le tableau ci-dessous fournit des détails sur les montants alloués pour ces subventions dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

Tableau. IV. 12 : Subvention d'intérêt général pour les communes

Année	Montant
2019	10399971.53
2020	7279970,61
2021	7140720,18
2022	11353057.84

Source : données collecté au prés de l'APW de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2023

Les montants alloués pour les subventions d'intérêt général aux communes de la wilaya de Tizi-Ouzou ont évolué au fil des années, avec une augmentation significative en 2018, 2019 et 2022. En revanche, une baisse a été observée durant les années 2020 et 2021,

probablement en raison des conditions sanitaires qui ont prévalu pendant ces deux années.

3.3. Les plans communaux de développement (PCD) :

Selon la loi 10-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, en particulier l'article 107, le plan de développement communal est un outil de planification et de développement communal, où toutes les opérations d'investissement mises en œuvre par le l'Assemblée Populaire Communale sont localisées et examinées et disponibles dans des programmes annuels et pluriannuels.

Les plans de développement communaux sont l'outil privilégié pour atteindre les objectifs de développement local. Grâce à ces plans, l'État fournit aux communes des moyens financiers, à partir du budget de l'État, pour les activités économiques et sociales et leur permet de répondre rapidement aux besoins de la population. Par conséquent, chaque année, la loi de finances maintient, au niveau du budget de l'État, une situation globale dédiée aux PCD.

Les projets de développement qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre des plans communaux de développement doivent se conformer au code des projets du plan de développement. Tout projet proposé par les conseils populaires communaux qui ne respecte pas ce code sera rejeté. Le code des projets du plan de développement couvre les catégories suivantes :

- Agriculture et hydraulique
- Chemins et pistes
- Infrastructures économiques et administratives
- Urbanisme et environnement
- Education et Formation santé et hygiène
- Jeunesse, sports, et culture
- Marchés de proximité

Les dotations allouées dans le cadre des plans communaux de développement

constituent l'une des principales sources de financement de développement local. Selon les données du ministère de l'intérieur et des collectivités local, La wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre de ces plans a bénéficié d'un montant global équivalent à 41 milliards de dinars et ce depuis l'année 2000, comme le montre le tableau N° 17 qui présente les montants alloués aux plans communaux de développement (PCD) pour la wilaya de Tizi Ouzo, année par année de 2000 à 2017.

Tableau. IV.13 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans communaux de développement par année. (2000-2017)

Année	2000	2001	2002	2003	2004
Montant	865 000	1 110 476	1 030 000	2 093 605	450 000
Année	2005	2006	2007	2008	2009
Montant	1 155 000	3 661 000	3 260 000	2 020 000	2 201 553
Année	2010	2011	2012	2013	2014
Montant	2 100 000	2 485 000	3 936 412	4 820 946	2 162 000
Année	2015	2016	2017	total	
Montant	4 000 000	1 644 000	2 900 000	41 894 992	

Source : Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales « PCD algériens en millier de dinars ,2018

Ce tableau nous fournit les montants globaux qui ont été alloués aux communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur la période de 2000 à 2017, le montant total alloué aux projets de développement communal s'élève à 41 894 992. On peut observer une variation des montants alloués d'une année à l'autre. Certaines années ont connu des augmentations significatives, tandis que d'autres ont enregistré des baisses.

Les années 2003, 2006 et 2013 se démarquent avec les montants les plus élevés alloués aux PDC, atteignant respectivement 2 093 605, 3 661 000 et 4 820 946. Les années 2004, 2008 et 2016 ont enregistré les montants les plus bas, avec respectivement 450 000, 2 020 000 et 1 644 000. Globalement, on peut constater une tendance à l'augmentation des montants alloués aux PDC au fil des années, avec quelques variations notables.

Tableau. IV.14 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans communaux de développement. Unité : milliard de dinars

Période	Nombre d'opérations	Montant
1999-2004	2006	6.019
2005-2009	4628	12.300
2010-2014	6295	15.500
2015-2022	6878	18.501
Total	19807	52.320

Source ; Etabli par l'auteure à partir des données de la DAL, 2023

Les données indiquent une tendance à la hausse du nombre d'opérations et des montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans communaux de développement au fil des différentes périodes. Cette augmentation progressive suggère un accroissement de l'investissement dans le développement des infrastructures et des services au niveau communal

3.4. Les plans sectoriels de développement (PSD)

Les plans sectoriels sont divisés en programmes sectoriels centralisés et des programmes sectoriels décentralisés.

3.4.1. Programmes Sectoriels centralisés :

Ce sont de grands projets qui ont une dimension nationale ou régionale, dont le but est l'aménagement du territoire. Ces projets sont sous tutelle des ministères.

Le tableau suivant nous montre le montant et le nombre d'opération dont la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié dans le cadre des plans sectoriels centralisés selon le plan de développement de la période respective

Tableau. IV.15 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans sectoriels de développement Unité : milliard de dinars

Période	Nombre d'opérations	Montant
1999-2004	29	3.497
2005-2009	43	84.398
2010-2014	75	146.566
2015-2022	147	38.423
Total	294	272.934

Source ; Etabli par l'auteure à partir des données de la DAL, 2023

Ce tableau présente le nombre d'opérations et le montant en milliards de dinars alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans sectoriels centralisés pour différentes périodes de développement.

Entre 1999 et 2004, la wilaya a bénéficié de 29 opérations pour un montant de 3,497 milliards de dinars. De 2005 à 2009, le nombre d'opérations a augmenté à 43, avec un montant considérablement plus élevé de 84,398 milliards de dinars. Pendant la période de 2010 à 2014, la wilaya a reçu un financement encore plus important avec 75 opérations pour un montant de 146,566 milliards de dinars.

Entre 2015 et 2021, bien que le nombre d'opérations ait considérablement augmenté à 147, le montant alloué était relativement faible, à seulement 38,423 milliards de dinars. En somme, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un total de 294 opérations pour un montant global de 272,934 milliards de dinars.

Cela montre que la wilaya a reçu un financement important en particulier au cours des périodes de 2005-2009 et 2010-2014. Cependant, il est important de noter que le financement a diminué considérablement au cours de la période la plus récente, malgré une augmentation du nombre d'opérations.

3.4.2. Programmes sectoriels décentralisés

Ce sont des plans sous tutelle des wilayas dans lesquels tous les investissements de l'Etat et des établissements publics sont soumis à leur tutelle et sont inscrits au nom

d'un wali. Ce dernier assiste au niveau de l'assemblée populaire de wilaya, étudie et approuve les propositions de projets, dont les aspects techniques sont confiés par l'autorité technique, et le wali assure sa mise en œuvre.

Ces plans visent à développer les différentes filières au niveau national et local :

- Recherche d'un équilibre entre les ressources locales et les ressources nationales.
- Développement de l'investissement et du secteur productif afin de répondre aux besoins publics.
- Créer de nouveaux emplois.
- Améliorer les services publics, notamment dans le domaine de l'éducation, logement, et la santé.
- Assurer la coordination entre les programmes aux niveaux local et central

Le tableau suivant montre le nombre d'opérations et les montants dont la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié dans le cadre des plans sectoriels décentralisés durant la période 1999-2020

Tableau.IV.16 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés **Unité : milliard de dinars**

Période	Nombre d'opérations	Montant
1999-2004	533	25.908
2005-2009	653	117.103
2010-2014	835	160.310
2015-2022	223	78.594
Total	2244	381.915

Source ; Etabli par l'auteure à partir des données de la DAL

Le tableau fournit des informations sur le nombre d'opérations et les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans sectoriels décentralisés entre 1999 et 2020. Au total, il y a eu 2244 opérations pour un montant total de 381 915.

On peut constater que le nombre d'opérations et les montants alloués ont augmenté au fil des années, avec une forte augmentation entre 2010 et 2014. Cependant, le nombre

d'opérations a diminué depuis 2015, bien qu'en moyenne le montant total alloué soit pour chaque opération resté élevé.

3.5. La caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales

Le Fonds commun des Collectivités Locales a été créé par le décret n° 68-288 du 4 novembre 1986 pour apporter une aide financière aux collectivités locales démunies et soutenir des programmes de développement au niveau local. Ce fonds est un établissement public à caractère administratif jouissant de la personnalité morale et de l'indépendance financière.

Le Fonds Commun des Collectivités a fait l'objet d'une réforme 24-228 du 24 mars 2014 portant création de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Cette dernière a pour mission de gérer le fonds de solidarité des collectivités locales et le fonds de garantie des collectivités locales. Elle est chargée de mettre en place une solidarité inter collectivités locales à travers la mobilisation et la répartition des moyens financiers, son rôle le plus important est celui de l'allocation orientée vers les équipements et investissements qui représente un pourcentage (40%) orienté vers les zones à promouvoir, dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie de la population, la réalisation des bibliothèques, des crèches, des écoles, des transports scolaires.

Tableau.IV.17 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre de la CSGCL

Unité : milliard de dinars

Période	Nombre d'opérations	Montant
1999-2004	6	0.876
2005-2009	9	3.548
2010-2014	3	0.423
2015-2022	51	11.648
Total	69	16.496

Source ; Etabli par l'auteure à partir des données de la DAL

Ce tableau présente les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre de la CSGCL. Pour chaque période, le tableau indique le nombre d'opérations effectuées et le montant alloué à la wilaya. En examinant l'ensemble des données, on constate que le nombre d'opérations et les montants alloués augmentent progressivement au fil des périodes. Le total des montants alloués sur l'ensemble des périodes s'élève à 16.496.

4. Les limites de l'intervention publique dans le financement des projets de développement local :

Dans la section précédente, nous avons exposé les montants attribués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des divers plans et programmes de développement. Néanmoins, d'importantes insuffisances demeurent remarquées dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, principalement dans le milieu rural montagneux. L'objectif de cette section est d'examiner l'intervention du secteur public en ce qui concerne le financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou et en Algérie, ainsi que les limites qu'elle présente, comme nous le détaillerons dans ce qui suit :

4.1. De faibles taux de consommation des budgets alloués aux plans de développement

Les taux de consommation des budgets alloués aux plans de développement au niveau local et décentralisé dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont considérés comme les plus faibles au niveau national. En effet, selon les données de la DPSB, ce taux ne dépasse pas 36% pour les PCD pour la période allant de 2010 à 2021, ce qui représente 12,24 milliards de dinars consommés sur un budget total de 34 milliards de dinars.

En ce qui concerne les projets inscrits dans le cadre des plans sectoriels de développement décentralisé, seulement 30% des budgets alloués ont été consommés sur la période 2010-2021, ce qui représente 71,76 milliards de dinars sur un total de 238,9 milliards de DA.

Il est également important de mentionner le programme de mise à niveau des « zones d'ombre »*. Sur 1004 projets programmés, seuls 111 ont été achevés, 21 étaient en cours, 02 opérations arrêtés et 275 étaient en cours de procédure administrative au niveau du contrôle financier en 2021. Le reste, soit 595 opérations, n'avaient pas encore été prises en charge. Au début de l'opération, la wilaya de Tizi-Ouzou comptait 402 zones d'ombre réparties sur 48 communes. À sa clôture, la wilaya comptait 378 zones d'ombre.

4.1.1. Les causes de la faiblesse des taux de consommation des budgets

La faiblesse de consommation des budgets dans la wilaya de Tizi-Ouzou est due à plusieurs raisons que nous résumons dans ce qui suit :

4.1.1.1. Les oppositions citoyennes : les oppositions citoyennes représentent l'une des principales contraintes auxquelles les autorités locales sont confrontées lors de la réalisation des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à titre d'exemple, selon le directeur de la DPSB, en 2019, 234 opérations dans le cadre des PCD ont été arrêtées à cause de ces oppositions soit 24 % du total des opérations arrêtées durant cette année qui est de l'ordre de 973 sur un total de 2090 opérations. ambiguë

Ces oppositions sont généralement liées aux expropriations des propriétés foncières privées. Elles surviennent en cas de réclamations concernant des indemnités jugées insuffisantes ou en raison d'un retard dans leur versement. Il existe également des cas de propriétés "Habous" où l'indemnisation consiste en un autre bien équivalent au bien « Habous » exproprié. Dans cette situation, l'opposition se manifeste lorsque le citoyen refuse le bien proposé par l'État. Dans certaines situations, les citoyens expriment leur

* Selon A. Bouguermouh, le concept est ambigu. Il n'y a pas de définition précise de la manière dont les dirigeants l'utilisent. Cependant, d'après le conseiller du président de la République en charge des zones d'ombre, il fait référence à des zones qui sont "isolées des centres de vie et qui manquent d'infrastructures essentielles telles que l'eau, l'électricité, les services de santé et les écoles".

opposition de manière physique, en se rendant sur le site et en interrompant par exemple les travaux.

Les citoyens peuvent exprimer leur opposition pour d'autres raisons, telles que : En mai 2016, la commission de la santé publique de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a alloué un milliard de centimes dans le cadre du plan quinquennal 2015/2019 pour la construction d'un hôpital dans la daïra de Bouzeguène. Par la suite, une commission ministérielle chargée du choix du site pour le projet a sélectionné le site Imoughrawen après avoir examiné plusieurs options. Cependant, le collectif des villages de la commune d'Illoula Oumalou a vivement contesté ce choix et a adressé une pétition au Ministre de la santé à la fin de l'année 2016 pour exprimer son opposition à la construction de l'hôpital à Imoughrawen. Les membres du collectif ont exposé les motifs de leur opposition et ont plaidé en faveur du site de Messouya. Les villageois d'Illoula Oumalou estiment que l'emplacement de Messouya serait plus rentable, offrant une accessibilité équitable à toutes les communes de la daïra. Ils ont souligné l'importance d'implanter l'hôpital dans une zone de plaine, proche de toutes les communes, afin d'assurer son accessibilité tout au long de l'année.

Un autre exemple concerne les travaux d'alimentation en gaz naturel dans la commune d'Ath Ziki ont été interrompus en 2015 suite à l'opposition du village de Tawrirt à l'acheminement du gaz près d'une source d'eau vitale pour le village. Les travaux ont été repris en 2017 après plusieurs jours de contestation et de revendications de la part des citoyens.

4.1.1.2. Des propriétés non cadastrées : Selon une déclaration du wali de la wilaya de Tizi-Ouzou, une grande partie des terrains de la wilaya ne sont pas cadastrés. En effet, à la fin de l'année 2023, seulement 32% des terrains sont cadastrés, ce qui rend nécessaire la réalisation d'enquêtes approfondies pour identifier leurs propriétaires, un processus qui peut s'avérer long. De plus, ces propriétés se caractérisent par leur petite superficie, les qualifiant ainsi de "micro-propriétés", ce qui complique davantage la tâche et rallonge les

délais nécessaires pour mener à bien ces enquêtes. Cette situation a pour conséquence de retarder la mise en œuvre des projets associés à ces terrains.

4.1.1.3. Des lacunes dans les études d'avant projets : le niveau insuffisant, l'incompétence et les erreurs techniques des études d'avant projets peuvent causer plusieurs compromis lors de la réalisation de ces projets tels que :

- **Enchevêtrement des projets :** L'enchevêtrement des projets de développement local peut causer des retards et des blocages lors de la réalisation pour plusieurs raisons. Cela peut être dû à un manque de coordination entre les différents projets, ce qui peut entraîner des conflits d'ordre logistique, financier ou temporel.

- **L'obligation de réévaluation des coûts des projets :** l'incompétence des études d'avant projets peut entraîner l'interruption d'un projet en raison du manque de ressources financières allouées, nécessitant ainsi une réévaluation financière. Cette situation a conduit à l'arrêt de plusieurs projets de Plans Communaux de Développement (PCD) dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

4.1.1.4. Les blocages administratifs et bureaucratie : les processus bureaucratiques et administratifs peuvent contribuer aux retards dans la réalisation des projets de développement local, en raison de la nécessité de respecter différentes réglementations et procédures pour chaque projet. Ces blocages peuvent survenir au niveau du contrôleur financier de la wilaya. En effet, la délibération de fond pour le financement des projets de développement local dans le cadre de l'un des plan destiné au niveau local ou décentralisé doit passer par plusieurs étapes et plusieurs bureau. Ou au niveau des APC, lorsque les conflits d'intérêts entre les parties prenantes impliquées dans ces projets prennent le dessus (ces conflits surviennent généralement lorsque les membres élus des APC appartiennent à des partis politiques différents), ils peuvent entraîner des blocages et des retards.

4.2. Faible décentralisation et manque d'autonomie financière

La faible décentralisation et le manque d'autonomie financière sont des obstacles majeurs au développement local. Lorsque les collectivités locales manquent de pouvoir décisionnel et financier, elles sont limitées dans leur capacité à répondre efficacement aux besoins spécifiques de leur communauté. Une décentralisation insuffisante peut entraîner une concentration excessive du pouvoir et des ressources au niveau central, ce qui limite la capacité des collectivités locales à prendre des décisions adaptées à leurs réalités locales. Dans les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou ces obstacles se présentent comme :

4.2.1. Un pouvoir décisionnel limité

Le pouvoir décisionnel des communes ne reflète pas les prérogatives attribuées aux élus locaux et aux communes, la prise de décision répond à des procédures administratives lentes voire bureaucratiques qui ne prennent pas en considération la priorité et l'urgence des cas. De plus, les décisions importantes sont prises à une échelle administrative supérieure en l'occurrence le ministère des finances et la wilaya et le rôle des collectivités territoriales (la commune) se limite à l'élaboration des dossiers techniques de réalisation de chaque opération (projets) et au lancement de l'avis d'appel d'offre, ce dossier sera transmis à la daïra puis à la wilaya pour une approbation finale.

Il convient de souligner que cette responsabilité est dévolue exclusivement à la commune dans le cadre des opérations inscrites dans les Plans Communaux de Développement (PCD), et ne couvre pas les plans sectoriels décentralisés (PSD) (voir l'annexe n° 4 et n° 5). Par conséquent, les communes ne disposent d'aucune marge de manœuvre pour élaborer des programmes de développement adaptés aux particularités de leurs territoires.

L'autonomie de la commune, qui devrait se manifester par l'élaboration et l'exécution du budget, est conditionnée par les approbations préalables obligatoires des

services de l'Etat ou de ses représentants. Par conséquent, il est difficile de parler de décentralisation dans de telles conditions. (Boumoula, 2022).

4.2.2. La rigueur financière

Les communes disposent de ressources financières internes très limitées qui ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de leurs dépenses. En général, ces recettes ne permettent que de subvenir aux dépenses de fonctionnement, tandis que les dépenses d'équipement, qui concernent les nouveaux investissements réalisés sur leur propre patrimoine, dépendent largement des sources externes, qui proviennent de l'État central. Ainsi, les communes sont dépendantes des financements extérieurs pour pouvoir mettre en place des projets d'investissement et répondre aux besoins de leur communauté locale.

4.3. Des obstacles d'ordre politique : les obstacles politiques qui entravent l'efficacité des APC dans la wilaya de Tizi-Ouzou se résument comme suit :

- Le manque flagrant de participation politique au sein des conseils locaux, ainsi qu'une faible implication citoyenne lors des élections locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette carence démocratique compromet la légitimité des représentants locaux et affaiblit la représentativité des organes élus.
- Les APC sont confrontées à une multitude de problèmes internes, entraînant l'arrêt de projets de développement et la paralysie des réunions et délibérations. Des motifs tels que le retrait de confiance et la non-approbation des délibérations contribuent à cette stagnation, compromettant ainsi la capacité des organes locaux à prendre des décisions et à mettre en œuvre des initiatives.
- La diminution de la performance des partis politiques au niveau local, affectant leur rôle crucial dans la formation politique, le recrutement et la présentation de programmes axés sur le développement local. Cette défaillance affaiblit la capacité des partis à jouer un rôle moteur dans la promotion du progrès local.

- l'incapacité à établir des critères objectifs de sélection et de candidature au sein des conseils locaux est un défi majeur. Cela ouvre la porte à l'influence des loyalistes au détriment de l'intérêt public, car des facteurs tels que le tribalisme et le régionalisme prennent le dessus, compromettant ainsi le processus démocratique.

Conclusion

La réalisation des projets de développement au niveau des communes est l'une des principales tâches des pouvoirs publics qui permet l'amélioration des conditions de vie dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou. Bien que des budgets aient été alloués pour financer les projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cependant, d'importantes insuffisances sont remarquées dans les communes de cette wilaya en matière de développement local et de fourniture de services publics de qualité.

Cette situation est due à plusieurs raisons que nous avons présentées dans ce chapitre à savoir : des taux faibles de consommation des budgets alloués aux plans de développement, le pouvoir décisionnel limité, la rigueur financière et les conflits politiques qui peuvent surgir. Cette situation touche principalement les territoires ruraux situés dans des zones de montagne pour leurs spécificités géographiques difficiles. Toutes fois, la question la plus importante à laquelle nous devons répondre est : comment les citoyens de ces territoires où l'intervention publique est minime, ont-ils réagi envers cette situation ?

Chapitre V

L'implication de la société civile dans le financement des projets de développement local

Essai de généralisation pour les territoires de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

La Kabylie, tout comme d'autres territoires algériens, a subi des crises économiques et politiques qui ont eu un impact négatif sur sa structure sociale et son économie. Cependant, ces dernières années, la société kabyle a montré une forte dynamique en cherchant à sortir de cette situation difficile. Elle a ainsi développé différentes formes d'associations et a rénové son héritage institutionnel ancestral pour organiser des initiatives locales et instaurer un système de gouvernance participative dans les villages kabyles.

Cette démarche témoigne de la volonté des acteurs de la société civile de prendre en main leur destin et de participer activement au développement local. En effet, pour revitaliser un territoire et créer une dynamique de développement, il est essentiel de donner les moyens d'agir à ces acteurs locaux. Ceux-ci sont les mieux placés pour définir les principes et les pratiques qui conviennent aux spécificités de leur territoire.

Ce chapitre se concentre sur les dynamiques villageoises en Kabylie, considérées comme un exemple réussi de développement autogéré basé sur des relations horizontales. Les comités de village et les associations jouent un rôle clé dans cette démarche, en représentant la société civile et en mettant en place des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des habitants. Cette approche participative permet également de renforcer le lien social au sein des villages et de favoriser l'implication citoyenne dans la gestion des affaires locales.

1. Des dynamiques villageoises pour le développement local en Kabylie :

Dans cette section, nous souhaitons montrer l'importance des actions de la société civile et sa contribution au développement local ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des populations à travers des projets d'utilité publique réalisés et financés par les villageois à travers leurs contributions, sans avoir recours aux autorités publiques.

Les comités de villages à travers des actions collectives jouent un rôle crucial dans la dynamique du développement local en assurant une stabilité sociale grâce à la création d'initiatives solidaires à des fins économiques, sociales, culturelles et environnementales. Leur impact est particulièrement important dans les zones rurales où les habitants ont peu accès aux services publics et où les autorités sont souvent absentes. Ces initiatives permettent aux habitants de se mobiliser pour améliorer leur cadre de vie et créer des opportunités économiques locales.

1.1. Des dynamiques de développement au sein des villages montagneux

Certains villages en Kabylie ont été le théâtre de diverses dynamiques de développement au fil du temps. Ces dynamiques comprennent des initiatives locales visant à améliorer les conditions de vie des habitants. Dans ce qui suit nous présenterons les projets réalisés dans le cadre de dynamiques de développement local citoyennes dans 06 villages ruraux et montagneux. Ces villages sont : le village de Tawrirt, le village d'Ait Aicha, le village Sahel, le village Tirourda, le village Aourir Ouzemour et le village Amokreze

1.1.1. Le village Tawrirt

Le village de Tawrirt, situé dans la commune de Bouzguene, compte environ 4000 habitants, est réputé pour son important flux de transfert d'argent en provenance de l'étranger (diaspora). En effet, près de 40% de sa population sont des émigrés, regroupés au

sein d'un "comité de village en émigration" pour faciliter les transferts de dons et de cotisations de manière régulière.

Ce village est également reconnu comme un pionnier dans la gestion des déchets de sa région. Son succès dans ce domaine est en partie attribué à la contribution des émigrés, qui ont sollicité des conseils et des informations auprès d'experts en France afin de mettre en place un dispositif similaire dans leur village de Tawrirt. Dans le tableau suivant, sont présentés les projets réalisés par le comité de village.

Tableau V. 01 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Tawrirt

Année	Intitulé du projet	Montant	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC	Durée
1980-2000	- Captage des sources - Station d'eau - 06 réservoirs d'eau - Conduite de distribution	60 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		-
2000-2018	Réseau d'assainissement et raccordement de tout le village	1 800 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		-
2014	Aménagement et installation d'un centre de tri sélectif	200 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2015	Aire de jeux	600 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2015-2017	Dallage des ruelles du village	1 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		-
2016	Réalisation d'un stade de football	1 200 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		10 mois
2017	Aménagement de 08 fontaines	750 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2017	Décoration de la placette principale du village	600 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2023	Rénovation du centre de tri des déchets et dotation de : - Composteur de déchets organique - Inséminateur - Presseur de déchets	1 500 000 DA 750 000 DA 250 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		02 mois

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude.

Ce tableau présente une liste de projets réalisés par la société civile, représentée par le comité de village, dans le village de Tawrirt sur une période étendue. Les projets comprennent le captage des sources, la construction d'une station d'eau, de réservoirs d'eau, et de conduites de distribution. Ils ont également inclus la mise en place d'un réseau d'assainissement, l'aménagement d'un centre de tri sélectif, la construction d'une aire de jeux, le dallage des ruelles du village, la réalisation d'un stade de football, l'aménagement de fontaines, la décoration de la placette principale du village.

1.1.2. Le village Ait Aicha

Le village d'Ait Aicha est situé à 70 à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, il se compose d'une dizaine de familles qui sont venues au début des années 1920 de Thenia dans la wilaya de Boumerdes. Dès leur arrivée dans ce nouveau territoire, ces familles se sont organisées pour créer un comité de village qui leur permettra de s'unir.

Ce village est situé dans une commune pionnière en matière de participation de la société civile aux projets de développement local, se distingue par une organisation qui encourage l'implication de tous les citoyens dans les projets d'intérêt général ; À partir de l'âge de 18 ans, tous les hommes du village doivent adhérer au comité du village. Les membres du comité de village sont répartis en 10 groupes de taille égale. Chaque groupe est élu pour une durée d'un an, assurant ainsi une rotation régulière des membres.

Dans ce village, le comité de village n'impose pas aux citoyens de contribuer au financement des projets de développement local, car le financement des initiatives locales est assuré principalement par les contributions des émigrés. Ces derniers sont regroupés au sein d'un comité ayant des antennes à Paris et à Marseille, chargé de collecter et de transférer les dons des immigrants résidant principalement en France et au Canada. Selon H. M membre du comité de village : « l'implication de l'Etat dans la réalisation des projets dans notre village est très minime, c'est grâce aux émigrés que tout fonctionne »

Dans le tableau suivant nous présenterons les principaux projets réalisés par la société civile dans le village d'Ait Aicha :

Tableau V. 02 : les projets réalisés par la société civile représenté par le comité de village dans le village Ait Aicha :

Année	Intitulé du projet	Montant	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC
1970	Premier captage de source	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1970	Réalisation de 08 fontaines	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1974	Deuxième captage de source	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1985	Réalisation de deux réseaux d'assainissement	2 300 000 DA	- Financement à 50% - Volontariat	
1992	Réseau d'eau potable	4 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Financement à 50%
1992	Premier château d'eau	1 500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	
1994	Deuxième château d'eau	1 500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	
1996	Troisième château d'eau	1 600 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
2011	Réalisation d'une bache a eau	2 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
2013	Réalisation d'un stade et d'une aire de jeux	5 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
2014	Dallage des ruelles à l'intérieur du village	3 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
2014	Les caniveaux et l'accotement des routes	10 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
2015	Réalisation de deux places publiques	2 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude.

Ce tableau illustre une série de projets d'infrastructure et d'aménagement réalisés dans le village d'Ait Aicha sur une période de plusieurs décennies. Ces projets comprennent la construction de captages de sources, de fontaines, de réseaux d'assainissement, de châteaux d'eau, d'une bache à eau, d'un stade, d'une aire de jeux, de dallage des ruelles, de caniveaux et d'accotements des routes, ainsi que la réalisation de places publiques.

1.1.3. Le village Sahel

Le village Sahel est situé dans la région de Kabylie en Algérie. Il a été élu meilleur village propre de la Wilaya de Tizi-Ouzou en 2019 dans le cadre du concours "Aïssat Rabah". Il est situé à environ 70 km de la ville de Tizi-Ouzou, il est bordé par At Wizgan, Tawrirt et Hidjeb. Le village est connu pour ses zones agricoles le long de la rivière Asif n Sahel. Le village organise plusieurs manifestations culturelles chaque année, en collaboration avec six associations locales.

Le village de Sahel, autrefois un simple village, est devenu une destination touristique prisée après avoir remporté le prix du village le plus propre de Tizi-Ouzou et accueilli le festival de Raconte'Arts en 2019. Grâce à l'initiative du comité de village, Sahel est devenu un lieu de séjour pour les visiteurs en quête d'authenticité.

En ce qui concerne l'organisation des initiatives locales, le comité de village travaille en étroite collaboration avec les 11 associations activant dans le village, chaque 06 mois une réunion sous la présidence du comité de village se tient pour faire le bilan des activités. Grâce à cette dynamique, le comité du village sahel a réalisé plusieurs projets d'intérêt public et des infrastructures de base, étant donné que « le village ne bénéficie que d'un seul PCD toutes les 5 ou 6 ans ». En ce sens le président du comité de village nous a confié que :

« Le village de Sahel est un village qui s'est engagé à promouvoir l'équité et l'écoute des communautés, en donnant la parole à tous les citoyens pour favoriser une prise de décision participative. L'objectif est d'obtenir un développement équilibré, juste, adapté et durable, tout en rassemblant les citoyens autour de l'idéal de faire de Sahel un village exemplaire. L'inclusion de tous est valorisée, et la participation active de chacun est encouragée pour contribuer à l'avancement du village. »

Dans le tableau suivant, nous présentons les projets réalisés par les villageois dans le cadre du comité de village sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau V. 03 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Sahel

Année	Intitulé du projet	Montant*	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC
1967	- Alimentation du village en eau potable sur 09 kilomètres	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1968	- Réalisation d'une mosquée	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1968	- Ecole primaire	-	- Volontariat	- Financement à 100%
1973	- Réalisation d'un hangar pour bétails	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1980	- Alimentation du village en eau potable sur 09 kilomètres	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1980	- Réalisation d'une bibliothèque	-	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
1981	- Réalisation d'une unité de soins	-	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
1981	- Réalisation d'une aire de jeux	-	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
1985	- Ouverture d'une piste de 5 kilomètres	-	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel
1986	- Réalisation des fontaines	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1990	- Réalisation d'un réseau d'assainissement	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1994	- Réalisation d'un réseau d'assainissement	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1998	- Rénovation et aménagement de la place du village - Dallage en bétons des ruelles du village	-	- Financement à 100% - Volontariat	
1998	- Réalisation d'une stèle de Chouhada	-	- Financement à 60% - Volontariat	- Financement à 40% - Matériel
1999	- Réalisation d'un hangar à l'intérieur du cimetière du village - Ouverture d'une piste de 03 kilomètres	-	- Financement à 100% - Volontariat	
Entre 2016 et 2019	- Réalisation de 08 fontaines et aménagement des anciennes - Décoration et dallages des ruelles - Réalisation de caniveaux - Mise en place d'un centre de tri de déchets	-	- Financement à 100% - Volontariat	

* Les montants sont confidentiels

2022	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 08 murs pieds à l'intérieur du village pour remplacer les clôtures anarchiques - Rénovation du réseau d'assainissement sur plusieurs endroits - Peintures et décoration des murs et des édifices du village 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Financement à 100% - Volontariat 	
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un manège pour enfants - Travaux de réfection dans la mosquée - Décoration des façades des maisons - Réalisation de 04 forages d'eau potable d'une profondeur de 24 à 72 mètres 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Financement à 100% - Volontariat 	

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude.

Ce tableau présente une chronologie des projets et initiatives réalisés dans le village de Sahel sur plusieurs décennies, ainsi que les contributions financières et en nature associées à chaque projet.

Les projets comprennent des initiatives telles que l'alimentation en eau potable, la construction d'infrastructures communautaires telles que des mosquées, des écoles, des bibliothèques, des unités de soins, des aires de jeux, des fontaines, des réseaux d'assainissement, la rénovation de la place du village, la construction de murs et d'installations pour enfants, ainsi que d'autres projets tels que la décoration et le dallage des ruelles.

1.1.4. Le village Tirourda :

"Situé dans la commune d'Iferhounène, à 70 km au Sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, Tirourda est un village de haute Kabylie au pied du Djurdjura et en bas du mont Azrou n'Thour. Le village compte environ 3000 habitants et a donné quarante-huit martyrs à la révolution de Novembre 1954, dont les noms sont gravés sur le monument des Chouhada du village."

Il est indéniable que les valeurs de solidarité et de fraternité entre les villageois ont toujours été présentes, mais il était essentiel de mettre en valeur le village à l'instar des

villages environnants. À partir de 2016, une dynamique de réalisations significative a été lancée dans le village, portée par une forte mobilisation au sein de la communauté villageoise. Cette impulsion a conduit à la concrétisation de plusieurs projets et initiatives visant à améliorer les conditions de vie des habitants. Ces réalisations, ont contribué à transformer le visage du village. Les détails de ces réalisations sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau V. 04 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Tirourda

Année	Intitulé du projet	Montant	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC	Durée
2016	Démolition et reconstruction du temple (Lemqam)	6 500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		11 mois
2019	Dallage et ménagement des ruelles du village	4 000 000 DA	- Financement à 10% - Volontariat	- Financement à 90%	03 mois
2020	bétonnage du reste des ruelles du village	450 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2020	Substitution du circuit d'eau sanitaire par du PEHD sur une longueur de 2250 M	1 194 750 DA	- 950 000 DA - Volontariat	- 244 750 DA	75 jours
2021	l'implantation d'un nouveau forage	750 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		02 mois
2021	nouvelle conduite d'adduction reliant le forage au château d'eau	450 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		
2021	bétonnage des bordures de la route qui mène vers le village sur 600 M	500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel	25 jours
2021	Revêtement de la route Tirourda vers khanssous en béton bitumineux	550 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel	20 jours
2021	Élargissement la route qui mène vers le quartier sud	330 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel	15 jours
2022	Captage des sources et aménagement	380 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2022	Stade et Aire de jeux	1 485 700 DA	- 900 000 DA - Volontariat	- 585 700 DA (DAS)	12 mois
2023	Rénovation de la fontaine principale du village	350 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		45 jours

2023	Rénovation d'une fontaine	270 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		45 jours
2023	Réalisation d'un centre de tri des déchets	220 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		02 mois
2023	Réalisation d'un Muret d'une hauteur de 1.4 M sur 680 m avec finition	330 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		75 jours

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude.

Les projets réalisés par le comité de village dans le village Tirourda comprennent des projets d'infrastructures de base tels que, la substitution du circuit d'eau sanitaire, l'implantation d'un nouveau forage, la réalisation d'une nouvelle conduite d'adduction, le dallage et l'aménagement des ruelles du village, le bétonnage des ruelles, le bétonnage des bordures de la route, le revêtement de la route en béton bitumineux, l'élargissement de la route, et le captage des sources avec aménagement. Et d'autres pour l'embellissement du village tel que la démolition et la reconstruction du temple et la rénovation et la décoration des fontaines du village.

1.1.5. Le village Aourir Ouzemour :

Le village Aouzir Ouzemou est situé dans la commune d'Akbil, dans la daïra d'Ain El-Hemmam, ce village se trouve à environ 70 kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya. En 2022, sa population comptait 826 habitants. En 2016, il a été honoré en tant que deuxième village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Malgré une faible activité associative, marquée par seulement deux associations - l'une culturelle et l'autre sportive - qui ne sont pas pleinement engagées dans des activités d'intérêt général, le comité de village demeure un acteur majeur de la vie associative locale. Depuis 2016, ce comité a entrepris plusieurs projets d'intérêt général, financés principalement par les dons des émigrés, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau V. 05 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Aourir Ouzemour

Année	Intitulé du projet	Montant	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC	Durée
2016	Aménagement des ruelles du village	900 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2016	Maison de jeune	2 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		12 mois
2017	Réalisation d'une arcade décorative	600 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2017	Installation d'abri bus	450 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		15 jours
2018	Installation d'un réseau d'assainissement	600 000 DA	- Volontariat	- Matériel	03 mois
2019	Réalisation d'un mur de soutènement	700 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		02 mois
2019	Conduite d'AEP sur 03 Kilomètres	2 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2019	Aménagement des fontaines du village	500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		15 jours
2019	Amélioration de l'éclairage public	200 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		15 jours
2019	Bibliothèque et salle de lecture	9 000 000 DA	- Volontariat	- Financement à 100%	18 mois
2020	Extension de la conduite d'AEP 03 kilomètres	2 200 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2020	Décoration des murs	250 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		15 jours
2021	Extension et finalisation de la conduite d'AEP	5 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2022	Réalisation d'une statue du roi Gigurta	1 000 000 DA	- Financement à 100%		02 mois
2022	Aménagement et installation d'un centre de tri sélectif	150 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		
2022	Captage des sources et aménagement	400 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		05 mois

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude

Les projets, financés par la caisse villageoise couvrent un large éventail d'initiatives, allant de l'aménagement des ruelles à la réalisation d'une bibliothèque, en passant par l'installation d'infrastructures telles que des abris bus, des fontaines, et des réseaux d'assainissement.

1.1.6. Le village Amokreze :

Le village Amokreze est un village appartenant à la commune d'Ait Zikki dans la daïra de Bouzguéne. En 2014, une dynamique de développement a été lancée dans le but de participer au concours "Aissat Rabah" du village le plus propre afin de bénéficier de la récompense associée pour financer des projets d'infrastructure de base. Car, le comité du village rencontre des difficultés financières pour la réalisation des projets, comme l'a souligné (T.A), un membre actif du comité de village d'Amokreze. Il a indiqué que, à l'exception du projet de la conduite d'AEP réalisé en 2014, les autres projets ont été mis en place dans le but de participer au concours du village le plus propre. En effet, nous pouvons remarquer que les projets réalisés par ce village se limitent à des projets d'embellissement du village

Ce tableau fournit un aperçu détaillé des projets réalisés par la société civile, représentée par le comité de village dans le village d'Amokreze.

Tableau V. 06 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Amokreze

Année	Intitulé du projet	Montant	Contribution de la caisse villageoise	Contribution de l'APC	Durée
2014	Conduite d'AEP sur 06 Kilomètres	950 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		03 mois
2016	Aménagement du cimetière	500 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2017	Aménagement et décoration d'une fontaine	250 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		
2020	Aménagement d'une Placette publique	450 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2020	Réalisation d'une stèle des martyres du village	600 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat		01 mois
2022	Terrassement pour la Réalisation d'une aire de jeux (50% du projet)	1 000 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel	15 jours
-	Caniveaux au tour du village	200 000 DA	- Financement à 100% - Volontariat	- Matériel	Chaque été

Source : Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'études

Les projets réalisés dans le village Amokreze comprennent des initiatives visant à améliorer l'environnement public. Cela inclut des projets tels que l'aménagement du cimetière, l'aménagement et la décoration d'une fontaine, l'aménagement d'une placette publique, la réalisation d'une stèle des martyres du village, le terrassement pour la création d'une aire de jeux, et la construction de caniveaux autour du village.

1.2. D'importants projets financés par les citoyens

Dans ces villages que nous avons analysés, nous constatons que le projet d'alimentation en eau potable est systématiquement le premier entrepris par les comités de village, en raison de son importance, peu importe le coût. En effet, dans les montagnes de Kabylie, plusieurs sources d'eau abondent en hiver. Cependant, en été, une pénurie d'eau rend la vie difficile pour les villageois.

Au départ, l'eau était acheminée vers des fontaines, comme on peut le constater dans les villages analysés et dans la plupart des villages kabyles, où les fontaines sont toujours présentes. Avec le temps et l'amélioration des ressources financières des comités de villages, des extensions des anciennes conduites ont été réalisées pour permettre l'approvisionnement en eau des maisons des villages. Les fontaines sont ainsi devenues des monuments symboliques, ornés et décorés, qui occupent une place spéciale dans les villages kabyles. Elles témoignent de l'évolution et du développement des infrastructures locales, tout en conservant leur valeur culturelle et historique.

Il est intéressant de noter que la plupart des projets ont été financés à 100% par la caisse villageoise, et réalisés par les citoyens dans le cadre du volontariat. Cela démontre un fort engagement communautaire et une volonté de développement autonome au sein de villages situés dans des zones pauvres à relief difficile. Les projets couvrent un large éventail de besoins, allant de l'infrastructure de base à l'embellissement et à l'amélioration esthétique du village.

Dans ces villages, les projets à financer et à réaliser sont choisis en fonction de leur priorité. Les citoyens expriment leurs besoins dans les réunions publiques, puis les membres élus du comité de village se réunissent pour les classer par ordre de priorité. Enfin, la liste est présentée aux citoyens pour leur approbation finale.

La diversité des projets réalisés reflète l'engagement continu des villageois à améliorer la qualité de vie au sein des villages et à offrir un environnement accueillant pour les résidents et les visiteurs. La durée relativement courte de certains projets témoigne également d'une efficacité et d'une coordination exemplaires au sein des communautés.

2. La contribution de la société civile dans les projets de développement local :

La société civile à Tizi-Ouzou est très active, ce qui a conduit à la réalisation de nombreux projets dans les villages. Dans cette section, nous mettrons en avant sa contribution financière, en soulignant ses différentes formes et origines.

2.1. les formes de la participation citoyenne dans les projets de développement local :

La participation citoyenne dans les projets de développement local peut prendre plusieurs formes, elle peut se manifester à la fois sous forme financière, matérielle ou immatérielle.

La contribution financière se fait par le biais de financement participatif ou de contributions monétaires comme les dons et les cotisations. La contribution matérielle peut prendre la forme d'aide en équipements et matériaux, nourriture, enfin la contribution immatérielle se manifeste à travers des activités telles que le bénévolat, le partage de compétences, la participation à des réunions de consultation ou des groupes de travail, la contribution d'expertise dans la planification et la mise en œuvre de projets.

Tableau V. 07 : les formes de contribution de la société civile dans les projets de développement local

Contribution financière	Contribution matérielle	Contribution immatérielle
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisations obligatoires - Imposition - Diaspora - Dons 	<ul style="list-style-type: none"> - Nourriture - Vêtements - Matériaux de construction - Engins et matériel de transport - Bénévolat - Expertise 	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les collectivités locales et administration - Relations avec les autres associations - Accueil, aide et orientation de membres de la famille ou du village - Cours gratuits pour les élèves du village - partage de compétences,

Source : établi par l'auteure à partir du cas d'étude et sur la base de (Achir, M, 2018).

2.2. Les caisses villageoises en Kabylie : un facteur clé de succès pour le financement des projets de développement local dans les villages de Tizi-Ouzou

Les caisses villageoises jouent un rôle crucial dans la dynamique du développement local en assurant un financement stable aux initiatives et aux projets de développement local. Elles contribuent à renforcer l'autonomie financière des villages et à soutenir la mise en œuvre de projets qui répondent aux besoins spécifiques de la communauté locale. C'est une forme de financement solidaire issue des relations horizontale qu'entretiennent les acteurs aux siens des villages

2.2.1. les principales ressources des caisses villageoises :

Les caisses villageoises disposent de plusieurs ressources qui permettent le financement des actions et des projets de développement local à savoir :

2.2.1.1. Les cotisations : Ce sont des contributions obligatoires qui constituent une source d'alimentation permanente des caisses villageoises. Elles représentent des sommes d'argent que les citoyens des villages (généralement les hommes ayant plus de 18 ans) versent annuellement à la caisse villageoise. Le montant de la cotisation est indiqué dans le code du village.

Dans le tableau suivant nous présentons les montants des cotisations dans les villages de notre étude de cas :

Tableau V .08 : les montants des cotisations annuelles dans les villages de notre étude de cas

Village	Montant de la cotisation	
	Habitants du village	Habitant hors village
Sahel	600 DA/ Année †	50 Euros / Année pour les émigrés
		4000 DA pour ceux qui habitent en dehors du village en Algérie
Aourir Ouzemour	400 DA/ Année	80 Euros / Année pour les émigrés
Tirourda	500 DA/ Année	60 Euros / Année pour les émigrés
Tawrit	500 DA/ Année	50 euros/ année pour les émigrés de Marseille
		90 euros/ année pour les émigrés ailleurs
Ait Aicha	1200 DA / Année‡	
Amokreze	5000 DA/ Année§	50 Euros / Année pour les émigrés

Source : Réalisé par l'auteur à partir du terrain d'étude et l'analyse des règlements intérieurs des villages

Les fonds collectés à partir des cotisations annuelles sont généralement alloués aux activités courantes du village, telles que :

- L'aménagement des cimetières, des monuments, des fontaines, des places publiques et des ruelles.
- Le paiement des salaires des personnes travaillant dans le cadre des projets réalisés par le comité du village.
- L'aménagement et ameublement des mosquées et des salles de réunion du comité de village.

† Chaque résident du village, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes ou d'enfants, contribue à hauteur de 50 DA par mois, ce qui équivaut à une contribution annuelle de 600 DA.

‡ Chaque foyer verse une somme de 1200 DA exclusivement dédiée à la gestion de la décharge publique et au paiement de l'agent en charge de cette tâche.

§ Chaque ménage paie une cotisation annuelle de 5000 DA, qui est répartie comme suit : 600 DA pour rémunérer l'agent en charge de la gestion du système d'alimentation en eau potable, 600 DA pour le paiement des consommations d'eau, 1200 DA pour la gestion de la décharge publique, et le reste est versé à la caisse villageoise.

2.2.1.2. les impositions : Les impositions représentent des contributions obligatoires imposées par le comité de village aux citoyens en cas d'insuffisance des fonds existants pour mener à terme un projet d'utilité publique, généralement déjà entamé. Le montant de cette contribution obligatoire varie selon l'importance du besoin en financement du projet concerné.

Comme c'est le cas du village d'Amokreze, où le comité de village a imposé en 2016 une contribution de 3500 DA pour chaque foyer, sachant que le village était composé de 157 foyers. Cette contribution visait à financer la mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable sur une distance de 6 kilomètres, à partir d'une source qui alimenterait toutes les maisons du village. Le coût total du projet s'est élevé à 950 000 DA, dont 450 000 DA provenant de dons d'émigrés, le reste ayant été collecté à travers ces contributions obligatoires.

2.2.1.3. Les dons : Ils représentent une source importante pour les caisses villageoises. Elle est exceptionnelle. Dans certains villages, ce sont les dons qui financent tous les projets de développement local, comme c'est le cas dans les villages de notre étude de cas, notamment au village d'Ait Aicha, où les habitants ne paient ni cotisations ni impositions car ce sont les dons majoritairement des émigrés qui couvrent tous les financements des projets dans ce village. Dans les autres villages également, les dons constituent la principale ressource de financement des projets de développement.

Pour T. Bessah (2019, p. 344) « Les dons sont de plus en plus importants dans des cas où le comité de village manifeste de la vitalité et du sérieux dans son travail ». De manière générale, il est fréquent que les comités de village reçoivent des dons de grande valeur, souvent de la part des émigrés, comme c'est le cas pour les villages étudiés.

Dans le village d'Ait Aissa Ouyahia de la commune d'Illilten, dans la Daïra d'Ifarhounen, un projet remarquable a été réalisé, consistant en la construction d'un bâtiment de quatre étages. Ce bâtiment abrite une crèche-garderie pour les enfants du village et des villages voisins, ainsi qu'une bibliothèque et une grande salle de réunion qui

sert également de salle des fêtes en cas de besoin. Ce projet a été rendu possible grâce à un don généreux d'une famille émigrée originaire du village, résidant en France depuis les années 60.

Avant la mort du défunt père, cette famille ne connaissait pas le village. Cependant, lors du rapatriement du corps du père et l'aide apportée par les villageois vivant à l'étranger, ainsi que l'accueil chaleureux reçu au village, la veuve et ses enfants ont été profondément touchés par ces gestes de solidarité. Étonnés par ces comportements et reconnaissants de la solidarité dont ils ont bénéficié, la veuve et ses enfants ont décidé de faire un don dépassant 10 000 000 DA au comité du village.

2.2.1.4. Les amendes et les pénalités : Dans les villages Kabyle, les amendes sont une source continue de revenus et sont imposées pour diverses infractions aux règlements coutumiers. Elles s'appliquent à un large éventail d'infractions, notamment les violations lors des réunions générales et autres réunions villageoises, le travail collectif, l'organisation des fêtes et cérémonies villageoises, les nouvelles constructions par les villageois, l'utilisation des espaces publics, la discipline villageoise et les responsabilités liées à la gestion du village. (Bessah, 2019).

Les raisons des infractions sont nombreuses et comprennent des absences ou retards non justifiés aux réunions et travaux du village, la perturbation des activités villageoises, le non-respect des espaces entre voisins, la destruction de biens publics, la responsabilité pour les incendies, les troubles nocturnes, l'ivresse, la négligence ou le refus de responsabilités liées à la gestion du village sans justification valable, et la démission sans préavis, entre autres. Bien que les objets et les raisons des amendes soient divers, leur objectif commun est de maintenir l'ordre au sein des villages. (Bessah, 2019).

Les montants des amendes varient considérablement en fonction des raisons, des villages et des périodes. Dans le tableau ci-dessous, nous avons tenté de présenter les infractions principales (les plus fréquemment citées dans les règlements intérieurs analysés) ainsi que les montants appropriés pour chaque infraction.

Tableau V. 09 : les montants des amendes selon l'infraction

Infraction lié au domaine social et au domaine de l'environnement		Infraction lié à l'activité du comité de village	
Infraction	Montant de l'amende	Infraction	Montant de l'amende
Environnement	Entre 500 et 1000 DA	Retard à l'assemblée	Entre 50 et 100DA
Utilisation d'arme	Entre 5000 et 30000 da	Absence non justifiée à l'assemblée	Entre 200 et 250 DA
Vol/ violation des propriétés privées	Entre 5000 et 30000 da	Absence non justifiée à une journée de travail	Entre 250 et 500DA
Tapage nocturne	Entre 500 et 1000 da	Mensonge sur le motif de l'absence	200 DA
Vente d'alcool ou de produits illicites	Entre 5000 et 10000 da	Quitter l'assemblée avant sa fin	Entre 200 et 500 da
Consommation d'alcool ou de produits illicites	Entre 1000 et 5000 da	Insulte ou perturbation	Entre 500 et 1000DA
Non-respect des lieux sains	Entre 200 et 500 da	Remise en cause des décisions de l'assemblée	Entre 5000 et 10000DA
Agression physique ou morale	Entre 1000 et 5000 da	Intervention anarchique	200 DA
Stationnement gênant	500 da		
Branchement sans autorisation	5000 da		

Source : Réalisé par l'auteur à partir du terrain d'étude et l'analyse des règlements intérieurs des villages

2.2.1.5. Des activités génératrices de revenus : Les activités génératrices de revenus constituent une source importante de financement pour les caisses villageoises. Ces revenus proviennent des activités économiques menées au sein du village, ainsi que des projets initiés par les comités villageois, tels que les projets de la mise en place de systèmes d'alimentation en eau potable. Les villageois payant leurs consommations de manière trimestrielle ainsi ils contribuent au financement d'autres projets. De plus, la valorisation des déchets dans d'autres villages et la location des biens mobiliers et immobiliers appartenant au village constituent également une source importante pour la caisse villageoise et pour le financement d'autres projets d'utilité générale.

- **Les revenus des projets d'utilité publique** : Les projets initiés par les comités de village, en plus de leur utilité publique, peuvent également servir de source de financement pour les caisses villageoises.

Dans le village de Tawrirt, le projet visant à fournir de l'eau potable à toutes les maisons du village a été achevé au début des années 2000, après avoir débuté dans les années 80. Le coût total du projet s'est élevé à 60 000 000 DA. Les habitants paient leur consommation d'eau potable trimestriellement, au tarif de 20 DA par mètre cube, en plus d'une taxe de 100 DA /foyer par trimestre, destinée à la gestion du projet.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, ce village est considéré comme l'un des pionniers dans le domaine de la gestion des déchets. En effet, un tel projet a été initié en 2014. En 2016, le comité du village a établi des partenariats avec des entreprises de recyclage et a commencé à vendre les déchets en plastique et en papier. En 2023, une rénovation majeure a été entreprise pour ce projet, permettant ainsi la vente de verre également. Les déchets sont ainsi devenus une ressource importante pour le village.

De même, le village Ait Aicha dispose d'un système d'approvisionnement en eau potable mis en place par le comité du village. Chaque individu a le droit de consommer 80 litres par jour, en plus de 200 litres par foyer gratuitement. En cas de dépassement, un paiement de 600 DA est requis pour le premier mètre cube consommé en excès, suivi d'un ajout de 200 DA pour chaque mètre cube supplémentaire. Quant au village d'Amorkeze, le paiement des consommations en eau potable s'effectue annuellement, à un tarif fixe de 600 DA inclus dans les cotisations.

- **Les revenus des biens mobiliers et immobiliers** : D'autres sources de revenus des caisses villageoises peuvent découler de la location des biens mobiliers et immobiliers du village, ainsi que de la vente des produits agricoles cultivés dans les propriétés collectives des villages. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le village de Sahel, où le comité de village a bénéficié pendant une longue période de la vente de la moitié de l'huile d'olive extraite des propriétés collectives du village. La collecte des olives est généralement

confiée à des villageois volontaires qui reçoivent ensuite l'autre moitié des récoltes. (Bessah, 2019).

- **Les revenus des fêtes et des festivals** : Ces revenus ont un impact significatif sur le développement local en renforçant l'identité culturelle, en promouvant le tourisme, en dynamisant l'économie locale, en renforçant le tissu social et en encourageant la créativité. Ces événements mettent en valeur la culture locale, attirent des visiteurs de l'extérieur, stimulent l'activité économique, favorisent les liens sociaux et offrent une plateforme pour mettre en valeur les talents artistiques locaux.

Les villages kabyles sont connus pour l'organisation de fêtes et de festivals, tels que la "Fête des Figues de barbarie" à Sahel, qui permet de vendre ce fruit aux visiteurs du village. Il y a aussi le festival ambulant Raconte'Arts qui a permis aux gens de découvrir le village de Sahel et qui a été un début pour le tourisme dans le village. De plus, il y a la fête rituelle "Asensi n wamṛabeḍ-Seid" organisée par le comité du village de Tirourda, accueillant les visiteurs du temple "lemqam wamṛabeḍ-Seid" qui a été rénové en 2016 pour une somme de 6 000 000 DA afin de perpétuer ce rituel.

Il existe d'autres sources de financement pour les projets de développement local, telles que la récompense offerte lors du concours du village le plus propre organisé par l'APW de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette récompense peut aller de 2 000 000 DA pour le 10ème prix à 9 000 000 DA pour le premier prix. Ces prix seront affectés aux villages lauréats sous forme de subventions grevée d'affectation spéciales à l'indicatif de leurs assemblées populaire communales respectives

Dans le tableau suivant nous récapitulons les différentes sources d'alimentation de la caisse villageoise dans les villages kabyles que nous avons présentés. Ce tableau présente les principales sources de financement des caisses villageoises en Kabylie, ainsi que la nature de chaque ressource et le montant associé

Tableau V. 10 : Les principales sources des caisses villageoises en Kabylie

Source	provenance	Nature de la ressource	Montant
Cotisations	- citoyens du village ayant plus de 18 ans (résidents ou non-résidents)** - citoyens immigrés	Obligatoire	Indiqué dans le code du village
Impositions	- citoyens du village ayant plus de 18 ans (résidents ou non-résidents) - citoyens immigrés	Obligatoire	Selon le montant du besoin de financement du projet
Amendes et pénalités	- Habitants du village ayant fait une infraction	Obligatoire	Indiqué dans le code du village
Dons	- Habitants du village - Autres bienfaiteurs	Exceptionnelle	-
Revenus des activités économiques	- Toute activité économique appartenant au village - location/ vente de bien du village	Selon les activités existantes dans le village	Selon la transaction
Revenus des fêtes / festivals organisés dans le village	- Habitants du village - Visiteurs du village	occasionnelle	Selon la transaction

Source : Réalisé par l'auteur à partir du terrain d'étude et l'analyse des règlements intérieurs des villages

Ce tableau met en lumière la diversité des sources de financement des caisses villageoises en Kabylie, allant des contributions obligatoires telles que les cotisations et les impositions, aux revenus provenant d'activités économiques et d'événements festifs.

3. Les phases de la mise en œuvre des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou

La concrétisation d'un projet de développement local dans les villages nécessite plusieurs étapes clés. Dans cette section, nous allons présenter les étapes du processus pour la mise en œuvre de projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, en nous appuyant sur notre étude de cas.

**Dans la majorité des cas

3.1. L'idée du projet :

D'après notre étude de cas, la première étape de la mise en œuvre du projet de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou consiste en la proposition de projets par les citoyens aux élus locaux. Cette étape est essentielle car elle permet aux citoyens de participer activement à la prise de décision et de faire entendre leurs revendications. Les élus locaux jouent également un rôle important dans ce processus car c'est à eux de transmettre les propositions des citoyens au wali de la wilaya pour examen. Les projets concernés par cette étape sont ceux qui nécessitent un financement assez important.

Cette forme d'implication des acteurs dans le développement de leur territoire est basée sur une logique communautaire qui cherche à améliorer le bien-être collectif des citoyens du territoire. Elle permet également de renforcer la participation citoyenne et de favoriser une approche plus inclusive et participative du développement local.

Dans les villages provenant de communes ou le rôle d'acteur coordinateur est joué par l' élu local. Ce dernier est chargé de présenter à la wilaya la liste des projets proposés après concertation avec les représentants de tous les villages composant la commune. Cette concertation permet de prendre en compte les besoins et les priorités des citoyens de chaque village et de hiérarchiser les projets proposés en fonction de leur importance et de leur urgence.

Il est important de souligner que cette approche participative permet aux citoyens de participer activement à la prise de décision et de faire entendre leurs revendications. Elle permet également de renforcer la participation citoyenne et de favoriser une approche plus inclusive et participative du développement local. Toutefois, il est essentiel de garantir une transparence et une responsabilité accrues dans ce processus pour éviter toute forme de favoritisme ou de corruption.

3.2. La mobilisation des ressources financières

Dans cette deuxième phase nous pouvons distinguer deux cas :

3.2.1. Acceptation et prise en charge du projet par les pouvoirs publics : Dans le cas où les pouvoirs publics acceptent le projet, celui-ci sera financé par des mécanismes de financement publics. Toutefois, il est important de noter que les pouvoirs publics disposent souvent de ressources financières limitées et doivent donc faire des choix difficiles quant aux projets qu'ils peuvent financer.

3.2.2. La non prise charge du projet par les pouvoirs publics : Dans ce cas les réactions des citoyens face à cette situation varient d'un territoire à un autre. Parfois, il y a une volonté d'améliorer les conditions de vie locales, mais elle ne se traduit pas toujours par une action concrète, ça peut être à cause du manque de ressources mobilisables qui peut empêcher la société civile de mener à bien le projet, ce qui laisse la responsabilité aux pouvoirs publics.

Pour ce cas, nous prendrons l'exemple du village Ait Ergan sis à la commune d'Agouni Gueghrane dans la daïra d'Ouadhia, situé aux frontières sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans ce village où vit une population d'environ 4500 habitants, une plateforme de revendications est mise à jours chaque année et adressée aux autorités locales concernées, selon (K. L) un membre du comité de village interviewé en 2023 : « Nous avons essayé par tous les moyens d'attirer l'attention des autorités locales pour la prise en charges des projets revendiqués et d'achever ceux qui sont en cours, mais ça n'a pas abouti ». Suite à cette situation, le comité de village d'Ait Ergane a informé les citoyens au moyen d'une déclaration datée du 14/05/2019, dans laquelle la situation est expliquée en détail.

« les principaux projets revendiqués et promis d'être pris en charge sont restés lettre morte .Ils n'ont jamais connu un début de réalisation, qu'il s'agisse de l'amélioration du cadre de vie, relevant des différents secteurs (Education, Culture, Jeunesse, Santé....Etc.), ou des projets de viabilisations. Ceux qui sont en cours de réalisations peinent à avancer faute d'un suivi adéquat et qui incombent aux services de la commune d'une façon directe.... »

Dans d'autres cas, la société civile est organisée et démontre une forte volonté de changement, ce qui la pousse à chercher des ressources pour financer et réaliser les projets en question sans attendre l'intervention des pouvoirs publics, comme dans les villages de notre étude de cas.

3.3. La réalisation du projet :

La mise en œuvre des projets de développement local dépend de l'entité qui a financé l'initiative. En cas de financement public, les autorités publiques sont responsables de la réalisation du projet (les collectivités locales pour les PCD et les directions de wilaya pour les PSD). Dans certains villages, les citoyens peuvent également s'impliquer bénévolement dans la réalisation de projets financés par les pouvoirs publics, comme cela a été le cas dans le village Sahel en 1968, où les villageois ont massivement participé à la construction de la première école primaire du village, entièrement financée par les pouvoirs publics. Un autre projet dans le village Tirourda qui concerne le dallage et l'aménagement de toutes les ruelles du village, réalisé en 2019 par un entrepreneur local. Ce projet est inscrit dans le cadre des projets de l'A.D.S (Agence de Développement Social) d'un montant de 4 000 000 DA, avec la participation du village à hauteur de 10%, soit 400 000 DA du budget.

C'est également le cas pour les projets réalisés dans le cadre de la récompense du concours du village le plus propre, tel que dans le village Aourir Ouzemour en 2019, où les villageois ont pris en charge toute la main-d'œuvre pour la réalisation d'une bibliothèque et d'une salle de lecture, financé dans le cadre d'un PCD en tant que village lauréat du premier prix du village le plus propre "Aissat Rabah".

Lorsque le financement provient d'acteurs économiques ou de la société civile, la réalisation des projets est assurée par l'implication des habitants, avec une participation secondaire des collectivités locales par des moyens matériels ou par un financement complémentaire. Cela se vérifie dans le village de Tirourda où deux projets ont été initiés

par le comité de village et finalisés grâce à une intervention publique via les instances concernées.

Le premier projet concerne la substitution du circuit d'eau sanitaire par du PEHD sur une longueur de 2250 mètres, réalisé en 2020 pour un coût total de 1 194 750 DA. Le comité de village a contribué à hauteur de 950 000 DA pour démarrer le projet, puis la commune a reçu un fonds de 244 750 DA dans le cadre du PCD pour finaliser le projet. L'autre projet concerne la construction d'un stade et d'une aire de jeux réalisée en 2022. Le comité de village a dépensé une somme de 900 000 DA pour sa réalisation, et le reste a été assuré par la commune, sachant que le coût total du projet s'élève à 1 485 700 DA.

Il est important de souligner que les fiches techniques des projets réalisés par les comités de village sont établies au niveau des services techniques des communes auxquelles ces villages appartiennent. Cette collaboration permet de bénéficier de l'expertise des services techniques tout en assurant une mise en œuvre harmonieuse des projets au sein de la communauté locale.

3.4. Mise en marche et gestion du projet :

Dans le cas de projets mis en place par l'État, la mise en œuvre et la gestion du projet sont effectuées par les instances publiques concernées. Pour les projets mis en œuvre par la société civile, la mise en œuvre et la gestion du projet sont assurées par le comité de village. Ce dernier est responsable de la planification, de l'organisation et de la réalisation du projet, ainsi que de la collecte des fonds et de la gestion des ressources. Voici quelques exemples concrets :

Dans le village d'Ait Aicha, la décharge publique est gérée par le comité de village, et les habitants paient une somme de 1200 DA par foyer annuellement pour couvrir les frais de transport quotidien des déchets ménagers. De plus, le comité de village a recruté un agent pour la gestion du système d'alimentation en eau potable, notamment pendant l'été, et lui consacre un salaire mensuel de 30 000 DA.

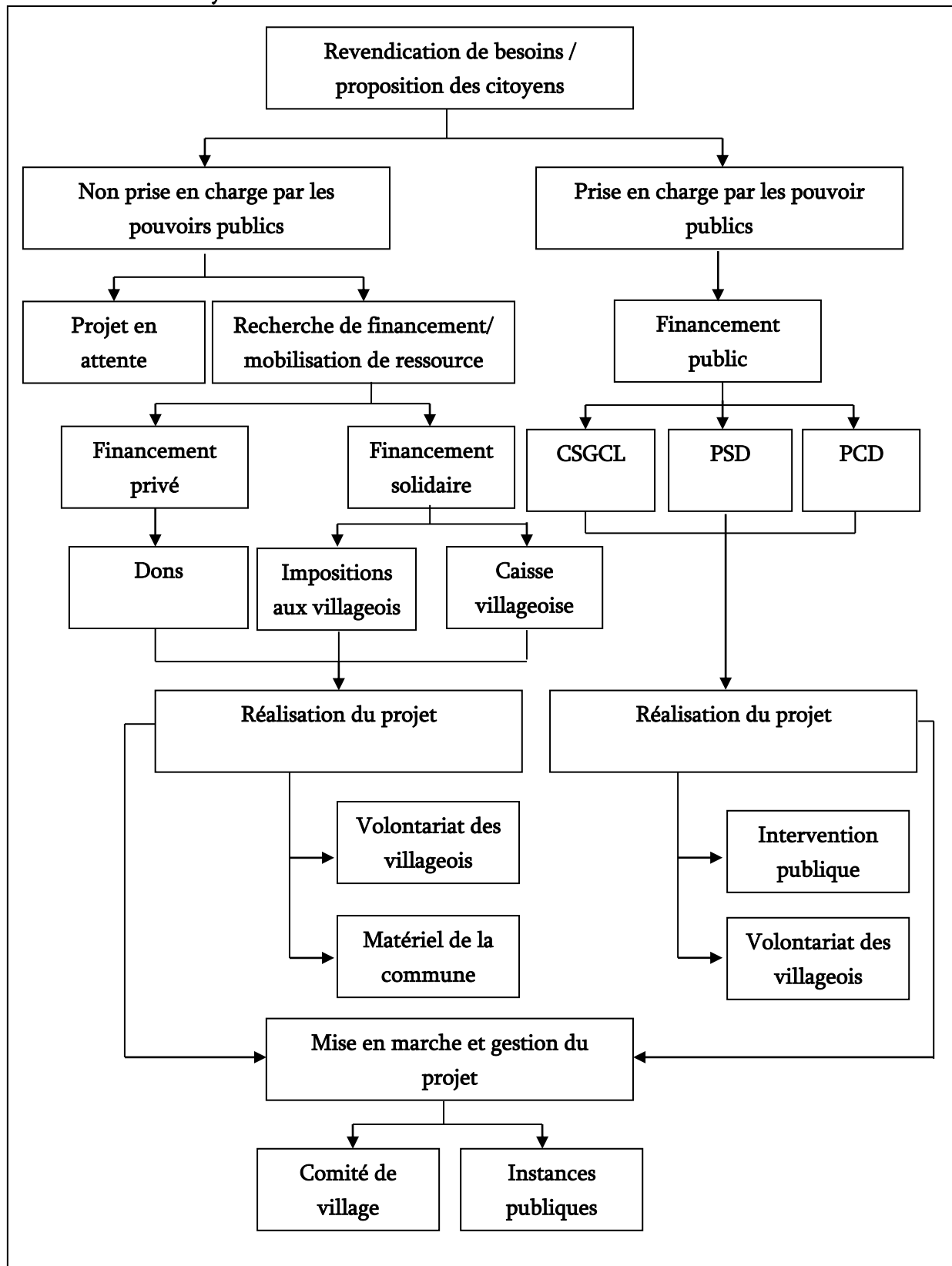
Pour le centre de tri et de gestion des déchets dans le village de Tawrirt, le comité de village impose aux citoyens de trier les déchets à la maison, fixe les horaires de sortie des déchets, et recrute un agent pour gérer ce centre, rémunéré à hauteur de 30 000 DA mensuellement. Un autre agent est également recruté pour la gestion du système d'approvisionnement en eau potable et reçoit une rémunération similaire.

Dans le cas de la crèche-garderie du village Ait Aissa Ouyahia, deux jeunes femmes sont recrutées pour assurer sa gestion. Par ailleurs, les bibliothèques et les salles de lecture sont gérées bénévolement par des villageois qui assurent même des cours de soutien pour les écoliers du village. Pour les autres projets, leur entretien est assuré par les villageois lors de journées de travail organisées par le comité du village, auxquelles tous les villageois disponibles sont appelés à participer bénévolement.

Dans certains cas, le comité de village appelle les citoyens par leur nom et prénom, comme c'est le cas dans le village de Tirourda, où le comité établit une liste et assure une gestion tournante entre les villageois. En cas d'absence ou de retard, des amendes sont imposées aux villageois. Cette situation peut être qualifiée de "volontariat obligatoire".

Dans le schéma suivant nous avons récapitulé les phases de mise en œuvre des projets de développement local

Figure V. 01 : Les phases de la mise en œuvre des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Etabli par l'auteure

4. Les déterminants de l'implication des acteurs dans le financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou

Comme nous avons vu la dans la première section, le degré d'implication des acteurs dans les projets de développement local diffère d'un territoire à un autre. Dans cette section nous souhaitons mettre en lumière les principales caractéristiques des acteurs dans les territoires représentant une forte implication des acteurs dans les projets de développement local. En effet, nous avons identifié, à partir de notre étude de cas un ensemble de caractéristiques communs des acteurs de ces territoires que nous présentons dans ce qui suit :

4.1. Une logique communautaire

Selon les résultats de notre étude de cas, il est clair que la logique communautaire constitue une base solide pour toute stratégie de développement local dans les territoires concernés. Cette constatation découle de l'analyse des réponses relatives aux motivations qui ont incité les citoyens des villages à adhérer aux comités de village et aux associations de développement local. Les réponses mettent en avant l'amélioration des conditions de vie dans le village comme principal moteur de leur engagement.

L'existence d'une logique communautaire dans un territoire serait la base de toute implication d'acteurs dans les projets de développement local. En effet, une initiative basée sur l'engagement communautaire au développement local augmente l'efficacité dans la réalisation du projet, augmente la rationalité dans l'utilisation des ressources. Les projets qui sont réalisés avec l'implication de la société civile ont tendance à être plus efficaces et à mieux répondre aux besoins locaux que ceux qui sont menés par les pouvoirs publics. En effet, les projets qui ont été réalisés par la communauté locale dans les territoires (villages) de notre étude de cas ont pris moins de temps et moins de ressources par rapport aux projets réalisés par les pouvoirs publics sans l'implication de la société civile.

La mobilisation sociale des résidents de la communauté dans la réalisation des projets de développement local conduit à l'activation du potentiel «dormant» des actions collectives et le désir des gens de s'aider eux-mêmes. La logique communautaire peut également aider à renforcer la confiance entre les acteurs locaux et à promouvoir la coopération.

Dans une logique communautaire, les acteurs sont motivés par l'intérêt général de la communauté plutôt que par des intérêts individuels. Cela réduit considérablement les incitations à la corruption et renforce la transparence dans la gestion des ressources destinés au financement du projet, Lorsque les membres de la communauté travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs, ils sont plus enclins à prendre des décisions équitables et transparentes, en veillant à ce que les ressources soient utilisées de manière responsable et équitable. De plus, la confiance mutuelle et le sens de la responsabilité collective qui se développent dans une logique communautaire renforcent l'engagement envers l'intérêt général et découragent les comportements corrompus.

En outre, la logique communautaire peut contribuer à renforcer la durabilité des projets de développement local. En impliquant les acteurs locaux dans toutes les phases du projet, de la planification à la mise en œuvre et au suivi, il est possible de s'assurer que les projets répondent aux besoins réels de la communauté et qu'ils sont adaptés aux ressources et aux capacités locales.

Enfin, la logique communautaire peut être un moyen efficace de promouvoir l'autonomie et l'émancipation des communautés locales. En impliquant les membres de la communauté dans la prise de décision et la réalisation de projets, il est possible de renforcer leur capacité à agir de manière autonome et à prendre en charge leur propre développement.

4.2. Un héritage institutionnel

Dans la logique des communautés kabyles, les individus sont loués à se conformer à l'organisation sociale du village et de respecter les normes et les lois approuvées par la communauté villageoise, et dont le comité de village représente la forme institutionnelle. Ainsi, le prestige d'un Kabyle est perçu à travers son affiliation et sa loyauté envers une mémoire collective et un ordre social ancestral. L'appartenance à cette forme traditionnelle d'association villageoise n'est pas choisie par l'individu, mais fait partie de son histoire à travers sa lignée familiale ou par une intégration parrainée par un clan de famille, dans le but de renforcer le pouvoir du clan et de protéger sa position dans le village. (Achir, 2018).

Dans les villages où le comité de village et les règlements ancestraux ont un véritable pouvoir sur les habitants, les logiques communautaires prennent le dessus et favorisent les dynamiques de développement local. En effet, ces communautés ont tendance à s'appuyer sur ces valeurs et ces règlements pour organiser la vie collective au sein du village et donnent une autorité de prise de décisions au comité de villages dans tous les domaines. Comme c'est le cas dans le village Sahel où, comme c'est souligné dans son règlement intérieur : « Le comité de village est l'autorité suprême, toute initiative visant à créer une association culturelle, religieuse, sportive et sociale sera obligatoirement sous l'autorité du comité de village ».

4.3. Des pratiques de solidarité ancestrales

Les pratiques de solidarité et d'entraide entre les villageois ont une longue tradition en Kabylie, reposant sur la logique communautaire au sein de la société kabyle. Hanoteau et Letourneux (2003, Tome 2, 4) ont écrit dans ce sens : « En principe tout Kabyle doit aide et assistance à ses concitoyens et il a le droit d'exiger la réciprocité »

Ces pratiques incluent la "Thiwizi", une forme de coopérative spontanée qui se forme dans les villages Kabyles pour travailler ensemble sur des projets tels que la récolte

des olives, la construction de métiers à tisser, la réalisation de toitures de maisons et la moisson. Chaque membre contribue en donnant de son temps ou de sa force de travail, et le bénéficiaire prend en charge la restauration collective des coopérants pendant les journées de travail. Cette pratique véhicule un fort sens politique et favorise la solidarité et l'entraide au sein de la communauté. (Zoreli, 2017)

Une autre pratique est la "Thimechret", équivalent kabyle d'un monastère occidental. Dirigée par un chef ayant une filiation religieuse reconnue pour avoir accompli des miracles, la thimeâmarth sert de lieu de formation religieuse pour les enfants de marabouts. Elle offre également l'hospitalité et la nourriture aux passants dans le besoin, contribuant ainsi à atténuer la faim et le vagabondage dans la région. Son financement provient des dons faits par des individus pour écarter le mauvais œil, exprimer des vœux à l'ancêtre miraculeux de la thimeâmarth, ou exprimer leur gratitude pour l'exaucement de vœux. Ces pratiques illustrent l'importance de la solidarité, de l'entraide et des traditions communautaires dans la société kabyle. (Zoreli, 2017)

4.4. Un sentiment d'appartenance au territoire

Le sentiment d'appartenance signifie la caractérisation d'une notion de territorialité, où les relations sociales et le territoire sont interconnectés, renforçant le sentiment d'identité. En effet, le sentiment d'appartenance à une communauté territoriale renforce l'identité des individus qui la composent. Cette notion de territorialité est fortement liée aux relations sociales et culturelles qui se tissent entre les membres de cette communauté.

Dans notre étude de cas, nous avons observé un fort sentiment d'appartenance au sein des villages. Ce constat découle des réponses données aux questions sur les motivations qui ont incité les membres des associations et des comités de villages à participer volontairement aux projets d'intérêt commun et des questions liées à ce que le village symbolise pour eux. En effet, les participants ont clairement exprimé leur

attachement profond à leur village et à l'identité kabyle, toutes les réponses ont mis en évidence l'importance de l'identité kabyle.

Le village est souvent perçu comme une grande famille à laquelle les participants aux entretiens appartiennent et un lieu d'attachement sentimental profond. Ce sentiment d'appartenance dépasse les simples considérations géographiques et renvoie à des liens identitaires, culturels, historiques et émotionnels qui renforcent l'engagement des individus envers leur communauté villageoise.

4.5. Un maintien des liens entre émigrés et villages d'origine

L'engagement des émigrés envers leur village natal revêt une importance capitale, surtout en ce qui concerne le financement et la concrétisation des projets de développement local. Leur contribution financière significative et le partage de leurs expériences acquises dans leurs pays d'accueil sont des éléments clés dans ce processus.

Par exemple, à Ait Aicha, les émigrés ont financé l'ensemble des projets réalisés par le comité du village. De même, le village de Tawtirt a réussi à mettre en place un centre de gestion des déchets sophistiqué grâce au financement et au transfert de connaissances par les émigrés résidant en France. Dans d'autres villages également, les présidents des comités locaux ont souligné l'importance cruciale du rôle des émigrés dans le développement de leurs communautés.

4.6. l'existence d'un leadership socialement construit

Dans le contexte des villages kabyles, les comités de villages sont considérés comme des agents de mobilisation. Ils jouent un rôle dans l'animation des territoires, qui est l'une des compétences du développement local. L'animation des territoires nécessite des compétences spécifiques en mobilisation des milieux, création d'alliances, médiation, développement de mécanismes de mobilisation et orientation des actions. Un agent mobilisateur est donc le leadership de son milieu.

Dans le contexte des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, le comité de village est considéré comme un leadership qui tire sa légitimité de son savoir-faire et de son savoir-être. Le savoir-faire du comité de village comprend les compétences liées à la compréhension des personnes et des systèmes sociaux qui les mènent à se réunir autour des projets de développement de leur territoire. Cela inclut également la capacité à mobiliser les villageois pour s'impliquer volontairement dans la réalisation et le financement des projets d'intérêt général, ainsi que la résolution de problèmes et des conflits qui peuvent surgir dans la communauté villageoise grâce au respect des règlements intérieurs du village, qui sont obligatoirement acceptés par tous les villageois.

Le savoir-être du leader fait référence à sa personnalité et à la manière dont il est perçu par les villageois. Le comité du village est respecté par tous les membres de la communauté, et ses décisions ne sont pas négociables. Cette autorité morale et sociale lui permet d'exercer une influence significative sur les activités et les décisions prises au sein du village.

4.7. Une coordination active et des relations multidimensionnelles entre les acteurs

La coordination est un processus essentiel qui permet de générer une synergie entre les actions et les ressources des différentes parties impliquées dans un domaine spécifique. Au cours de ce processus, un système de règles du jeu formelles et informelles se construit, favorisant la coopération entre les acteurs étatiques et non étatiques participants.

Chaque acteur impliqué dans la coordination possède un potentiel unique pour contribuer au processus. Ils peuvent apporter des connaissances spécialisées, des expériences pratiques en matière de gestion sociale, une proximité avec la population et une présence territoriale, ainsi qu'une légitimité symbolique.

Dans le contexte des villages kabyles, les comités des villages et les structures gouvernementales peuvent se compléter mutuellement ou même se substituer l'un à

l'autre, selon les besoins et les circonstances spécifiques (Perret & Gagnon, 2014). Par exemple, dans la commune d'Abi Youcef dans la daïra d'Ain El-Hemam, les comités de village coordonnent étroitement avec les élus locaux pour élaborer les décisions à appliquer et les choix de la liste des projets à transmettre au wali pour bénéficier d'enveloppe de financement de projets de développement local. Ces décisions sont élaborées lors de réunions de concertation qui réunissent tous les présidents des comités de villages de la commune. De plus, des réunions régulières se tiennent avec les présidents des comités des villages pour être à l'écoute des préoccupations des citoyens au niveau de la commune.

D'autre part, certains comités de village gèrent les affaires du village de manière presque autonome, sans bénéficier d'une coordination aussi étroite avec les structures gouvernementales. Cette flexibilité permet d'adapter les mécanismes de coordination aux réalités locales et d'optimiser les résultats obtenus.

4.8. Un désir d'amélioration continu

Le désir d'amélioration continu et le développement local sont deux notions étroitement liées. Le désir d'amélioration continu représente la volonté constante de progresser, d'innover et de trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie et le développement d'une communauté ou d'un territoire.

Le désir d'amélioration continu est l'un des facteurs important que nous pouvons remarquer dans les villages de la willaya de Tizi-Ouzou, il est essentiel pour le développement local, car il encourage l'innovation, la recherche de nouvelles idées et la remise en question des pratiques existantes. Il favorise également l'engagement des acteurs locaux en les incitant à participer activement aux processus de développement et à contribuer à la prise de décision

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les villages de la région ont démontré un désir constant d'amélioration que nous pouvons illustrer à travers les résultats du concours du

village le plus propre. Prenons l'exemple du village Aourir Ouzemour, qui fait partie de notre étude de cas. Lors de sa première participation en 2013, le village a été classé en 10ème position avec un score de 82 sur 100. En 2014, il est passé en 11ème position, pour finalement décrocher la 2ème place en 2016.

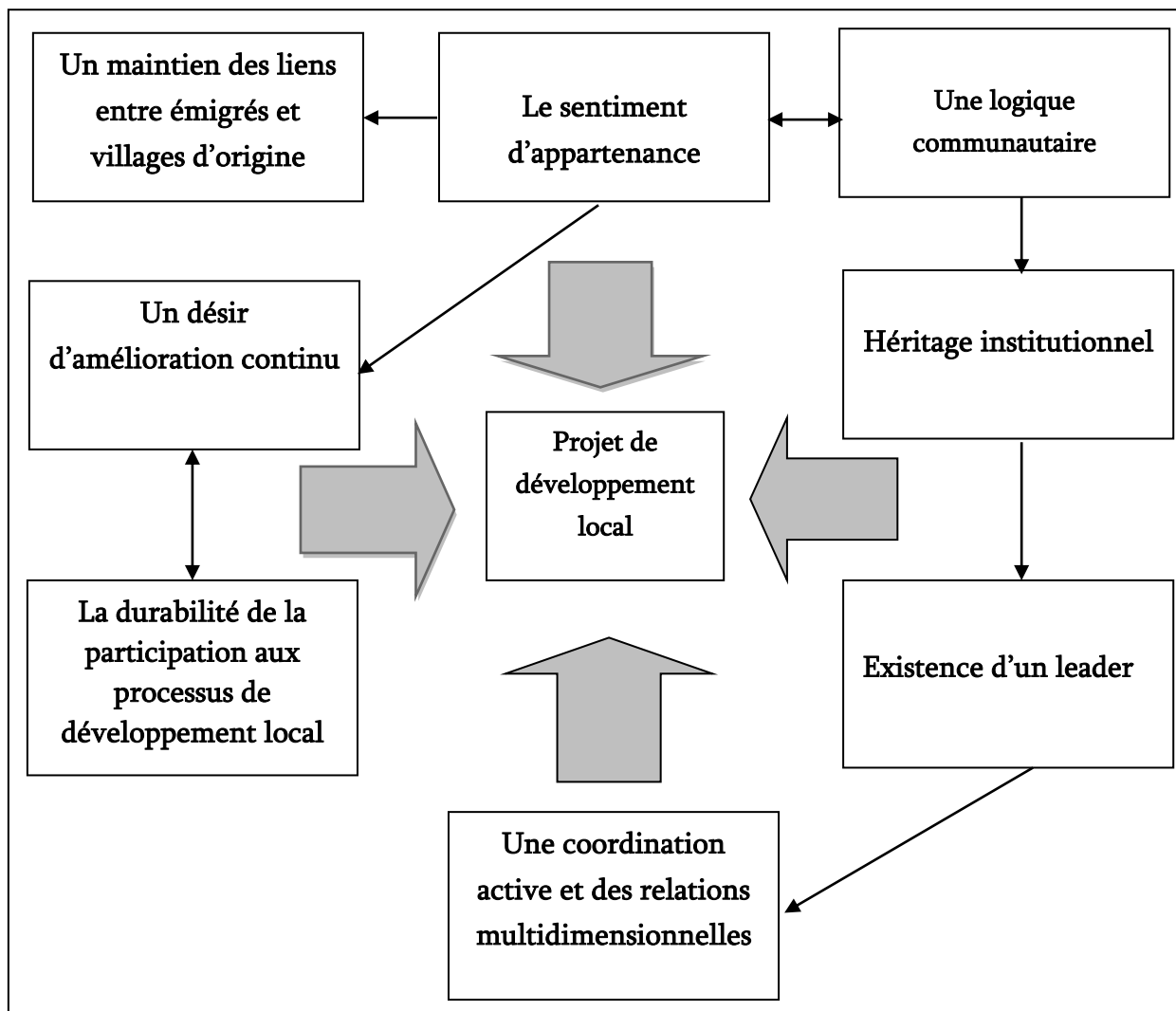
Un autre exemple est celui du village Ighil de Maatkas, qui a été classé 24ème avec 42 points en 2019, puis a décroché la 1ère place en 2022. Le village Hessnaoua, dans la commune de Mechtras, est également un exemple notable. En 2014, il a pris la 62ème place avec un score de 11,31/100, puis en 2023, il a décroché la 4ème place. Enfin, le village Azra de la commune de Tizirt, qui était classé parmi les derniers en 2013, a décroché la 10ème place en 2019, pour finalement remporter la première place en 2021.

Nous avons choisi ce concours comme référence au facteur du désir d'amélioration continue car lors de l'évaluation des villages participants, plusieurs critères sont pris en considération, la plupart étant liés à l'amélioration de l'environnement public et des conditions de vie à l'intérieur du village. Ces critères incluent la gestion des déchets, la mise en place de projets par les propres moyens du village, la protection de l'environnement, les fontaines et les sources d'eau, ainsi que l'entretien des lieux de culte et des cimetières.

4.9. La durabilité de la participation aux processus de développement local tourisme

La durabilité de la participation citoyenne dépend de l'autonomisation des différentes actions de développement, reflétées dans les projets et activités de développement mise en place par les acteurs qui vivent dans un territoire, jusqu'à parvenir à une différenciation territoriale. C'est le cas pour les villages qui ont réussi à concrétiser des projets, à les entretenir et à maintenir une dynamique au fil des années, comme le village Sahel qui a réalisé les premiers projets durant les années 60 et a su maintenir cette dynamique malgré le changement des générations.

Figure V. 02 : le lien entre les facteurs déterminant de l'implication des acteurs dans un système de régulation horizontale



Source : Etabli par l'auteure

L'existence d'une logique communautaire au sein d'une communauté constitue la base sur laquelle tous les autres facteurs peuvent émerger. Cette logique communautaire favorise l'union des individus au sein de la communauté, et dans le cas des villages kabyles, elle a donné naissance au comité de village, un héritage institutionnel qui organise la vie de la société et mène des actions dans l'intérêt de la communauté. Ce comité joue un rôle de leadership en animant le territoire et en entretenant des relations avec d'autres acteurs qui peuvent bénéficier au village. De plus, il a la capacité de résoudre les conflits au sein de la communauté ou avec des acteurs extérieurs.

La logique communautaire renforce le sentiment d'appartenance au territoire, incitant ainsi les villageois à participer volontairement aux initiatives de développement local. Ce sentiment d'appartenance renforce à son tour la logique communautaire des individus. De plus, ce sentiment joue un rôle crucial en incitant les émigrés à maintenir des liens avec leur territoire d'origine et pousse les villageois à chercher à le développer constamment. Cette dynamique contribue à rendre les initiatives de développement local durables au fil du temps.

Ces éléments représentent une ressource cognitive selon la définition de (Colletis et Pecqueur, 2005, p. 10) :

«Trace d'activités de coordination passées (mémoire, confiance) et potentiel, latence ou virtualité de nature cognitive qui demandent à être activées ou révélées à la faveur d'un problème productif»,

Dans notre contexte le cette ressource s'est formé pour faire face aux déséquilibres aux difficultés rencontré par les habitants des villages dans lesquels l'intervention des pouvoirs publics est minime.

Conclusion

La contribution de la société civile dans les projets de développement local revêt une importance capitale pour la dynamique de croissance et d'amélioration des conditions de vie au sein des communautés. La participation citoyenne, sous ses différentes formes, qu'il s'agisse de contributions financières, matérielles ou immatérielles, est un pilier essentiel de cette implication. Les caisses villageoises en Kabylie représentent un exemple concret de l'impact positif de l'implication financière et organisationnelle des citoyens dans le développement local. Ces caisses jouent un rôle crucial en assurant un financement stable aux initiatives et projets de développement local, contribuant ainsi à renforcer l'autonomie des communautés et à favoriser la pérennité des actions entreprises.

Il est clair que la participation citoyenne, lorsqu'elle est soutenue par des structures telles que les caisses villageoises, permet de concrétiser des projets concrets et durables, tout en renforçant le tissu social et en favorisant le sentiment d'appartenance au territoire. Cette dynamique de développement local repose sur la collaboration et l'engagement actif des citoyens, des associations et des collectivités locales, démontrant ainsi l'importance de la coopération entre tous les acteurs impliqués.

La contribution de la société civile dans les projets de développement local est un élément clé pour assurer la prospérité et le bien-être des communautés. Elle incarne l'esprit de solidarité, d'engagement et de responsabilité partagée qui sont essentiels à la construction d'un avenir meilleur pour tous ; Cette implication citoyenne, comme nous avons vu dans ce chapitre, dépend de plusieurs facteurs que nous avons présenté, à savoir : La logique communautaire le sentiment d'appartenance, le maintien des liens forts avec le territoire d'origine, la durabilité des projets locaux. Ces éléments constituent une ressource cognitive, formée pour répondre aux défis rencontrés par les habitants des villages face à des lacunes des pouvoirs publics.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le développement local est un processus qui nécessite l'implication de divers acteurs et la mobilisation de ressources multiples. Il nous a donc fallu, dans cette thèse, étudier les relations qui peuvent exister entre ces différents acteurs du développement local et les différents modes de financement du développement local. Dans cette analyse, nous nous sommes basés sur une approche par les acteurs qui analyse leurs actions et interactions dans la recomposition des territoires.

Pour arriver aux objectifs que nous avons tracés, nous avons réalisé une étude qualitative basée sur l'étude de cas de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette étude cas a nécessité le recours à plusieurs outils de collecte de données qui ont été analysés selon une analyse de données quantitative.

Nous avons commencé notre étude par l'analyse du financement provenant de l'acteur public c'est-à-dire l'Etat ce qui représente la perspective verticale dans le cadre de la collectivité locale, la commune. Puis nous avons analysé le financement provenant des acteurs non gouvernementaux, c'est-à-dire la société civile et ses représentants (associations et comités de villages). Dans ce deuxième volet d'analyse nous avons choisi des villages qui ont certaines spécificités dont la principale est la réalisation de projets par la société civile et l'intervention minimale des pouvoirs publics.

Cette étude nous a permis de retenir certaines conclusions que nous avons scindées en conclusions d'ordre théorique et d'autres empiriques selon les objectifs de cette thèse :

1. Conclusions d'ordre théorique :

Pour parvenir au développement local les ressources financières sont indispensables sur une base continue, croissante et renouvelable, et il est nécessaire de rechercher les meilleurs moyens de mobiliser ces ressources pour atteindre la structure de

financement, ce qui permettra d'atteindre les objectifs de développement local de manière efficace et efficiente.

La réussite du processus de gestion et la valorisation des ressources endogènes et exogènes dépendent, dans une large mesure, du lien établi entre les acteurs de développement local, C'est un cadre de relations horizontales et verticales entre acteurs, qui s'exprime dans la mise en place de mécanismes de concertation pour l'articulation des intérêts, l'optimisation de la gestion et la résolution des conflits, etc. On peut définir ce cadre de relation comme une base d'une gestion efficace du développement local qui devrait passer par les étapes suivantes :

- Définir un objectif principal : œuvrer pour le développement local de la communauté, à travers des politiques acceptées par tous les acteurs.
- Reconnaître la présence et l'interaction de différents types d'acteurs et établir le rôle prépondérant du gouvernement local en tant qu'organe principal chargé de concevoir, coordonner et réglementer les politiques et stratégies locales en lien avec celles des niveaux supérieurs ; par conséquent, il est investi de la plus haute autorité pour promouvoir le développement local.
- Favoriser le renforcement des capacités des acteurs locaux, en tenant compte du fait qu'en termes de gestion, cela représente une variable déterminante dans l'efficacité du processus.
- Créer des espaces de dialogue favorisant la génération de changements et la construction d'agendas inter-acteurs, qui permettent une meilleure prise en compte des besoins, des ressources et des aspirations de la société et de l'économie locale.
- Établir des alliances stratégiques entre différents acteurs, basées sur la construction d'une vision partagée, où les particularités et les priorités de chaque acteur sont respectées.

- Concevoir des mécanismes qui relient le travail individuel à la construction du collectif, et vice versa, en travaillant avec la conviction qu'à partir de l'intégration de son propre effort, les stratégies de développement se précisent territorialement. Cela nécessite, bien sûr, des instruments d'intermédiation des territoires, qui permettent une utilisation efficace des ressources disponibles.
- Définir les rôles et les responsabilités ; Pour cela, les acteurs clés qui vont intervenir par programme de développement sont identifiés, des stratégies sont définies pour la mobilisation et l'articulation des ressources et des acteurs, et les relations entre acteurs sont instituées par projet, auxquels des tâches sont assignées en fonction de leur participation.

2. Conclusions d'ordre empirique :

Les conclusions d'ordre empirique seront divisées en deux parties, selon l'étude que nous avons menée. Nous commencerons par les conclusions concernant le financement public issu d'une coordination verticale, puis nous présenterons les principales conclusions concernant le financement du développement local par la société civile en relation avec la coordination horizontale.

Le financement public du développement local

Comme la commune qui est la collectivité territoriale de base et elle est légalement responsable de la tâche du développement local, nous avons mis en lumière le dispositif qui finance les ces collectivités et des sources mises en place pour cela. Nous avons présenté chaque source, où nous avons examiné les sources internes, représentées par les sources fiscales et les sources non fiscales.

- le revenu fiscal est considéré comme l'une des sources de financement les plus importantes pour les collectivités locales, car sa contribution est estimée à environ 90% si on le compare aux revenus non fiscaux, il faut donc y prêter attention pour un type de

revenu, car il joue un rôle actif dans le développement et la gestion des affaires des affaires des collectivités territoriales.

– Quant aux sources non fiscales, elles se composent des revenus générés par la propriété des collectivités locales, qui proviennent principalement de l'exploitation de leur propriété privée et dans une moindre mesure de leur propriété publique, et ces revenus sont représentés en : location d'immeubles, droits de voirie et de stationnement, la vente des produits La réalité nous montre que les ressources issues des revenus fonciers dans la majorité des collectivités locales ne dépassent pas 10% des ressources totales, et la faiblesse de celles-ci est principalement due à : gaspillage et manque d'utilisation rationnelle des ressources, manque ou absence d'entretien, erreur de calcul des ressources par les autorités locales et au faibles prix de location des biens.

En général, les sources internes restent les plus importantes sur lesquelles les collectivités locales doivent s'appuyer et essayer de les valoriser pour accroître leur rôle dans le financement du développement local. Cependant, la disponibilité des moyens financiers externes des collectivités locales (sources externes) est un enjeu nécessaire, mais dans certaines limites tout en réduisant la dépendance à leur égard, au fur et à mesure de l'avancement du processus de développement local.

A travers notre revue des sources externes de financement du développement local, nous avons conclu ce qui suit :

– Les plans de développement (PSD, PCD), ils représentent un outil efficace d'aménagement du territoire au niveau local, car ils génèrent d'importantes ressources de financement pour les collectivités locales. Cependant, malgré l'importance des sommes allouées annuellement pour financer ces plans, qui dépassent les centaines de milliards, mais les enveloppes consacrées aux communes ne recouvrent pas, dans la majorité des cas, les besoins locaux.

– Quant au fonds commun des collectivités locales, il s'engage, par les ressources qu'il gère, à contribuer au financement du développement local en allouant annuellement subventions aux communes, qui s'inscrivent dans le cadre de ses plans d'équipement et d'investissement, mais du fait de l'estimation des facteurs sociaux, économiques et de la multiplication des communes inaptes, le fonds commun des collectivités locales est devenu incapable de couvrir tous les besoins.

Sur la base de l'analyse précédente et des résultats atteints, il nous apparaît clairement que le dispositif actuel de financement du développement local est inefficace car les ressources internes qu'il fournit aux collectivités locales ne leur permettent pas d'exercer leurs missions de développement, et nous les trouvons dans le besoin de l'intervention de l'État pour les soutenir à chaque fois (sources externes). Aussi, cette intervention est souvent obstructive et limite l'indépendance des collectivités territoriales. Ici le renouvellement du système de financement du développement local devient indispensable. Ce renouvellement peut se faire à travers la rupture avec les pratiques et méthodes anciennes et adopter une stratégie de réforme qui inclut tous les éléments du système de financement interne et externe du développement local

Il est important de trouver un équilibre entre les ressources financières locales et les subventions de l'administration centrale afin de permettre aux collectivités locales de jouer un rôle plus actif et autonome dans le développement local, en répondant efficacement aux besoins locaux spécifiques. Cela pourrait impliquer une révision des mécanismes de financement et une plus grande décentralisation des décisions en matière de développement local.

Nous avons examiné d'autres obstacles auxquels le financement public du développement local pourrait être confronté, ainsi que les difficultés rencontrées par les collectivités locales dans l'exercice de leurs fonctions lors de la mise en œuvre des projets de développement local après l'approbation d'exécution finale des projets. Nous avons donc, abordé les oppositions citoyennes et les problèmes de non-cadastre des propriétés

privées, qui constituent le principal obstacle lors de la mise en œuvre des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui a entraîné une faible utilisation des budgets alloués au financement des projets de développement local dans la wilaya.

Il est également crucial de se pencher sur la formation des ressources humaines dans les communes afin d'éviter les erreurs liées au manque de compétence, qui peuvent entraîner des problèmes lors de la mise en œuvre des projets de développement local, tels que l'enchevêtrement des projets ou l'insuffisance des ressources financières allouées aux projets de développement.

Le financement solidaire du développement local

Face aux conditions défavorables dans les villages, résultant d'une intervention publique minimale voire absente, des dynamiques de développement local citoyennes ont émergé dans les villages kabyles. Ces dynamiques ont permis la mise en place d'un système d'action adapté aux circonstances et aux spécificités socioéconomiques de ces villages. Ce système d'action présent dans les villages kabyles est dirigé par l'institution ancestrale de la "Tajmaat", également connue sous le nom de comité de village. Ce comité représente une autorité suprême et ses décisions doivent être respectées par tous les citoyens du village.

Les dynamiques de développement local en Kabylie sont caractérisées par une grande implication citoyenne et contribuent de manière très importante au financement des initiatives et des projets mis en œuvre dans le cadre de ces dynamiques citoyennes qui basées sur des éléments cruciaux qui caractérisent principalement la société kabyle :

- La logique communautaire qui constitue une base solide pour toute stratégie de développement local dans les territoires concernés. Elle favorise l'engagement des acteurs locaux, augmente l'efficacité dans la réalisation des projets, et renforce la rationalité dans l'utilisation des ressources.

– La société kabyle s'appuie sur des valeurs et règlements ancestraux pour organiser la vie collective, conférant une autorité décisionnelle au comité de village dans tous les domaines ce qui permet une rationalité dans la prise de décision. Les comités de villages possèdent des compétences spécifiques en matière de compréhension des dynamiques sociales, de mobilisation des villageois pour participer aux projets de développement, et de résolution des conflits au sein de la communauté

La principale caractéristique des projets mis en œuvre dans le cadre de ces dynamiques de développement local citoyenne c'est qu'elles sont financées quasi totalement par les moyens de la société civile qui sont collectés dans les caisses villageoise, et peuvent provenir de :

- Les cotisations annuelles sont des contributions obligatoires versées par les habitants des villages.
- les impositions sont des contributions obligatoires imposées par le comité de village en cas d'insuffisance des fonds existants pour mener à terme un projet d'utilité publique déjà entamé.
- Les dons, provenant souvent d'émigrés, constituent une source importante de financement pour les projets de développement local et peuvent jouer un rôle vital dans la réalisation de projets significatifs, comme la construction d'infrastructures communautaires.
- des amendes imposées pour des infractions aux règlements coutumiers
- des activités économiques menées au sein du village, des projets initiés par les comités villageois ainsi que des fêtes et festivals organisés.

Pour appuyer et accompagner les efforts de la société civile dans les villages kabyles nous proposons :

- Il convient de développer une approche de développement local impliquant les collectivités territoriales et basée sur une approche communautaire adaptée aux circonstances des territoires. Cette démarche permettrait de mieux répondre aux besoins locaux et de favoriser la participation des citoyens à la prise de décision. En impliquant les comités de villages dans l'élaboration des politiques de développement, on pourrait également renforcer l'appropriation des projets locaux et favoriser leur durabilité.

- La mise en place de nouvelles institutions locales, telles que l'octroi d'un statut institutionnel aux villages, pourrait avoir un impact positif sur la capacité des communautés à coopérer. En effet, cela faciliterait la gestion des affaires locales en rapprochant les décisions des citoyens et des institutions publiques qui les représentent. Cette approche permettrait également de prévenir les conflits, car les représentants seraient issus des villages concernés. En effet, dans le cas des communes, l'élu local pourrait favoriser son propre village, ce qui pourrait créer des tensions avec les autres villages.

Cela permettrait l'instauration d'une dynamique de développement local basée sur une coordination mixte, qui provient d'une perspective publique vertical et une perspective de la société civile c'est-à-dire horizontale.

En terminant ce travail de recherche, il est important d'évoquer les limites rencontrées lors de son élaboration. Les principales sont les suivantes :

Tout d'abord, la collecte de données empiriques au niveau des villages s'est avérée difficile, en particulier pour les données concernant le financement en tant que personne étrangère au village. Cela a entraîné un allongement de la période de réalisation de l'étude de cas et nous a limités à seulement six villages.

De plus, dans ce travail de recherche, nous n'avons pas analysé les finances locales par commune, mais par mécanismes, car cela aurait nécessité un long processus de collecte de données au niveau des communes et un long processus d'analyse.

Les conclusions que nous avons présentées sont le fruit des interprétations du chercheur des données observées et collectées lors de l'étude de cas. Ces dernières pourraient être interprétées différemment par d'autres chercheurs.

Cette étude pourrait être enrichie et approfondie par une analyse multidimensionnelle visant à comparer les territoires présentant une forte implication citoyenne avec ceux où la participation citoyenne est faible voire inexistante. Une telle approche pourrait stimuler les dynamiques de développement local dans les territoires où elles font défaut.

Bibliographie

Bibliographie

1. Ouvrages

Abdelmalki, L., & Mundler, P. (1995). *Economie du développement : les théories, les expériences, les perspectives*. Paris : Hachette supérieur.

Aydalot, P. (1985). *Economie régionale et urbaine*. Paris : Economica.

Azoulay, G. (2002). *Les théories du développement. Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 332 p.

Becattini, G. (2004). *Industrial districts: A new approach to industrial change*. Edward Elgar Publishing.

Beccattini, G. (1992). Le district marshallien : une notion économique In G. Benko et A. Lipietz, *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p. 35-55.

Benachenhou, A. (1980). *Planification et développement en Algérie 1962-1980*. Alger : Office des Publications Universitaires.

Benachenhou, M. (1991). *Réformes économiques : Dette et démocratie*, Alger : Ech'Rifa.

Benissad, M. E. (1979). *Economie du développement de l'Algérie sous développement et socialisme*. Alger : Office des Publications Universitaires.

Boudjema, R. (2011). *Economie du développement de l'Algérie, 1962-2010: De l'état administrateur du développement 1962-1978 à l'état correcteur du développement 1979-1988*. Dār al-Khaldūnīyah.

Boulifa, B. (2018). *Organisation, gestion et finance de la commune*. Alger : Berti

Brahimi, A. (1991). *L'économie algérienne : défis et enjeux*. Alger : Dahleb

- Brulé, J. C., & Fontaine, J. (1986). *L'Algérie, « volontarisme étatique et aménagement du territoire »*. Alger : Office des Publications Universitaires.
- Brüntje, D., & Gajda, O. (2016). *Crowdfunding in Europe*. Cham: Springer.
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial: une réponse émergente à la mondialisation* (Vol. 204). ECLM.
- Chopart, J. N., Neyret, G., & Rault, D. (2006). *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Paris : La Découverte.
- Courlet, C. (2014). *L'économie territoriale*. Grenoble : Presses Universitaires Grenoble.
- Dahak, A., & Kara, R. (2022). Le mémoire de master: du choix du sujet à la soutenance. *Méthodologie de recherche appliquée au domaine des sciences économiques, de Gestion et des sciences Commerciales. Tizi-Ouzou: Edition El-Amel*.
- Delacroix, E., Jolibert, A., Monnot, É. & Jourdan, P. (Dir) (2021). *Marketing Research: Méthodes de recherche et d'études en marketing*. Dunod.
- Demoustier, D. (2006). L'économie sociale et solidaire et le développement local. Dans : Jean-Noël Chopart éd., *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire* (pp. 115-132). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.neyre.2006.01.0115>
- Denieuil, P. N., & Laroussi, H. (2005). *Le développement social local et la question des territoires*. Paris : l'Harmattan.
- Di Ruzza, R. (1988). *Eléments d'épistémologie pour économistes: la dernière instance et son ombre*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- El-Mensi, M.(2018) Financement des collectivités territoriales et mécanismes de péréquation. *Occasional Paper Series*, (18), 40

- Friedmann, J., & Weaver, C. (1979). *Territory and function: the evolution of regional planning*. Univ of California Press.
- Gouttebel, J-Y, (2001). *Stratégie de développement territorial*. Paris : Economica. Greffe, X. (1984). *Territoires de France, les enjeux économiques de la décentralisation*. Paris : Economica.
- Greffe, X. (2002). *Le développement local*, Editions de l'Aube – DATAR
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*, coll. *Géographie, Anthropos*. Paris : Economica,.
- Hanoteau, A., & Letourneux, A. (2003). *La Kabylie et les coutumes kabyles* (2e éd. revue et argumentée, Tome deuxième). Éditions Bouchène. (Travail original publié en 1893)
- Henni, A. (1987). *Monnaie et financement en Algérie 1962-1987*. Alger: CREAD.
- Hugon, P. (1989). *Économie du développement*. Paris : Dalloz.
- Klein, J-L., Bélanger, L., Roy, Y., & Briand, L. (2003). *Reconversion économique et développement territorial*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Maherzi, D. (2013). *Les finances locales en Algérie : caractéristiques et problèmes*. Alger : Itcis.
- Marquet, J. Campenhoudt , Van. L & Quivy, R (Dir), (2022). *Manuel de recherche en sciences sociales* (pp. 167-228). Paris: Armand Colin.
- Mengin, j., & Masson, G. (1989). *Guide du développement local et du développement social, Logiques sociales*. Paris : l'Harmattan.
- Moulaert, F ., & Nussbaumer, J. (2008). *La logique sociale du développement territorial* . Québec : Presses de l'université du Québec.

- Myrdal, G. (1968). *Asian Drama: An Inquiry into the Poverty of Nations* (3 vols.). Pantheon Books.
- Nafziger, E. W. (2005). *Economic Development*, Cambridge University Press.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines: réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : éditions L'Harmattan.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local*. Paris : éditions Syros.
- Pecqueur, B. (2005). *Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud*. In Antheaume, B et Giraut, F, (dir) *Le territoire est mort. Vive les territoires !, Une (re)fabrication au nom de développement*. Paris : IRD Éditions, p.295-316.
- Pecqueur, B., & Zimmermann, J. B. (2004). *Economie de proximités*. Paris : éditions Hermes-Lavoisier,
- Perroux, F. (1955). *Note sur la notion de pôle de croissance, L'économie du XXème siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Perroux, F. (1961). *L'économie du XXème siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Raffinot, M. (2021). *Economie du développement-2e éd*. Paris : Dunod.
- Raffinot, M., & Jacquemot, P. (1977). *Le Capitalisme d'état algérien*, Paris: François Maspero.
- Rangeon, F., Gilbert, G., & Guglielmi, G. J. (1995). *Le financement du développement local*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Rhodes, R. (1997). *Understanding governance: Policy networks, governance, reflexivity and accountability*. Open University Press.
- Rist, G. (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 19-46—ISBN: 2-7246-0694-9—427p.
- Tehami, A. (1979). *Le programme algérien des industries locales*. Alger : Office des Publications Universitaires.
- Teisserenc, P. (1994). *Les politiques de développement local –approche sociologique*. Paris : Economica.
- Tremblay, D-G. (2009). *Initiatives locale et développement socio territorial*. Québec : TÉLUQ.
- Tremblay, M., & Tremblay, P. A. (2002). *Développement local, économie sociale et démocratie*. Québec : presses de l'université du Québec.
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: Design and methods* (Vol. 5). sage.

2. Articles et communications

- Ajar, D., Dassa, C., & Gougeon, H. (1983). L'échantillonnage et le problème de la validité externe de la recherche en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(1), 3-21.
- Al-Saadi, H. (2014). Demystifying Ontology and Epistemology in research methods. *Research gate*, 1(1), 1-10.
- Anadón, M., & Savoie-Zajc, L. (2009). Recherches qualitatives. *L'analyse qualitative des données*, 28(1), 1-7.
- Angeon, V ., & Callois, J-M. (2005) . Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?. *Économie et*

- institutions* 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/ei/890> ; DOI : 10.4000/ei.890
- Angeon, V., Caron, P., & Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable: quel rôle de la proximité dans ce processus?. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 7).
- Antonescu, D. (2011). Nouvelles perspectives théoriques du développement économique au niveau régional. *MPRA Paper*, No. 76275, Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/76275/>
- Assogba, Y. (2002). Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 98–110. <https://doi.org/10.7202/008263ar>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-5.
- Aydalet, P., & Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs. Colloque (1986). (1986). *Milieux innovateurs en Europe*. Gremi.
- Barlatier, P. J. (2018). Les études de cas. *Les méthodes de recherche du DBA*, 133-146.
- Becharef, K., & Imekhelaf, R. (2021). L'efficacité de la politique de dépenses dans le cadre des programmes de développement du troisième millénaire en Algérie. *Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol*, 15(02).
- Béguin, H. (1963). Aspects géographiques de la polarisation. *Tiers-Monde*, tome 4, n°16, pp. 559-608; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1963.1361>
https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1963_num_4_16_1361
- Benissad, H. (1997). Le plan d'ajustement structurel. *Confluences Méditerranée*, 23(3), 107-118.

- Benko, G. (1995). Les théories du développement local. *Problèmes économiques (Paris)*, (2440), 22-27.
- Benko, G. (2007). Territoires et sciences sociales, in ITCAINA X., PALARD J. et SEGAS S. (eds), Régimes territoriaux et développement économique, pp.105-112.
- Benterki, A. (2018). Investing opportunities through public-private partnerships in Algerian economy. *Journal of Economic & Financial Research*. Volume 5/ Issue 1
- Bherer, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, (1), 105-133.
- Bossard, L ., & Lauzon, N. (2005). Processus de décentralisation et développement local en Afrique de l'ouest. *Journées des attachés de la coopération belge atelier régional Afrique de l'ouest décentralisation dans les pays partenaires et coopération* Bruxelles, le 7 septembre 2005.
- Boudjedar, H. (1993). Crise de l'endettement en Algérie, *Communication présentée au séminaire « endettement des pays du Maghreb »*, ISE Constantine
- Bouguermouh, A ., & Bouteldja, O. (1992). Les entraves au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, CENEAP.
- Boumoula, S. (2011). La fiscalité locale en Algérie : la nécessité d'une réforme en profondeur, *revue nouvelle économie*, pp 43-58
- Boumoula, S. (2022). Contribution a une lecture critique du dernier code de la commune: approche par l'analyse de l'économie publique locale. *Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques*, 59(3), 71-87.
- Brogini, J. (1971). L'agriculture Algérienne dans le plan quadriennal (1970-1973). *In: Cahiers de la Méditerranée, n°3, 1, Vie rurale. Migrations et accueil. pp. 35-49;*

- Brunet, R., Ferras, R et Théry, H. (2005). *Les mots de la géographie*. Montpellier-Paris, Reclus-La Documentation française.
- Callois, J. M., & Angeon, V. (2004). On the role of social capital on local economic development, an econometric investigation on rural employment areas in France. In *78th conference of Agricultural Economics Society, Agricultural Economist Society, Imperial College, London, GBR, 2-4 Avril 2004* (p. 27).
- Chesnel, S. (2013). Les clusters ou districts industriels du domaine culturel et médiatique : revue du savoir économique et questionnement. [Rapport de recherche] Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture., pp.58. ffhal-02502563f
- Chevalier, P. (2010). L'approche LEADER et le développement local en France. Maria Halamska, Marie-Claude Maurel. Les acteurs locaux à l'épreuve du modèle européen LEADER : France, Hongrie, Pologne, Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES), pp.53-70.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions*, (6-7), 51-74.
- Courlet, C. (2001). Les systèmes productifs localisés: un bilan de la littérature. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 58(1), 81-103.
- Crevoisier, O. (2010). La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (5), 969-985.
- Cunha, A. (1988). Systèmes et territoire: valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement. *L'espace Géographique*, 181-198.
- De Bernis, G. (1968). Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale, *Economie appliquée*, t. XIX, n° 3-4, 1966; In., Les industries

- industrialisantes et l'intégration économique régionale, *Economie appliquée*, t. XXI, n° 1.
- De Bernis, G. (1971). Industries industrialisantes et options algériennes, *Tiers Monde*, vol. XII, n° 47
- Deberre, J. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, 221, 45-54. <https://doi.org/10.3917/afco.221.0045>.
- Denis, J., Guillemette, F. & Luckerhoff, J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1), 1-9. <https://doi.org/10.7202/1060042ar>
- Deubel, P. (2008). Les stratégies de développement. *France: Pearson Education-Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, 463-513.
- Dubresson, A. & Fauré, Y. (2005). Décentralisation et développement local : un lien à repenser. *Revue Tiers Monde*, 181, 720. <https://doi.org/10.3917/rtm.181.0007>
- Ecrement, M. (1979). Le programme d'industrie locale de l'Algérie. *Revue Tiers Monde*, 821-832.
- Ehrhart, C. (2006). Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté : l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale. *In L'Actualité économique*, 82(4), 597-641. <https://doi.org/10.7202/016405ar>
- Eisenhardt, K. M. (1989). Building theories from case study research. *Academy of management review*, 14(4), 532-550.
- El-Mensi, M. (2018). Financement des collectivités territoriales et mécanismes de péréquation. *Occasional Paper Series*, (18), 40.

- Eme, B. (1990). Développement local et pratiques d'insertion. *Économie et Humanisme*, n° 315, p. 28-38.
- Enjolras, B. (2010). Gouvernance verticale, gouvernance horizontale et économie sociale et solidaire: le cas des services à la personne. *Géographie, économie, société*, 12(1), 15-30.
- Epstein, R. (2015). La gouvernance territoriale : une affaire d'État La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires. *L'Année sociologique*, 65, 457-482. <https://doi.org/10.3917/anso.152.0457>
- Facchini, F. (2007). Entrepreneur et croissance économique: développements récents. *Revue d'économie industrielle*, (119), 55-84.
- Fauvel, L. (1957). Une introduction à la théorie du sous-développement.. In: *Revue économique*, volume 8, n°1, pp. 140-145; https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1957_num_8_1_407225
- Favreau, L. (2004). Théories et stratégies de développement au Sud: itinéraire de 1960 à aujourd'hui. *Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités*.
- Ferhat, A. (2015). L'effort de restructuration de l'économie algérienne. In *AL-IJTIHED Revue des études juridiques & économiques*, Centre Universitaire de Tamanrasset.
- Fontan, J. M., & Tremblay, P. A. (2003). Le développement local: nouvelles perspectives. *no. thématique de Interventions économiques*, 30.
- Fourquet, F. (1988). *Planification et développement local au Pays Basque*. Commissariat général au Plan, Association de recherche sociale Ikerka.
- Gateau, E. (2010). Le financement des collectivités locales Les défis du 21e siècle. *2ème Rapport mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis sur la Décentralisation et la Démocratie locale*, Bruylant, Gold II, 377p.

- Gianfaldoni, P., & Manoury, L. (2021, September). Le Paradigme Du Développement Territorial Durable: Les Impulsions De L'Economie Sociale Et Solidaire. In *57e Colloque de l'ASRDLF Territoire (s) et Numérique. Innovations, mutations et décision*.
- Giordano, Y. & Jolibert, A. (2016). Pourquoi je préfère la recherche quantitative/Pourquoi je préfère la recherche qualitative. *Revue internationale P.M.E.*, 29(2), 7–17. <https://doi.org/10.7202/1037919ar>
- Gontas, M., & Hellou, S. (2008). L'autonomie financière des collectivités locales et le développement territorial: Une approche comparative entre l'Algérie et la France » *les cahiers du mecas* n° 4, pp 218-228
- Grillitsch, M., Asheim, B., & Trippl, M. (2018). Unrelated knowledge combinations: The unexplored potential for regional industrial path development. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 11(2), 257-274.
- Groupe de travail d'Epargne Sans Frontière. (2013). Décentralisation et financement des collectivités territoriales en Afrique subsaharienne. *Techniques financières & développement*, (3), 19-60.
- Guengant, A., Leprince, M., & Uhaldeborde, J. M. (2005). Économie et finances locales. *Annuaire des Collectivités Locales*, 25(1), 415-440.
- Guigou, J. L. (1998) Produire son propre territoire. In *Territoires*, n°384, 36-37.
- Guigou, J-L. (1983). Le développement local : espoirs et freins. colloque de Poitiers sur le thème du développement local.
- Hamel, P. (1990). Développement local : une nouvelle culture politique. *Espaces Temps, Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique*, 43-49. <https://doi.org/10.3406/espat.1990.3749>

- Hammouchi, S. (2013). Gouvernance territoriale et développement local dans la wilaya de Bejaia : quel état des lieux ? Dialogue Euro Méditerranéen de Management Public - MED 6 « Culture pour le changement, changements par la culture » Marseille
- Hattab-Christmann, M. (2007). Dynamiques de développement local et coordinations entre acteurs Entre capital social et proximités. *Redes. Revista do Desenvolvimento Regional*, 12(1), 176-194.
- Higgins, B. (1971). Pôles de croissance et pôles de développement comme concepts opérationnels. *Cahiers Vilfredo Pareto*, 9(24), 89-108.
- Hugon, P. (2003). Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement: Albert Otto Hirschman et François Perroux. *Mondes en développement*, (4), 9-31.
- Jean, B. (2015). La déconnexion régions-métropole au Québec : repenser les politiques publiques pour un développement territorial solidaire. *Revue Organisations & Territoires*, vol. 24, no 3, p. 17-22.
- Kara, A. S., & Aknine-Souidi, R. (2021). La décentralisation et le développement local en Algérie: état des lieux et perspectives. In *Revue Forum d'études et de recherches économiques Volume* (Vol. 5, No. 02, pp. 457-470).
- Klein, J. L. (1997). L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 367-377.
<https://doi.org/10.7202/022675ar>
- Klein, J. L. (2008). Territoire et régulation: l'effet instituant de l'initiative locale. *Cahiers de recherche sociologique*, (45), 41-57.
- Kuznets, S. (1955). Economic growth and income inequality. In *American Economic Review*, 45 (1), pp 1-28.

- Landel P. A., & Pecqueur B., (2004). La culture comme ressource territoriale spécifique, communication présentée au XIème colloque de l'ASRDLF Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen, Bruxelles, 1-3 septembre.
- Landel, P. A., & Senil, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 12).
- Langevin, P. (1990). Le développement local : du mythe à la réalité. *Sciences de la Société*, 21(1), 117-127.
- Lapeyre, F. (2005). Logique de l'accumulation versus logique de développement : les enjeux des nouveaux partenariats public-privé. *Annuaire suisse de politique de développement*, (24-2), 23-41.
- Lévesque, B., Klein, J. L., & Fontan, J. M. (1998). Les systèmes industriels localisés: état de la recherche. *Cahier de Recherche de l'Observatoire Montréalais du Développement*, UQAM.
- Lhomme, J. (1966). Hirschman (Albert O.). Stratégie du développement économique, traduit de l'anglais par Françoise Pons. In *Revue économique*, 17(4), 696-697.
- Maillard, T. T. (2020). Méthodologie de la recherche : l'observation et le recueil de données : E8-2 Séminaire TPER : Formation paysagiste DEP (niveau M1). Master. Travaux Personnels Encadrés de Recherche (TPER) - Diplôme d'État de Paysagiste, Vidéoconférence, France. ffhalshs-02867943f.
- Martineau, S. (2005). L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives*, 2, 5-17.

- Mezghiche, W. (2022). Organisation Administrative Et Fonctionnement De La Wilaya En Algérie-cas De La Wilaya De Bejaia. *revue qabas des études humaine et social*, 06 (02), 1777-1796.
- Mignon, J-M. (1974). Le Plan communal algérien : l'expérience des programmes spéciaux de Constantine et d'Annaba. *Tiers-Monde*, tome 15, n°58,. pp. 389-396.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35, 115-132. <https://doi.org/10.3917/eg.352.0115>
- Moulaert, F., & Mehmood, A.(2008). Analyser le développement régional. De l'innovation territoriale à la géographie de « dépendance du sentier ». *In Géographie, économie, société*, 2008/2 (Vol. 10), p. 199-222. DOI : 10.3166/ges.10.199-222. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2008-2-page-199.htm>
- Moussaoui, K., & Megherbi, K. A. (2014). Rôle des associations dans le développement local. Cas de quelques associations de la wilaya de Bejaia (Algérie) .*Revue de communication sociale et publique*, numéro 06, disponible sur:http://www.atps.uqam.ca/numero/n6/pdf/ATPS_MoussaouiMegherbi_2014.pdf
- Myrdal, G. (1969). L'état «mou» dans les pays sous-développés. In *Revue Tiers Monde*, 5-24
- Niang, A., Torre, A., & Bourdin, S. (2022). Territorial governance and actors' coordination in a local project of anaerobic digestion. A social network analysis. *European Planning Studies*, 30(7), 1251-1270.
- OTando, G., & Uzunidis, D. (2011). Le renouveau des théories du développement Institutions et bonne gouvernance. *Recherches internationales*, 90(1), 9-30.

- Pecqueur, B. (1989). Le développement local. Syros, Alternative Economiques. *Économie rurale*, (197), 53-55.
- Pecqueur, B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, (1), 17-32.
- Perret, C. & Gagnon, C. (2014). Identité(s), gouvernance villageoise et développement territorial viable en Kabylie : enquête auprès de la diaspora. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 134–151. <https://doi.org/10.7202/1041609ar>
- Perroux, F. (1961). Qu'est-ce que le développement ? *Études*, pp. 16-33.
- Perroux, F. (1963). Les industries motrices et la croissance d'une économie nationale. *L'Actualité économique*, 39(3-4), 377–441. <https://doi.org/10.7202/1001929ar>
- Petiteville, F. (1998). Trois figures mythiques de l'État dans la théorie du développement. *Revue internationale des sciences sociales*, (155), 7-8.
- Pirrone, C. (2012). Théorie du développement territorial dans une économie de satiété. *Environnement et Société*. Université de Bretagne occidentale - Brest, Français. [fftel-00787507v1f](https://doi.org/10.7202/1001929ar)
- Piveteau, A. (2005). Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique. *Revue Tiers Monde*, (1), 71-93.
- Porter, M. E. (1991). Towards a dynamic theory of strategy. *Strategic management journal*, 12(S2), 95-117.
- Pouzenc, M., & Olivier, V. (2011). Qu'est-ce qui fait ressource en espace rural ? Réflexions à partir des activités touristiques de Rocamadour (département du Lot, France). *Cahiers de géographie du Québec*, 55(155), 215–235.
- Quéré, L. (1984). Le pays breton comme territoire minoritaire. *Pluriel*, n° 35, p. 23-40.

- Roux, E., Vollet, D., & Pecqueur, B. (2006). Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnie. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (293), 20-37.
- Sahli, Z. (1985). Expérience algérienne en matière de développement local: les plans de développement communal. *Économie rurale*, 166(1), 52-53.
- Samaganova, A. & Samson, I., 2007. Territorial resources in the knowledge economy. Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress). 29 August-2 September. Paris.
- Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide. *Recherches qualitatives*, 5(2006), 99-111.
- Semmoud, B. (1979). L'emploi industriel en Oranie. Problématique de la recherche. In: *Méditerranée, troisième série, L'homme et son milieu naturel au Maghreb*. tome 35, 1-2, pp. 113-118
- Severac, G. (1959). Les disparités régionales. *Économie rurale*, 39(1), 161-168.
- Smati, A. (2008). Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement. *Recherches économiques et managériale* – N° 5, p 81-96
- Talbot, D. (2006). La gouvernance locale, une forme de développement local et durable ? Une illustration par les pays. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 7).
- Taÿ, H. (1967). La nouvelle institution communale en Algérie (Commentaire de l'ordonnance no. 67-24 du 18-1-1967 portant Code communal). *Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques*, (4), 745-788.

- Teisserenc, P. (1994). Politique de développement local : la mobilisation des acteurs. *Sociétés contemporaines*, 18(1), 187-213.
- Thiébaud, J. (2011). Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique. *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18(3), 11-46. <https://doi.org/10.3917/ripc.183.0011>
- Torre, A. & Laudier, I. (2018). Introduction. Le financement des territoires. *Revue d'économie financière*, 132, 9-20. <https://doi.org/10.3917/ecofi.132.0009>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie Économie Société*, 17(3), 273-288.
- Tremblay, S. (1999). Du concept de développement au concept de l'après-développement: trajectoire et repères théoriques.
- Vincent, A., & Wunderle, M. (2011). Le développement territorial transversal. *Dossiers du CRISP*, 77, 9-124. <https://doi.org/10.3917/dscrisp.077.0009>
- Worms, F. (1987). La démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale, *revue correspondance multiple*, N°276.
- Yachir, F. (1985). Ou en est la «théorie du développement»? *Africa Development / Afrique et Développement*, 10(3), 5-27. <http://www.jstor.org/stable/24495936>
- Yin, R. K. (2003). Designing case studies. *Qualitative research methods*, 5 (14), 359-386.
- Zaoual, H. (2005). Homo oeconomicus ou Homo situs? Un choix de civilisation. *Finance Bien Commun*, 22(2), 63-72.
- Zemouri, M. (2003). La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion L.E.E.M* (Laboratoire d'Étude des Économies Maghrébines)

Zoreli, M. A. (2017). L'économie solidaire en Kabylie : don, réciprocité et résilience systémique 1. *Revue du MAUSS*, 307-339.

3. Thèses et mémoires

Achir, M. (2018). *Finance solidaire, émergence d'institutions de micro-finance : cas de la Kabylie* (Doctoral dissertation, Strasbourg).

Bessah, T. (2019). *Les Transformations des milieux villageois : organisation sociale et religieuse [texte imprimé] : cas de la région Ath Idjer* (Doctoral dissertation, Université Mouloud MAMMERRI Tizi-Ouzou).

Boujedja, K. (2013). *Les acteurs et le développement local: outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, France.

Boudjenah .Y (2002). *le secteur industriel et la restructuration des entreprises publiques en Algérie (1980-2000) : le rôle l'Etat en question*, thèse de doctorat, université paris 7.

Crevoisier, O. (1993). *Espace régional et recomposition des activités industrielles* (Doctoral dissertation, Université de Neuchâtel).

Diop, J. (2018). *Dynamiques locales et construction territoriale: approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la Commune rurale de Fandène (Thiès-Sénégal)* (Doctoral dissertation, Université Rennes 2).

Erard, L. (1976). *La croissance économique, phénomène de déséquilibres harmonisés* (Doctoral dissertation, Université de Neuchâtel).

Kasmi, D. (2008). *Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne*, Thèse de doctorat en sciences

économiques, Université Lumière Lyon 2, disponible sur http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2008/kasmi_d#p=0&a=top.

Knauf, A. (2007). *Caractérisation des rôles du coordinateur-animateur: émergence d'un acteur nécessaire à la mise en pratique d'un Dispositif Régional d'Intelligence Économique*, thèse de doctorat, Université Nancy 2, France.

Moussaoui, K. (2019). *Etude des facteurs déterminants du développement local en Algérie. Analyse par les acteurs. cas de Bejaia* (Doctoral dissertation, Université de Béjaia-Abderrahmane Mira).

Saheb, Z. (1989). *Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans les politiques micro-spatiales d'aménagement: cas de la wilaya de Tizi-Ouzou* Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Magister en planification, développement et gestion de l'aménagement du territoire, université de Tizi-Ouzou, Algérie

Telaidjia, D. (2016). *Gouvernance des territoires et développement local: cas de la wilaya d'Annaba (extrême nord-est algérien)* (Doctoral dissertation, Caen).

Touzri, A. (2007). *Développement local, acteurs et action collective. : Les minorités issues de l'immigration et les dispositifs de revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean*. Presses université de Louvain.

4. Rapports

DPSB de la wilaya de Tizi-Ouzou. (2022). annuaire statistique.

DPSB de la wilaya de Tizi-Ouzou. (2022). Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ministère algérien de l'information et de la culture. (1971). le choix industriel de l'Algérie, dossier documentaire n° 16.

Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales. (2018). Le rôle de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales dans le développement local

Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales. (2016). Réforme des finances et de la fiscalité locales.

Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales. (2018). fiche pédagogique relative au plan communal de développement (PCD).

Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (1980). Bilan Décennal 1967-1980, Alger.

Ocde, (2016). Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique : Un meilleur contrôle pour une meilleure gouvernance locale en Tunisie : le contrôle des finances publiques au niveau local.

5. Textes réglementaires et législatifs

Arrêté interministériel du 09 Octobre 1991 fixant les communes à promouvoir.

Décret exécutif n° 22-301 du 11 Safar 1444 correspondant au 8 septembre 2022 fixant la liste des localités relevant des zones bénéficiant d'un intérêt particulier en matière d'investissement

Décret N° 86-266 du 04 Novembre 1986 portant création du FCCL

Loi N° 11-10 du 22 Juillet 2011 relative au dernier code communal

Loi N° 90-08 du 07 Avril 1990 relative à la commune

Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal

Annexes

Annexe N° 01 : Guide d'entretien adressé aux présidents des APC/Secrétaires généraux de des communes

Dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat en sciences économiques, Spécialité **Entrepreneuriat et développement des Territoires** à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, sous le thème « **l'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local : quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou** »

La présente étude revêt un caractère purement scientifique, son objet et de comprendre comment les projets de développement local sont financés, et quel est le degré d'implication de la société civile (associations, comités de villages, entrepreneurs, immigrés) dans ce processus.

1. Présentation générale de la commune :

- Pouvez-vous présenter la commune ?

2. L'activité de la société civile :

- Comment évaluez-vous l'activité de la société civile dans votre commune (associations, comités de villages, entrepreneurs, immigrés)
- La société civile participe -t- elle à la réalisation/ financement des projets de développement local dans la commune ? Si oui, comment ?
- Existe-t-il des projets réalisés par la société civile ? Si oui, lesquels ? (montants)
- Existe-t-il des projets proposés par la société civile ? Si oui, lesquels ?
- Quels sont les comités de villages et les associations les plus actifs dans votre commune ? (contacts)
- Existe-t-il une relation de coopération entre l'APC et les représentants de la société civile ? Si oui, expliquez et comment vous les qualifier ?

1- L'activité de l'APC :

- Selon vous en quoi consiste le rôle de l'acteur coordinateur dans les processus de développement local ?
- Quelles sont vos actions en faveur du développement local ?

- Quels sont les projets de développement local mis en place dans votre commune ? (projet+ montant)
- Comment se fait le choix des projets à mettre en place ? (expliquez le processus)
- Comment se fait le financement de ces projets ?
- Quelles sont les infrastructures dont dispose votre commune ?
- Existe-il un manque en infrastructures dans votre commune ? Si oui, pourquoi et comment remédier à cette situation ?

2- La finance locale :

- Comment se fait la gestion du budget dans votre commune ? (recettes et dépenses de la commune)
- Les enveloppes dont bénéficie votre commune sont-elles suffisantes pour le financement des activités de l'APC, la réalisation des projets et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ? (montants des enveloppes (dans le cadre des PCD, PSD, CSGCL))
- Quelles sont vos stratégies de mobilisation des ressources locales en général et financière en particulier ?
- Rencontrez-vous des entraves financières lors de l'élaboration des projets de développement ? Si oui, comment y remédier ?

Je vous remercie de votre collaboration

Annexe N° 02 : Guide d'entretien adressé aux présidents et aux membres de comités de villages

Dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat en sciences économiques, Spécialité **Entrepreneuriat et développement des Territoires** à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, sous le thème « **l'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local : quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou** », nous vous prions de répondre aux questions ci-dessus.

La présente étude revêt un caractère purement scientifique, son objet et de comprendre comment les projets de développement local sont financés, et quel est le degré d'implication de la société civile (associations, comités de villages, entrepreneurs, émigrés ...) dans ce processus.

1. Présentation générale du village

- Pouvez-vous présenter le village (géographie- démographie- économie)
- Organisation du village

2. Présentation du comité de village

- Date de création du comité du village
- Avez-vous un code du village (*leqanun tadarth*)(joindre une copie)
- Comment fonctionne le système de délibération du village ?
- La date de l'élaboration du code de village et son adoption
- Avez-vous un registre de délibération des assemblées du village et du conseil du village ?
- Les émigrés du village sont-ils impliqués dans la gestion des affaires du village ? Si oui, comment ?
- Quelle est le mode de leur organisation ? (association, organisation traditionnelle)

3. Présentation du président/ membre du comité de village

- Depuis combien de temps êtes-vous membre du comité de village ?
- Quelles sont vos motivations ?

- Avez-vous des objectifs à réaliser en termes de développement socioéconomique dans votre village ?
- Comment souhaitez-vous améliorer votre village ?

4. L'activité du comité de village

- quel est la spécificité de votre village ? comment vous l'avez valorisé
- Quelles sont vos actions en faveur du développement local ?
- Existe-t-il des projets réalisés par votre comité de village ? Si oui, lesquels ? Comment se fait le financement de ces projets ? (montants)
- Quelle est l'origine de vos ressources financières pour réaliser vos projets?
- Existe-t-il des projets proposés par votre comité de village ? Si oui, lesquels ?
- Comment se fait le choix des projets à mettre en place ? (expliquez le processus)
- Rencontrez-vous des entraves financières lors de l'élaboration des projets de développement ? Si oui, comment y remédier ?
- Quelles sont vos stratégies de mobilisation des ressources locales en général et financière en particulier ?
- Quelles sont les infrastructures dont dispose votre village ?
- Existe-il un manque en infrastructures dans votre village ? Si oui, pourquoi et comment remédier à cette situation ?

5. La caisse villageoise

- Quel le rôle du gérant de la caisse du village ?
- comme se fait la collecte de fonds pour la caisse du village ?
- Quel est l'ordonnateur de la dépense ?
- Comment se fait le contrôle des dépenses et des recettes ?

6. Les relations du comité de village

- Existe-t-il une relation de coopération entre l'APC et votre comité de village ? Expliquez et comment vous les qualifier ?

- y-a t-il d'autres associations qui agissent dans le village ? Si oui, comment qualifiez-vous les relations avec ces associations ? expliquez.
- Comment qualifiez-vous la relation avec l'association des émigrés
- Comment qualifiez-vous la relation avec les autres comites du village
- Existe-il un acteur coordinateur des comites de village ?
- Quelles sont les actions communes entreprises avec des comités de villages de la commune, projets réalisés par plusieurs villages limitrophes ?

7. Le financement des projets

- Quels sont les projets prioritaires ?
- Comment vous choisissez ces projets ?
- Comment les villageois expriment leurs besoins socioéconomiques ?
- Qui élaborent les fiches techniques des projets.
- Les cadres universitaires du villages sont-ils associés dans la préparation des fiches techniques des projets ?
- Avez-vous des commissions techniques composées des compétences du village ?
- Comment ces commissions sont associées dans le choix et le montage des projets ?
- Le choix définitif d'un projet est-il soumis à la délibération de l'AG du village ?
- Comment vous financez les projets ? caisse villageoise, appel a contribution des émigrés, nouvelles cotisations ? autres ?
- Avez-vous réalisé / financé des projets en commun avec les collectivités locales (APC, APW) ?
- quels sont les problèmes ou conflits rencontrés ? (exemples)
- Comment est assure l'entretien de ces projets après leur réalisation ?

Je vous remercie de votre collaboration

Annexe N° 03 : Guide d'entretien adressé aux présidents et aux membres d'associations.

Dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat en sciences économiques, Spécialité **Entrepreneuriat et développement des Territoires** à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, sous le thème « **l'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local : quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou** », nous vous prions de répondre aux questions ci-dessus.

La présente étude revêt un caractère purement scientifique, son objet et de comprendre comment les projets de développement local sont financés, et quel est le degré d'implication de la société civile (associations, comités de villages, entrepreneurs, émigrés ...) dans ce processus.

8. Présentation de l'association

- Quelle est la dénomination de votre association ?
- Quelle est l'année de création de votre association ?
- Quel est l'objectif de la création de votre association ?
- Quel est le secteur d'activité inscrit dans vos statuts ?
- Quelle est l'étendue territoriale de vos activités ?
- Quelle est l'étendue territoriale de vos activités ?

9. Présentation du président/ membre d'association

- Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'association ?
- Quelles sont vos motivations ?
- Avez-vous des objectifs à réaliser en termes de développement socioéconomique dans votre village ?
- Comment souhaitez-vous améliorer votre village ?

10. L'activité de l'association

- Quelles sont les activités que vous avez réalisées ?

- Avez-vous mis en commun des projets selon les besoins du village ?
- Comment qualifierez-vous les relations avec le comité de village ?
- Comment financez-vous vos activités ?

Je vous remercie de votre collaboration

Annexes

Annexe N° 04 : PCD algériens en milliers de dinars 2000-2017

(En Milliers de DA)

P.C.D	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ADRAR	640 000	531 000	534 000	720 000	508 000	576 000	1 648 000	1 940 000	1 360 000	1 582 000
CHLEF	685 000	1 141 000	2 500 000	1 160 000	600 000	1 012 000	2 929 000	2 710 000	2 010 000	2 310 000
LAGHOUAT	645 000	663 000	655 000	980 500	302 000	553 000	1 274 000	1 425 000	770 000	920 000
O.E.B	665 000	913 012	690 000	736 000	615 000	687 000	1 588 000	1 750 000	1 155 000	1 375 000
BATNA	740 000	1 076 200	919 000	1 211 000	840 000	1 070 000	2 849 000	2 885 000	2 120 000	2 476 000
BEJAIA	790 000	1 033 600	900 000	1 581 993	650 000	947 000	2 906 000	2 565 000	1 900 000	2 152 000
BISKRA	675 000	675 889	668 000	770 000	362 000	739 000	1 775 000	1 945 000	1 540 000	1 731 000
BECHAR	545 000	551 000	548 000	690 000	310 000	430 000	917 000	805 000	630 000	682 000
BLIDA	815 000	825 000	1 307 000	878 000	337 000	715 000	1 754 000	1 855 000	1 255 000	1 567 000
BOUIRA	790 000	1 068 337	1 054 500	2 148 240	744 000	1 011 000	2 173 000	2 575 000	1 550 000	1 710 000
TAMANRASSET	545 000	551 000	548 000	690 000	430 000	569 000	2 214 000	1 780 000	675 000	746 000
TEBESSA	665 000	695 370	675 000	738 000	390 000	833 000	2 267 000	1 800 000	1 200 000	1 337 000
TLEMCEEN	845 000	1 061 000	1 091 680	878 000	718 000	1 618 000	2 330 000	2 285 000	1 859 000	1 892 000
TIARET	1 006 000	971 000	822 000	860 000	620 000	868 000	2 307 000	2 165 000	1 220 000	1 405 000
TIZI OUZOU	865 000	1 110 476	1 030 000	2 093 605	450 000	1 155 000	3 661 000	3 260 000	2 020 000	2 201 553
ALGER	850 000	1 820 000	1 240 000	1 175 000	1 280 000	1 200 000	6 069 000	5 010 000	3 440 600	3 832 000
DJELFA	718 000	639 000	650 000	849 000	580 000	1 032 000	2 259 000	2 420 000	1 630 000	2 204 000
JIJEL	820 000	864 000	1 080 000	839 000	840 000	1 180 000	2 218 000	2 140 000	1 820 000	2 060 000
SETIF	1 175 000	830 284	950 000	990 000	700 000	1 238 000	3 441 000	3 370 000	2 460 000	2 628 000
SAIDA	615 000	732 000	730 000	1 150 834	260 000	684 000	1 247 000	1 320 000	675 000	766 000
SKIKDA	630 000	671 200	690 000	960 000	510 000	1 034 000	2 331 000	2 345 000	1 700 000	2 002 000
S.B.ABBES	905 000	748 000	2 059 000	776 000	356 000	857 000	1 417 000	1 730 000	1 070 000	1 451 000
ANNABA	580 000	594 000	585 000	708 000	254 000	554 000	1 444 000	1 390 000	1 070 000	1 259 000
GUELMA	725 000	705 480	695 000	780 000	330 000	724 000	1 680 000	1 680 000	1 010 000	1 115 000
CONSTANTINE	635 000	851 000	650 000	726 000	312 000	743 000	1 861 000	1 785 000	1 250 000	1 447 000
MEDEA	1 000 000	1 029 000	1 542 800	1 534 000	500 000	1 280 000	2 779 000	3 115 000	1 650 000	1 810 000

Annexes

MOSTAGANE	884 000	799 000	735 000	855 000	1 180 000	750 000	2 088 000	2 405 000	1 950 000	2 252 000
M'SILA	820 000	779 466	816 000	1 030 000	550 000	1 100 000	2 641 000	2 700 000	2 050 000	2 365 000
MASCARA	850 000	874 000	849 000	1 156 000	602 000	797 000	2 072 000	2 230 000	1 230 000	1 406 000
OUARGLA	615 000	615 000	606 000	720 000	318 000	530 000	1 381 000	1 520 000	2 145 000	1 472 000
ORAN	620 000	879 000	681 000	1 050 000	1 400 000	955 000	2 324 000	2 545 000	1 075 000	2 139 000
EL BAYADH	745 000	734 000	755 000	840 000	240 000	480 000	1 093 000	915 000	790 000	844 000
ILLIZI	475 000	480 000	475 000	500 000	213 000	384 000	738 000	775 000	380 000	415 000
B.B.A	807 000	823 000	740 000	1 050 000	470 000	946 000	2 100 000	2 205 000	1 490 000	1 707 000
BOUMERDES	785 000	924 510	815 000	805 000	2 000 000	974 000	2 302 000	2 160 000	1 690 000	1 920 000
TARF	685 000	702 000	704 000	760 000	352 000	632 000	1 416 000	1 645 000	675 000	1 064 000
TINDOUF	345 000	348 000	350 000	500 000	198 000	296 000	575 000	720 000	300 000	335 000
TISSEMSILT	805 000	828 000	810 000	1 430 000	300 000	548 000	1 604 000	1 770 000	760 000	834 000
EL OUED	655 000	662 000	659 000	736 000	427 000	655 000	1 801 000	2 055 000	1 940 000	2 257 000
KHENCHELA	710 000	985 202	768 000	1 350 000	358 000	681 000	1 465 000	1 475 000	920 000	1 040 000
S.AHRAS	776 000	728 000	701 000	750 000	438 000	808 000	1 818 000	1 845 000	1 000 000	1 092 000
TIPAZA	835 000	894 000	923 800	795 000	484 000	789 000	1 964 000	1 910 000	985 000	1 280 000
MILA	745 000	767 000	765 000	796 000	955 000	897 000	2 402 000	2 530 000	1 710 000	1 922 000
A.DEFLA	810 000	869 000	846 000	805 000	530 000	975 000	2 411 000	2 415 000	2 587 000	2 342 000
NAAMA	635 000	571 000	566 000	520 000	160 000	343 000	1 059 000	580 000	475 000	508 000
A.TEMOUCHENT	880 000	899 000	865 000	910 000	234 000	420 000	1 040 000	1 250 000	950 000	781 000
GHARDAIA	655 000	665 000	655 000	690 000	216 000	420 000	1 143 000	1 030 000	750 000	845 000
RELIZANE	810 000	864 000	1 895 000	804 000	590 000	811 000	2 255 000	2 350 000	1 620 000	1 818 000
TOTAL PCD	35 516 000	39 041 026	41 793 780	45 475 172	26 013 000	38 500 000	97 030 000	97 080 000	66 511 600	75 298 553

Annexes

									(En Milliers de DA)
P.C.D	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	T. W 2000/2017
ADRAR	956 000	1 184 000	1 610 774	1 018 702	1 203 000	2 250 000	756 000	1 578 000	20 595 476
CHLEF	1 576 000	1 634 000	3 564 678	3 672 787	1 622 000	2 460 000	876 000	1 678 000	34 140 465
LAGHOUAT	985 000	2 012 000	1 353 559	1 005 847	976 000	1 650 000	468 000	1 120 000	17 757 906
O.E.B	1 058 000	1 094 000	1 973 420	3 140 913	1 108 000	1 720 000	660 000	1 237 000	22 165 345
BATNA	2 162 000	2 228 000	3 753 797	2 292 966	4 224 000	3 500 000	1 368 000	2 500 000	38 214 963
BEJAIA	1 536 000	1 693 537	3 227 782	2 227 752	1 600 000	3 280 000	1 182 000	2 312 000	32 484 664
BISKRA	1 645 000	1 691 000	3 170 116	1 643 563	1 708 000	2 275 000	720 000	1 388 000	25 121 568
BECHAR	786 000	802 000	1 324 002	797 479	806 000	1 645 000	768 000	1 477 000	14 513 481
BLIDA	1 103 000	2 241 610	2 069 998	3 234 384	1 134 000	1 650 000	636 000	990 000	24 366 992
BOUIRA	1 350 000	1 457 210	2 402 478	1 514 122	3 388 000	2 650 000	978 000	1 869 000	30 432 887
TAMANRASSET	616 000	1 001 000	1 114 213	551 954	633 000	2 000 000	420 000	800 000	15 884 167
TEBESSA	1 306 000	1 435 600	2 490 658	1 294 712	1 344 000	1 900 000	585 000	1 200 000	22 156 340
TLEMCEN	1 711 000	4 541 000	3 896 537	4 151 147	1 761 000	3 300 000	1 188 000	2 267 000	37 393 364
TIARET	1 541 000	1 591 000	2 299 591	1 632 802	1 585 000	2 500 000	882 000	1 593 000	15 376 000
TIZI OUZOU	2 100 000	2 485 000	3 936 412	4 820 946	2 162 000	4 000 000	1 644 000	2 900 000	41 894 992
ALGER	2 702 000	2 877 000	4 406 014	3 031 644	2 794 000	2 000 000	1 002 000	1 400 000	46 129 258
DJELFA	1 678 000	1 742 000	2 443 727	1 720 573	1 729 000	2 500 000	1 008 000	1 694 000	27 496 300
JIJEL	1 636 000	1 673 000	2 568 998	4 012 043	1 689 000	2 050 000	630 000	1 232 000	29 352 041
SETIF	2 298 000	2 385 000	12 914 584	4 475 821	2 367 000	3 500 000	1 308 000	2 400 000	49 430 689
SAIDA	646 000	665 000	1 349 226	659 830	665 000	1 600 000	420 000	900 000	15 084 890
SKIKDA	1 443 000	1 846 000	3 136 827	1 562 927	3 486 000	2 350 000	900 000	1 709 000	29 306 954
S.B.ABBES	1 093 000	1 128 000	1 917 030	2 637 621	1 127 000	2 825 000	1 308 000	2 156 000	25 560 651
ANNABA	780 000	816 000	1 202 988	768 407	806 000	1 000 000	300 000	800 000	14 911 395
GUELMA	938 000	1 407 790	1 658 595	3 077 745	966 000	1 965 000	744 000	1 424 000	21 625 610
CONSTANTINE	1 045 000	3 100 000	2 149 276	1 072 380	1 182 000	1 100 000	360 000	900 000	21 168 656
MEDEA	1 511 000	1 859 000	3 159 838	4 817 854	1 502 000	3 455 000	1 380 000	2 391 000	36 315 492
MOSTAGANE	1 550 000	1 593 000	2 830 468	1 523 742	3 596 000	2 000 000	702 000	<u>1 501 000</u>	29 194 210

Annexes

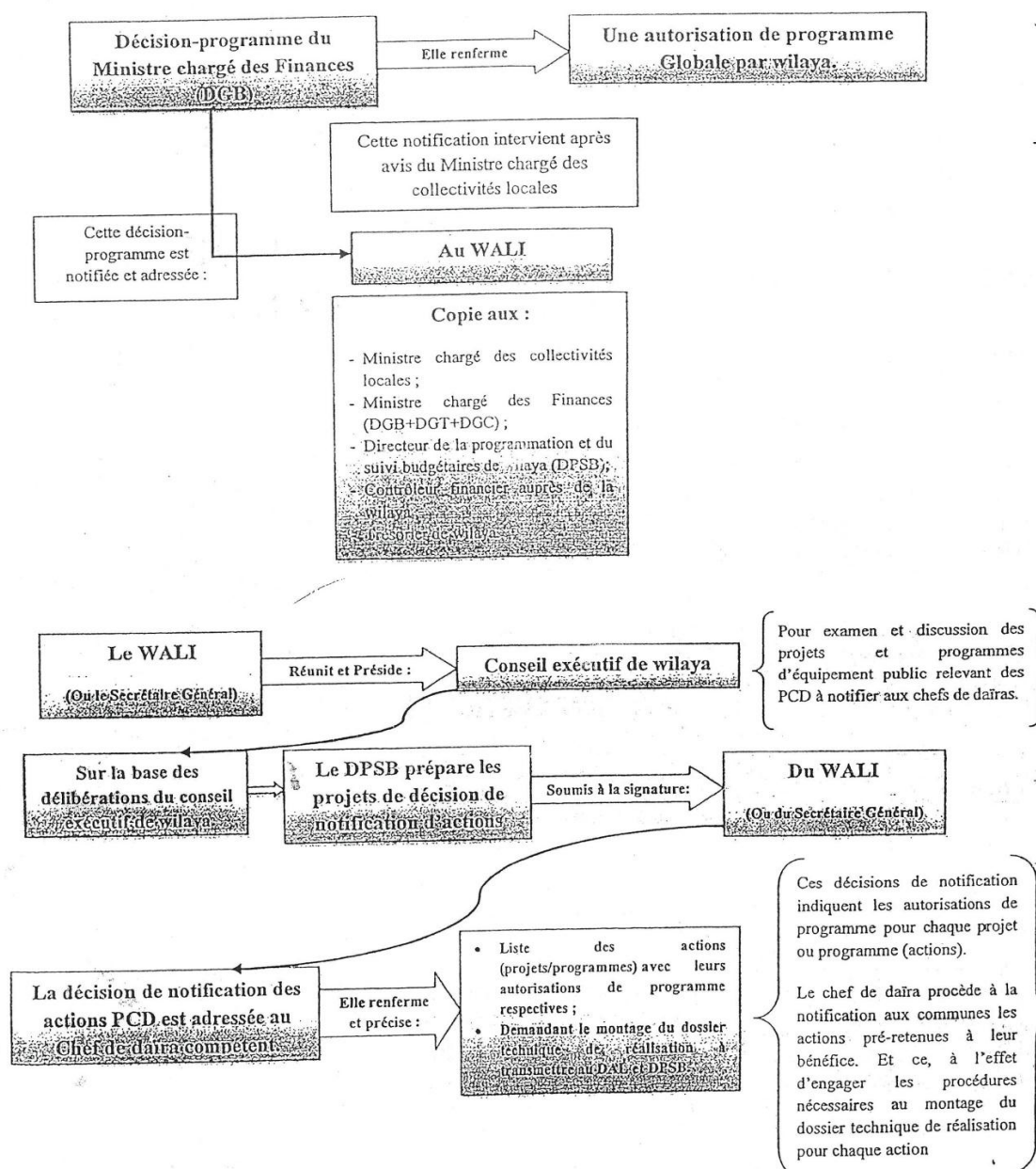
M'SILA	1 779 000	1 837 000	3 418 227	1 890 528	1 832 000	2 875 000	1 020 000	1 923 000	31 426 221
MASCARA	1 187 000	1 233 000	2 257 780	3 170 914	1 242 000	2 760 000	1 260 000	2 300 000	27 476 694
OUARGLA	1 695 000	1 228 000	1 536 640	1 134 819	1 230 000	1 720 000	432 000	950 000	19 848 459
ORAN	1 565 000	1 775 000	2 708 667	1 661 570	1 615 000	1 750 000	624 000	1 284 000	26 651 237
EL BAYADH	814 000	910 000	1 256 893	824 603	1 776 000	1 500 000	564 000	1 150 000	16 231 496
ILLIZI	366 000	369 000	451 204	322 808	375 000	800 000	141 000	650 000	8 310 012
B.B.A	1 200 000	1 237 000	2 360 505	1 268 243	3 414 000	2 200 000	858 000	1 656 000	26 531 748
BOUMERDES	1 175 000	1 222 000	4 598 533	1 318 824	3 352 000	2 100 000	720 000	1 422 000	30 283 867
TARF	820 000	1 853 253	2 030 739	2 902 323	844 000	1 650 000	540 000	1 125 000	20 400 315
TINDOUF	205 000	83 000	105 907	167 939	210 000	700 000	36 000	330 000	5 804 846
TISSEMSILT	855 000	872 000	1 427 064	854 473	2 877 000	1 630 000	552 000	1 200 000	19 956 537
EL OUED	1 862 000	1 900 000	2 138 742	1 681 518	1 915 000	2 350 000	702 000	1 381 000	25 777 260
KHENCHELA	914 000	936 000	1 947 721	907 969	938 000	1 240 000	516 000	1 030 000	18 181 892
S.AHRAS	932 000	958 000	1 879 198	1 794 550	958 000	1 700 000	600 000	1 191 000	19 968 748
TIPAZA	1 053 000	2 451 000	2 237 698	1 141 941	4 134 000	1 700 000	600 000	1 200 000	23 577 439
MILA	1 442 000	1 487 000	2 673 863	1 460 421	3 481 000	2 100 000	660 000	1 500 000	26 133 284
A.DEFLA	1 689 000	1 734 000	3 321 971	1 683 177	3 736 000	2 300 000	840 000	1 609 000	31 503 148
NAAMA	445 000	456 000	1 443 453	467 694	456 000	1 000 000	360 000	1 000 000	11 045 147
A.TEMOUCHENT	698 000	720 000	1 295 946	1 824 182	719 000	1 500 000	600 000	1 355 000	16 941 128
GHARDAIA	869 000	890 000	1 350 682	794 437	886 000	1 000 000	360 000	813 000	13 219 119
RELIZANE	1 181 000	1 224 000	2 065 343	3 313 654	1 217 000	2 300 000	822 000	1 515 000	18 287 343
TOTAL PCD	60 497 000	73 558 000	120 432 362	92 947 250	84 370 000	100 000 000	36 000 000	70 000 000	1 175 630 696

Annexe 05 : schéma descriptif du processus complet d'un dossier de projet ou de programme d'équipement public de l'Etat relevant des plans communaux de développement (PCD)

MINISTRE DES FINANCES / DIRECTION GENERALE DU BUDGET / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION BUDGETAIRE ET DU CONTROLE PREALABLE DE LA DEPENSE

2012

SCHEMA DESCRIPTIF DU PROCESSUS COMPLET D'UN DOSSIER DE PROJET OU PROGRAMME D'EQUIPEMENT PUBLIC DE L'ETAT RELEVANT DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT (PCD).



REEVALUATION, RESTRUCTURATION, MODIFICATIONS

Il demeure entendu que le Conseil exécutif de wilaya est consulté et/ou informé, selon le cas, pour tous les actes pris relatifs à la gestion des projets et programmes d'équipement public réalisés ou envisagés au niveau du territoire de la wilaya.

Modifications sollicitées
Par le P/APC

Adressées :

Au WALI
(Ou au Secrétaire Général ou au
Directeur de l'Administration Locale
DAL)

En effet, des modifications de crédits peuvent être demandées par le chef de daïra.

Le P/APC justifie :

Par :

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment le décret exécutif n° 98-227 du 13/07/1998, modifié et complété, relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat, et l'instruction n° 003 du 02/03/2010 relative à la réévaluation des projets d'investissement public.

- Un rapport détaillé précisant les causes qui sont à l'origine de la réévaluation demandée, y compris les résultats d'études et la configuration initiale et actualisée du projet,
- L'identification du projet, notamment la décision programme de référence notifiée par le Ministère des Finances, la décision d'individualisation du projet établie par l'ordonnateur ainsi que la localisation du projet,
- L'état d'avancement des travaux (études et/ou réalisation),
- Le délai de réalisation du projet en mois (initial et prévisionnel),
- La situation financière du projet (selon les rubriques de la décision d'individualisation), notamment le nombre et le montant des réévaluations antérieures s'il y a lieu, le montant des engagements cumulés ainsi que le montant de la réévaluation demandée.

Ce Dossier est transmis à la DPSB pour instruction, suivant les dispositions de l'art. 24 ter du décret exécutif n° 98-227, et établissement du projet de décision d'individualisation modificative.

Soumis à la signature :

Du WALI
(Ou du Secrétaire Général ou
Directeur de l'Administration Locale
DAL)

Notification de la décision d'individualisation modificative

Adressée au :

- P/APC (pour exécution);
- DAL ;
- DPSB ;
- Chef de daïra,
- Au contrôleur financier auprès de la wilaya ;
- Au Trésorier de la wilaya,
- Au contrôleur financier auprès de la commune
- Trésorier communal.

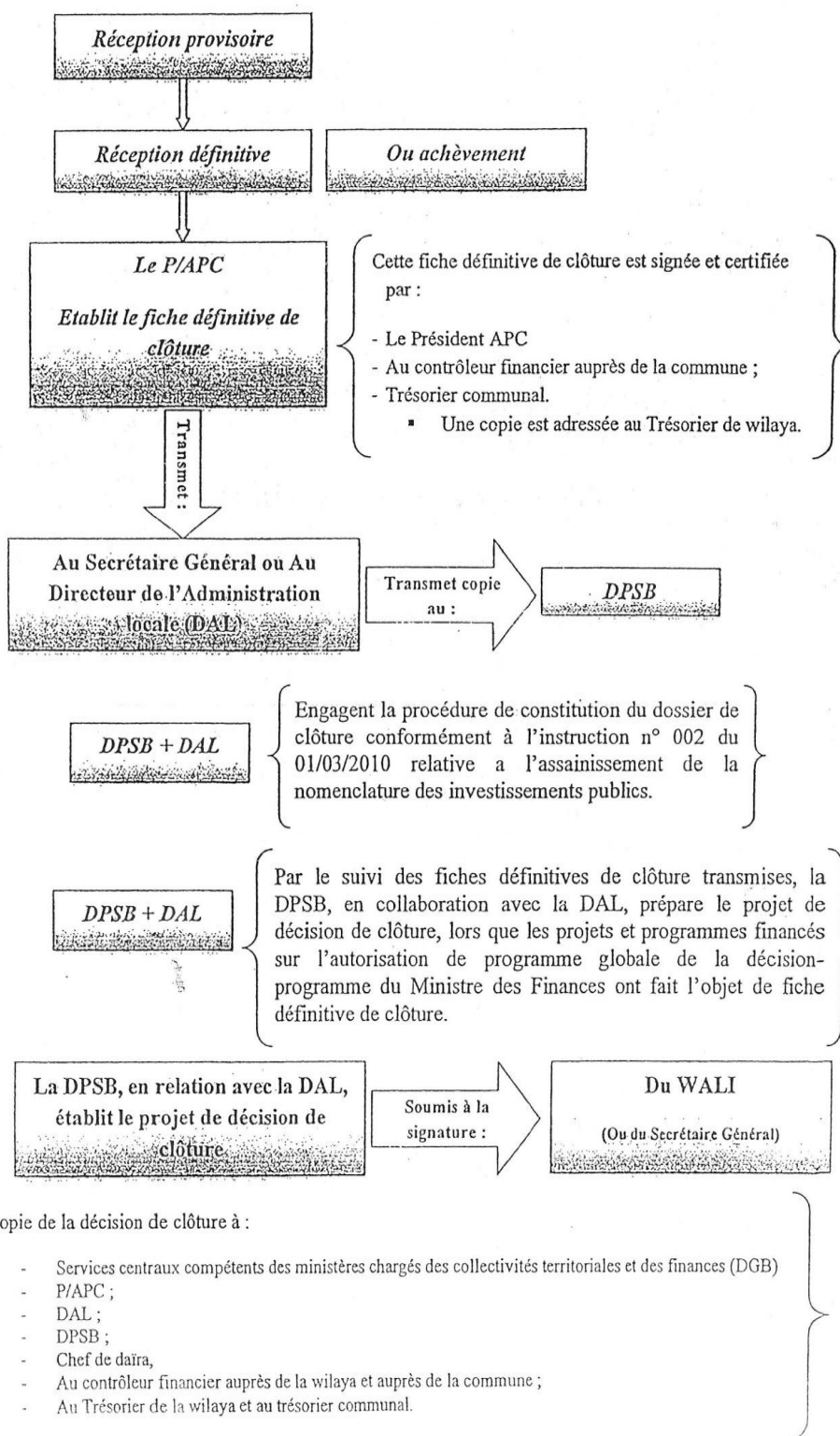
[Texte partiellement visible]

de rapport à l'effet de la consultation

- Au Trésorier de la wilaya,
- Au contrôleur financier auprès de la commune
- Trésorier communal.

CLOTURE ET ASSAINISSEMENT.

Il demeure entendu que le Conseil exécutif de wilaya est consulté et/ou informé, selon le cas, pour tous les actes pris relatifs à la gestion des projets et programmes d'équipement public réalisés ou envisagés au niveau du territoire de la wilaya.



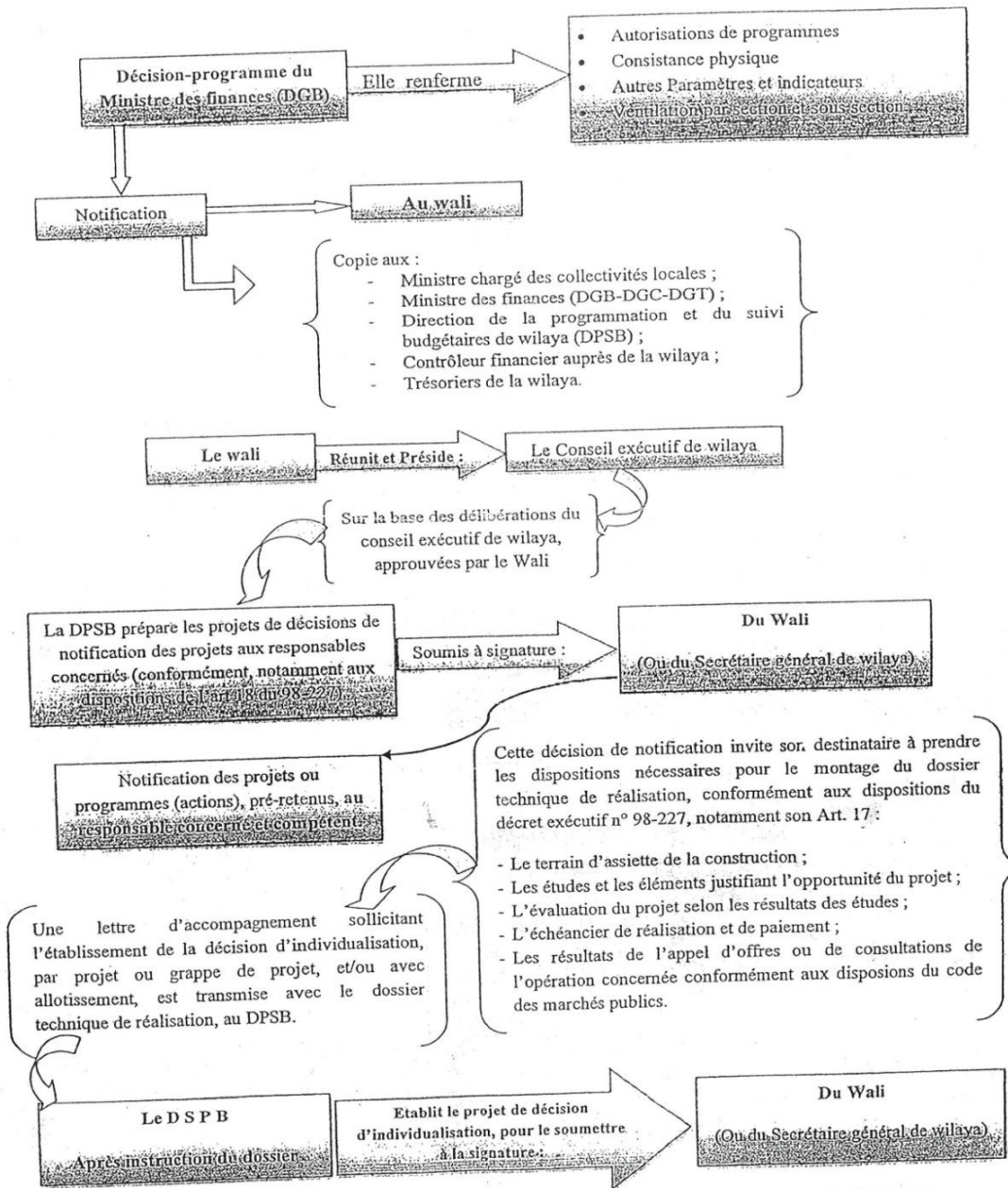
Annexe 06 : schéma descriptif du processus complet d'un dossier de projet ou de programme d'équipement public de l'Etat relevant des programmes sectoriels décentralisés (PSD)

Annexe 4

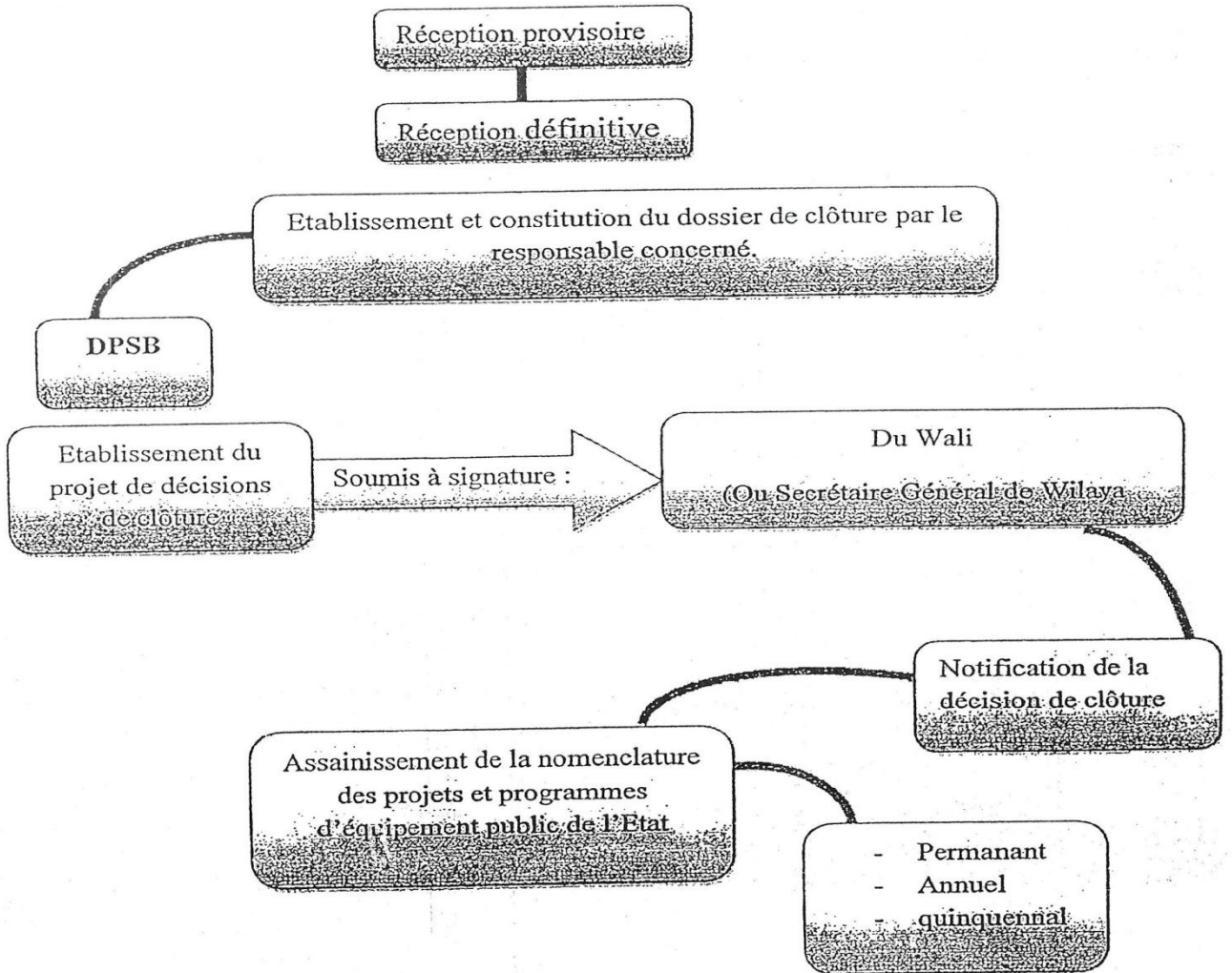
MINISTÈRE DES FINANCES / DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET / DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION BUDGÉTAIRE ET DU CONTRÔLE PRÉALABLE DE LA DÉPENSE

2012

SCHEMA DESCRIPTIF DU PROCESSUS COMPLET D'UN DOSSIER DE PROJET OU PROGRAMME D'EQUIPEMENT PUBLIC DE L'ETAT RELEVANT DES PROGRAMMES SECTORIELS DECONCENTRES (PSD).



ACHEVEMENT, CLOTURE ET ASSAINISSEMENT.



Annexe 07 : liste des programmes sectoriels déconcentrés (PSD) octroyés pour la wilaya de Tizi-Ouzou (2015-2020)

Liste de projets des programmes sectoriels déconcentrés (PSD) octroyés pour la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période allant de 2015 à 2020

2015	
Etude, suivi, réalisation du mur de ronde de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Tizi-Ouzou	
Acquisition d'équipement médicaux pour la polyclinique de Redjaoua	
Réalisation des réseaux de distribution de l'eau potable à travers les villages des dairates de Ain El Hammam, Azazga, Beni Douala, Draa El Mizan, Tizi Gheniff, Makouda, Mekla, Ouadhias, Boghni, Draa Ben Khedda, Iferhounène, Ouaguenoun, Larbaa Nath Irathen	
Etude et suivi pour la réalisation d'une faculté de médecine de 4000 places pédagogiques à Tizi Ouzou dont 2000 places en remplacement des anciennes structures.	
2016	
Renforcement en AEP de Souk El Tenine	
Suivi, réalisation et équipement d'une salle omnisports de 500 places à Beni Yenni	
2017	
Travaux sylvicoles	AZAZGA, YAKOUREN, IDJEUR, FRIKAT, BOGHNI, BOUNOUH, MIZRANA, Ait Chafaa, Zekri
2018	
Travaux de viabilisation et mise à niveau de la zone d'expansion touristique à Azzeffoun (ouverture d'une piste d'accès aménagée de manière sommaire, terrassements simplifiés, réseau d'assainissement)	
Ouverture de pistes forestières sur 15 km	YAKOUREN, ZEKRI, IDJEUR, FRIKAT, TIZI-GHENIF, BOGHNI, AIN-ZAOUIA, SIDI-NAAMANE, OUAGUENOUN, AIT-AISSA-MIMOUN, MIZRANA, TIGZIRT, TIMIZART, AZEFFOUN, AGHRIBS, AKERROU, AZAZGA
Acquisition des équipements scolaires au profits de 2 groupes scolaires type D au niveau des sites des 2000 LPL au Pôle d'Excellence commune de Tizi Ouzou - wilaya de Tizi Ouzou (Cités d'habitat intégrées 2018).	
Réalisation d'une zone industrielle à Draa El Mizan-Tizi Ghenif, wilaya de Tizi Ouzou.	
Réhabilitation d'une conduite d'adduction à partir de 2x1500m3 vers Ain El Hammam - Tizi Bouerene	
Renforcement de l'AEP de Beni Yenni, Iboudrarène et Yatafène à partir de l'Oued Djemaa.	
Etude pour réalisation d'une zone industrielle à Souamaa, wilaya de Tizi Ouzou.	
Etude et suivi pour la réalisation d'un centre foncier intercommunal à Draa El Mizan avec 2 logements d'astreinte	
Réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer de Tizirt.	
Etude, suivi, réalisation et équipement d'un hôpital de 60 lits à Ain El Hammam.	
Aménagement de piste forestières	YAKOUREN, ZEKRI, IDJEUR, FRIKAT, TIZI-GHENIF, BOGHNI, AIN-ZAOUIA, SIDI-NAAMANE, OUAGUENOUN, AIT-AISSA-MIMOUN, MIZRANA, TIGZIRT, TIMIZART, AZEFFOUN, AGHRIBS, AKERROU, AZAZGA
2019	
Etude et suivi pour la réalisation d'un magasin de stockage des produits saisis avec salle de vente à Tizi Ouzou	
Acquisition des équipements scolaires au profit d'un lycée au niveau du site 1000 logements en location vente à Azazga (cités d'habitat intégrées 2018)	
Acquisition des équipements scolaires au profit d'un collège type base 06 au niveau du site des 953 LLV+340 LPL à Agouni Oucharki dans la commune de Aghribs, wilaya de Tizi-Ouzou (cités d'habitat intégrées 2019).	
Etude et réalisation d'un système de vidéosurveillance au chef lieu de la wilaya de tizi Ouzou	
Renforcement de l'alimentation en énergie électrique de la Zone d'activité de Mouldiouane à la Commune de Draa Ben Khedda Wilaya de Tizi Ouzou.	
2020	
Entretien des chemins de wilaya sur 58 km (tranche 2020)	Maatkas, Boghni, Souk El tenine, Ait Aissa mimoun, Souamma, Illoula Oumalou, Tirmatine, Sidi Naamane, Mizrana, Makouda, ifflissen, tizi Gheniff, M'kira
Aménagement de pistes forestières (70 km)	AZEFFOUN, AGHRIBS, MIZRANA, IFLISSEN, TIMIZART, ZEKRI, AIT CHAFAA, IDJEUR, AZAZGA, TIZI-GHENIF, BOGHNI, AIN-ZAOUIA, FRIKAT, SIDI-NAAMANE, OUEGUENOUN, AIT-AISSA-MINOUN, DRAA-BEN-KHEDDA, AIT-AGGOUACHE

Listes des tableaux et des figures

Titre du tableau	page
Tableau. I.01 : Caractéristiques des paradigmes de développement	23
Tableau. I.02 : les logiques des acteurs envers le développement local	42
Tableau. II.01 : Présentation des participants aux interviews	81
Tableau. II. 02 : classement des communes des villages du cas d'étude	90
Tableau. II.03 : Classement des communes rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou par ensembles géographiques homogènes	91
Tableau .III.01 : Les phases d'application de la politique de développement des industries industrialisantes	99
Tableau. III.02 : le financement des investissements en % (1967-1978)	100
Tableau. III.03 : la part des industries publiques locales de l'investissement total durant la période de l'industrialisation	102
Tableau III.05 : Le plan de soutien à la relance économique (2001-2004)	112
Tableau III.06 : Le plan complémentaire de soutien à la relance économique (2005-2009)	113
Tableau III.07 : Le plan quinquennal (2010-2014)	115
Tableau. IV. 01 : Répartition de la population selon la catégorie socio- professionnelle	130
Tableau. IV. 02 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité	130
Tableau. IV. 03 : données sur la zone industrielles et les zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou	131
Tableau. IV. 04 : Production végétale	132
Tableau. IV. 05 : Production animale	132
Tableau. IV. 06 : Production Halieutique	133
Tableau. IV. 07 : données sur le réseau routier de la wilaya de Tizi-Ouzou	134
Tableau. IV. 08 : le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou	134
Tableau. IV. 09 : répartition des entreprises selon le secteur d'activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou	138
Tableau. IV. 10 : répartition des associations selon la daïra dans la wilaya de Tizi-Ouzou	139
Tableau. IV. 11 : Programmes d'investissements destinés à la wilaya de Tizi-Ouzou de 1974 à 2014.	144
Tableau. IV. 12 : Subvention d'intérêt général pour les communes	146
Tableau. IV.13 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans communaux de développement par année. (2000-2017)	148
Tableau. IV.14 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans communaux de développement	149
Tableau. IV.15 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des plans sectoriels de développement	150

Tableau. IV.16 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés	151
Tableau. IV.17 : les montants alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre de la CSGCL	152
Tableau V. 01 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Tawirt	164
Tableau V. 02 : les projets réalisés par la société civile représenté par le comité de village dans le village Ait Aicha	166
Tableau V. 03 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Sahel	168
Tableau V. 04 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Tirourda	170
Tableau V. 05 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Aourir Ouzemour	172
Tableau V. 06 : les projets réalisés par la société civile représentée par le comité de village dans le village Amokreze	173
Tableau V. 07 : les formes de contribution de la société civile dans les projets de développement local	176
Tableau V .08 : les montants des cotisations annuelles dans les villages de notre étude de cas	177
Tableau V. 09 : les montants des amendes selon l'infraction	180
Tableau V. 10 : Les principales sources des caisses villageoises en Kabylie	183

Titre de la figure	Page
Figure I.01 : Schéma récapitulatif du processus de mise en œuvre des projets de développement local	52
Figure. II. 01 : Positionnement ontologique, épistémologique et méthodologique de la recherche	85
Figure. IV.01 : Carte administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou	129
Figure V. 01 : Les phases de la mise en œuvre des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou	189
Figure V. 02 : le lien entre les facteurs déterminant de l'implication des acteurs dans un système de coordination horizontale	198

Liste des abréviations

- AEP : Alimentation en eau potable
- ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement
- ANEM : Agence Nationale de l'Emploi.
- APC : Assemblée Populaire Communale.
- APW : Assemblée Populaire de Wilaya.
- CSGCL : Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales.
- DAL : Direction de l'Administration Locale.
- DAS : Direction de l'Action Sociale.
- DPSB : Direction de Planification et de Suivi Budgétaire.
- FCCL : Fond Communs des Collectivité Locale.
- PCD : Plans communaux de développement
- PIB : Produit Intérieur Brut.
- PIL : Programme des industries locales
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- PSD : Plans Sectoriels de Développement
- PSRE : Plan de Soutien à la Relance Economique.

Table des matières

Introduction générale	08-19
Chapitre I : Le développement local : dynamiques, acteurs et mécanismes de financement Une approche par les acteurs du développement local	
Introduction.....	21
1. Le développement local : la reconnaissance de la dimension locale comme base de développement	22
1.1. Des théories de développement basées sur la dimension locale	22
1.2. l'évolution des théories de développement local.....	24
1.2.1. Le développement local sous la dimension endogène.....	24
1.2.2. Le développement local : une version plus développée et plus globale du développement endogène	27
1.2.3. Le développement local comme instrument des politiques publiques de développement	Erreur ! Signet non défini.8
2. Le développement local : entre l'approche territoriale et l'approche par acteurs	32
2.1. l'approche territoriale du développement local.....	32
2.2. l'approche par acteurs du développement local.....	35
3. Acteurs locaux et coordination : des éléments clés du développement local	36
3.1. L'acteur local : un pilier du développement local	37
3.1.1. Typologie des acteurs locaux	38
3.1.2. La logique des acteurs envers le développement local	39
3.1.2.1. la logique individuelle.....	40
3.1.2.2. la logique communautaire	40
3.1.2.3. la logique publique	41
3.2. Les acteurs locaux et le développement local : articulations et interactions dans de diverses dimensions.....	42
3.2.1. Des actions qui découlent de la dimension identitaire et culturelle	43
3.2.2. Actions et interactions au niveau économique.....	44
3.2.3. L'action sociale : une assise du développement local	44
3.2.4 La dimension politique- administrative	46
4. Le processus de mise en œuvre des projets de développement local.....	48
4.1. Mise en place et développement du réseau d'acteurs locaux pouvant être impliqués dans le processus de développement local et identification des ressources	49

4.2. Définition des pistes de développement possibles et détermination des projets de développement adéquats au territoire et des stratégies à suivre.....	50
4.3. La diffusion et la consolidation de la culture de développement au sein des communautés locales	51
5. Le financement du développement local	52
5.1. Le rôle et la nature de la ressource financière	53
5.2. Les mécanismes de financement du développement local.....	54
5.2.1. le financement public du développement local.....	55
5.2.1.1. Le financement du développement par les collectivités locales	55
5.2.1.2. Le financement public dans le cadre de partenariats	56
5.2.2. Le financement privé du développement local.....	57
5.2.3. Le financement mixte du développement local.....	57
5.2.3.1. Partenariats public-privé	57
5.2.4. Le financement solidaire du développement local.....	57
5.2.4.1. Le mono-financement.....	58
5.2.4.2. Le cofinancement de projets.....	58
5.2.4.3. Le financement du développement local par la diaspora	58
5.2.4.4. Le financement participatif (crowdfunding)	59
Conclusion	60
Chapitre II : Aspects épistémologiques et méthodologiques	
Comprendre les fondements de notre étude	
Introduction.....	62
1. Le positionnement épistémologique et ontologique de la recherche.....	63
1.1 L'épistémologie du développement local	63
1.2. Un positionnement ontologique constructiviste et une épistémologie interprétative	64
1.3. Un raisonnement inductif.....	66
1.3.1. Pertinence et limite du raisonnement inductif.....	67
2. La méthodologie de recherche	68
2.1. L'approche par acteurs	68
2.2. Une Etude qualitative.....	69
2.3. La méthode de l'Etude de cas.....	70
2.4. Les outils de collecte de données.....	71
2.4.1. Un recueil documentaire	71
2.4.2. Entretiens de recherche	73

2.4.2.1. Les académiciens	74
2.4.2.2. Les professionnels de développement local	74
2.4.2.3. Les élus locaux (P-APC).....	77
2.4.2.4. Secrétaires généraux de la commune	78
2.4.2.5. Les élus de l'APW.....	78
2.4.2.6. Les présidents et Membres de comité de village.....	79
2.4.2.7. Présidents et Membres d'associations	79
4.2.3. L'observation in situ	81
2.5. Le mode d'analyse de données.....	83
2.5.1. L'analyse qualitative de contenu	83
2.6. Le choix du territoire de l'étude	86
2.6.1. Le choix de convenance	86
2.6.2. Le choix intentionnel	87
2.6.3. justification du choix des territoires de l'étude de cas.....	87
2.6.3.1. La wilaya de Tizi-Ouzou.....	87
2.6.3.2. Les villages	88
Conclusion	92

Chapitre III : Le développement local en Algérie : politiques et acteurs
Évolution, état des lieux et perspectives

Introduction.....	94
1. La place du développement local dans les politiques de développement en Algérie ..	95
1.1 Planification et industrialisation (1967-1980)	95
1.1.1. Les Industries industrialisantes.....	95
1.1.2.L'application du modèle de développement des industries industrialisantes .	97
1.1.2.1. Le plan triennal 1967-1969	97
1.1.2.2. Le plan quadriennal 1970-1973	97
1.1.2.3. Le second plan quadriennal 1974-1977.....	98
1.1.3. Les sources de financement	99
1.1.4. Les programmes spéciaux, le programme d'industries locales et les plans communaux de développement : une genèse de l'idée de développement local ?	100
1.1.4.1. Le programme d'industries locales (PIL).....	101
1.1.4.2. Les plans communaux de développement	102
1.2. La restructuration et la tentative de redressement de l'économie algérienne	104
1.2.1. Les causes des réformes et de la restructuration	105
1.2.2. Les objectifs de la restructuration.....	106
1.2.3. L'application de la restructuration	106
1.2.3.1. Les réformes économiques.....	107

1.2.3.2. Les réformes institutionnelles.....	107
1.3. le ralentissement de l'économie la mise en place du PAS.....	109
1.3.1. La transition vers l'économie de marché et l'application du PAS.....	110
2. Le développement local à l'ère de La transition et la relance économique.....	111
2.1. Le plan de soutien à la relance économique (2001-2004).....	111
2.2. Le plan complémentaire de soutien à la relance économique (2005-2009).....	113
2.3. Le plan quinquennal (2010-2014).....	114
2.4. Le plan quinquennal (2015-2019).....	115
3. La décentralisation en Algérie : quel rôle pour les acteurs dans le développement local.....	116
3.1. Le cadre légal de la décentralisation et de la participation citoyenne en Algérie...	117
3.2. Les collectivités territoriales algériennes : missions et prérogative.....	118
3.2.1. Dans le domaine économique.....	120
3.2.2. Dans le cadre de l'éducation, de la protection sociale et du tourisme.....	120
3.3. Les acteurs économiques (entrepreneurs et leurs organisations).....	121
3.4. Le rôle de la communauté local et ses organisation.....	122
Conclusion.....	125
Chapitre IV : Le financement public des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou	
Un état des lieux	
Introduction.....	127
1. Présentation du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	128
1.1 Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	128
1.1.1. Aperçu historique.....	128
1.1.2. Territoire et population.....	129
1.1.3. Emploi.....	130
1.1.4. L'activité économique dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	131
1.1.2.1. Le secteur industriel.....	131
1.1.2.2. L'agriculture.....	131
1.1.5. Les infrastructures de la wilaya.....	133
1.1.5.1. Les infrastructures de Transport.....	133
1.1.5.2. Habitat et urbanisme.....	134
1.2.5.3. Le secteur de la santé.....	134

1.2.5.4. Infrastructures d'enseignement et d'éducation	135
1.2. Les acteurs de développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou	136
1.2.1. Les acteurs publics.....	136
1.2.1.1. Les élus locaux.....	136
1.2.1.2. Les acteurs parapublics.....	137
1.2.2. Les acteurs économiques.....	138
1.2.3. Les acteurs de la société civile	138
2. La part de la wilaya de Tizi-Ouzou des plans de développement (1968-2014).....	140
2.1. Programme spécial Kabylie.....	140
2.2. Plan quadriennal 1970-1973.....	141
2.3. Plan quadriennal 1974-1977	142
2.4. La période 1978-1979	142
2.5. Le plan quinquennal 1980-1984.....	142
2.6. Plan quinquennal 1985-1989.....	143
2.7. De 2000 à nos jours.....	143
3. Le financement des projets de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1999-2022).....	145
3.1. Les dépenses d'équipements et d'investissements (L'autofinancement)	145
3.2. La contribution de la wilaya au financement des investissements et des équipements dans les communes.....	146
3.3. Les plans communaux de développement (PCD).....	147
3.4. Les plans sectoriels de développement (PSD).....	149
3.4.1. Programmes Sectoriels centralisés.....	149
3.4.2. Programmes sectoriels décentralisés	150
3.5. La caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales	152
4. Les limites de l'intervention publique dans le financement des projets de développement local	153
4.1. De faibles taux de consommation des budgets alloués aux plans de développement	153
4.1.1. Les causes de la faiblesse des taux de consommation des budgets.....	154
4.1.1.1. Les oppositions citoyennes.....	154
4.1.1.2. Des propriétés non cadastrées.....	155
4.1.1.3. Des lacunes dans les études d'avant projets	156
4.1.1.4. Les blocages administratifs et bureaucratie.....	156
4.2. Faible décentralisation et manque d'autonomie financière	157
4.2.1. Un pouvoir décisionnel limité	157
4.2.2. La rigueur financière	158
4.3. Des obstacles d'ordre politique	158

Conclusion	160
<p>Chapitre V : L'implication de la société civile dans le financement des projets de développement local Essai de généralisation pour les territoires de la Wilaya de Tizi-Ouzou</p>	
Introduction	162
1. Des dynamiques villageoises pour le développement local en Kabylie.....	163
1.1 Des dynamiques de développement au sein des villages montagneux.....	163
1.1.1. Le village Tawrirt	163
1.1.2. Le village Ait Aicha.....	165
1.1.3. Le village Sahel.....	167
1.1.4. Le village Tirourda	169
1.1.5. Le village Aourir Ouzemour.....	171
1.1.6. Le village Amokreze.....	173
1.2 D'importants projets financés par les citoyens	174
2. La contribution de la société civile dans les projets de développement local.....	175
2.1 Les formes de la participation citoyenne dans les projets de développement local	175
2.2 Les caisses villageoises en Kabylie : un facteur clé de succès pour le financement des projets de développement local dans les villages de Tizi-Ouzou.....	176
2.2.1. Les principales ressources des caisses villageoises	176
2.2.1.1. Les cotisations.....	176
2.2.1.2. Les impositions	178
2.2.1.3. Les dons.....	178
2.2.1.4. Les amendes et les pénalités.....	179
2.2.1.5. Des activités génératrices de revenus.....	180
3. les phases de la mise en œuvre des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou	183
3.1. L'idée du projet.....	184
3.2. La mobilisation des ressources financières.....	185
3.2.1. Acceptation et prise en charge du projet par les pouvoirs publics	185
3.2.2. La non prise charge du projet par les pouvoirs publics	185
3.3. La réalisation du projet.....	186
3.4. Mise en marche et gestion du projet	187
4. Les déterminants de l'implication des acteurs dans le financement des projets de développement local dans les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	190

4.1. Une logique communautaire	190
4.2. Un héritage institutionnel	192
4.3. Des pratiques de solidarité ancestrales	192
4.4. Un sentiment d'appartenance au territoire.....	193
4.5. Un maintien des liens entre émigrés et villages d'origine.....	194
4.6. L'existence d'un leadership socialement construit	194
4.7. Une coordination active et des relations multidimensionnelles entre les acteurs	195
4.8. Un désir d'amélioration continu.....	196
4.9. La durabilité de la participation aux processus de développement local.....	197
Conclusion	200
Conclusion générale	201
1. Conclusions d'ordre théorique	202
2. Conclusions d'ordre empirique.....	204
Bibliographie	210
Annexes	231
Listes des tableaux et des figures	249
Liste des abréviations	252
Table des matières	253

Résumé :

L'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local : *quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou ?*

En Algérie, les politiques de développement centralisées ont échoué, poussant les autorités à accorder des prérogatives aux collectivités locales pour favoriser le développement local. Malgré ces initiatives, les communes algériennes rencontrent des difficultés en matière de développement local et de qualité des services publics. L'intervention de l'État central limite la marge de manœuvre des collectivités territoriales, les rendant dépendantes financièrement de l'État. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, des acteurs locaux ont pris en charge le développement de leur territoire, motivés par une volonté locale commune. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie et représente une forme de développement local spontané. La recherche se concentre sur les pratiques des acteurs locaux impliqués dans le développement local et le financement des projets. Elle vise à comprendre comment ces acteurs mobilisent les ressources financières pour mettre en œuvre des projets de développement local. La recherche souligne l'importance de l'implication citoyenne pour un développement équilibré et identifie des propositions pour renforcer cette participation.

Mots - clés : développement local, acteurs locaux, financement du développement local, participation citoyenne, Tizi-Ouzou.

Summary:

The involvement of local actors in local development financing: *what reality for the territories of the wilaya of Tizi-Ouzou?*

In Algeria, centralized development policies have failed, prompting authorities to grant prerogatives to local authorities to promote local development. Despite these initiatives, Algerian municipalities face challenges in local development and the quality of public services. The intervention of the central government limits the maneuvering space of territorial communities, making them financially dependent on the state. In the wilaya of Tizi-Ouzou, local actors have taken charge of the development of their territory, driven by a common local will. This initiative aims to improve the quality of life and represents a form of spontaneous local development. The research focuses on the practices of local actors involved in local development and project financing. It aims to understand how these actors mobilize financial resources to implement local development projects. The research emphasizes the importance of citizen involvement for balanced development and identifies proposals to strengthen this participation.

Keywords: local development, local actors, local development financing, citizen participation, Tizi-Ouzou.